

Le Sillon

SOMMAIRE

<i>Etreennes et Souhails</i>	MATHURIN DOUET.
<i>Les « Terreneuras »</i>	VICTOR LAMY.
<i>L'Alcoolisme en Bretagne</i>	PAUL MOYNE.
<i>Une conception d'action rurale</i>	Abbé PLANTÉ, directeur de l'Ecole d'Agriculture d'Inzeval.
<i>Démocratie en action</i>	STANISLAS MÉNARD.
<i>La Vie du Sillon en Bretagne</i>	M. D.
<i>Les journées sillonnistes de Fougères.</i> <i>Conférences pour le quotidien. — Ré-</i> <i>mions, quêtes, etc.</i>	
<i>Cà y Là</i>	P. CONSTANT.

Paraît le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS :

ÉTRANGER.....	4 fr.	SIX MOIS.....	2 »
DÉPARTEMENT — un an.	3 fr.	LE NUMÉRO.....	0 25

On s'abonne au siège de la Revue

RENNES, 45, rue Saint-Melaine

6^e ANNÉE — N^o 1

15 JANVIER 1909.

SERVICES du SILLON RENNAIS

Secrétariat général L. BECDELIEVRE.
Eveils
Propagande P. CONSTANT.
L'Ajanc Administration
Redaction M^{me} DOUET, 10, Rue Bertrand.
Siège social : 45, rue Saint-Melaine, Rennes.
Permanence tous les soirs de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, sauf le dimanche.

Recommandations

Pour la bonne règle, nos camarades doivent avoir soin, lorsqu'ils écrivent, de joindre un timbre pour la réponse ; ils éviteront ainsi au *Sillon Rennais*, des frais assez importants.

Que nos abonnés nous épargnent surtout quand leur abonnement est terminé, les frais très élevés des recouvrements par la poste ; en nous envoyant un mandat au nom de l'administrateur de *L'Ajanc*, ils agiraient de façon plus démocratique et nous rendraient service.

Que ceux dont l'abonnement se termine ce mois-ci envoient leur réabonnement.

Un tract Breton

Bretons bretonnants du Léon, Trégor et Cornouailles, soyez reconnaissants au *Sillon Rennais*, d'avoir fait paraître un tract en breton, intitulé *D'var benn ar Sillon*. Il est en vente, 45, rue Saint-Melaine, Rennes, au prix de 0 fr. 10 l'exemplaire : 0 fr. 90 les 10 exemplaires : 4 fr. 50 les 50 exemplaires : 8 fr. 50 les 100 exemplaires : 12 fr. 75 les 150 exemplaires : 16 francs les 200 exemplaires (port en sus).

Vous constaterez qu'il est fait d'importantes remises par quantité pour permettre aux cercles des bénéfices. Ce tract de lecture facile pour les trois dialectes, est imprimé en caractères très lisibles. Il est en breton populaire, sans prétention littéraire, fort de 16 pages. Il est indispensable pour placer la Bretagne à l'avant-garde de la Démocratie.

L'Action Populaire

Eugène BEAUPIN

L'Association d'Education Morale et Physique de Dreux

L'exemplaire : **0.25 centimes** franco

Abonnement annuel : (N° 151 à 187 ou 170 à 206)

7 fr. 50. — Etranger : **8 fr. 50**

Administration de l'A. P. : REIMS, 5, Rue des Trois-Raisinets
PARIS, Lecoffre, 90, rue Bonaparte
En vente dans les principales Librairies

Demander aussi : Les Etrennes des Cultivateurs

Ce qu'un cultivateur doit savoir et retenir

Notions usuelles de chimie agricole par l'Abbé V. TISSOT

En vente au *Sillon Rennais*

Les 100 :	10 fr.	au lieu de	25 fr.
Les 50 :	6 fr.	—	12 fr. 50.
Les 25 :	3 fr. 50	—	6 fr. 25.
L'exemplaire :	0 fr. 15	—	0 fr. 25.

Port en sus

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE QU'IL FAUT LIRE

Les Lettres d'un Militant

Par Jacques DEBOUT

1 volume in-16 Jésus, de 300 pages, **3 fr. 50**

Réduction : 5 exemplaires donne droit au 6°. — 10 sent payés seulement
30 francs port en sus.

Nouvelle édition, augmentée d'une **Table** et d'un **Epilogue** de l'auteur

PETITES ANNONCES

0.25 la ligne de 60 lettres. — **0.20** la ligne par dix insertions

Les petites annonces sont toujours payables d'avance

Pour le Quotidien

Cache-cols velours ouatés, doublés (noirs pour ecclésiastiques)

1 fr. 95. — S'adresser : Mlle L. PLATEAU, Saint-Servan.

Une vieille et importante Maison de Vins demande **Représentants** et **Voyageurs** près clientèle ecclésiastique et bourgeoise dans toutes villes de Bretagne.

S'adresser : M. ANGOT, 2, Rue des Pénitentes, Nantes.

VIENNENT DE PARAÎTRE

LE SYNDICALISME DEVANT LA RÉPUBLIQUE

PAR

MARC SANGNIER

Compte rendu sténographié du meeting de Tivoli-Vaux-Hall. Discours de MARC SANGNIER. Interventions de MM. HARTIÈRES, DOIZIÉ, JAMION, DE MARMANDE.

Un fort tract de 108 pages. — Prix : 0 fr. 25. Franco 0 fr. 30

LES PAYSANS DÉMOCRATES

RAPPORT DE

L'ABBÉ DAVOT

(Le Syndicalisme paysan)

ET DISCOURS DE

MARC SANGNIER

au premier congrès rural du *Sillon* (Les Laumes-Alésia, 30 Août 1908)

Un fort tract. — Prix : 0 fr. 20. Franco : 0 fr. 25

L'Almanach du Sillon

pour 1909

CONTES, NOUVELLES, FANTAISIES, ACTUALITÉS
REVUE DE L'ANNÉE, NOMBREUSES ILLUSTRATIONS
DESSINS, CARICATURES, PHOTOGRAPHIES

L'Almanach du Sillon est, chaque année, la meilleure de nos brochures de propagande, celle dont la lecture est plus facile et la vente plus aisée. Sous une forme attrayante, il présente les idées essentielles du *Sillon*, il rappelle ses actes, il expose ses projets.

L'Almanach du Sillon 1909 a été rédigé de manière à atteindre le grand public, celui que *l'Eveil démocratique* atteint déjà; il ne laisse passer aucun des événements politiques ou sociaux de l'an passé sans les commenter pour en dégager en quelques traits rapides la moralité.

L'Almanach du Sillon 1909 doit être proposé à domicile ou dans la rue en même temps que *l'Eveil*, vendu dans toutes nos réunions. Il n'est pas de cercle, si petit qu'il soit, qui ne puisse faire une commande importante de cette précieuse brochure. Les prix par quantités sont calculés de façon à laisser aux groupes une remise fort appréciable, qui leur permettra d'équilibrer leur budget de propagande.

Le format, le nombre de pages et le prix de *l'Almanach du Sillon* sont les mêmes cette année que l'an dernier; il se présente également sous une belle couverture illustrée.

PRIX PAR QUANTITÉS

	Dans nos bureaux	Franco
1 exemplaire	0.50	0.55
10 —	4 »	4.50
25 —	9.50	10 »
50 —	18 »	19 »
100 —	33 »	35 »
500 —	150 »	155 »
1.000 —	290 »	300 »

La commande type, la commande que tout cercle organisé doit faire, est la commande de 100 exemplaires (Prix, franco, 35 fr.), qui comporte une remise de 15 fr. sur le prix fort.

6^e Année

N° 1

Janvier 1909.

L'AJONC

ORGANE DU " SILLON " EN BRETAGNE

*Il faut aller au Vrai
avec toute son âme.*

ÉTRENNES ET SOUHAITS

Une année qui finit, une année qui commence : Noël et le premier jour de l'An. C'est l'époque des vœux, des souhaits, des cartes échangées, papiers glacés qui s'en vont au loin porter à de vagues inconnus des vœux plus glacés encore ; des riches achalandages, devant lesquels, pâles et les yeux ardents, s'arrêtent extasiés les humbles et les gueux ; des merveilleux joujoux rendus plus séduisants encore par les rayons des lumières aveuglantes, et que d'impassibles glaces défendent contre les envies folles des petits en haillons ; des étalages de linge fin sur lesquels de phytiques ouvrières ont sué peut-être leurs dernières sueurs dans les taudis sans feu ; c'est l'époque de la joie délirante, du bonheur étalé, cachant mal les pleurs des misérables et les cris de haine surexcitée de tous les vaincus de la vie ; l'époque où le luxe se fait plus insolent et la misère plus dure à supporter ; l'époque où l'on sent plus profondément l'injustice de cette société toute pétrie d'égoïsme, de jouissance et de dédain, en haut, de colères, de fureurs et de jalousies en bas, et que nous avons juré de renverser.

C'est l'époque des réflexions et des résolutions, pour nous qui tout à la fois sentons les douleurs des pauvres et connaissons les plaisirs des riches, pour nous qui sommes à la fois des pauvres et des riches.

Nous sommes des pauvres puisque, à la plupart d'entre nous, la Providence n'a point prodigué l'or ni les richesses ; puisque tous, ouvriers ou employés, prêtres ou intellectuels, nous sentons peser sur notre front la dure loi du travail quotidien, pauvres enfin puisque ceux-mêmes, bien rares, qui possèdent la fortune, ne s'en servent que pour le développement de nos idées, et pour la grandeur de la cause.

Mais nous sommes riches aussi et plus que nous ne le croyons généralement. N'est-ce point être riche en effet que d'avoir au cœur un idéal, et entre les mains cet instrument merveilleux qu'est le Sillon, pour réaliser cet idéal ; et croyez-vous qu'ils ne seraient pas plus heureux, ces gueux dont je parlais tout à l'heure, si tout au fond de leur âme l'espérance jetait une dernière lueur et si, en face du luxe insolent qui les nargue, ils pouvaient se dire qu'eux aussi, un jour, connaîtront après les labeurs d'ici-bas, les réconforts et les joies infinies de l'au-delà ?

Bien mieux, nous sommes riches matériellement parlant, puisque nous allons avoir des étrennes : chacun d'entre vous a dû être étonné en recevant cet Ajonc dont la couverture est toute rouge, couleur de sacrifice, et plus encore lorsqu'en ouvrant sa revue il s'est aperçu que les pages en sont plus nombreuses (28 au lieu de 20), l'impression plus soignée, le papier plus fin. Ce sont vos étrennes, mes chers camarades, que nous vous offrons ainsi, et elles vous seront doublement chères, puisqu'en même temps qu'elles vous procurent une revue plus développée et mieux faite, elles vous apportent l'assurance que l'Ajonc prospère, et se développe. Une question avait été posée il y a quelques mois : Vivra-t-il l'Ajonc ? ou le ferons-nous mourir ? C'est un long cri de vie qui a retenti dans toute la Bretagne sillonniste, et ce qui vaut mieux les actes ont suivi : les abonnements ont afflué, la propagande s'est organisée. Sommes-nous satisfaits ?

Oh ! non. Vous savez bien que nous ne serons jamais des satisfaits au Sillon. Il se forme en ce moment, dans certains esprits, de vastes pensées, de grandioses projets. Nous en recauserons dans quelque temps, et vous y applaudirez. Aujourd'hui ma tâche est plus simple. Je viens vous offrir mes étrennes et mes vœux.

Vos étrennes, je viens de vous les donner. Mes vœux, ils me seront doux à formuler. Je vous souhaite de bien travailler cette année. Vous le voyez, c'est simple et à la portée de tout le monde. Et si vous réalisez ce vœu, tout le reste nous sera donné par surcroît. Le travail c'est la base de tout, et cela suffit à tout : travail de formation pour pénétrer les âmes de l'idéal qui est en nous ; travail de pénétration pour faire admettre nos idées et nos méthodes à la foule inconsciente

et qui dort ; travail d'organisation pour coordonner nos efforts, discipliner nos volontés, assouplir nos initiatives.

Et si ce vœu se réalise, nous nous rirons des obstacles, des contradictions et des calomnies ; l'avenir est à nous !

Mathurin DOUET.

Les Terre-neuvas

C'est sur la condition vraiment triste des pêcheurs bretons que je voudrais aujourd'hui attirer l'attention des camarades.

A Paris, à Nancy, à Rouen, à Rennes, etc., le Sillon s'occupe des ouvrières en confection, il combat partout pour la liberté et la vérité syndicales. En Bretagne, nous, Bretons, pensons un peu à ceux de nos frères qui luttent si âprement pour vivre et nous fournir du poisson. En même temps qu'une question de fraternité, c'est une question de justice.

Quand un capitaine vient dans nos campagnes du littoral et cherche à remplir les cadres de l'équipage qu'il emmènera en Islande ou à Terre-Neuve, c'est à un véritable marché de vies et de forces humaines qu'il se livre. Vous connaissez ce truc du maquignon rusé, narquois et finaud : une bête lui plaît, il tourne, retourne autour d'elle et, sûr de son coup, sachant qu'il a affaire à un naïf, il achète à un prix dérisoire, escomptant par avance des bénéfices usuraires.

Permettez-moi la comparaison, il en va ainsi du ragoage maritime. Le capitaine, homme d'affaire de l'armateur, s'en va, tel un maquignon, tourner et retourner autour des marins de la région et essayer de les embrigader au plus bas prix. Ceux-ci, après de nombreuses libations et de mirifiques promesses, se laissent emballer, signent les yeux fermés, et le marché est conclu !

A quel prix ? Cela dépend un peu de leur facilité à se laisser emballer, un peu du capitaine, beaucoup de l'armateur.

L'armateur, c'est l'anonyme, le capitaliste odieux, oppresseur, jouant avec les marins comme le maître avec ses esclaves. Et ne me trouvez pas exagéré, mes chers camarades, voici un exemple : Une compagnie anonyme, suffisamment méridionale (des environs de Bayonne), envoyait chercher des hommes parmi les Bretons à des prix rémunérateurs (c'est le beau côté de la question). Comme bateaux, cette compagnie ne possédait que des coques incapables pour

la plupart de faire la campagne. Un vieux marin me disait : « J'avais promis d'aller sur l'un de ces bateaux, mais, quand je le vis, je me dis : « Mon vieux, t'es flambé ; ta vieille carcasse ne reverra plus la Bretagne, et je ne me trompais pas. Heureusement que le *Saint-François-d'Assise* me recueillit. Le reste périt. »

C'est ignoble, me direz-vous. Mais oui, seulement l'armateur s'en moque ; ce qu'il veut, c'est de l'argent. Il commence par assurer son bateau et la cargaison possible, puis il engage l'équipage ; mais que son bateau soit en état ou non de tenir la mer, c'est une question pour lui secondaire. Si la pêche réussit, il fera un gros bénéfice ; si elle ne réussit pas, si le bateau est perdu corps et biens, peu lui importe, car il sera rémunéré par l'assurance. Les hommes, leur vie, cela n'entre pas en ligne de compte ; la caisse de prévoyance des marins y pourvoira, si elle veut. Ainsi supposez (et ce n'est pas une hypothèse, soyez-en sûrs), supposez un armateur qui n'ait que des bateaux aux trois-quarts pourris ; s'il peut voir sortir du port sa flottille, le reste lui indiffère profondément ; il aura toujours un bon gain puisque ses bateaux sont assurés. Malheureusement les hommes ne le sont pas, Et pourtant ce sont les hommes qui risquent leur vie, ce sont les hommes qui passent sept mois affreux sans joie familiale, sans repos rémunérateur des forces dépensées, sans consolation religieuse. Bien plus, les mousses sont brutalisés, les malades dédaignés, les faibles et les peu débrouillards maltraités. Et puis écoutez encore : deux à deux, sur leurs doris fragiles, ils pêchent les marins pendant des jours entiers. Ils sont là, tout seuls, perdus dans la brume, loin de tout secours, à la merci des « coups de temps » subits, livrés aux courants inconnus. Puis, les lignes tendues, ils rentrent, et, les mains usées sur les lourds avirons ils regagnent le navire. Un spectacle les y attend : le capitaine et le second ivres, abrutis d'alcool, ont passé à boire le temps qu'eux ont passé à travailler, et c'est l'injure aux lèvres qu'on les accueille, et c'est par des blasphèmes qu'on les remercie d'avoir, en exposant leur vie, gagné cet argent, dont l'armateur et le capitaine se partageront, au retour, la presque totalité.....

Mais pourquoi les marins ne réclament-ils pas ? me direz-vous. Pourquoi ? Parce qu'à l'ors ce sont des menaces, des mauvaises notes, des plaintes qui vaudront à l'imprudent une vie intenable pendant la campagne de pêche et risquent encore de lui faire supprimer sa solde au retour. Le capitaine à bord, c'est le tyran auquel rien ni personne ne résiste ; il faut plier et se taire ; il faut travailler et souffrir.

Et pour tous ces risques, pour toutes ces souffrances, pour toutes ces humiliations que touchent-ils ? Que gagnent-ils ?

Généralement il y a ce qu'on appelle l'avance. Suivant le marchandage, suivant la difficulté de l'embauchage, ce sera 500 fr., 600 fr., 700 fr. ou 800 fr. sur lesquels il faut prélever les fournitures personnelles, 200 fr. Avec l'avance, les promesses. Ah ! les promesses, comme elles entraînent encore les hommes malgré les désillusions toujours renouvelées. On promet d'ordinaire 30 fr. par mille pièces, c'est une jolie espérance, car dans de bonnes années un doris seul peut arriver à pêcher dix à douze mille pièces et plus. Cela fait donc un gain possible de trois à quatre cents francs à ajouter à l'avance. Si cette promesse était tenue, je crois que les marins, pour la plupart, seraient satisfaits. Mais il n'en est rien. Je connais un patron de doris qui avait pêché douze mille morues ; il lui revenait donc 360 fr. ; or il a touché 21 fr. !

Comment cela a-t-il pu se produire ? Mais c'est très simple ; voici son bulletin : 1° frais de route ; 2° frais de nourriture ; 3° frais de cordages ; 4° risques de l'armateur. Reste dû : 21 fr. L'armateur s'était assuré pour ses risques et il doit supporter les frais ; il se fait donc payer deux fois : par la Compagnie et par l'équipage.

Le capitaine et certains commissaires maritimes se prêtent assez volontiers à ces odieuses manœuvres, pourvu qu'on leur graisse généreusement la patte. Même certains armateurs, pour s'éviter les récriminations des marins, les font payer à la poste la plus proche : ils ont l'âme sensible, ceux-là, et ne veulent pas souffrir de la colère et de la douleur de leurs victimes.

Je n'ai parlé que des marins en pied. Je n'ai pas envisagé le sort des mousses. Là c'est encore plus ignoble ; un marin me disait « Notre situation n'est rien à côté de la leur ».

Quoi qu'il en soit, passons et... concluons.

Il faut un syndicat des « *Terreneuvas* ». Trois à quatre mille marins se trouvent répandus dans les seuls arrondissements de Saint-Malo, de Dinan, et région cancalaise. Il faut aider à les grouper, il faut qu'ils s'entendent : sur l'avance à toucher, sur les risques à courir, et la somme due au retour, suivant la pêche de chaque doris et non pas suivant le caprice de l'armateur et du capitaine.

Il y a parmi les pêcheurs des fainéants, des loustics, des voleurs même ; ceux-là n'iront plus au banc quand ils seront convaincus que leur fainéantise, leur flatterie à l'égard du capitaine ne suffiront plus à leur faire gagner la plus belle part.

Au travail, au mérite, aux risques le paiement. Qu'en pensez-vous, chers camarades ? Ne croyez-vous pas qu'il a assez duré, cet odieux trafic de la vie de nos frères, par tous ceux qui, voyant de l'or, ne songent plus aux larmes, aux souffrances, au dur labeur des marins naïfs et si simples de la douce Bretagne ?

C'est une tâche nouvelle qui s'impose à vous, sillonnistes de nos côtes bretonnes, une tâche qui sera difficile dans l'état d'inorganisation où se trouvent les Terreneuvas, et plus encore peut-être à cause du manque d'organisation de ces milieux. Mais c'est une question de justice qui est en jeu : ce a suffit. Travaillez, Dieu nous aidera.

VICTOR LAMY.

L'ALCOOLISME EN BRETAGNE

Dans le dernier numéro de l'Ajonc, on a dénoncé le fléau de l'alcoolisme et soutenu avec raison que tant que l'alcool serait consommé en abondance dans un pays, celui-ci restera réfractaire à la propagande du Sillon. Me serait-il permis d'apporter ici des chiffres mettant en évidence le tort que cause l'alcoolisme à notre race bretonne ?

D'après des statistiques récentes, la consommation annuelle de l'alcool serait la suivante :

France.....	3 litres 80 à 400° par tête d'habitant.
Loire-Inférieure..	2 litres 70 — —
Ille-et-Vilaine ..	5 litres 50 — —
Morbihan	3 litres 90 — —
Finistère	5 litres 60 — —
Côtes-du-Nord..	5 litres 40 — —

Tous les départements bretons, sauf la Loire-Inférieure, ont une consommation supérieure à celle de la moyenne de la France : la moyenne, pour la Bretagne, est en effet de 4 litres 50. Elle est loin d'égaliser la consommation du Calvados qui s'élève à 14 litres 73, mais elle est encore bien supérieure à celle du sud-ouest de la France, des départements vinicoles, où la moyenne est de 1 litre 20 par an et par habitant.

De plus l'alcool consommé en Bretagne l'est surtout dans les villes et les villages de la côte. Il suffit d'avoir vécu quelque temps dans un port de pêche pour se rendre compte comment la plupart des marins gaspillent au cabaret le gain si péniblement acquis. Voici encore des chiffres que j'emprunte à la thèse de doctorat en droit de Le Gall.

En 1902 il a été consommé par tête d'habitant :

25 litres 10 d'alcool pur à Audierne.
24 litres 80 — à l'île de Sein.

Or 25 litres d'alcool pur équivalent à 62 litres 80 d'eau-de-vie par habitant. Or si vous admettez que parmi la totalité des habitants d'une ville un tiers seulement absorbe des liqueurs alcooliques, chacun de ces consommateurs ingurgite par an 187 litres 50, soit un demi-litre d'eau-de-vie par jour. Quelle dépense vaine ! Quelle ruine pour le pêcheur intempérant !

Mais continuons à citer des chiffres :

Le nombre des décès a été :

En 1905, Rennes.....	25,26 pour 1.000 habitants.
En 1903, Brest	25,9 —
— Lorient	22,2 —
— Caen	27,1 —
— Grenoble	47,4 —
— Dijon	49 —
— Clermont-Ferrand..	48,90 —

Les villes où la consommation d'alcool monte voient également croître leur mortalité. Le chiffre des décès s'est élevé à Rennes de 22 pour 1.000 en 1903 à 25,26 en 1905, alors que le nombre des naissances y est seulement de 48 pour 1.000. La population de cette ville diminuerait donc, si l'émigration des ruraux ne venait combler ce déficit. Malheureusement, parmi ces ruraux qui abandonnent le champ paternel, il s'en trouve beaucoup qui, n'ayant aucune instruction professionnelle, croient exercer un métier lucratif en se faisant tenanciers d'auberges. Leur lamentable erreur aboutit le plus souvent à la faillite, à moins que le débit ne serve de façade à je ne sais quelle louche arrière-boutique où le consommateur risque fort de trouver, après Bacchus frelaté, Vénus avariée. Le remède à ce mal est tout trouvé : c'est la limitation et la réglementation sévère des débits. Mais contre le fléau de l'alcool il faut lutter par une propagande incessante où l'exemple personnel aura le premier rang, mettre la question à l'ordre du jour du prochain congrès, pour que tous les cercles d'études, en préparant leurs rapports, voient la grandeur du péril et l'urgence de la lutte antialcoolique.

L'alcoolisme, voilà l'ennemi !

Paul MOYNI.

UNE CONCEPTION D'ACTION RURALE

On a déjà donné un certain nombre de réponses et assez satisfaisantes à cette question qui s'est posée, dans le *Sillon*, plus particulièrement ces temps derniers : « Comment se fera la Démocratie rurale ? » Pour le simple observateur, c'est même étonnant cette diversité et cette profondeur de vues, de clartés projetées immédiatement sur un point proposé à la discussion !

On ne s'est pas contenté de répondre : « La Démocratie se fera par la diffusion constante de nos idées dans les campagnes, par la propagande de nos conférenciers, la vente de nos publications ». C'est pourtant un excellent moyen, ce côté extérieur et caractéristique du *Sillon* !

Mais ces bases d'action acquises, incontestées, auxquelles il ne faut rien enlever (plutôt y ajouter !) ne sont pas particulièrement rurales.

Je veux insister aujourd'hui sur deux moyens que je juge très puissants pour asseoir notre ascendant sur les milieux agricoles, ascendant de persuasion qui les transformera par la force de l'éducation progressive.

Premier moyen : nous montrer aux yeux des nouvelles générations comme très attachés au sol, fiers de notre métier d'agriculteurs. Ce n'est pas assez : prêcher le retour à la terre. Il y a mieux encore : être des représentants de la science agricole à la campagne, des apôtres des méthodes scientifiques appliquées à l'exploitation du sol, apôtres pratiques si nous sommes clairement des valeurs professionnelles.

Second moyen : soyons des initiateurs dans la voie des réalisations et des développements de l'idée d'association.

Coutan renforce mon premier point lorsqu'il dit que les sillonnistes sont des vrais partisans de la production intense. En agriculture, il leur appartient d'en donner la preuve.

Et ce serait aller contre cette démonstration que d'être des routiniers. Pas d'amateurs en agriculture, mais des convaincus, des amoureux de vie rurale, des professionnels en un mot.

Il nous est facile, du reste, à nous, sillonnistes, d'aimer notre métier agricole. Notre tempérament nous prédispose peu aux carrières administratives et l'engouement du fonctionnarisme trouve chez nous peu d'adeptes. L'agriculture a de quoi nous séduire par la situation indépendante qu'elle offre, la liberté d'allures qu'elle permet, le contact de chaque instant qu'elle crée avec ce peuple pour lequel nous voulons travailler. Le danger à éviter serait qu'en voulant travailler pour le peuple, nous jugions que ce travail seul d'influence intellectuelle ou morale est digne de notre activité et que nous en négligions le travail de nos terres. Or, il faut que, pour nous donner leur confiance, les paysans sachent que nous sommes des leurs, qu'ils sentent que nous sommes réellement heureux de faire ce qu'ils font tous les jours, sans qu'il soit nécessaire pour cela que nous le fassions comme eux. Et, par cette attitude, nous combattons, en même temps, le préjugé qui pèse sur les métiers manuels. Préjugé stupide, car en quoi les professions dites libérales sont-elles plus nobles, plus relevées que celle du travailleur de terre ? Leur valeur sociale tient-elle à autre chose qu'à la valeur des individus qui les exercent ? Je ne vois pas, moi, qu'on soit d'un monde supérieur par le fait que l'on appartient au corps honorable des notaires, des instituteurs, des juges de paix, des receveurs d'enregistrement ou des rats-de-cave, ou parce que l'on est un rouage de la machine de l'Etat !

Cependant, il y a là un préjugé enraciné qui arrache tous les jours à la terre un grand nombre de ses enfants.

J'ai lu quelque part là-dessus des paroles assez piquantes de P.-L. Courrier fustigeant déjà cette erreur publique : « Un laboureur, écrivait-il, n'est rien. Un homme qui cultive, qui bâtit, qui travaille utilement n'est rien. Un gendarme est quelque chose, un préfet beaucoup. Bonaparte était tout. Voilà les gradations de l'estime publique, l'échelle de la considération suivant laquelle chacun veut être sinon Bonaparte, du moins préfet ou gendarme. »

Eh bien ! devant nous on ne doit pas se permettre d'exprimer de pareils contresens sans s'attirer une contradiction immédiate. Ce qui doit être communément admis, au contraire, c'est ce jugement de J. Lemaitre : « Le rural qui fait valoir est le plus libre des hommes, roi dans sa terre, il mène parmi de durs soucis une vie saine et belle, la plus digne d'un homme, une vie passionnée comme celle d'un héros de Barrès, dans sa lutte héroïque contre le ciel et les saisons. »

On comprend cependant qu'il ne suffirait pas de montrer en quelle estime doit être tenu le métier agricole. Il faut pouvoir ajouter et prouver pratiquement qu'il reste un des modes d'emploi les plus rémunérateurs de l'activité humaine.

Oui, c'est bien vrai pourtant que la terre est toujours cela : la grande nourricière, la grande source du bien-être et des richesses. Et c'est ce qui lui permettra de recueillir et sustenter les travailleurs que l'usine ne pourra plus occuper. Car il est facile de prévoir, comme l'ont fait déjà bien des voix autorisées, que l'industrie moderne parvenue à sa suprême puissance, à la surproduction, ne pourra plus donner de pain à toute la main-d'œuvre centralisée. On n'évitera pas des crises formidables. Pour celui qui a vécu dans un grand centre, Paris, par exemple, c'est indiscutable. On continue de s'y entasser tout de même. Que le régime capitaliste sorte ou non triomphant de ces crises-là, fatalement c'est à la terre qu'il faudra redemander le pain de chaque jour.

Et c'est encore là une raison pour laquelle doit nous apparaître bienheureux et en quelque sorte nécessaire, cette évolution de l'agriculture dont nous devons nous poser comme les champions pacifiques et éclairés.

Dire que l'agriculture devient de plus en plus une science, qu'elle doit être traitée comme une industrie perfectionnée, c'est ce que personne ne perdra son temps à contredire. Là, comme dans toutes les autres industries, se font sentir les lois de la concurrence. Il faut progresser ou mourir. Il est certain que le paysan qui se contente de suivre dans son art les vieilles méthodes transmises par ses pères n'a pas tout à fait tort quand il dit que la terre ne rapporte plus. Il est difficile de lui répondre : c'est parce que vous ne savez pas la travailler. Il vaut mieux lui montrer que ce sont les outils dont il se sert qui ne sont pas assez perfectionnés et que, si les plantes ne profitent pas dans son sol, c'est qu'elles n'y trouvent pas assez de nourriture appropriée pour les engraisser et les multiplier.

Et si nos vaches gardent leur petite taille, c'est, en partie, parce que nous ignorons les principes de l'alimentation rationnelle dont il faut tenir compte spécialement dans le jeune âge où la puissance d'assimilation est si grande et, chez nos éleveurs altardés, si peu satisfaite : c'est que nous ne voyons pas assez la relation qui existe entre la constitution chimique des plantes et celle du corps de l'animal et comment des sols pauvres en éléments minéraux et non amendés doivent forcément constituer un squelette réduit.

Mais pour parler de ces choses, pour enseigner à d'autres comment ils pourraient améliorer leur sol, la végétation de leurs plantes, leur bétail, il est nécessaire que nous connaissions nous-mêmes les éléments des sciences

dans leurs applications à l'agriculture : chimie, géologie, botanique, zoologie, etc.

N'ayons pas peur des mots. Les éléments suffisants de ces sciences sont à la portée de tous, même de ceux qui n'ont été qu'à l'école primaire. Mais on n'est pas assez convaincu de la nécessité d'apprendre l'agriculture. Je lisais récemment une citation faite par M. Adolphe Carnot d'un vieil auteur agricole romain, Columelle, qui écrivait, il y a environ 2000 ans : « Je vois partout des écoles ouvertes aux rhéteurs, aux danseurs, aux musiciens ; les cuisiniers et les barbiers sont en vogue, mais pour l'art qui fertilise la terre, il n'y a rien, ni maîtres ni élèves. »

C'est encore presque trop vrai, ce qu'écrivait ce vieux Romain-là ! Nous devons donc travailler à faire disparaître cette mentalité réactionnaire. Comment y parviendrons-nous ? D'abord en étudiant nous-mêmes. Les livres excellents et les revues sur la question ne manquent point qui nous serviraient d'appuis, de guides et même d'initiateurs. Et pourquoi, après l'école primaire, le collège ou le lycée, ne fréquenterions-nous pas pendant quelque temps une école pratique d'agriculture ? Ce serait logique, si nous voulons être vraiment des intelligences conscientes et actives, consacrant délibérément leurs efforts à l'exploitation rationnelle du sol. Pourquoi, si l'âge est passé de nous asseoir sur les bancs de ces écoles, n'en favoriserions-nous pas la création pour d'autres et n'y dirigerions-nous pas nos enfants ? Pourquoi, possesseurs de la science agricole, ne nous en ferions-nous pas les dispensateurs ? Des prêtres, de divers côtés, ont émis l'idée d'instituer des cours du soir sur ce sujet. Il y aurait peut-être lieu de s'en occuper, dans nos cercles d'études. Le rôle de conférenciers agricoles n'a-t-il rien pour nous tenter ? Ce serait pourtant une excellente façon de nous faire accepter comme conférenciers sociaux, de nous faciliter l'accès auprès de certains esprits.

Notre programme en ce sens sera surtout efficace si nous savons appliquer sur nos propres terres les méthodes que nous préconisons, si nous savons réussir, faire de bonnes affaires. Les expériences répétées, tangibles, péremptoirs, sont plus éloquentes dans le monde rural que les plus beaux discours. On parlait d'une de ces expériences dans le dernier numéro de *L'Ajone*. Nous pourrions en citer de similaires, nous les citerons, si l'on veut, et elles devraient se multiplier sur tous les points de la Bretagne. Car la Bretagne est un pays que l'on a calomnié au point de vue de la productivité agricole comme à bien d'autres. Il n'y a pas que des ajones et des landes et des genêts ! Son sol défriché, amélioré, par les chaulages et les phosphatages, renferme des richesses inouïes. Nous en donnerons les preuves exactes. Et nous ne parlerons pas seulement des régions privilégiées du littoral qui sont « la ceinture dorée » de la Bretagne, mais même des régions intérieures.

Si nous devons nous efforcer de faire pénétrer dans les milieux agricoles la conviction de la nécessité de la formation professionnelle, si par l'enseignement et par l'exemple nous devons accroître l'instruction et le bien-être de nos concitoyens, c'est particulièrement dans l'organisation des modes futurs de la production par l'association que nous devons tenir compte du facteur essentiel de la compétence technique. Je n'oublie pas que la formation morale donnera à la coopération sa première garantie de durée, de stabilité et sa valeur réelle. Mais il serait malheureux qu'elle fût mise pratiquement en infériorité par l'infériorité professionnelle de ceux qui auront voulu se donner généreusement à des essais d'une organisation nouvelle et meilleure du travail rural.

Et il faut que ces essais soient faits ! Soyons réformistes pour l'évolution du syndicat agricole actuel trop réactionnaire, trop marchand, trop matériel. Faisons partie d'assurances mutuelles contre la mortalité du bétail. Prenons-

en l'initiative au besoin. Remplaçons le crédit à tendances usuraires par des caisses rurales de crédit agricole ou des banques populaires à base de mutualité et de solidarité.

Mais où la force révolutionnaire du *Sillon* se fera surtout sentir, c'est dans la formation des coopératives de production agricole. Je ne parle pas de production de certaines denrées, comme les coopératives de cidrerie ou de beurrerie et laiterie, industries qui se prêtent plus facilement à cette organisation. On me signale aussi des coopératives d'élevage, d'aviculture, d'apiculture, de pisciculture, de cuniculoculture, etc. Très bien.

Mais ce dont je rêve, c'est d'une exploitation en commun faite sur une assez large échelle, de fermes coopératives mettant en pratique les méthodes de progrès et qui, après s'être montrées des fermes-modèles pourraient devenir des fermes-écoles où des camarades viendraient se former, rétribués ou au pair, pour essaimer au bout d'un certain temps et propager sur tous les points du pays l'idée de la vie collective.

La Bretagne est favorable à de pareilles tentatives. Elle est accueillante à notre tempérament et la terre n'y est généralement pas d'un prix très élevé.

L'individualisme à outrance des capitalistes subirait une rude atteinte si on pouvait leur démontrer qu'il est possible de travailler collectivement quand on est soulevé par un idéal, autant et plus que pour grossir un unique porte-monnaie.

Elles seraient enfin une leçon vivante de la vertu qui consiste à subordonner les intérêts particuliers à d'autres plus généraux, ces coopératives qui, basées sur un fonds social inaliénable, indivisible, impersonnel, destiné à s'étendre par un prélèvement important sur les bénéfices et à susciter des initiatives analogues, constitueraient des réserves puissantes d'énergie et de transformation sociale.

Il ne suffit pas de rêver et de discourir, mais il s'agit d'entrer, sans plus tarder, dans la voie des réalisations.

Nos camarades ruraux n'y failliront pas.

J. PLANTÉ,

Directeur de l'Ecole d'agriculture d'Hennebont.

Les Etreannes de "L'Ajone"

Oui, des etrennes, et de belles etrennes. Nous avons rendu 62 « Lettres d'un militant » depuis deux mois. Et parce que c'est un livre qui fait du bien et qui détermine des vocations sillonnistes, nous avons décidé à l'Ajone de faire un sacrifice pour l'idée et de favoriser nos lecteurs, nos abonnés, dont la liste est toujours plus longue. Audacieusement donc, nous avons fait une nouvelle commande, supérieure à la première et nous osons céder un volume des « Lettres d'un militant » au prix de 2 fr. 50 franco à tout abonné et à tout nouvel abonné.

C'est une exceptionnelle occasion d'en profiter.

L'AJONE.

DEMOCRATIE EN ACTION

L'autre matin, dans un fond chemin boueux et embroussaillé, je fis la rencontre de Nicolas, petit vieux, célibataire endurci, mais tout de même partisan des améliorations. Il m'aborda, l'air chagrin, et me dit à brûle-pourpoint d'un ton flûté :

— C'est y malheureux que les habitants de notre village ne peuvent s'entendre ! S'ils voulaient s'entr'aider, nous aurions tôt fait d'abattre ces taillis, ces arbres.

Et mon interlocuteur me désignait de son bâton des chênes entortillés de lierre, de longs ormeaux en forme de balais, des pommiers et des châtaigniers feuillus poussés sur le haut des talus.

Il reprit :

— Nous pourrions avoir une sortie facile si les cultivateurs voulaient amener des cailloux dans ces ornières et dans ces fondrières si préjudiciables à nos bêtes à cornes. Il faut les voir l'hiver : elles s'enfoncent jusqu'au ventre nos pauvres petites bretonnes pie-noires.

— Ce que vous dites-là, père Nicolas, est absolument vrai. Pourquoi ne le faites-vous pas vous-même ?

— Tu dis bien, mon gars, mais c'est qu'il manque quelqu'un...

— Qui donc, quelqu'un de riche ?

— Non, ce n'est pas cela que je veux dire... il manque un homme comme on n'en voit plus... qui s'exposerait tout d'abord à être l'objet de la risée publique, un gaillard point froussard qui mettrait hache en bois. Si nous possédions un homme comme ça, eh bien, je crois qu'avant la fête de Noël les mares et les ornières auraient disparu. Pourtant c'est pas facile maintenant, car l'hiver approche, et j'sommes à l'époque des semailles...

— Mais vous, père Nicolas, objectai-je à nouveau, vous qui êtes célibataire et par conséquent point chargé de famille, ne pourriez-vous être ce quelqu'un, ce type énergique et un peu osé dont les commères se moqueraient tout d'abord ; ne pourriez-vous point prendre la pelle et la pioche, la hache et la scie, et au pied de l'ouvrage donner l'exemple à vos voisins, leur faire comprendre que l'intérêt de tous est de se mettre gaiement à la besogne, que travailler pour les autres c'est travailler en réalité pour soi. Et alors si, comme il y a lieu de l'espérer, vos amis vous suivent, en peu de temps

vous aurez plus fait pour l'agrandissement de votre village que tous les politiciens du monde, personnages peu intéressants, quoique très intéressés, surtout quand il s'agit du capital. Puis, qui sait ? les événements sont si bizarres ; peut-être bien qu'aux élections prochaines vous deviendriez conseiller municipal, père Nicolas...

Et Nicolas, tout réconforté, du revers de sa main essuya sa moustache gauloise et ajouta simplement : « J'essayerai ».

Depuis ce matin-là, une journée chaque semaine, les paysans, sous la direction du père Nicolas en manches de chemise, travaillent à leur fond chemin déjà transformé en une voie spacieuse et large.

Et voilà comment, dans une simple causerie, fut comprise de ce vieux cultivateur jusque-là égoïste, cette grande loi de toute démocratie : N'attendez pas que les autres agissent, agissez vous-mêmes, et dites-vous bien qu'en aidant les autres vous faites vraiment œuvre de démocrate.

Stanislas MÉNARD.

Une merveilleuse Brochure pour Cultivateurs

Je la mets à 3 sous au lieu de 5 sous. Si vous en prenez 25, je vous les donne à 3 fr. 50 ; 50, je vous les donne à 6 francs ; 100, ce sera pour 10 francs. Quelle plus utile étreinte à faire à un laboureur ? Le savant Grindorge la recommande, il la répand à foison, invitant tous ses amis et tous les amis des cultivateurs et des améliorations de la terre à se la procurer, à la donner. Mais dépêchez-vous. J'en ai fait venir un millier et huit clients m'en ont déjà commandé : 4 chacun un cent ; 3, chacun cinquante ; le 8^e m'en a pris 25. Il m'en reste donc 425. A qui le plus pressé ?

La brochure est intitulée : Ce qu'un cultivateur doit savoir et retenir, notions usuelles de chimie agricole, par l'abbé V. Tissot. (Voir aux feuilles vertes.)

Je n'en fais pas revenir : le millier serait plus cher, m'a-t-on écrit. Dépêchez-vous.

L'ADMINISTRATEUR DE L'Ajonc.

La Vie du Sillon en Bretagne

ILLE-ET-VILAINE

Rennes

RÉUNIONS DE FAMILLE

Le nombre de nos auditeurs croît à chaque conférence et c'est devant 170 personnes que Douet parlait, le dimanche 20 décembre : « de l'éducation démocratique. »

Cette éducation à la fois nécessaire et possible est double : professionnelle et morale.

Professionnelle : car il faut que les ouvriers, ou en tout cas, certains ouvriers s'astreignent à acquérir les qualités de sang-froid, d'énergie et d'intelligence qui sont indispensables actuellement à cause de l'effroyable lutte que se livrent entre eux sur le marché mondial les producteurs de l'univers entier.

Morale : car la science et l'intelligence ne servent à rien si elles ne sont dirigées vers le bien : elles sont même à craindre entre les mains de gens immoraux, qui mettraient tout leur savoir à perpétrer des crimes d'autant plus formidables que ce savoir serait plus étendu. D'ailleurs l'ouvrier qui dirigera les coopératives futures ne travaillera plus comme le patron moderne dans son seul intérêt, il travaillera à peu près uniquement par dévouement, par devoir, par amour de ses frères, par solidarité : il devra donc être fortement trempé au point de vue moral, pour résister à la tentation de faire fortune sur le dos de ses camarades, et pour accepter joyeusement tous les risques, les ennuis et les tracasseries d'une entreprise industrielle.

De même les simples ouvriers devront à ce chef qu'ils se seront donnés à eux-mêmes, obéissance et respect, ils devront s'interdire de le jalouser, de le renverser par dépit : ils auront l'obligation de s'imposer un travail consciencieux, même en dehors de toute surveillance : toutes choses qui exigent un solide tempérament moral.

Le conférencier se demande ensuite si cette éducation est possible, et répond très nettement oui. D'autant plus qu'ici l'unanimité n'est pas nécessaire : il suffit de créer une élite dans laquelle le prolétariat puisse choisir ses chefs, pour que cette éducation morale se fasse rapidement. Aussi le Sillon a-t-il raison d'insister sur ce fait que l'élite démocratique devient chaque jour plus nécessaire et plus désirable.

Quelques contradicteurs à qui manque l'habitude des discussions publiques, après avoir dit par deux fois que le conférencier était de mauvaise foi, se trouvèrent froissés par un mot un peu vif, et sortirent en claquant les portes : Toujours l'histoire de la paille et la poutre !

BANQUET AUX ÉTUDIANTS ET AUX AMIS

Suivant une heureuse tradition, le Sillon Rennais avait invité à un très modeste punch tous les étudiants nouvellement arrivés en notre ville, et ses amis les plus dévoués, de sorte que 43 camarades se trouvèrent réunis, le 13 décembre, autour des bouteilles de champagne à 25 sous, que l'on avait généreusement payé aux invités.

Ce fut charmant, et ce fut réconfortant.

Ces toasts répétés à l'infini, et dans lesquels on sentait, ainsi que le faisait finement remarquer notre ami M. Jordan, professeur à l'Université de Rennes, passer le même souffle de confiance et d'idéalisme, avaient fini, tant est grand l'entraînement des convictions ardentes, par enthousiasmer ceux mêmes qui ne partagent pas nos idées ni nos espérances, et qui pourtant avaient bien voulu accepter la cordiale invitation que nous leur avions faite, et le moment venu de se séparer on ne distinguait plus dans l'intimité qui les réunissait ceux qui sont les militants du Sillon, de ceux qui, plus sceptiques ou plus froids, ne nous suivent que de loin dans notre ardente chevauchée.

Sans doute cet enthousiasme est aujourd'hui éteint, sans doute la froide raison a repris le dessus, et calmé cette ardeur batailleuse, mais l'âme sort réconfortée de semblables rencontres et il en reste toujours quelque chose, alors même qu'extérieurement il semble qu'il n'en soit rien resté.

Voilà pourquoi nos frugals banquets ne sont point inutiles, et voilà pourquoi nous comptons bien l'année prochaine, recommencer.

TOURNÉE RODEL — CONFÉRENCE DE MARC

Rodel a commencé ainsi que l'annonçait le dernier *Ajone* sa tournée en Bretagne. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro : Disons seulement qu'il a récolté à Rennes la fort jolie somme de 857 fr. 50 et qu'il a pour 700 fr. de promesses fermes.

Ces sommes ont été données par ceux de nos amis à qui leur situation de fortune permet des sacrifices d'argent relativement considérables, mais nous ne voulons pas que notre journal soit le journal fait par les riches, nous voulons que l'ouvrier même le plus pauvre, puisse avoir en le lisant l'intime et noble satisfaction de dire : « C'est mon journal, car j'ai contribué à le fonder ». Voilà pourquoi nous avons organisé le dimanche 10 janvier une réunion privée, largement ouverte à tous, dans laquelle Marc a fait une magnifique conférence en faveur du quotidien, aux 500 personnes qui composaient l'auditoire. La quête faite à la fin de son discours a donné le fort joli total de 314 fr. 70.

C'est donc avec un avoir, sans compter les 700 fr. promis, de 1172 fr. 20 que Rodel quitte Rennes pour commencer sa tournée en Bretagne : C'est assez coquet.

Je ne veux rien dire, ici, de la conférence de Marc, les lecteurs de l'*Ajone* ont tous lu le discours sténographié de notre ami par la Presse, et si la conférence de Rennes n'en est nullement la répétition, en la forme, il est bien évident que les idées émises ont été les mêmes. Mais je veux insister sur cette particularité que cette conférence, qui était privée, est devenue du fait de ces Messieurs de l'*Action Française*, contradictoire, je dirai : joyeusement contradictoire.

En effet le très distingué M. du Plessix Quinquès qui nous a fait l'honneur de venir de Brest pour contredire, fut tant par son exubérance de gestes, que par l'ampleur de son verbe et les formidables coups de poing dont il soulignait les phrases même les plus anodines, le plus aimable des contradicteurs que j'aie jamais vus en réunion publique : la salle se tordait, d'autant plus qu'avec une délicate ironie, Marc essayait de ramener au calme ce tempérament par trop bouillant. Les objections ne furent d'ailleurs pas très neuves : nous sommes un mouvement religieux ou un mouvement politique, il n'y a pas de milieu. Les évènements nous ont condamnés. Nous préférons Goude à Biétry, etc., toutes vieilles rengaines que nous saluons avec joie comme on salue au passage d'anciennes connaissances,

et qui permirent seulement à Marc de préciser quelques points assez intéressants. Je tiens donc à remercier publiquement ici M. du Plessix Quinquès de son excellente intervention, et je l'invite pour la prochaine occasion.

Fougères

JOURNÉES SILLONNISTES des 25, 26 et 27 SEPTEMBRE 1908

Que dire de nos journées sillonnistes, sinon, et cela sans orgueil qu'elles furent épatantes. Tous ceux qui eurent le bonheur d'y assister sont d'accord là-dessus, et même quelques-uns des premiers militants du *Sillon* nous avouèrent que rarement ils avaient été aussi impressionnés que pendant ces journées d'études.

Rennes, Saint-Malo, Saint-Aubin-du-Cormier, Mayenne, Dinan, Plouagat et Hennebont s'y étaient fait représenter. On fit de bon travail et les rapports furent suivis de discussions très animées qui précisèrent les questions étudiées. Mais, assez de phrases comme cela et tâchons par le bref compte-rendu qui va suivre de prouver à ceux qui n'ont pu être des nôtres que nous avons réellement bien travaillé. Peut-être alors quelques-uns d'entre eux regretteront-ils de ne pas s'être dérangé, et voudront-ils se rattraper à la première occasion qui se présentera. Ce sera tant mieux !!

Mathurin Douet n'ayant pu venir, M^r Salmon nous donna lecture du rapport sur la vie du *Sillon* en Ile-et-Vilaine depuis les journées de Rennes. Il faut l'avouer très franchement, nous n'avons pas fait beaucoup de progrès : quelques centres qui avaient donné un bel effort n'ont pas continué. Rennes est dans ce cas et la vente d'*Eveils* va en diminuant ; Saint-Malo ne donne plus signe de vie et ne daigne pas même envoyer de notes à l'*Ajone*. Quant à Fougères, il n'est pas si épatant que veut bien le dire Douet. D'après lui on y fait des merveilles ; eh bien je vous assure que non. Après le bel élan qu'il a donné pendant 2 mois pour la propagande à la campagne, Fougères est également revenu à son état primitif et a abandonné ses tournées dans les communes voisines qui promettaient cependant des résultats sérieux. La cause de ce recul ; le mauvais temps, oh non c'est un prétexte tout simplement ; la cause est, dans le manque de ténacité de nos camarades. Maintenant, que nous avons avoué que nous ne faisons pas grand chose, essayons de résumer les moyens que nous devons employer pour aller de l'avant. Oh ! ils sont très nombreux ces moyens et au cours de la discussion c'est à qui en aurait donné le plus. Si l'ardeur de nos camarades est aussi grande dans le travail pratique qu'elle le fut dans la théorie, aux prochaines journées sillonnistes, on pourra enregistrer de magnifiques progrès. Contentons-nous de l'espérer et attendons les résultats.

Tous furent d'accord pour dire que le meilleur moyen de pénétrer le plus facilement à la campagne est celui que nous avons employé à Fougères savoir : partir le dimanche matin vers une commune quelconque ; s'installer à la sortie de la grand-messe sur une place, attirer les gens par quelques chansons, leur faire ensuite un petit laïus, pas long du tout, 10 minutes sont bien suffisantes et terminer par la vente de l'*Eveil*. Recommencer tous les dimanches la vente de l'*Eveil*, et une fois par mois aller laïusser. C'est certainement la meilleure façon de faire quelque chose de sérieux et découvrir un type-pivot qui une fois formé se chargera de conquérir d'autres camarades. Encore un autre moyen pour pénétrer à la campagne : avoir une liste, cela n'est pas difficile à trouver, de tous les gens intéressants d'une commune et leur envoyer pendant quelque temps nos « bouillons » ; puis les convoquer à une conférence. Sur le nombre il y en aura certainement que

la curiosité d'abord attirera, puis qui s'intéresseront peut-être. En tous les cas que les camarades essaient ces moyens et ils les jugeront par les résultats.

Ce qu'il faut surtout ; c'est faire une propagande méthodique ; ne pas abandonner une campagne après 2 ou 3 visites, mais travailler jusqu'à ce qu'on ait trouvé ce type qui aura bien compris le *Sillon* et continuera dans son milieu ce que nous aurons commencé ; sachons que ce n'est que par la ténacité que nous arriverons à faire quelque chose de sérieux et de durable.

Mais pourquoi donc les sillonnistes manquent-ils de ténacité, cette vertu indispensable si nous voulons faire de l'action ? C'est à cette question que répond notre camarade Pinel dans son rapport sur la Psychologie du sillonniste.

Nous aimons tous le *Sillon*. Nous croyons que la société peut devenir meilleure ; que les hommes qui la composent sont capables de s'élever. Nous croyons la Démocratie possible ; nous prétendons nous donner tout entiers à notre cause et nous affirmons que nous travaillons sans relâche pour elle. De bon sens nous n'en manquons point : nous raisonnons tous nos actes. Enfin nous prétendons être des types épatants ; et d'où vient donc que nous ne faisons pas grand chose ? D'où cela vient : de ce que nous ne possédons pas cette humilité du vrai chrétien qui s'efforce de se rapprocher constamment de Dieu et de lui ressembler. Nous nous croyons beaucoup plus « chics » que nous ne sommes en réalité ; nous croyons qu'il suffit de se réclamer du *Sillon* pour qu'immédiatement le public dise de nous : c'est un type. Eh bien non, nous ne sommes pas des types parce que nous ne possédons pas une vie intérieure intense ; nous donnons trop facilement libre-cours à nos passions ; nous n'aimons pas faire ce qui ne nous plaît pas ; en un mot nous manquons de courage ; et pourquoi ? parce que le seul et vrai courage se puise dans la communion de nos âmes avec Dieu, et que nous négligeons beaucoup trop cette communion. C'est en faisant des communions fréquentes que nous arriverons à réfléchir sérieusement sur nos actes et à nous corriger de nos défauts. Et alors nous sentant meilleurs nous serons plus forts pour donner aux autres ce que nous posséderons nous-mêmes. Nous travaillerons avec courage et ténacité, et nous ne nous effraierons plus quand il faudra descendre sur le terrain des réalités et nous mêler à la vie sociale.

C'est à ce travail social que notre camarade Bérest nous invita dans son rapport sur le *Sillon* et les syndicats. Il nous engagea vivement, et la discussion très intéressante qui suivit ne fit que le confirmer, à pénétrer dans les organisations syndicales existantes. Si nous voulons vraiment sur le terrain syndical faire œuvre démocratique ce n'est pas en construisant des petites boutiques à côté des syndicats de la C. G. T. que nous y arriverons. Pénétrons hardiment, avec toutes nos idées et nos méthodes dans cette C. G. T. et si quelques meneurs anarchistes veulent faire dévier le syndicat de son but, soyons là pour les en empêcher. Si certaines méthodes employées dans quelques syndicats ne nous plaisent pas ce n'est pas en tournant le dos à ces organisations que nous les ramènerons à leur but mais bien en y entrant si nous n'y sommes déjà. N'ayons pas peur de ce travail. Déjà nos camarades de Fougères ont fait quelque chose. Ils font partie de l'organisation syndicale affiliée à la C. G. T. et ils ne s'y trouvent pas mal, je vous assure. Du reste ils ont su gagner la confiance de leurs camarades, puisque l'un d'eux fait partie du conseil syndical et que quelques autres ont été délégués pour la propagande. Que ceux de nos camarades des autres centres

qui peuvent le faire ne craignent rien et les imitent. Et quant à ceux qui y sont déjà qu'ils soient toujours là pour protester chaque fois qu'on pariera atteinte à leurs convictions ou qu'on se permettra au syndicat des propagandes qui ne le concernent pas du tout.

L'action syndicale du *Sillon* à la campagne n'a pas été très forte jusqu'à présent. Que nos camarades ruraux cherchent donc les moyens qui leur conviendront le mieux pour cette propagande et qu'ils se mettent à la besogne. Bérést appelle particulièrement l'attention des camarades sur le cas des pauvres pêcheurs. Il nous montre à quel régime barbare sont soumis ces marins et il fait un pressant appel à ceux qui habitent des communes où il y a des « Terre-neuves » pour qu'ils essaient de les former en syndicats. Il se met à leur disposition pour leur donner tous les renseignements nécessaires et pour faire des conférences. Il y a là de pauvres victimes d'une tyrannie monstrueuse ; le *Sillon* qui porte en lui l'idéal chrétien et qui dit se dévouer pour tous ceux qui souffrent trouvera là une injustice à combattre. Que nos camarades aient le courage de s'y mettre résolument et qu'ils ne se laissent pas devancer par d'autres, s'ils ne veulent pas qu'on dise d'eux, vous avez de belles théories, mais c'est tout.

L'action du *Sillon* augmente chaque jour. Notre mouvement se pose nettement en face de tous les problèmes, et cette Démocratie qui monte à la vie et qui avance constamment n'est représentée à l'heure actuelle par aucun journal. Là, comme ailleurs le *Sillon* doit donc faire sa trouée et c'est pour cela qu'il veut fonder un journal quotidien de la Démocratie. Notre camarade Rouyer dans son rapport s'attache beaucoup plus à mettre en relief les moyens que nous devons employer pour le lancement de notre journal, qu'à montrer sa nécessité. D'après ce rapport et la discussion qui suivit voici quelques points qui furent élucidés : Réunions avec quêtes, visites à domicile précédées autant que possible de conférences, séances artistiques et théâtrales avec représentations des pièces de Marc Sangnier ou autres, on examina même la question de monter une troupe d'acteurs qui, sur la demande des camarades iraient donner des représentations au profit du quotidien. Sur cette question, s'adresser à Bérést de Saint-Malo. Tous les efforts de nos camarades doivent donner pour la souscription du quotidien de la Démocratie. Que tous se mettent bien cette idée dans la tête : le *Sillon* a besoin d'un journal absolument libre et indépendant qui puisse dire tout ce que nous pensons et pour cela il faut que nous nous mettions à l'œuvre pour trouver de l'argent. Que chacun de nous fasse son devoir et tout son devoir et avant peu nous aurons trouvé les 250.000 francs nécessaires. Nos camarades ont promis de travailler dans leur milieu et aller quêter, nous verrons bien s'ils sont capables de tenir leurs promesses. Il est vrai qu'une quête faite au banquet du midi rapporta une cinquantaine de francs, mais ceci n'est qu'un tout petit commencement. Qu'ils ne s'arrêtent pas en si bonne voie.

À la dernière séance de travail, le camarade Fromager nous donna lecture de son rapport sur le *Sillon* à la campagne. Il nous dit qu'il est très difficile de faire pénétrer nos idées chez les ruraux, ceux-ci ne s'occupant que de leurs cultures et de ce qui touche à leurs intérêts professionnels. Si nous voulons pénétrer chez eux il faut donc que nos camarades ruraux soient d'abord des artistes dans leur métier, puis qu'ils suscitent partout où ils le pourront des œuvres dans lesquelles tout, en s'intéressant aux intérêts de la profession, ils s'efforceront de faire comprendre aux cultivateurs qu'ils ne doivent pas toujours rechercher leur intérêt particulier, en un mot qu'ils aiment ces œuvres de l'esprit démocratique. Nos camarades devront s'attacher aussi à faire comprendre que c'est par l'union et le dévouement de chacun

qu'ils pourront arriver à faire donner à la terre tout son maximum de rendement. La question fut envisagée aussi de savoir si le *Sillon* ne pourrait pas créer en Bretagne un organe rural qui contiendrait toute une partie technique. M. l'abbé Planté d'Hennebont donna à nos camarades de très bons conseils à ce sujet et nous fit part des projets très intéressants pour les ruraux, qu'il espère mettre bientôt à exécution. À ce propos il fut décidé que des journées sillonnistes rurales seraient organisées à Hennebont à une date que l'on fixerait très prochainement et on fit un pressant appel à nos camarades ruraux pour qu'ils s'y rendent en très grand nombre ; les questions qui y seront soulevées sont très sérieuses et très importantes.

Telles furent les séances d'études. Si ces réunions furent suivies avec autant d'intérêt et si elles gardèrent toujours la plus grande intimité, c'est bien parce que chaque matin nos camarades se retrouvaient ensemble à la Messe et assistaient à ce banquet sacré auquel nous convie notre Dieu. Oui, après avoir tous communie à la même table sainte nous nous sentions plus près les uns des autres ; un lien très fort nous unissait tous et cette amitié et cette âme commune que l'on célèbre tant au *Sillon* n'était certes pas un mot mais bien une réalité. Nous le sentîmes bien au banquet du dimanche midi qui réunit plus de 50 camarades. Je me refuse à vous en donner un compte-rendu car quel qu'il soit il ne pourrait pas reproduire le caractère si intime qu'il eut : cela ne peut se traduire, on ne trouve pas d'expressions qui puissent rendre ce qu'on a ressenti. Nos camarades voudront bien m'en excuser. C'est pour cette raison également que je ne parle pas non plus des toasts qui y furent portés car il me faudrait les citer tous.

Voici donc mon compte-rendu de ces belles journées terminées. Vous ne le jugerez pas trop sévèrement s'il contient beaucoup d'incorrections : c'est une tâche bien ingrate que celle de décrire ce que nous avons vécu dans ces trois jours. De bonnes résolutions y furent prises, tous s'en allèrent avec au cœur l'ardent désir de travailler plus que jamais pour la cause ; que ces résolutions ne soient pas le résultat d'un emballement passager, mais ayons cette grande vertu sillonniste dont parlait notre camarade Pinal dans son rapport et soyons tenaces jusqu'au bout. C'est sur cette conclusion que je veux terminer en vous donnant rendez-vous pour les prochaines journées sillonnistes qui doivent avoir lieu à Dinan.

Emile HUBERT.

Plélan-le-Grand

Plélan, dont il est rarement question dans *L'Ajone*, n'en fait cependant pas moins de travail pour les idées sillonnistes. C'est surtout aux environs que s'exerce actuellement notre propagande, qui consiste principalement à vendre *L'Éveil démocratique* et les brochures du *Sillon*.

Nos camelots ont visité Beignon, Guer, Ploërmel, Concoret, Mauron, Saint-Brieuc-de-Mauron, Saint-Malo-de-Beignon, le camp de Coëtquidan, Ifendic, Gaël, Baulon et autres lieux.

Presque tous les dimanches, nous vendons 30, 40 et même 50 numéros. Un dimanche nous en avons vendu 75. Une autre fois, un seul camarade a vendu 101 numéros d'*Éveils* sur 10 lieues de parcours. En ce moment la mauvaise saison nous oblige à faire relâche. Si notre vente d'*Éveils* n'a pas figuré dans tous les tableaux récapitulatifs de *L'Ajone*, c'est tout simplement parce que nous faisons nos commandes à Rennes et comme les tableaux de vente sont envoyés directement de Paris à *L'Ajone*, ils ne comprennent que les centres d'où partent les commandes.

Nous avons remarqué que la confection de circulaires manuscrites spéciales pour certaines brochures de propagande peut offrir une utilité réelle. Ainsi pour le volume intitulé : *Aux Sources de l'éloquence*, présumant de rencontrer des clients principalement dans le clergé, nous avions envoyé à un certain nombre d'ecclésiastiques des circulaires spéciales où nous leur commentions plus particulièrement les chapitres qui ont trait à l'éloquence religieuse. Nous reçûmes d'abord seulement deux réponses. Nous allâmes voir quatre clients ; ils nous dirent qu'ils n'avaient pas eu le temps ou avaient oublié de nous répondre. « Mais, ajoutèrent-ils, nous avions bien l'intention de prendre votre ouvrage » et ils en firent l'emplette. Il en sera ainsi, espérons-le, de nos autres clients. Nous avons vendu jusqu'à ce jour 10 Almanachs du *Sillon* pour 1909.

Nous pensons que la nouvelle année sera encore meilleure que celle qui vient de finir, pour la propagande des idées démocratiques, et que seront épargnées à notre bonne volonté chrétienne les douloureuses contradictions du passé.

COTES-DU-NORD

Dinan

Les camarades avaient pris aux journées sillonnistes de Saint-Malo la résolution de travailler ferme pour la vente de *l'Eveil* et de réorganiser leur cercle d'étude. Ils ont, le jeudi 31 décembre, renouvelé ces résolutions, ce qui peut laisser penser qu'ils ne l'avaient pas tenue. Espérons que cette fois c'est plus sérieux, et que dans le prochain compte rendu dinannais, ce sera un gros succès, ou mieux un effort soutenu de travail profond qu'enregistrera *l'Ajone*.

Le travail d'ailleurs est nécessaire : Dinan qui, au commencement de 1908, vendait 125 *Eveils* n'en vend plus actuellement que 50 ; c'est dire dans quel état d'apathie sont tombés nos camarades. Il doivent réagir dès maintenant, car plus tard il serait peut-être trop tard.

Toute la région semble d'ailleurs dans l'abattement : autrefois vivaient et prospéraient autour de Dinan de nombreux cercles d'études, et chaque petite campagne avait le sien ; où sont-ils ? Saint-Carné, Pleudihen, où êtes-vous ? Où sont les congrès d'antan ? Où est l'époque où nous citons la région malouine et dinannaise en modèle à toute la Bretagne ? Les camarades qui ont connu ces beaux jours et vécu ces heures si réconfortantes ne vont-ils pas se ressaisir et recommencer âprement le travail de formation qui s'impose à eux ?

Ce ne sont pourtant point les conférenciers qui leur ont manqué : Rodet, Berest, Teitgen, Poulhazan ont tour à tour fait retentir les échos de leurs voix et des applaudissements qu'ils soulevaient, les murs du casino de Dinan, et quand les amis ont manqué, les adversaires se sont chargés de réveiller l'ardeur combative de cette petite ville. N'est-ce point à Dinan que, sous la présidence, ou en tout cas avec la collaboration de Gihlat, les jaunes organisaient jadis cette conférence retentissante dont on parle encore dans les milieux ouvriers. Et n'avez-vous pas vu dans le dernier *Eveil* que le citoyen Poisson est venu là encore, le 21 décembre, endoctriner les ouvriers et faire de la propagande socialiste ? N'avez-vous pas vu aussi que Berest sut faire ressortir toute la supériorité morale du programme du *Sillon* sur les programmes des socialistes ?

Que leur faut-il donc aux camarades de Dinan pour sortir de leur apathie ? Quel baume les a donc stupéfiés que rien ne les réveille ? et quel éperon faut-il donc leur piquer au flanc pour les faire bondir ?

Bourbriac

Quelques ouvriers, légèrement anticléricaux, avaient, il y a deux ans, tenté de fonder ici une société de secours mutuels.

Naturellement, l'initiative ne venant pas de leur clan, tous les « Messieurs » du « parti de l'ordre » s'empressèrent de mettre obstacle à la marche de la société, qui ne réussit pas. C'est logique, n'est-ce pas ? Ce n'est pas le « bon parti » qui est à la tête, l'œuvre est exécrable, c'est évident, comme d'ailleurs la même œuvre deviendrait aussitôt excellente si des « gens honorables » avaient daigné sortir de leurs gentilhommières pour essayer de la mettre sur pied.

Cojean qui ne partage pas cette manière de voir, s'est mis en tête de reprendre le projet, et tout porte à croire qu'il va réussir. Bien plus, il n'a pas craint (il ne craint vraiment rien !) de s'adjoindre des ouvriers non sillonnistes, et l'œuvre prend déjà tournure.

Décidément le *Sillon* est dangereux ; il refuse d'accepter les opinions toutes faites, les préjugés des gens bien pensants, qu'il prenne garde ! En attendant, souhaitons à Cojean de réussir à soulager un peu de cette façon la misère qui s'abat sur le logis de l'ouvrier quand le père de famille est retenu au logis par la maladie, et faisons des vœux pour que, le plus tôt possible, cette société de secours mutuels vive, prospère et serve, entre les mains de notre ami, à faire l'éducation des gens de Bourbriac.

Allons même plus loin, et demandons que ce ne soit là qu'un commencement, tant à Bourbriac que dans les petits bourgs environnants.

La Chèze

Voici le compte rendu de la conférence publique qu'a faite le 6 décembre à Plumieux, notre ami J. Le Marec, du *Sillon Loudéacien*.

La salle de la mairie avait été mise gracieusement à notre disposition « pourvu, nous dit l'honorable M. le Maire, que la conférence n'ait rien de contraire à la religion et à la morale publique. » Une centaine de cultivateurs étaient venus là pour savoir une bonne fois ce que c'était que le *Sillon* ; notre ami le leur expliqua d'une façon simple, claire et précise, en s'abstenant de grand mots et de belles phrases, et commença par montrer l'état de crise actuel de la France, ne crut pas pouvoir passer sous silence les fautes des catholiques français, prouva que l'on peut être à la fois bon catholique et républicain sincère et montra que les partis actuels ne répondaient pas aux sentiments intimes du peuple français.

Il expliqua ensuite le *Sillon* dans ses grandes lignes, définît notre programme et insista sur les avantages économiques et moraux des œuvres agricoles : syndicats de fermiers pour empêcher la hausse des fermages, coopératives, mutuelles, etc.

Il sut se faire goûter et comprendre et j'entendais à côté de moi un brave homme qui disait : « ce qu'il raconte là est ben vrai, dame ! »

Cette conférence relèvera le courage de notre ami Le Gall de Plumieux (du plus grand *Sillon*), qui est dépositaire de *l'Eveil* et qui commençait à désespérer en voyant *l'Eveil* moisir sur son métier à tisser.

À la sortie, journaux et tracts se vendaient comme des petits pains, ce qui prouve mieux que tous les discours que la conférence avait porté. Aussi avons-nous juré de recommencer et de faire ailleurs ce que nous avons fait ici. À la campagne, le *Sillon* se développerait merveilleusement s'il était mieux connu. Malheureusement il se meurt sous les préjugés. Les catholiques nous reprochent d'être socialistes, les anticléricaux nous en veulent d'aller à la messe, les uns comme les autres n'arriveront pas, malgré la plus entière

bonne foi, à s'expliquer comment nous pouvons être à la fois catholiques et républicains. C'est toujours là qu'ils en reviennent. Lorsqu'enfin nous aurons brisé cette épouvantable équivoque, la démocratie rurale sera bien près d'être faite.

Aussi, multiplions les conférences.

Joseph JAN.

Saint-Nicolas-du-Pélem

C'est triste vraiment d'être obligé de dire que ce sont ceux qui ont le plus de soucis, de difficultés matérielles, d'ennuis, de charges, de tracas, qui sont les meilleurs, les plus ardents, les plus agissants. Ainsi le correspondant de l'*Ajone* à Saint-Nicolas est le camarade Marion, qui m'écrit : « Si je n'avais pas une femme et six enfants, j'aurais pu m'occuper davantage des choses du *Sillon* ; mais je dois d'abord gagner le pain de toutes ces bouches. »

C'est bien cela toujours, allez : le père de famille fait tout et trouve encore qu'il n'en fait pas assez, tandis que les célibataires qui composent le cercle ne font rien, et trouvent sans doute qu'ils en font trop. C'est la logique qui veut cela !!

Marion écrit en effet que les ruraux ont déserté presque complètement le cercle d'étude. Ils reviennent maintenant, et semblent, heureusement ! disposés à travailler sérieusement. La vie va donc reprendre, et les longues soirées d'hiver vont être employées à travailler et à faire prendre conscience à nos amis du rôle qu'ils ont à jouer dans les campagnes. Ce rôle est immense et ils peuvent faire un bien énorme. Le paysan, en effet, n'aime guère, au moins en général, à lire et à étudier. Il a horreur des livres et des revues : aussi boit-il à grandes gorgées le vitriol anticlérical que lui versent sans compter les cabaretiers de village, dont la paresse se prélassait entre les interminables bolées et les non moins interminables élucubrations des journaux de gauche.

Et lorsque ces cabaretiers affirment que leurs mensonges sont des vérités puisqu'ils les ont lus dans telle ou telle feuille quotidienne ou hebdomadaire, les auditeurs sont convaincus : c'est écrit, donc c'est vrai.

Eh bien ! si nos amis veulent se donner eux aussi la peine de lire, de s'instruire, de citer eux aussi à l'appui de leurs dires et de leurs affirmations tel livre ou tel journal, ils auront vite fait de se créer une véritable clientèle, et d'acquiescer une solide influence. Or ils n'étudieront sérieusement qu'au cercle d'étude. Voilà pourquoi cette question du cercle d'étude est si importante. Elle est, en définitive, la base de tout, et ceux qui abandonnent le cercle abandonnent petit à petit le *Sillon* lui-même. Je sais bien qu'on ne le croit pas en général, on quitte le cercle, par paresse ou indifférence, et l'on se dit qu'on gardera les idées du *Sillon*. Ce n'est pas vrai : l'expérience en est aujourd'hui faite ; ceux qui lâchent le cercle d'étude lâcheront, un peu plus vite, un peu moins vite, mais sûrement le *Sillon*. Et cela s'explique d'ailleurs : le *Sillon* est une vie, ne l'oublions pas, et le jour où l'on n'a plus le courage de faire un acte pour le *Sillon* (et c'est pourtant un acte peu difficile que celui de venir au cercle), ce jour-là c'est la mort qui vous envahit, et qui demain vous terrassera.

FINISTÈRE

Brest

Le 28 novembre dernier, J. Fonlupt faisait à Saint-Marc, près Brest, une conférence sur « Ce que veut le *Sillon* », et, devant deux cents ouvriers, opposa très nettement le programme démocratique du *Sillon* à la conception socialiste de la cité future.

Le moment de la contradiction venu, un jeune socialiste (les grands Manitoux du parti : Goude et C^e n'osent plus réserver indéfiniment devant notre ami leur anticléricalisme suranné) montra une telle ignorance de la doctrine socialiste que Fonlupt dut lui apprendre que, dans le socialisme, diverses écoles, chaque jour plus nombreuses, se sont formées, et qu'il faut choisir pour les unes ou pour les autres.

Il commit aussi la gaffe (toujours amusante pour l'auditoire) de venir reprocher au *Sillon* sa timidité réformatrice, alors que quelques phrases plus haut il mettait son auditoire en garde contre les dangereuses théories collectivistes ou communistes dans lesquelles versa le *Sillon*.

Il faudra pourtant bien, bon gré mal gré, que nos adversaires choisissent : ou qu'ils reconnaissent l'admirable logique du *Sillon*, et alors qu'ils cessent de nous reprocher d'être des réactionnaires, ou qu'ils croient qu'en effet la doctrine du *Sillon* conduit aux abîmes, et alors qu'ils nous montrent notre erreur.

D'ailleurs la contradiction avait si peu porté que, à la sortie, nous pûmes faire une quête pour le quotidien et recueillir de ce chef 5 fr. 90.

Inutile d'ajouter que le contradicteur retrouva tout son aplomb aussitôt qu'il eut quitté la tribune, et que dans le *Cri du Peuple* il osa affirmer que nous l'avions empêché de parler, que Fonlupt est un ancien séminariste, et autres arguments de la même force ; que d'ailleurs le journal ne se décida à démentir que lorsque Fonlupt l'y eut forcé par exploit d'huissier.

Quimper

CONFÉRENCE DE QUARTIER

Poursuivant leur méthode de conquête et de pénétration, les Sillonnistes quimpérois ont repris cet hiver les conférences de quartier ébauchées l'an dernier. Le succès a répondu à leur effort tenace. La réunion du 21 novembre dernier a souligné le contraste entre la netteté de notre programme, la loyauté de notre attitude et les faux-fuyants invoqués par les contradicteurs.

Devant deux cents auditeurs, le camarade Bédéric a traité avec une grande précision, en appuyant sa démonstration de faits et de chiffres indiscutables, de la *Lutte pour la transformation sociale*.

Cette transformation n'est possible que par l'effort soutenu d'un prolétariat conscient et organisé, qui sache utiliser ces deux instruments merveilleux : le syndicat et la coopération. Mais leur efficacité ne sera réelle que du jour où les ouvriers seront capables de dévouement et de sacrifice.

La salle, composée en majorité de personnes qui n'étaient nullement initiées à notre mouvement, suivait passionnément les déductions rigoureuses de nos principes démocratiques.

Cette attention devint bien vite de la sympathie quand un contradicteur socialiste vint déclarer que rentrant à peine dans la salle il n'avait pas entendu le discours de notre camarade, mais qu'il se croyait autorisé à prédire l'impuissance du *Sillon* :

« Condamné à piétiner sur place en raison des éléments bourgeois qui le dirigent. »

A quoi Bédéric répliqua aussitôt en opposant le recul du socialisme partout où il avait réussi à satisfaire momentanément les impatiences du prolétariat, au développement et à la vaillance de nos groupes qui pénétrèrent chaque jour davantage les milieux ouvriers grâce à l'activité et au bon travail de nos camarades.

Loin d'être à la merci des éléments bourgeois, le *Sillon*, où nos camarades prolétaires forment une immense majorité, est dirigé par ceux-là seuls dont

le mérite et le dévouement sont unanimement reconnus, sans égard à leur fortune.

Un vague radical essaie aussitôt de jeter la suspicion sur un de nos camarades qui, s'écrie-t-il, « est propriétaire du *Sillon* à Quimper et possède 150 actions dans le *Sillon* (sic). »

Toute la salle réclame une preuve qui n'est même pas offerte, et pour cause.....

Bédéric saisit l'occasion pour mettre en lumière le caractère bourgeois : « Pouvez-vous appeler ainsi celui qui par sa situation pourrait profiter des privilèges de notre société bourgeoise et qui, sans profit personnel, soutient la cause prolétarienne au nom de la justice ? Comment ne pas voir que là où un ouvrier pourrait être suspecté d'obéir à son intérêt, le prétendu bourgeois agit en vrai démocrate en s'élevant au-dessus de son milieu pour servir avec désintéressement son idéal. »

Des applaudissements unanimes soulignent cette réplique, consacrant ainsi le triomphe de notre programme.

R. LAVANAC.

MORBIHAN

Sauzon

Guillaume se plaint que la vie des camarades ne soit pas plus intense, que le cercle ne soit pas plus vivant, que l'*Eveil* ne se vende pas davantage, que le travail ne soit pas plus énergique. A l'entendre, le cercle de Sauzon « laisse beaucoup à désirer ».

Nous serions heureux de le croire, mais dans la même lettre il nous informe que nos amis viennent avec l'aide d'autres personnes de fonder une caisse rurale, et que le président de cette caisse va d'ici peu se mettre à l'ouvrage pour installer une coopérative d'achats de graines, et de toutes choses nécessaires à l'agriculture.

Il nous dit encore qu'il se propose de monter une coopérative de vente de poissons, en commençant par la vente des crabes qui, à Sauzon, se pêchent en grand nombre. L'œuvre est d'ailleurs commencée, car on peut voir dans l'*Eveil* une annonce donnant l'aperçu de certains prix de vente.

Il est vrai que ce cher Guillaume ajoute modestement (et s'il ne l'avait pas dit nous l'aurions peut-être pensé tout de même) que toutes ces créations ne sont point l'œuvre exclusive de nos camarades, lesquels ne font que prêter leur aide et leur collaboration ; il n'en reste pas moins vrai que les plaintes de notre correspondant nous paraissent un peu exagérées. Un cercle qui a fait une caisse rurale et s'occupe de fonder une coopérative n'est peut-être pas un cercle parfait (la perfection ne se trouve nulle part, pas même, hélas ! au *Sillon*), il n'en reste pas moins que c'est un cercle qui travaille, qui agit, qui fait son devoir. Et si nous recevions de tous les coins de la Bretagne des communications dans le genre de celle de Sauzon, nous grognerions bien un peu, parce que cela nous est doux de grogner, mais au fond nous serions assez satisfaits tout de même.

Il ne faudrait point d'ailleurs que les camarades à qui nous faisons ainsi de vastes compliments se figurent qu'il ne leur reste plus qu'à se croiser les bras. Ils auraient terriblement tort. Les œuvres ne sont rien, ce qui compte, c'est l'esprit qui anime ces œuvres. Ainsi si leurs coopératives ne veulent que faire gagner quelques sous à leurs membres, ce ne seront jamais, malgré leur titre, que des entreprises capitalistes. Donc que nos amis se mettent à la besogne, et qu'ils se servent de ces œuvres pour éduquer les pêcheurs et les agriculteurs, et en faire non des égoïstes, mais des démocrates.

ÇA ET LA

Les idées marchent, chers lecteurs. Les équivoques tombent. La vérité triomphe. Elle triomphera mieux encore, c'est notre conviction, à nous, sillonnistes.

Deux faits remarquables viennent de se passer dans les départements des Landes et de la Drôme.

Nous avons dit toujours que nous sommes soumis intégralement à l'autorité de l'Eglise *dans le domaine religieux*. Et nous savons qu'ici le Pape, les évêques et les curés *seuls* sont nos chefs, des chefs dont nous nous sommes toujours efforcés d'être, dont nous voulons être plus que jamais les soldats fidèles et dévoués. Et c'est pourquoi nous croyons déduire logiquement que ces chefs religieux finiront par reconnaître justement, sans préférences officielles, avec les mêmes bénédictions, avec la même paternité, avec les mêmes faveurs les catholiques qui sont du *Sillon* aussi bien que les catholiques qui sont de l'A. C. J. F., ou ceux qui sont de l'*Action française*, ou ceux qui sont des Patronages, ou ceux qui sont par rapport aux mouvements de jeunesse, disons des « j'en foutistes ». C'est une vérité banale, cel e-là, mais elle est loin d'être réalisée. Car on a beau dire, les partis politiques existent innombrables, et ceux qui disent le plus qu'ils ne font pas de politique ne sont heureusement pas exempts d'en faire. Ceci a besoin d'explications, nous y reviendrons.

Mais venons aux faits.

1) Dans le département des Landes il existe une *Union catholique des Landes* qui peut comprendre *tous* les groupes et *toutes* les individualités, sous la direction de l'Evêque et des curés. Et cette *Union catholique* a fait son congrès le mois dernier. Nos camarades du *Sillon* se sont fait un devoir de se rendre à titre individuel à cette manifestation sur le terrain religieux. Mentionnons simplement ici l'intervention à la séance du samedi matin de notre ami J. du Rau. Cette intervention courageuse, sincère et courtoise souleva à plusieurs reprises des salves d'applaudissements et des bravos.

Notre camarade obtint du rapporteur cet aveu que l'A. C. J. F. n'a pas pour but de grouper *tous* les jeunes catholiques : elle ne

peut donc faire l'union entre eux ; elle diffère essentiellement de l'*Union catholique des Landes* ; elle est plus étroite ; l'*U. C.* ne lui doit donc pas de privilèges exclusifs, et, loin de confier à l'*A. C. J. F.* le monopole de l'union des jeunes, il serait bon de créer dans l'*U. C.* une section des œuvres de jeunesse, dont on pourra faire partie, que l'on soit de l'*A. C. J. F.* ou non. Un vœu dans ce sens a été déposé au Comité paroissial de Dax par trois de nos camarades qui sont membres du Comité, et envoyé au Comité directeur de l'*U. C. J.* Du Rau a d'ailleurs expliqué la signification et la portée de son intervention dans un tract, supplément au n° 11 du *Semeur* (1).

L'équivoque désormais ne sera plus possible. Partout l'impression est excellente et l'on félicite notre ami pour la modération, la logique et la clarté de sa démonstration ; il n'attaque personne, il signale une situation.

2) D'autre part, nous lisons dans l'*Univers* (du 10 décembre 1908) un entrefilet intitulé : « Congrès diocésain des Jeunes Catholiques de Valence » : « Dimanche dernier a eu lieu le deuxième Congrès diocésain des jeunes catholiques de la Drôme. Le Congrès comprenait 6 à 700 jeunes gens appartenant à des groupements divers : cercles d'études, Jeunesse catholique ou simples patronages, réunis sous le nom de *Fédération des Jeunes catholiques de la Drôme*, sous la présidence de M. le vicaire général Guichard... Pour clore ce Congrès, après avoir entendu les chaleureux remerciements de Mgr Chesne'ong, les congressistes..., etc. »

N'est-ce pas là réalisée l'Union selon nos vœux ?

3) Au dernier moment, voici un dernier document qui confirme : A propos du Congrès diocésain de Bordeaux. — Malgré une opposition assez vive, nous reçûmes de Mgr Berbiguier, protonotaire apostolique, vicaire général, une invitation au premier Congrès diocésain des œuvres catholiques qui avait lieu à Bordeaux les 24, 25 et 26 novembre. Le secrétaire général saisit avec empressement l'occasion de répondre à l'aimable invitation de Mgr Berbiguier : « Nous remercions Dieu, Monseigneur, et nous sommes reconnaissants à ses représentants dans notre diocèse, de ce que l'on veuille bien reconnaître que les Sillonnistes, tout en combattant pour l'idéal social

(1) L'*Ajone* a l'intention de reproduire les passages importants de ce tract pour la documentation de nos amis.

qui est le leur, luttent également pour la défense de leur foi religieuse. Soyez bien convaincu, Monseigneur, et ayez la bonté de transmettre cette assurance à Son Eminence le Cardinal, que sur le terrain catholique, vous n'aurez jamais de meilleurs soldats que nous. »

Nos camarades assistèrent nombreux aux séances du Congrès qui présentèrent toutes de l'intérêt.

..

Nous apprenons que deux Evêques français ont souscrit à l'*Exeil* quotidien : Mgr Fuzet, archevêque de Rouen ; Mgr Gibier, évêque de Versailles. Lisez les listes de souscription.

..

Trucs et Industries pour le Quotidien

Chacun s'ingénie à Rennes pour trouver de l'argent, trop nécessaire au quotidien. Et voici qu'un nouveau jeu a été inventé. Pratiqué depuis une quinzaine de jours, il a rapporté 76 fr. 50. Mais il faut savoir le bien mener : il est spirituel, il exige un camarade rempli de verve et très inventif, il requiert de l'audace et il rend audacieux. Qui veut jouer au « quoti » ?

Nous recevons toutes les souscriptions.

1^{re} LISTE.

J'ai regardé dans le porte-monnaie d'un moine et je lui ai vendu mon cache-col.....	2 fr.
Un lieutenant gagne aux cartes.....	0.35
Il fut pansé à l'heure du pari.....	5. »
Des soldats de Mac-Mahon (Rennes).....	1.65
A l'hôpital ils ont chanté et les six ont payé.....	11.20
Il a écorché le « Testament du Jeune Garde » mais il l'a su	» 50
Etrences de mes poules.....	2. »
Un pari pour vérifier une affirmation épiscopale.....	6. »
Un prêtre du diocèse de Rennes.....	3. »

Quelques jeunes catholiques.....	4.30
La soirée des adieux de C. Huet.....	3.75
Trop d'or nuit : un sou du franc.....	7.50
Un pioupiou de Guingamp qui s'est fait roi le 6 janvier.	1. »
Pour n'avoir pas dit son bréviaire à l'heure 5 fois....	2. »
Pour avoir été roi en compagnie de Marc.....	5. »
Un pari perdu.....	5. »
Tronc de la permanence et divers.....	16.25

Nous passons de bonnes soirées et le quotidien en profite. Nous ignorons cependant si nous prendrons un brevet d'invention pour le « quoti » ; nous voulons connaître sa solidité ; il est peut-être aussi trop simple et qui sait s'il n'existe pas depuis longtemps. Pour en savoir tout le perfectionnement et toute l'originalité, envoyez un franc, s'il vous plaît ; ce sera encore au profit du quotidien. Car nous voulons le fonder et nous y réussirons.

P. CONSTANT,
du Sillon Rennais.

BONNE NOUVELLE

Les sillonnistes de Rennes et tous ceux qui viennent à Rennes avaient été douloureusement impressionnés à cause de la maladie de notre ami Chevalier et de la fermeture de son magasin de coiffure, 21, place Sainte-Anne. Qu'ils rendent grâce à Dieu ! La santé revient, le magasin est réouvert, les clients sont fidèles, la librairie sillonniste fait sa réclame par une vitrine toute neuve et bien achalandée. Camarades sillonnistes, n'oubliez rien de cette bonne nouvelle.



Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Imp. Bretonne
38 rue du Pré-Botté, Rennes

Le Gérant : M. LEBRETON.



LES JOURNÉES SILLONNISTES DE SOISY-SUR-ÉCOLE

par AMÉDÉE GUIARD et LÉONARD CONSTANT

Préface : « Vie profonde ». — Les séances de travail : Le but des « Journées sillonnistes ». — L'état social et politique de la France contemporaine. — L'histoire du Sillon. — Ce qu'est le Sillon. — Le Sillon et le Clergé — Le Sillon et la politique. — Le Sillon et les œuvres sociales. — Le « plus grand Sillon ». — Action et propagande. — Les qualités morales du Sillonniste. — La dernière journée.

Une forte brochure, illustrée de très belles photographies hors-texte

Prix : 1 fr. 50 ; franco : 1 fr. 65

Vient de paraître :

Le compte rendu du

VII^e Congrès national du « Sillon »

tenu à Paris du 1^{er} au 5 avril 1908

texte *in-extenso* des discours, des rapports et des communications

Très nombreuses Photographies
dans le texte et hors texte

Un fort volume de 300 pages, format du « Sillon »

Prix : 3 fr. — Franco : 3 fr. 40

Aux sources de l'éloquence

Lectures commentées

par MARC SANGNIER

(BLOUD, EDITEUR)

Pour les Etrennes

Nous recommandons tout particulièrement à nos camarades la diffusion de ce livre, qui, mieux que des exposés théoriques, mieux que de froides et inertes descriptions, fait comprendre et sentir la position idéaliste qui est l'âme de notre mouvement.

Il n'est pas besoin d'être sillonniste pour apprécier la beauté des paroles que le brillant et souple commentaire de Marc Sangnier fait revivre pour nous, et par lesquelles, à travers les âges, les grands orateurs ont exprimé les sentiments les plus généreux et les plus universels.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.

I

Les Orateurs de la Grèce.

Sophocle et Platon.

Eschine et Démosthène.

II

Les Pères de l'Eglise.

St Bernard et St François d'Assise.

St Grégoire de Nazianze. St Basile.

St Jean Chrysostome. St Augustin.

St Bernard. St François d'Assise.

III

Bossuet et Bourdaloue.

IV

Lacordaire et Mgr d'Hulst.

V

Les Orateurs de la Révolution.

Mirabeau.

Quelques orateurs des Assemblées révolutionnaires.

Vergniaud. Danton.

Scènes révolutionnaires.

Robespierre et Saint-Just.

VI

Napoléon et Lamartine.

Le 18 Brumaire.

Les proclamations militaires de Napoléon.

Lamartine.

VII

Quelques Orateurs contemporains.

Gambetta.

Waldeck-Rousseau. Clemenceau.

Millerand. Jaurès.

Déroulède à la salle Chaynes.

Albert de Mun.

CONCLUSION.

Un volume in-8 écu de 400 pages. — Prix : 4 francs

L'AJONC

ORGANE DU " SILLON EN BRETAGNE "

45, Rue Saint-Melaine, RENNES.

BULLETIN D'ABONNEMENT ⁽¹⁾

Je soussigné, ⁽²⁾

demeurant à _____ rue _____ n° _____

département de _____, déclare m'abonner

à la Revue L'Ajunc à compter du 15 ⁽³⁾ _____ 19 _____

ci-joint la somme de 5 francs, prix dudit abonnement.

SIGNATURE

(1) A détacher suivant le pointillé et à envoyer à M. l'Administrateur de L'Ajunc.

(2) Nom et prénom.

(3) Janvier, avril, juillet ou octobre.

Vient de Paraître

Victimes et Martyrs

De Notre ami Louis BROUARD

Roman social et sillonniste, 2 fr. 50 franco

En vente au Sillon Rennais, 45, rue Saint-Melaine

L'HOLOCAUSTE

Drame en 3 actes de J. JADÉ, 1 fr. 40 franco

L'Almanach du Sillon pour 1909

est une forte brochure de 100 pages toutes bourrées de nouvelles, de dialogues, d'anecdotes, de chroniques, de photographies, de gravures et de dessins humoristiques ;

contient une revue de tous les principaux événements de l'année envisagés au point de vue démocratique ;

est l'indispensable instrument de conquête aux idées démocratiques et républicaines :

sous une forme alerte et amusante, rappelle à tous les citoyens, quels qu'ils soient, riches ou pauvres, ouvriers ou paysans, les nécessaires exigences de leur devoir social.

En vente au « Sillon Rennais », 45, rue Saint-Melaine, 0 fr. 50,
0 fr. 60 franco.

Vous tous qui n'avez que des collections incomplètes de la Revue le *Sillon*, adressez-vous au

Sillon Rennais

Il vend, au profit du Quotidien, des numéros depuis 1903 à nos jours.

0 fr. 50 le N° (Port en plus)

Répartition de la Vente de l'« Eveil »

DECEMBRE 1908

Hôtel Dugueselin
INSTALLATION NOUVELLE (Électrifiée)

A. JAMIN

5, Place de la Gare, RENNES (I.-&-V.)

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES
Chauffage à la Vapeur — Salles de Bains
GRANDESALLE POUR NOCES & SOCIÉTÉS
Cabinet noir — Téléphone 3-92

CHAMBRES GARNIES

Sérieusement tenues
& Confortables

Maison BASSET

27, Rue Saint-Melaine, 27
RENNES

H. CHEVALIER

Coiffeur-Posticheur
21, Place S^{te}-Anne (Près l'église Bonne-Nouvelle)

SERVICE ANTISEPTIQUE
Parfumerie, Teintures, Postiches, Crêpons
Plusieurs coiffeurs sont à la disposition des clients
TRAVAIL SOIGNÉ — PRIX MODÉRÉS

Fermé Dimanches et Fêtes

FOUGÈRES

Coopérative de Production de Chaussures

Solidité et Elegance absolument Garanties
SIÈGE SOCIAL :

“ CHEZ NOUS ”

81, Rue Pinerie, FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine)

A L'HABIT NOIR

6, Rue de la Monnaie — RENNES

Complets depuis 23 à 65 fr.

Pardessus depuis 20 à 55 fr.

Vêtements sur Mesures

Pélerines, Alpagas, Couteils

Fabrique de Toiles de Bretagne

Pierre HAMON Jeune

LANDIVISIAU
(FINISTÈRE)

Toiles à draps, Linge de table,
Mouchoirs de poches, Nappes
d'autel unies et ornées.

Tous les Étudiants mangent au

Bouillon Moderne

6, Rue du Lycée, RENNES

Pension : 45 fr. par mois

Déjeuners et Dîners à toute heure
Cuisine soignée



SOMMAIRE

Jusqu'au sang	Mathurin DOUET.
Le recrutement au Sillon	Joseph BRIAND.
La culture de la pomme de terre dans le Morbihan	Abbé J. PLANTÉ, Directeur de l'Ecole d'Agriculture d'Hennebont.
La démocratisation des baux à ferme ..	Gildas LE LOUP.
Souvenez-vous	L'ADMINISTRATEUR.
Restons paysans	J. GRINDORGE.
Une vitrine	F. C.
La Vie du Sillon en Bretagne	M. D.
Conférences, Journées sillonnistes de Dinan et Lamballe, etc.	
Cà & Là	P. CONSTANT.

Paraît le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS :

ETRANGER	4 fr.	SIX MOIS	2 »
DÉPARTEMENT : un an ..	3 fr.	LE NUMÉRO	0 25

On s'abonne au siège de la Revue
RENNES, 45, rue Saint-Melaine

6^e ANNÉE — N° 2
15 FÉVRIER 1909



SERVICES du SILLON RENNAIS

Secrétariat général.....	L. BECDELIEVRE.
Evénements.....	
Propagande.....	P. CONSTANT.
Administration.....	
L'Ajone { Rédaction.....	M ^{me} DOUET, 10, Rue Bertrand.

Siège social : 45, rue Saint-Melaine, Rennes.

Permanence tous les soirs de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, sauf le dimanche.

Recommandations

Pour la bonne règle, nos camarades doivent avoir soin, lorsqu'ils écrivent, de joindre un timbre pour la réponse ; ils éviteront ainsi au *Sillon Rennais*, des frais assez importants.

Que nos abonnés nous épargnent surtout quand leur abonnement est terminé, les frais très élevés des recouvrements par la poste ; en nous envoyant un mandat au nom de l'administrateur de *L'Ajone*, ils agiraient de façon plus démocratique et nous rendraient service.

Que ceux dont l'abonnement se termine ce mois-ci envoient leur réabonnement.

Un tract Breton

Bretons bretonnants du Léon, Trégor et Cornouailles, sivez reconnaissants au *Sillon Rennais*, d'avoir fait paraître un tract en breton, intitulé *Divar benn ar Sillon*. Il est en vente, 45, rue Saint-Melaine, Rennes, au prix de 0 fr. 10 l'exemplaire ; 0 fr. 90 les 10 exemplaires ; 4 fr. 50 les 50 exemplaires ; 8 fr. 50 les 100 exemplaires ; 12 fr. 75 les 150 exemplaires ; 16 francs les 200 exemplaires (port en sus).

Vous constaterez qu'il est fait d'importantes remises par quantité pour permettre aux cercles des bénéfices. Ce tract de lecture facile pour les trois dialectes, est imprimé en caractères très lisibles. Il est en breton populaire, sans prétention littéraire, fort de 16 pages. Il est indispensable pour placer la Bretagne à l'avant-garde de la Démocratie.

Journée Sillonniste de Lamballe

DIMANCHE 28 FÉVRIER 1909

MATIN

9 heures, messe pour les camarades qui seront arrivés — (les autres auront eu soin d'assister chez eux à la messe de 6 heures).

10 heures à midi. — Première séance de travail : Ménard et Bérest nous diront l'un sa méthode de pénétration chez les ruraux l'autre ce qu'il sait de la situation sociale de nos Terre-Neuvas.

Midi à 1 heure. — Repas en commun : 1 franc.

1 heure à 1 heure et demie. — Récréation.

1 heure et demie à 4 heures. — Deuxième séance de travail : Teitgen nous parlera du *Sillon*.

4 heures. — Réunion publique et contradictoire.

Envoyer les adhésions au camarade H. Leclerc, Val-André (Côtes-du-Nord), avant le 25 février au plus tard.

Journées Sillonnistes de Dinan

13 et 14 MARS 1909

SAMEDI 13

A 8 heures et demie. — Conférence religieuse.

Rapport de Chevalier, du *Sillon Rennais* : Le Cercle d'études et la propagande.

DIMANCHE 14

8 heures. — Messe paroissiale à l'église Saint-Sauveur.

9 heures et demie. — Rapport du camarade Honeix du *Sillon Dinanais* « Le paupérisme ».

Midi. — Repas en commun.

2 heures. — Rapport du camarade Trotin du *Sillon Dinardais* sur le « *Sillon* et l'action politique ».

4 à 5 heures. — Promenade.

5 heures. — Réunion privée de clôture, conférence d'Henri Teitgen.

Tous les camarades désireux de prendre part à nos journées, sont instamment priés d'adresser leurs adhésions au camarade Fernand Graindorge, avenue de la gare, Dinan, avant le 7 Mars.

Les camarades venant le samedi soir, seront autant que possible nourris et couchés chez nos camarades. Tous ceux qui désirent prendre part à nos journées sont priés de nous indiquer l'heure de leur arrivée.

PRIX. — Repas du midi : 1 fr. 75 ; frais généraux : 0 fr. 50.

Pour les camarades venant le samedi soir et logeant chez nos amis, le repas sera 0 fr. 75 et la chambre 0 fr. 50 au profit du quotidien.

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE QU'IL FAUT LIRE

Les Lettres d'un Militant

Par Jacques DEBOUT

1 volume in-16 Jésus, de 300 pages, **3 fr. 50**

Réduction : 5 exemplaires donne droit au 6^e. — 10 sont payés seulement

30 francs port en sus

Nouvelle édition, augmentée d'une **Table** et d'un **Epilogue** de l'auteur

Le *Sillon* de Dax nous écrit :

« Notre tract sur l'A. C. J. F. et ses rapports avec l'Union catholique diocésaine, a franchi les limites de notre département et dans bien des endroits il a reçu d'enthousiastes approbations : partout on l'a lu « avec un vif intérêt » : à Toulouse, Tarbes, Brest, Paris, Bouches-du-Rhône, etc... Un camarade de Nancy, résumant l'opinion commune, nous écrit : « Je n'ai rien trouvé, jusqu'à présent, de plus précis, de plus méthodique, sur l'organisation interne de l'A. C. J. F. » Du Rau aura certes rendu à plus d'un de nos camarades le service d'une précision remarquable et méthodique. » Cet accueil si bienveillant fait à notre tract ne démontre-t-il pas son opportunité plus que locale, générale ? »

Nous le croyons (1). Aussi nous avons commandé par quantités ce tract si utile pour détruire de malheureuses équivoques. En vente au *Sillon Rennais*.

(1) Voir l'*Ajone* de janvier.

MANUEL SOCIAL PRATIQUE

Un Volume d'environ 350 pages, broché, couverture forte

Prix : 3 fr. 50 ; 4 francs franco

En vente au SILLON RENNAIS, 45, Rue Saint-Melaine

6^e Année

N° 2

Février 1909

L'AJONC

ORGANE DU " SILLON " EN BRETAGNE

*Il faut aller au Vrai
avec toute son âme.*

JUSQU'AU SANG !

Dans son numéro de novembre 1908 « A la Voile », l'organe du *Sillon* du Nord parlait ironiquement « de la Bretagne qui prétend qu'elle est la terre démocratique par excellence. »

Nous pourrions, si nous étions un tantinet orgueilleux, prouver que cette prétention, n'est peut-être point si exorbitante, et si ne nous serait pas difficile, je crois, de l'étayer de solides arguments.

Nous préférons faire une réponse qui ne puisse laisser place à l'équivoque, et ne permette plus le doute :

Jacques Rodet a fait en Bretagne une tournée en faveur du quotidien, et dans 13 villes qu'il a visitées il a recueilli 3.541 francs.

Voilà le fait brutal qui vaut mieux, n'est-ce pas, que tous les discours.

Et si nous ajoutons à ce chiffre les 2.000 francs qui lui ont été fermement promis, et qui seront versés, c'est à plus de 5.500 francs qu'il faudra évaluer le don de la Bretagne au quotidien.

Or, remarquez-le bien, je ne parle pas ici des 7.469 fr. 40 qui, comme nous apprend le Bulletin d'Action et Propagande, ont déjà été offerts

par les 5 départements bretons, car alors c'est au total de 13.010 fr. 10 que nous atteignons.

Inutile de dire, que ce sont surtout les 3 départements de l'Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord et Finistère, qui ont, et de beaucoup, le plus donné, puisqu'à eux trois ils arrivent au chiffre de 11.840 fr. 70 : soit 6.389 fr. 70 envoyés à l'Eveil, 3,451 francs, versés entre les mains de Rodel, et 1.000 francs promis.

Rennes seul a fourni pour la tournée Rodel 1.284 fr. 50.

Ajoutons enfin que Rodel n'a pas visité la Loire-Inférieure, qui d'ailleurs tend de plus en plus à se séparer du reste de la Bretagne.

Ces chiffres ont leur éloquence, mais ils acquièrent une signification plus suggestive encore si l'on veut bien réfléchir quelque peu :

Certaines villes : Orléans, par exemple, pourront certes donner relativement de plus grosses sommes, et il est probable que le Nord fera lui aussi une plus forte recette (souvenons-nous que le seul vicomte d'Applincourt a souscrit 5.000 francs) mais les conditions en Bretagne étaient singulièrement plus désavantageuses.

Pour Orléans et le Nord le futur quotidien sera un journal du matin, qu'ils pourront acheter, lire et vendre au lieu et place des vagues et pâles feuilles qu'ils parcouraient chaque jour, ils en sentent donc le besoin immédiat, direct, tangible, et sont par là incités à faire de gros sacrifices pécuniaires ; de sorte que leur geste, pour désintéressé qu'il paraisse, est tout de même bien, lorsqu'on va au fond des choses, un petit peu intéressé.

Pour la Bretagne, au contraire, pas d'intérêt ou peu : le journal sera à Rennes à 4 heures le soir, à Saint-Malo à 7 heures, à Brest à 9 heures, à Quimper à 9 heures ou 10 heures, et les campagnes ne le recevront même pas. Les abonnés et les lecteurs bretons, qui seront nombreux pourtant, j'en suis sûr, ne seront lecteurs et abonnés que par devoir, par principe, car il en est bien peu parmi les sillonnistes qui aient le gousset suffisamment garni pour se payer le luxe de lire actuellement deux journaux par jour.

De plus la Bretagne vient de consentir un énorme sacrifice d'argent : l'Ouest-Eclair a coûté exactement 560.000 francs qui ont été tirés sou par sou, de la bourse des petits curés bretons, ou du portefeuille un peu plus rebondi des rentiers et propriétaires de la région. Or, ce sont précisément ceux qui ont fondé l'Ouest-Eclair, qui, par leurs idées et

leur tempérament démocratique, eussent été susceptibles de comprendre notre idéal, et capables de nous aider de leur argent.

J'entends encore la plainte de l'un d'eux qui venait, honteux, offrir 100 francs à Rodel, et qui lui disait : « Ah ! si je n'avais pas tous mes capitaux à l'Ouest-Eclair, ce n'est pas 100 francs que je vous donnerais, mais 10.000 et plus. » Et c'est vrai, si nos amis n'avaient pas déjà donné tout ce qu'ils pouvaient donner, la tournée de Rodel eut rapporté des sommes fantastiques.

Voilà pourquoi je n'hésite pas à écrire pour résumer mon impression en face des 3.544 francs recueillis par J. Rodel en Bretagne, cette phrase devenue banale parce que trop répétée mais qui n'en garde pas moins toute sa force : « Cette fois encore la Bretagne s'est saignée jusqu'au sang ! »

Est-ce à dire que tout soit fait en Bretagne et que nous devions nous résigner à voir paraître les listes ultérieures sans qu'un seul chiffre vienne représenter notre province. — Non pas !

On n'a jamais fait tout son devoir, vous le savez bien, et ceux même qui ont le plus donné devront quand même en donner encore.

Au surplus ne nous dissimulons point que les 100.000 francs qui restent à trouver, ne seront réalisés que si nos amis, après avoir pris sur le superflu, prennent sur le nécessaire.

Voilà pourquoi plus que jamais la souscription du quotidien doit rester pendant toute cette année la grande préoccupation de nos camarades, voilà pourquoi chacun d'eux doit prendre l'engagement d'honneur de ne pas reculer devant les sacrifices même les plus héroïques, pour lancer la « Démocratie ».

Mathurin DOUET.

LE SILLON

« Le Sillon nous paraît être l'effort ou mieux le mouvement d'un groupe de laïques voulant réaliser en France, à l'aide du christianisme, une œuvre temporelle : la République démocratique. »

Le Sillon est donc un groupement d'amis ayant des idées et des méthodes communes. Ces amis sont catholiques intégraux, sur le terrain religieux ; républicains, sur le terrain politique ; démocrates sur le terrain social.

Le Recrutement du " Sillon "

C'a été et ce sera sans doute longtemps encore l'étonnement d'une foule de gens, de constater avec quel nombre relativement restreint de bonnes volontés agissantes, le *Sillon* a pu déterminer un mouvement d'opinion considérable. Les résultats obtenus ont légitimé de façon surabondante les espérances que nous avions placées dans la conception dynamique de notre effort. Si d'une part, en effet, nos méthodes ont enregistré d'évidents succès sur les champs de bataille de l'action syndicaliste ou républicaine, quels précieux triomphes n'ont-elles pas aussi préparé dans le champ clos des âmes où, sous les sollicitations pressantes de l'idéal démocratique, s'intensifiait chaque jour la vie intérieure et se substituait progressivement à la « religion de la lettre » la « religion de l'esprit ».

Pourtant notre ambition ne fut jamais de réserver à une élite fermée cette tâche d'éducation et de conquête démocratiques que nous avons entreprise. Nous avons souhaité toujours, au contraire, que du sein de la masse où fermentent nos efforts, de nouveaux éléments actifs vinssent se joindre à la phalange conquérante des premiers militants.

On sait combien, au début de notre mouvement, des sympathies dans le c'ergé, sinon plus nombreuses, au moins plus ouvertement affirmées, et combien la vie quasi familiale et toute de récollection de nos camarades réunis dans les cercles d'études, non encore absorbés par l'action publique, favorisèrent le recrutement du *Sillon*.

Il n'en va plus généralement de même à l'heure actuelle. Certaines suspensions (que la loyauté de nos camarades contribue heureusement à faire évanouir), et surtout la décentralisation chaque jour plus accentuée de l'activité de nos amis, ont fait que beaucoup de jeunes sur la générosité de qui nous voulons le plus compter, n'ont point rencontré, dans ces dernières années, les circonstances propices qui eussent ménagé à notre cause la conquête définitive de leurs âmes.

Quelques-uns aussi de nos amis d'autrefois, d'hier peut-être, en l'âme de qui nous avions mis nos âmes, ont abandonné pour le monde qu'ils doulèrent de vaincre leurs meilleures, peut-être leurs seules raisons de vivre et nous ont quitté... D'autres sont morts... D'autres amis, enfin, — et certes ce n'est pas nous qui leur en ferons le reproche, — ont délaissé nos rangs pour une tâche plus universelle et

plus sainte que la nôtre, et ils reviendront un jour, dans la plénitude de leur mission médiatrice et consolatrice, apporter à nos inquiétudes d'âme et d'esprit le témoignage de la paix que promet le Christ aux hommes de bonne volonté.

Quoi qu'il en soit de l'exemple réconfortant de l'immense effort soutenu par une élite où le dynamisme supplée au nombre ; quoi qu'il en soit des causes qui ont paralysé l'accroissement de l'élite démocratique, il est une nécessité à laquelle aucun de nos camarades conscients ne doit se soustraire : celle de travailler au recrutement du *Sillon*.

Non seulement nous devons exercer, les uns vis-à-vis des autres, un travail de conquête sans cesse renouvelé, convaincus que, selon la parole de Lacordaire, la vérité ne gouverne ici-bas les esprits qu'à condition de les conquérir sans cesse, — mais nous devons aussi, consciencieusement et sans retard, nous appliquer à découvrir parmi nos amis d'aujourd'hui ou parmi ceux que nous nous serons ménagés, des recrues pour notre propagande. C'est un fait que beaucoup d'entre nous, dont la générosité d'âme est demeurée entière, ont dû, par le fait des circonstances où la vie les a engagés, renoncer à certaines formes du travail démocratique, la vente de *l'Eveil*, par exemple. Il faut donc que nos cadres soient complétés par de jeunes recrues, plus entièrement disponibles, qui feront la propagande au grand air, pendant que ceux de leurs aînés qui ont dû désertir cette forme d'action, toujours nécessaire, iront porter l'énergie révolutionnaire de la vie démocratique à travers l'infinie complexité des rapports sociaux.

Il faut que chacun de nos amis prenne la résolution ferme de *conquérir au moins un nouveau camarade au Sillon*.

Je m'adresse donc à toi, cher Sillonniste, mon frère, qui lis peut-être cette exhortation dans l'atmosphère chaude de ta demeure et que l'appréhension d'un effort nouveau, sollicité par ma pauvre plume, fait maigrir contre moi. Et je te dis avec une affection que, jusqu'à ce jour, je m'ignorais aussi grande pour toi : Ne te fâche point, mais recueille bien plutôt ton âme pour cette méditation que je lui propose :

Je crains que tu ne deviennes un dilettante. Je crains qu'ayant goûté aux joies de l'amitié, de la vie du *Sillon*, tu n'y enfermes ton âme comme en un palais de rêve, et que tu n'agisses plus. Oh ! la cou-

pable tentation ! Subordonner le *Sillon* aux exigences égoïstes de ton âme, si légitimes, si idéales même soient-elles ! Te servir du *Sillon* au lieu de le servir ! Sacrifier aux joies fugitives de l'heure qui passe les possibilités d'un avenir meilleur pour tous, et qu'il faut acheter au prix de rudes souffrances !... N'as-tu pas ouvert ton âme à cette tentation funeste ?...

Et maintenant, reporte ton esprit et ton cœur, ô mon frère d'armes, vers des souvenirs proches encore. Il y a de cela quelques années... Jusqu'à cette époque, tu avais vécu d'une vie quelconque. Et voici qu'un jour, dans une retraite, à l'atelier, sur les bancs du collège ou du patronage, au hasard d'une correspondance, peut-être, tu fis la rencontre d'un camarade du *Sillon*. C'était une âme étrange et qui semblait bien un peu dépaycée dans ce monde, aux étroites limites duquel elle ne voulait point assujettir ses espoirs et ses rêves... Le camarade en qui vivait cette âme t'aima, et tu eus l'impression d'abord, la certitude ensuite, que nul au monde ne t'avait aimé d'un pareil amour. Et un jour, un soir peut-être, alors que l'harmonie d'une nature splendide te faisait rêver pour les hommes d'une vie aussi harmonieuse que celle qu'embrassait ton regard, ton ami te fit savoir que cette âme commune où l'affection avait fondu vos deux âmes, était aussi l'âme de bien d'autres camarades inconnus, et tu sus cette merveilleuse chose qu'est l'amitié du *Sillon*. Et, sous sa douce influence, nos espoirs devinrent tes espoirs, et tu fis tiennes nos ardentes résolutions.

Je viens te demander mon cher sillonniste, d'être, pour un camarade, cet « éveillé d'âme » que ton ami fut pour toi. Tu l'aimeras pour tout ce que son être recèle, en puissance, de vie noble et forte ; tu auras pour lui des paroles qui caressent et lénifient son âme peut-être blessée, et qui, de l'ombre et de l'indolence où elle sommeille, la ressuscitent dans la lumière et dans l'effort... Tu proposeras à son intelligence et à son cœur de vivre, et tu le donneras à notre Christ et à la Cause...

Allons ! ta résolution est prise et ton choix est fait. Ne regarde plus en arrière... Agenouille-toi devant le Christ, et pars à la rencontre de ce camarade inconnu, dont peut-être, à ton insu, l'âme est toute voisine de la tienne. Sois un bon recruteur du *Sillon* ! Adieu !

Joseph BRIAND.

La culture de la pomme de terre dans le Morbihan

Nous voudrions, par un exposé succinct et précis des résultats de nos expériences sur la culture de la pomme de terre, non seulement ajouter une preuve à notre thèse générale sur la richesse du sol breton, richesse qu'un peu de science fait aisément découvrir, mais aussi faire profiter les cultivateurs des avantages que nous avons obtenus en leur signalant les procédés employés.

Notre champ d'expériences n'était pourtant pas un terrain choisi et d'une fertilité au-dessus de l'ordinaire, mais plutôt médiocre. La ferme de Saint-Nudec en Caudan, où il se trouve, est un plateau peu élevé, à 1.500 mètres d'Hennebont sur la route de Lorient, resserré entre la voie du chemin de fer et la rive droite du Blavet : les taillis, les bruyères, les ajoncs et les genêts voisinent avec les cultures intensives par lesquelles peu à peu ils sont remplacés quand les défrichements méthodiquement entrepris les ont heureusement ravagés. Le terrain dont nous parlions était soumis à notre exploitation depuis trois ans. Deux ans avant le semis des pommes de terre, il avait reçu un chaulage énergique ; il avait subi aussi le travail préparatoire de deux billonnages et enfin il avait été défoncé à une profondeur de 50 à 60 centimètres à l'aide de la défonceuse à chevaux passant dans les raies entre les billons. Le sol était donc bien aéré et ameubli.

À la fumure au fumier de ferme ordinairement employé vint s'ajouter la dose de 1.000 kilos à l'hectare d'un engrais chimique spécial composé sur nos données par la maison Ridel et Lanfrancki de Nantes. Quelques parcelles de terre furent seulement laissées sans engrais et réservées comme témoins. Le prix de cet engrais était de 14 fr. 50 les 100 kilos.

L'été fut assez sec, condition défavorable ; mais dans le sol profondément fouillé, la plante put enfoncer librement ses racines et aller puiser l'eau nécessaire à son développement.

Notre expérience porta sur douze variétés.

La préparation du sol et les engrais étaient des gages de succès. Il y en eut d'autres. Mais donnons d'abord un tableau général du rendement par hectare des douze variétés de pommes de terre cultivées. Nous citerons des chiffres exacts, relevé fidèle de ceux pris sur le champ d'expériences. Les pesées étaient faites par quatre rangs. Chaque rang ayant une superficie régulière de 25 mètres carrés, nous avions pour 4 rangs le rendement à l'are qui, multiplié par cent, donnait le produit pour un hectare.

Les produits étaient les suivants :

1. Belle de Fontenay :	
Semence de choix.....	28.300 kilos.
Semence ordinaire	25.800 —
2. Magnum bonum	27.950 —
3. Early Rose	28.200 —
4. Ut to date.....	32.600 —
5. Saucisse	24.500 —
6. Cam Mélen	26.800 —
7. Géante bleue	33.400 —
8. Institut de Beauvais :	
Avec engrais chimiques.....	28.300 —
Sans engrais chimiques.....	23.700 —
9. Marjolin	16.600 —
10. Hollande	16.250 —
11. Fluke géant	31.150 —
12. With Eléphant	29.750 —

Et ces poids ne sont que ceux des pommes de terre récoltées à la charrue-arracheuse. Pour avoir le rendement total, il faudrait ajouter 1/15 de ces poids, évaluant des tubercules restés en terre et qu'un hersage vigoureux et un quasi-labour remènt à la surface.

Ces rendements satisfaisants sont dus, en outre, à la préparation des semences, qui, avant plantation, avaient été égermées, c'est-à-dire que le premier germe avait été enlevé pour ne mettre en terre que des tubercules portant leur seconde germination. A propos des semenceux, il est bon de faire remarquer que l'emploi des gros est plus avantageux que celui des moyens, utilisés habituellement. Il est vrai que ce choix nécessite une dépense supplémentaire de 50 francs par hectare environ. Mais nous voyons, par l'expérience faite sur la « Belle de Fontenay », que le rapport est augmenté de 2.500 kilos. Or, 2.500 kilos à 50 francs la tonne, donnent 135 francs. Moins 50 francs de dépense, reste un bénéfice net de 75 francs par hectare. De plus, nous avons un tiers de petites pommes non marchandes en moins, ce qui est un autre avantage appréciable. L'emploi des engrais chimiques procure un résultat identique.

Un avantage supérieur des engrais chimiques est cet excédent de rendement de 4.600 kilos à l'hectare que nous constatons pour « l'Institut de Beauvais » : une valeur de 230 francs produite par 145 francs d'engrais ! Soit un bénéfice de ce fait de 85 francs par hectare.

Nos expériences sont donc concluantes. Quelques remarques maintenant sur les diverses variétés cultivées :

La « Géante bleue » arrive en tête : riche en fécule, elle peut trouver son utilisation dans l'industrie et l'alimentation du bétail, mais elle a peu de valeur culinaire, sa saveur est médiocre et elle est pauvre en matières azotées.

Nous lui préférons les variétés à chair blanche qui la suivent de près : « Ut to date », « Fluke géant », « With Eléphant », « Magnum bonum », et même « Cam Melen ». Tout le monde sait que l'Angleterre où la Bretagne exporte beaucoup, recherche les tubercules gros, à chair blanche et farineuse.

« La Belle de Fontenay », assez précoce, d'une belle productivité, de saveur fine, est égale sinon supérieure pour le goût à la Hollande qu'elle remplacerait avantageusement à cause de son plus haut rendement. Les Parisiens l'apprécient déjà beaucoup. Mais il lui faut des terres assez fraîches.

Quoique d'un rendement presque égal, « l'Early Rose » est une variété fourragère trop aqueuse et qui, du reste, se conserve mal.

« L'Institut de Beauvais », variété médiocre aussi, qui ne convient guère qu'aux animaux, est bien trop répandue dans notre région.

La « Saucisse » a une valeur culinaire réelle. On en consomme beaucoup à Paris l'hiver. Elle se conserve bien. Mais il y a bien d'autres variétés plus productives et qu'on pourrait exporter à moins de frais en les dirigeant sur la Grande-Bretagne.

« La Marjolin » est de saveur agréable. Elle est surtout précoce. Mais « l'Eléphant blanc », cultivé dans la région de Saint-Malo, est d'une précocité au moins égale et d'un rendement beaucoup plus élevé.

« La Hollande » est savoureuse ; elle a une bonne réputation à Paris. Mais sa valeur ne compense pas le rendement faible. « La Belle de Fontenay » a tout ce qu'il faut pour la détrôner.

Souhaitons qu'elle y arrive, puisqu'elle est plus productive, tout en étant aussi appréciée des consommateurs.

Nous avons démontré, par cette rapide étude, que le sol du Morbihan pouvait produire jusqu'à 1.500 francs et plus par hectare en pommes de

terre. Ce que nous avons fait, les cultivateurs amis du progrès peuvent facilement l'imiter, ou mieux, aidés par notre expérience, ils n'ont pas besoin de s'adresser pour leurs cultures aux variétés que des essais ont fait apparaître comme inférieures, mais ils peuvent adopter les variétés meilleures que nous signalons à leur choix judicieux. Nous exposons des résultats ; puisse cet exposé très simple aider à la vulgarisation de la production bien entendue, à la disparition des cultures ingrates auxquelles se substitueraient les plantes avantageuses, afin que soit plus rémunéré le travail de la terre et le bien-être accru !

Abbé J. PLANTÉ,

Directeur de l'Ecole d'Agriculture d'Hennebont.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

Démocratisation des baux à ferme

Dans notre pays, à côté de petits propriétaires faisant eux-mêmes valoir leurs terres, on trouve un nombre bien plus considérable de cultivateurs qui ne sont que simples fermiers. Dès lors, une triple question se pose : Quelle est la condition de ces fermiers par rapport à la terre qu'ils cultivent ? — Quelles réformes faudrait-il pour rendre cette condition plus démocratique ? — Par quels moyens pourrait-on y parvenir ?

La réponse à la première question nous est fournie par le code civil : « Le bailleur, dit l'article 1719, doit faire jouir paisiblement le preneur de la chose louée. » Le fermier ne possède donc sur la terre aucun droit réel. Il la cultive, il en recueille les fruits, mais son travail ne lui fait acquérir aucun droit sur le fonds. — Qu'il améliore le terrain par des engrais appropriés, qu'il défriche des landes, qu'il dessèche des marécages, qu'il plante des pommiers ou d'autres arbres, la plus-value qui en résulte ne lui donne pas même le droit à une indemnité lorsqu'il quitte la ferme. — S'il est troublé dans sa jouissance par des empiètements des voisins, il ne peut se défendre lui-même : il est obligé d'avertir le propriétaire qui doit intervenir — qui a seul qualité pour faire cesser le trouble. — Et à la fin du bail, le propriétaire peut le mettre à la porte, et le remplacer par un autre, quand même il aurait ponctuellement rempli cette obligation pendant la durée de sa jouissance.

Il est inutile d'insister sur le caractère antidémocratique de cette conception du bail à ferme.

Au lieu de ne reconnaître au fermier qu'un droit de créance contre son bailleur, chargé de le faire jouir de la terre et de le protéger dans son exploitation, il faudrait lui accorder un droit réel lui permettant, sauf la redevance à payer au propriétaire, d'agir véritablement en maître, de se défendre lui-même, de concéder même des droits à des tiers : droits qui tomberaient, bien entendu, quand le sien s'éteindrait. C'est ce qui a lieu dans l'emphytéose : malheureusement le bail emphytéotique ne peut durer moins de 18 ans, et de telles clauses sont interdites dans le bail à ferme ordinaire...

Il faudrait en outre et ceci est important surtout en Bretagne où tant de terres incultes pourraient être mises en valeur, reconnaître au fermier un droit de propriété sur les plus-values résultant de son travail, constructions, plantations, défrichements, amélioration de la qualité du terrain... Cela est admis dans un autre système de bail, peu usité, mais qu'il serait souhaitable de voir se généraliser, le « bail à domaine congéable ».

Dans cette sorte de contrat, si, par la volonté du propriétaire, le bail à son terme n'est pas renouvelé, le fermier reçoit une somme égale à la plus-value qu'il a par son travail apportée au domaine.

Mais si, au contraire, c'est le fermier qui refuse de renouveler le bail, aucune de ses dépenses ne lui est remboursée. C'est comme une indemnité qu'il paie au bailleur pour départ non justifié. — Il faudrait qu'une obligation semblable fût, dans tous les cas, imposée au propriétaire, et que celui-ci ne pût, même à la fin du bail congédier arbitrairement son fermier. Evidemment, il ne le fait pas sans motifs : mais ces motifs sont-ils toujours sérieux ? — Parfois un mécontentement à propos de politique, souvent le refus du fermier d'accepter une augmentation du prix du bail, déterminent la rupture. Cela ne doit pas être : Le propriétaire, pour être équitable, ne doit réclamer au fermier que la redevance fixée dans le contrat — en le laissant parfaitement libre par ailleurs — et ne pas augmenter cette redevance, dès lors qu'il n'accroît pas lui-même la valeur du terrain. Il suffirait, pour mettre cette idée en pratique, d'insérer dans le bail une clause comme celle-ci : « Les parties s'engagent, à l'expiration du présent bail, à le renouveler aux mêmes conditions ». — De cette façon, le fermier remplissant loyalement ses obligations ne pourrait être congédié sans indemnité, ou, mieux encore, si on lui reconnaissait un droit réel sur la

ferme, il pourrait s'y maintenir, aux conditions antérieures, même malgré la volonté du propriétaire.

Mais il est infiniment probable que les propriétaires seront peu disposés à accepter de telles conditions : consentir des baux de 18 ans au moins, en attendant que la loi, qui a besoin d'être modifiée, leur permette de faire, pour une moindre durée, des baux emphytéotiques — accorder au fermier un droit réel sur la terre — lui reconnaître la propriété des plus-values créées par lui — s'interdire le droit d'augmenter le fermage..... — A ce point de vue comme à bien d'autres, chaque fermier isolé est impuissant : Le propriétaire trouve toujours à le remplacer : car on a beau dire que les campagnes se dépeuplent, c'est peut-être vrai pour les domestiques de ferme et les ouvriers agricoles, mais non pour les entrepreneurs de culture.

Ce n'est qu'en rompant avec l'individualisme si ancré chez les agriculteurs, en se syndiquant, en développant chez eux l'esprit de solidarité, que les fermiers pourront parvenir au succès. Là encore, le moyen d'action, c'est l'association.

Gildas LE LOUP.

SOUVENEZ-VOUS !

1° Les « Etrennes de l'Ajone » dureront jusqu'au 25 mars. Cela veut dire que si vous voulez « Les Lettres d'un militant » pour 2 fr. 50 franco, il faut vous les procurer AVANT cette date. Après le 25 mars, elles coûteront, le volume, 3 fr. 50 franco.

Depuis le 15 janvier, j'en ai vendu 22 exemplaires. Avis aux intéressés. Retenez cet avis, d'autant plus que l'éditeur m'a informé qu'il ne réimprimera pas cet excellent ouvrage avant trois ans au moins.

2° La brochure pour les cultivateurs, intitulée : Ce qu'un cultivateur doit savoir et retenir, se vend très bien. Sur un millier, il ne nous reste plus que 352 exemplaires. Voir les prix par quantités, aux feuilles vertes. Le numéro coûte 0 fr. 15 au lieu de 0 fr. 25.

Dans un mois, nous le laisserons forcément à 0 fr. 25.

3° Merci aux propagandistes qui ont fourni à l'Ajone les 24 abonnés nouveaux enregistrés depuis janvier, et honte à ceux qui ne font rien,

et ne savent pas décider un type à goûter et à lire notre revue régionale.

Avez-vous réfléchi, amis qui me lisez, que si chacun des 400 abonnés de l'Ajonc trouvait 1 seul abonné nous deviendrions une force magnétique en Bretagne et notre petite revue prendrait tout à fait l'allure d'une grande revue. Est-ce trop d'ambition ?

L'ADMINISTRATEUR DE L'AJONC.

RESTONS PAYSANS !

Ce qui est à craindre pour nos cercles ruraux c'est non pas qu'ils manquent d'intelligence ni de bonne volonté (ils sont ordinairement fort bien doués sous ce rapport), c'est plutôt qu'ils ne sachent pas faire évoluer leurs si heureuses dispositions, leurs si merveilleuses facultés sur leur terrain à eux, sur le terrain rural.

Il n'est pas nécessaire de les avoir beaucoup fréquenté pour faire cette observation que, si l'on met à part la formation religieuse et morale qui ne les dépayse pas, attendu qu'elle ne saurait être différente pour les hommes des villes et ceux de la campagne, ce qu'on leur fait applaudir c'est ce qui se passe dans les villes, ce qu'on leur fait admirer c'est ce qui convient aux villes, sans insister assez sur l'adaptation qu'on en pourrait faire aux campagnes.

C'est avec joie sans doute que le petit sillonniste perdu au milieu des campagnes se réchauffe le cœur aux rayons que la grande amitié du *Sillon* fait glisser jusqu'à lui, mais c'est presque toujours avec regret qu'il les sent venir de si loin et comme tout attiédís, c'est avec je ne sais quelle amertume qu'il rentre dans son petit trou après avoir joui du spectacle de quelque congrès ou fête de famille. Il se sent du *Sillon* chez lui, mais il ne sent pas le *Sillon* chez lui, il n'a pas l'impression de l'emporter tout entier ; facilement il aurait l'impression d'être le membre d'une famille dont le foyer serait ailleurs, et, naturellement, il aspire à se rapprocher du centre d'où il attend lumière et réconfort, et je ne sais si plusieurs camarades déjà n'ont point trouvé dans le *Sillon* l'idée et même le moyen de quitter la campagne pour gagner la ville.

Ce serait une faute dont, je le reconnais, l'excuse sinon la justi-

fication pourrait se plaider en invoquant la noblesse et la générosité des sentiments qui l'inspirent (le sillonniste des campagnes ne rêvant d'aller à la ville que pour être sillonniste plus et mieux, pour faire plus directement et plus ampement œuvre de sillonniste), mais une faute quand même, et une faute énorme. Selon le mot de Paul Harel : les paysans doivent rester des paysans, et ce serait dommage en vérité que le *Sillon* vint leur désapprendre ce devoir. La terre a besoin qu'on ne lui enlève plus les mieux doués de ses enfants, les plus intelligents, les plus énergiques, les plus dévoués.

Si le *Sillon* veut en arriver là, s'il veut faire de ses camarades des campagnes des paysans qui entendent rester des paysans, en y ajoutant seulement ce je ne sais quoi inspirateur de tant de grandes pensées et de nobles énergies, ce je ne sais quoi de divin qu'il sait mettre au cœur de tous ceux qu'il atteint, il est de toute nécessité que les groupes ruraux vivent de leur vie propre, qu'ils trouvent en eux-mêmes non seulement les éléments qui les constituent, mais les aliments dont ils se nourrissent ; qu'ils ne vivent plus en un mot de cette vie factice qui leur fait attendre des groupes urbains l'élan et l'enthousiasme.

Sans doute un même esprit doit animer tous les groupes, sans doute il est une foule de préoccupations qui ne peuvent cesser de leur être communes, il n'en est pas moins vrai qu'il reste de nombreuses questions qui ne peuvent être envisagées de la même façon par les groupes urbains et par les groupes ruraux, il en existe un grand nombre même sur lesquelles ils doivent nettement se spécialiser.

Je ne vois qu'un moyen de tenir compte de cet état de choses, c'est de différencier les programmes d'études destinés aux uns et aux autres, c'est d'en élaborer qui soient nettement adaptés tant à l'état d'esprit qu'aux besoins sociaux des uns et des autres. Mais cette élaboration est sans doute quelque chose de très laborieux, car j'en ai entendu maintes fois parler, et il ne semble pas que le but soit plus prêt d'être atteint. Et nos cercles ruraux continuent de tourner à vide, remâchant les brindilles que grâce aux revues et aux journaux ils parviennent à attraper au râtelier des autres, mais ils ne vivent pas vraiment de leur vie propre.

Je n'ai point la prétention de combler aujourd'hui cette lacune, toutefois j'ai mon idée, je la donne pour ce qu'elle vaut. Que n'habitue-

t-on nos camarades des campagnes à regarder autour d'eux ? Ce n'est point difficile et pourtant c'est si peu commun. Oui ! je crois qu'on aurait fait un progrès immense en donnant à nos jeunes camarades l'esprit d'observation. On ne s'imagine pas le nombre des découvertes qu'on leur ferait faire, même dans des objets qu'ils ont coutume de voir tous les jours.

J'ai pratiqué cette méthode et l'ai fait pratiquer dans un groupe d'études composé de huit jeunes gens. Je leur distribuai des rapports qu'ils devaient présenter par écrit, et sur chacun desquels la discussion était engagée au cercle d'études.

A l'un je demandai d'étudier la division de la propriété dans la commune que nous habitions ; combien d'exploitations à une vache, deux, cinq vaches ? A un cheval, deux chevaux ou plus ? A quelle étendue il donnait la préférence et pour quelles raisons ?

A un autre je proposai la question de l'émigration : combien de jeunes gens, de jeunes filles sont partis de la commune ? Pour quelles raisons sont-ils partis ? Où vont-ils ? Que font-ils ? Sont-ils contents ? Reviennent-ils ? Mettre des chiffres précis ; illustrer les conclusions de quelques épisodes connus et vécus.

Un troisième s'occupa de la domesticité. D'où sortent les domestiques de la commune ? A quel âge entrent-ils en service ? Que gagnent-ils ? A quel âge augment-t-on leurs gages ? Sont-ils contents ? Economisent-ils ? Peuvent-ils arriver à s'établir ? etc., etc.

Puis de la même façon je fis porter leurs observations sur la cuisine : Que mange-t-on ? Que boit-on ? Trop ? Trop peu ? Régime et heure des repas suivant les saisons et les maisons ; la question des denrées ; que vend-on ? Quelle est la proportion dans le revenu total des produits de chaque nature de denrées ?... La question de l'engrais, de l'assolement, des salaires à la journée pour les différentes professions et suivant l'époque ; de la pomologie ; le nom des pommes cultivées dans la commune, la proportion existant entre les pommes de 1^{re}, 2^e, 3^e saison, entre les pommes douces, douce-amères et aigres, etc., etc.

On le voit, le champ est large et permet à toutes les bonnes volontés de s'exercer. A plusieurs j'ai entendu faire cette réflexion naïve : en vérité je n'avais jamais pensé à cela. La discussion portant sur des objets connus, devenait animée, parfois passionnante. Mes jeunes gens prenaient là l'habitude de la parole, après avoir pris l'habitude

de la rédaction, car chaque rapport devait être rédigé une seconde fois conformément aux conclusions qui étaient ressorties de la discussion.

Et pour tout cela aucune étude spéciale n'est nécessaire, il suffit de regarder autour de soi, et de réfléchir. Mais ce n'est pas peu d'avoir pris l'habitude d'observer et de réfléchir. On devient bientôt un tout autre homme. Et puis cela me paraît être une excellente méthode pour les études sociologiques de bien se situer socialement soi-même. Bien connaître sa propre situation pour la comparer à d'autres et lui faire acquérir ce que cette comparaison même aura montré d'avantageux, telle me paraît devoir être la méthode positive et fructueuse en sociologie.

D'ailleurs, et c'est là peut-être le plus grand avantage de cette méthode, on aime sa situation, on l'aime d'autant plus qu'on la connaît mieux, et qu'après l'avoir comparée, on ne l'a pas jugée trop mauvaise. L'amour de la terre, l'amour du métier, grandi et vivifié par tout ce que le Sillon recèle de supérieur, donne une âme vigoureuse aux groupes ruraux. Ils ne se contentent plus de vivre des miettes des groupes urbains, mais ils prennent dans leur tempérament propre la force de développer des frondaisons si puissantes qu'à leur ombre la terre puisse s'abriter avec tous ses espoirs et tout son avenir.

J. GRINDORGE.

PROPAGANDE INTENSE

Une Vitrine

Avez-vous visité la permanence du Sillon rennais ? Elle se tient chez un coiffeur, elle est ornée d'une vitrine. Tous les touristes qui y sont descendus ont été contents du coiffeur et de son travail, des nouvelles qu'on y apprend et de la vitrine.

Je veux aujourd'hui, chers lecteurs, vous raconter l'histoire de la vitrine. C'est instructif et cela vous sera peut-être suggestif...

Le coiffeur était pauvre : il possédait ses rasoirs et ses ciseaux, mais il ne pouvait se payer la parfumerie. Le Sillon occupa donc la vitrine par ses livres, ses tracts, son papier à lettres, ses épingles et

il arriva que c'était inutile de (faire de la réclame) au client qui attendait : socialiste ou jeune catholique, sillonniste ou antialcoolique avait la curiosité piquée par la vitrine. Conséquence :

Du 13 juillet 1908 au 13 août, le coiffeur vendit pour 100 fr. 80 de tracts.

Du 13 août au 5 septembre, il en vendit pour 100 fr. 30.

Il faisait donc des affaires : il acheta la parfumerie.

Et le Sillon dut laisser la place à l'eau de Cologne, au Pétrole Chevalier, aux toilettes... Pauvre vitrine ! elle devint commerçante sans but d'apostolat...! Du 6 septembre au 16 octobre, la vente du Sillon tomba à 53 fr. 35 ; et, comme vous le savez, un malheur ne vient jamais seul. Le coiffeur, lui, tomba malade, et dut fermer boutique... Quand il revint, il ne put tenir que dix jours : il fit cependant grâce à l'almanach, 43 fr. 95 de brochures. Mais il fallut fermer encore : c'était la désolation...

L'épreuve nous accablait à Rennes : la permanence détruite, 500 almanachs à vendre, quel bouillon ! et notre bon ami coiffeur parti, condamné au repos absolu...

Le 15 décembre 1908, grand émoi parmi la gent sillonniste rennaise... Le coiffeur est revenu ! triste mine, mais il y a un peu d'espoir ! Il n'a pu vivre en dehors du Sillon : il rouvre boutique...! Toutes bonnes nouvelles en définitive !

Il se remet à travailler : les débuts sont pénibles. Il tient bon : les clients reviennent, les sympathies se multiplient.

Une vitrine est installée pour le Sillon : La boutique semble mieux RETAPÉE que le coiffeur !!! Tout se refait et la propagande sillonniste recommence d'elle-même :

Du 15 décembre 1908 au 1^{er} janvier 1909, 59 francs de brochures.

Du 1^{er} janvier au 1^{er} février, 101 fr. 20.

N'est-ce pas merveilleux, chers lecteurs, d'avoir un coiffeur et de posséder une vitrine ?

Notre librairie grandit : sillonniste, elle tend à devenir démocratique, antialcoolique... etc. Prochainement, elle possèdera les affiches, les drames, les comédies, les tracts de l'Etoile Bleue et de la Croix Blanche... Et bientôt, tous les ouvrages à portée sociale... Pourquoi n'arriverions-nous pas à être une librairie coopérative ?

C'est une espérance !

P. C.

La Vie du Sillon en Bretagne

ILLE-ET-VILAINE

Rennes

UN DEUIL

Il est des morts qui sont douces et bonnes, et celle de notre petit camarade Harlin est de celles-là. Il avait 18 ans à peine, et toute sa jeunesse, il l'avait consacrée au Sillon, et tout le reste de ses forces il l'employait pour la Cause. C'est qu'en effet, une maladie qui ne pardonne point, la tuberculose, l'enlevait chaque jour un peu plus à notre affection, et ce nous était une désespérante torture que de voir cette agonie qui se prolongeait de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin le bon Dieu mit fin à son martyr.

Car c'est un martyr et un saint qui vient de nous quitter : douceur, amabilité, grâce, il avait toutes les qualités qui charment, et font les attachements profonds. Modeste et humble, s'effaçant, passant inaperçu ou du moins faisant tous ses efforts pour être toujours à la dernière place, il laisse, à cause de cela même, un vide énorme dans la vie de ceux qui l'ont connu.

Une seule chose nous console : c'est la pensée de la mort édifiante qui fut la sienne.

Elles sont belles vraiment les morts des Sillonnistes, de ces jeunes gens qui s'en vont, sans un cri, sans une larme, sans un regret exprimé, et qui simplement, remettent au bon Dieu leur âme de vingt ans ; elles sont belles, et elles réconfortent.

Fiat voluntas tua, Deus !

RÉUNIONS DE FAMILLE

Le dimanche 31 janvier, une nouvelle réunion de famille rassemblait environ 120 auditeurs au local du Sillon rennais.

Notre camarade L. Beedelievre, de la *Fédération du Livre*, parla de l'action syndicale. Il s'attacha d'abord à montrer le lien logique qui unit nos conceptions économiques à l'idéal démocratique que nous avons conçu, et comment nous sommes nécessairement amenés à accorder une très grande place au facteur économique dans l'élaboration concrète de la Démocratie ; l'éducation morale et professionnelle d'un grand nombre de nos concitoyens n'étant possible que grâce à une transformation préalable des conditions matérielles de leur existence.

Le syndicat est l'un des instruments privilégiés de cette transformation, mais non pas l'instrument unique, comme le croient certains syndicalistes, car l'action législative et surtout l'éducation morale sont aussi des éléments nécessaires de la solution du problème social. Après un court exposé de l'histoire du syndicalisme, le conférencier fait un examen critique des deux tendances qui se partagent le prolétariat à l'heure actuelle. La révolution violente préconisée par les libertaires est insuffisante et ne saurait donner aux travailleurs la cohésion morale qui leur est nécessaire pour prendre en mains la direction de la production. La seule méthode réformatrice, dépourvue de tout idéal de transformation sociale, attardée à la conquête d'une petite aisance bourgeoise, ne saurait non plus nous satisfaire.

Nous acceptons toutes les réformes préconisées par les réformistes, mais nous leur assignons la valeur d'un moyen et non d'une fin. L'aisance matérielle est un nouveau moyen mis à la disposition des prolétaires pour accroître leurs capacités civiques, morales et professionnelles et préparer une transformation du régime de la production. A l'encontre des socialistes qui font de cette transformation une question de propriété, nous y voyons surtout une question d'autorité. Ici, comme sur le terrain politique, une simple modification des cadres de la société ne saurait donner aux travailleurs les capacités qui leur manquent. Les prolétaires ne deviendront propriétaires de leurs instruments de travail que dans la mesure où ils seront capables d'assumer les responsabilités de la fonction patronale. En définitive, l'éducation morale se retrouve à la base de l'action syndicale et c'est pour cette raison que nous réclamons le respect de toutes les forces morales, religieuses ou philosophiques, susceptibles de donner à chaque syndiqué des raisons de se dévouer au bien général. Le respect des croyances est seul capable d'assurer l'unité d'action du prolétariat.

Aucun contradicteur n'ayant demandé la parole, une discussion s'ouvrit sur diverses questions se rattachant à l'action syndicale, notamment sur la participation aux bénéfices préconisée par les Jaunes, et nos amis se trouvèrent d'accord pour reconnaître que ce système présente de graves inconvénients s'il n'a pas pour contrepois nécessaire une participation à l'autorité directrice, et abandonne la petite épargne des prolétaires au plus ou moins d'habileté des capitalistes.

La quête traditionnelle au profit du quotidien termina cette intéressante réunion.

Dinard

Comme il y a longtemps que je n'avais eu le plaisir de parler aux lecteurs de l'*Ajone* de cette « Dinard la Belle », qui est, paraît-il, « la reine de la Côte d'Emeraude ». Ce plaisir serait d'ailleurs sensiblement diminué s'il me fallait vous entretenir des « petits crevés » qui viennent promener leurs vices et leur neurasthénie sur notre plage, ou des « misses » coquettes délicieuses et perverses qui traînent sur nos falaises leurs langueurs anémiques. Non ! heureusement ; c'est d'une caisse ouvrière qu'il s'agit, et cela est autrement intéressant.

Le 4 janvier, en effet, Bérès venait faire à la mairie une causerie dans le but de créer une caisse ouvrière à Dinard. Inutile de dire que nos camarades étaient les initiateurs de cette réunion, et que dans le bureau nous relevons les noms de Trottin (conseiller municipal), et Robert, deux vieux du Sillon.

C'est que très vite, en effet, cette conférence prit le caractère d'une réunion préparatoire, et séance tenante les premières bases de l'œuvre furent posées.

Le 20 janvier, une réunion du conseil d'administration avait lieu, et la Caisse avait dès ce jour une existence légale.

Il fallait signaler cette initiative, parce que jusqu'à présent Dinard avait négligé le côté ouvrier de sa population et que les quelques rares œuvres ouvrières qui existent sont presque toutes entre les mains de socialistes exaltés.

Trottin et Robert, qui ont su depuis longtemps déjà se faire une place à part dans cette ville, vont, par suite de la fondation de cette Caisse ouvrière, voir leur influence croître et grandir, et nous nous en réjouissons d'autant plus que le Sillon y gagnera de nouvelles sympathies.

La presse dinardaise est d'ailleurs fort bienveillante, et nous relevons dans *La Côte d'Emeraude* du dimanche 7 février l'entrefilet suivant :

« Dimanche a été constituée définitivement la Caisse ouvrière dinardaise. » Le Conseil d'administration comprend : MM. L. Trottin, conseiller municipal, directeur ; C. Robert, employé de banque, comptable ; F. Crochu, Allo, J. Dourver, membres.

« Ont été nommés membres du Conseil de surveillance : MM. Crolard, maire de Dinard ; Degas, ancien maire ; Derrien, conseiller municipal ; Richard, commandant en retraite ; Jules Bernard, propriétaire.

Nul doute que cette Caisse ouvrière, dirigée par des hommes aussi compétents que dévoués, ne réussisse à Dinard, pour le plus grand bien de la classe ouvrière, comme ont réussi partout en France les quelques 1.300 Caisses qui l'ont précédée et qui sont groupées en une Union puissante.

« Ce genre de Société mutuelle de crédit, qui rend de si grands services, et qui n'a été importé en France que depuis une douzaine d'années, est peu connu dans notre région ; cependant il en existe une à Saint-Malo, fondée il y a moins de deux ans, très prospère et très appréciée. »

La Caisse de Saint-Malo, à laquelle il est fait ici allusion, a été fondée et est dirigée par le *Sillon Malouin*.

Je doute que les lecteurs de l'*Ajone* en aient connu l'existence par notre revue, mais à qui la faute ?

Fougères

UNE JEUNE GARDE

Fougères possède maintenant une section de J. G. Depuis plus de deux ans, certains camarades attendaient le moment où ils allaient être admis dans cette milice active. Ce fut une douce joie pour nous lorsque nous reçûmes l'autorisation de passer.

Oh ! bien simple fut notre réception. La veillée d'armes commença le 9 janvier, à 10 heures du soir, au local de notre permanence. Qu'elles furent douces et graves ces heures où nous nous recueillions, où nous nous demandions si nous étions capables d'accepter et de remplir la tâche que le Sillon allait exiger de nous et où, dans le calme de cette nuit d'hiver, à la suite des lectures pieuses que nous faisions, nous cherchions à exciter en nous cet amour du Bien, du Beau, du Juste, demandant à Dieu dans cette retraite intime de nous rendre dignes de la noble cause à laquelle nous nous consacrons.

Et la nuit s'avancait ainsi sans que la fatigue se fit sentir, tant nous entrevoyions, par le calme qui envahissait nos âmes, la possibilité d'arriver par un travail de volonté sur soi, à nous sacrifier pour la cause de la Justice et de l'Amour. Nous sentions la nécessité pour nous autres qui voulons faire un travail positif, de recourir à la source de vie, à la communion fréquente. Et c'est sous cette impression qu'après avoir reçu le pain des forts, nous parcourions les rues de la ville en criant avec plus de cœur que jamais l'*Œcil démocratique*, pendant que certains d'entre nous, plus heureux, s'en allaient à Rennes assister à la conférence de Marc Sangnier sur la presse et la démocratie.

TOURNEE RODEL — CONFERENCE

Fougères a reçu la visite de Jacques Rodet et nous en avons profité pour organiser une conférence privée en faveur de notre journal quotidien. Malgré l'heure tardive à laquelle certains de nos invités quittaient leurs usines (ils travaillaient jusqu'à 8 heures), nous avions 280 personnes environ, devant lesquelles Jacques Rodet développa notre conception de la presse

et fit un chaleureux appel en faveur de notre journal quotidien. La quête produisit près de 40 francs. Vint s'ajouter un don de 20 francs d'une généreuse anonyme. Cette réunion produisit une bonne impression sur l'auditoire et nous avons trouvé de nouveaux clients pour l'*Eveil*. Plusieurs personnes qui avaient quelques préjugés contre le *Sillon* et qui avaient assisté à cette réunion vinrent nous demander de nouvelles explications où nous avons achevé de les conquérir.

Ce que je conseillerai à nos camarades qui veulent occuper utilement leurs loisirs, c'est d'aller recueillir ces impressions chez les gens qui viennent à nos conférences et ils contribueront ainsi à détruire chez ces gens-là certaines objections qu'ils n'auront pas osé faire à la conférence même. Cela produit d'excellents résultats, l'expérience a pu nous en convaincre.

CONFÉRENCE A LA BOURSE DU TRAVAIL

Le 6 février, une conférence avait lieu à la Bourse du Travail de Fougères, avec le concours du révolutionnaire Ch. d'Avray. Elle était organisée par la Jeunesse Libertaire, et nous avions l'intention d'y porter la contradiction. Mais deux fois déjà la conférence avait été annoncée, deux fois nous nous y étions rendus, et deux fois le conférencier avait fait faux bond. Nous ne croyions plus nécessaire d'y aller une troisième fois, mais le libertaire n'en trouva pas moins d'énergiques contradicteurs en la personne de militants syndicalistes qui, égarés de la façon toute matérielle et terre-à-terre dont Ch. d'Avray avait traité son sujet, essayèrent d'élever le débat et de montrer tout l'idéal que renferme, si l'on sait le comprendre, le syndicalisme.

Naturellement le conférencier répondit par de violentes diatribes anticléricales et même immorales, et traita ses contradicteurs de sales calotins et de sales sillonnistes, sans se douter que ces ouvriers étaient tout bonnement, et de leur propre aveu, des matérialistes.

Deux conséquences découlent de ce simple exposé de faits : 1° Des matérialistes peuvent avoir une très belle et très noble conception du syndicat : 2° Lorsqu'on traitera de sillonnistes tous ceux, matérialistes ou non, qui parlent de morale et d'idéalisme, ce jour-là le *Sillon* sera bien près d'avoir vaincu, car ils sont innombrables tous ceux qui, parmi les ouvriers français, sont véritablement dégoûtés de la direction toute de violence et de grossière reté, imprimée à la C. G. T. et au syndicalisme français par la poignée de meneurs anarchistes qui forment le comité confédéral.

Emile HUBERT.

COTES-DU-NORD

Dinan

JOURNÉES SILLONNISTES

Nous avons vraiment besoin d'un stimulant dans l'état d'apathie où nous nous trouvons depuis un an, aussi ces journées sont providentielles. La preuve en est faite maintenant : les petites réunions mi-intimes mi-publiques font un bien énorme, et donnent de nouvelles forces pour reprendre la lutte et continuer la tâche. Aussi toute la région malouine et d'annaise doit se trouver à Dinan les 13 et 14 mars prochain, pour reprendre conscience, vie et activité.

(Voir le programme aux feuilles vertes.)

Langueenan

S. Ménard faisait le 10 janvier, au café Marcadé, une conférence intitulée : « Le Sillon et la tradition démocratique ».

Nous ne résumerons point ici la causerie de notre ami : nous connaissons le fait démocratique, nous savons qu'il s'affirme chaque jour davantage et nous nous en réjouissons, ce serait donc prêcher à des convertis que de vouloir montrer comment le *Sillon* vit dans la tradition française et tend à la développer logiquement.

Les auditeurs de Ménard étaient moins habitués à ces idées, et comme le conférencier affirmait que nous ne ferions rien sans énergie morale, un contradicteur vient d'écarter, en faisant des gestes exubérants et en montrant le poing à l'orateur, qui ne s'en émeut du reste pas du tout, des phrases d'anarchiste contre les bourgeois, les nobles et les patrons.

Pauvre homme, pour qui Démocratie et Déclamation sont synonymes, et qui se figure avoir bien mérité du prolétariat parce qu'il a, en parole, renversé le patronat. Il serait bien surpris sans doute si on lui démontrait qu'il est tout le contraire d'un démocrate.

Et pourtant comme cette démonstration serait facile à faire !

Lamballe

Un nom qui n'a pas été bien souvent inséré dans l'*Ajone* à cette place, car ce qui fait l'originalité des journées sillonnistes organisées le 18 février dans cette petite ville par notre ami Pelaw, c'est que jamais encore le *Sillon* n'y a rien fait.

Et c'est vraiment dommage, car rien de pittoresquement coquet comme cette délicieuse bourgade avec ses grandes promenades ombragées de hauts chênes, et sa vieille église gothique qui domine la ville et dont le fin clocher sculpté semble un grand doigt de pierre qui nous montre le ciel : et rien de plus intéressant que ces vieux Bretons, naïvement pieux, et solidement républicains, que Teilgen sera appelé, le premier du *Sillon*, à évangéliser et à convertir. Puisse cette évangélisation se faire rapidement, et cette conversion s'obtenir en masse, comme celle qui suivit la première prédication de saint Pierre, et dans laquelle plusieurs milliers de païens reçurent le baptême.

On plus modestement souhaitons seulement que le camarade qui vient d'arriver à Lamballe et qui débute ainsi par un coup de maître puisse trouver à la fin de cette journée, les amis dévoués, les catholiques convaincus et ardents, les républicains passionnés dont il pourra faire, avec l'aide de Dieu, des sillonnistes agissants.

(Voir programme aux feuilles vertes.)

Audierne

UN MEETING

« Tout ça, c'est très beau, disait un vieux matelot au sortir de la réunion publique du *Sillon* à Audierne l'été dernier, mais faudrait montrer que c'est vrai ! » Eh bien, le vieux loup de mer doit être content, le *Sillon* a fait ses preuves...

Le commencement de cette année était marqué à Audierne par une vive agitation que causait l'annonce de l'introduction dans les usines de machines à souder. Par cette brusque introduction, plus de 450 ouvriers soudeurs avec leurs nombreuses familles allaient se trouver jetés sur la rue. L'on réclamait

FINISTERE

des garanties ou des indemnités aux patrons. Nos camarades du *Sillon*, qui comptent dans leurs rangs plusieurs soudeurs syndiqués, se mirent au service du syndicat et bientôt, d'accord avec celui-ci, un grand meeting était organisé pour le dimanche 10 janvier.

Bien que cette réunion n'eût aucun caractère politique, nos bons anticléricals de la municipalité, furieux de voir le *Sillon* prendre l'initiative du est impossible actuellement de donner suite à ce projet. Consolez-vous en mouvement, firent tous leurs efforts pour empêcher ce meeting. Démarches à la Préfecture qui délègue un commissaire spécial... spécialement pour la circonstance, démarches près du député radical, etc., rien n'y fit : le vendredi, d'immenses affiches étaient collées annonçant le meeting du dimanche 10 janvier. Exaspérés, les politiciens prêchent l'abstention... Un auditoire de 600 personnes (1) emplissant la petite salle Paillart, la cour et la grand'route, fut la meilleure réponse à ceux-là qui n'hésitent pas à sacrifier la cause ouvrière au profit de leur coterie politique.

La foule élit au bureau 3 sillonnistes : les camarades Morvan et Moullec, du syndicat des soudeurs, et Le Bars, menuisier. Aucun autre parti ne se faisant représenter, la parole est immédiatement donnée à notre camarade Jidé. Celui-ci fait d'abord l'exposé de la question, après quoi il montre sa conception du véritable progrès économique, répondant ainsi à ceux qui, mal informés, l'accusent de marcher contre le progrès. Puis il étudie les moyens de résistance :

1° *Syndicalisme*. — Il met en garde les soudeurs contre deux facteurs qui sont, pour tout mouvement, des facteurs de mort : la violence, signe de faiblesse, et la politique qui divise.

Ici les applaudissements éclatent unanimes, flétrissant la conduite des politiciens de bas étage qui, en voulant arrêter l'effort de nos camarades, faisaient ni plus ni moins le jeu des patrons.

2° *Solidarité*. — Jidé fait appel aux marins, aux commerçants lésés par la crise. Puis, avec chaleur, il supplie les « femmes d'usine » de se joindre à leurs frères de travail. D'elles seules dépend le succès, car le jour où toutes auront quitté l'usine d'accord avec les soudeurs, le moment sera venu pour elles, pauvres exploitées, de faire valoir leurs revendications. L'émotion est à son comble, et la salle enthousiaste, salue d'une ovation frénétique les défenseurs de « celles qu'on oublie ».

Mais l'orateur élève encore la question, et fait un vibrant appel à tous ceux qu'anime réellement l'esprit de justice et de fraternité, quoique n'étant pas lésés directement. Aux cris de « Vive Audierne ! Vivent les soudeurs ! Vive la justice ! » se termine cette inoubliable séance où pas une voix discordante ne se fit entendre.

Vaut-on connaître les premiers résultats de cette réunion ? Dès la sortie, le président du Syndicat enregistra plus de 30 adhésions, sans compter celles qui vinrent dans la suite. De plus, nos camarades du *Sillon* sont unanimement respectés et écoutés au Syndicat. Enfin notre camarade Jidé rentré à Rennes, reste en rapport avec le Syndicat des soudeurs dont le président se fait un devoir de le tenir au courant de toutes les phases de la crise.

Il va sans dire que cette entreprise de nos camarades du *Sillon* leur attirera bien des attaques de la part des journaux réactionnaires de droite et de gauche. Mais cela ne fait que les poser davantage dans l'estime de la population. Le *Sillon* a fait à Audierne ce grand pas. Là où, il y a un an, il n'était encore rien, il est arrivé à s'imposer à force de ténacité et d'énergie pratique.

(1) Jamais pareil chiffre n'avait été atteint, même à une réunion électorale.

N'est-ce pas là un exemple encourageant pour nos camarades qui, aux prises avec les difficultés de leur milieu, seraient sur le point de désespérer ?

MORBIHAN

Hennebont

Sillonnistes, vous faites scandale ! Quand j'ai parcouru la répartition de la vente de l'*Éveil*, en décembre, j'ai vu avec stupéfaction que de 100 numéros commandés le 6 décembre, vous étiez successivement tombés à 75, puis à 30, le 27 décembre. Vous dormez, certes, ou quelle mouche vous a piqué mortellement ?

Les journées sillonnistes qui avaient été projetées, et que le dernier *Ajanc* annonçait presque, vous auraient sans doute stimulés, malheureusement il est impossible actuellement de donner suite à ce projet. Consoliez-vous en pensant que le Congrès national est proche et que le Régional n'est pas très loin non plus.

M. D.

ÇA ET LA

Le prêtre est l'homme de tous

« Le Cercle paroissial du Relecq-Kerhuon », instrument de formation de propagande et d'action catholiques, a procédé dimanche dernier à l'élection des membres de son bureau.

Ont été élus : Président : Charles Jézéquel ; vice-président : Yves Lazennec ; secrétaire : René Kerjean ; trésorier : Jean Daré ; bibliothécaire : Henri Milin.

Quelques-uns parmi les plus dévoués, les plus actifs, les plus franchement chrétiens de nos camarades, usant de leur liberté civique et désireux de se livrer, sous leur responsabilité personnelle, à une propagande nettement sillonniste, ont constitué, en dehors et indépendamment du Cercle paroissial, un *Sillon relecquois*.

Mais, catholiques avant tout, ils revendiquent le droit que nul ne songe à leur dénier (1), de venir puiser au Cercle paroissial, au même titre que les autres catholiques de bonne volonté, la formation morale, l'enseignement religieux et social que l'Eglise dispense, et se déclarant fermement décidés à participer à la vie intérieure et extérieure du groupement paroissial et à lui apporter le meilleur de leur dévouement.

La Quinzaine Ouvrière, 9 janvier 1909.

(1) Hélas ! nous sommes loin de cette attitude en Ile-et-Vilaine. Souvenez-vous de Plélan etc...

Un livre vient de paraître : *L'Action française et l'idée chrétienne*. Il est fait par M. l'abbé Lugan, jésuite, auteur de *l'Enseignement social de Jésus*. Il me paraît très documenté et très instructif. Il a l'imprimatur des diocèses d'Albi et de Paris. Il montre que l'*Action française* professe une doctrine agnostique, une doctrine amoraliste et une doctrine achrétienne et acatholique. C'est un livre à lire (1), surtout par les militants et les ecclésiastiques.

* *

Il y a des lettres qui doivent être publiées !

Lisez celle-ci, camarades militaires d'aujourd'hui et de demain.

« ...Voulez-vous que je vous parle de nos petits efforts ? Le département de la Manche est, dit-on, rebelle aux idées démocratiques, très peu religieux et dépourvu d'hommes d'action !

Or, pour faire quelque chose au régiment, il faut être très fort, plus fort que le milieu déprimant dans lequel on doit vivre. Nous avons donc besoin d'une vie chrétienne ardente, afin que le découragement, plus à craindre dans ce milieu immoral et fermé à terre, ne puisse pas vaincre notre courage et notre confiance !

Bien souvent, dans une chambrée, on ne peut guère entamer de discussions : elles seraient inutiles quand ceux qui s'y trouvent, ne sont partisans d'aucune idée et réalisent ce vilain type du « troupière » grossier et lourd, qui chante « le vin, l'amour et le tabac », — son unique idéal ! — Lorsqu'on peut faire, dans une chambrée comme celle-là, sa prière au pied du lit, au milieu d'un demi-silence, c'est déjà un des meilleurs résultats que l'on puisse obtenir.

Une question angoissante, c'est celle des marches. Dans notre régiment, les refrains sont écoeurants. Les marches se font par compagnie, nous sommes deux à protester. Quand on a entonné une de ces chansons, nous essayons par toutes les interruptions possibles, de la faire cesser.

Il y a alors un peu de trouble : les entêtés continuent quand même, mais forcément, on arrive à causer et à expliquer à quelques-uns pourquoi même ! des soldats ne devraient pas s'abaisser à ces malpropres qui déshonorent et devraient révolter toute conscience droite. — Les individus auxquels on s'adresse, les uns vous donnent raison — assez timidement, — les autres vous traitent de « calo-

(1) En vente au *Sillon Rennais*, 3 francs franco.

tins ! » — mais l'impression reste et déjà j'ai constaté que, tout en persistant à hurler des couplets immoraux, ils éprouvent une certaine honte à chanter ce qui, tout de même, est trop dégoûtant !

On a, paraît-il, le droit de réclamer aux officiers, pour ces chansons de marche — mais ne devraient-ils pas d'eux-mêmes mettre un terme à ces habitudes dégradantes, en causant aux hommes de leurs devoirs moraux (1) ? Pourtant beaucoup d'officiers sont réputés cléricaux. En effet, beaucoup sont certainement plus « cléricaux » que catholiques. Voilà une des causes de l'amollissement de l'armée, et du peu d'estime qu'ont les hommes pour leurs supérieurs qu'ils ne connaissent pas en dehors du strict service.

Nous nous entretiendrons donc de toutes ces questions à notre cercle, et nous espérons qu'il en sortira quelques idées précises, fécondes en résultats pour la Cause... M. C.

* *

UNION RELIGIEUSE ET LIBERTÉ CIVIQUE

L'*Union Catholique des Landes* (2) est une organisation religieuse, strictement catholique, réunissant tous les groupements et toutes les individualités catholiques du diocèse.

Les groupes du *Sillon* ne peuvent en faire partie comme tels, puisque ces groupes ont dans leur programme autre chose que le catholicisme tout court. De même en devait-il être des groupes qui ajoutent quoi que ce soit au catholicisme ; par exemple l'*Action Française*, et même l'*Association Catholique de la Jeunesse Française* : car celle-ci prône des méthodes, des opinions, des réformes qui ne sont nullement obligatoires pour tout catholique ; à savoir : le droit syndical des fonctionnaires, la constitution du bien de famille, le contrat collectif de travail... Bricourt lui-même le reconnaissait très clairement dans son fameux article : *Catholiques, mais laïques, des Annales*.

Il est évident que les groupes de cette sorte ne peuvent émettre la prétention de grouper tous les catholiques. C'est ce qu'on a compris dans le département des Landes.

Il reste à savoir si l'A. C. J. F. accepte la situation qui lui est ainsi créée, si elle est disposée à renoncer au *monopole* dont parlait Dom Besse.

(1) Nous reviendrons sur le projet d'un de nos camarades qui travaille à composer un recueil de chansons militaires.

(2) Voir l'*Ajone* de Janvier et les feuilles vertes de ce numéro-ci.

— Il faudrait pour cela qu'elle désavoue, sinon par un acte officiel, du moins par son attitude générale, l'article que Bazire écrivait à l'*Univers* au lendemain du dernier pèlerinage de l'Association à Rome, et dans lequel, commentant le discours du Pape, il imposait à tous les catholiques français de se rallier à l'A. C. J. F., et traitait durement, à l'avance, tous ceux qui s'y refuseraient sous prétexte de liberté civique.

— Il faudrait encore qu'on modifie profondément l'article 4 des statuts de l'*Union provinciale de Bretagne de l'A. C. J. F.* (voir *Jeune Bretagne* de février 1908), où il est écrit : « L'Union a pour but : 1° de grouper tous les jeunes catholiques de Bretagne. »

— Il faudrait enfin et surtout que les membres de l'A. C. J. F. se résignent à être mis sur le pied d'égalité avec les républicains démocrates du *Sillon* et avec les ligueurs de l'*Action française* au point de vue religieux, et par conséquent dans toute l'organisation catholique, dans l'Eglise, dans le diocèse et dans la paroisse.

Peut-être vaudrait-il mieux qu'ils le fassent dès maintenant et de bonne grâce.

HERVÉ, de la Quinzaine Ouvrière.

* * *

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse d'Autun* (n° du 9 janvier 1909) — c'est une *Semaine Religieuse* qui ne craint pas d'applaudir au bien et qui n'a pas peur de se compromettre avec le *Sillon* — nous lisons donc :

« Il s'est passé, l'autre jour, à Périgueux, un fait bien remarquable. Un jeune homme du *Sillon*, Joseph Kellershohn, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Périgueux, sachant que les francs-maçons de l'endroit, comme précédemment ceux de Quimper, avaient demandé son déplacement, à cause de son attitude nettement catholique, convia ses adversaires à venir s'expliquer avec lui en réunion publique et contradictoire. Le F. Dominique Joucla, vénérable de la Loge et directeur d'un journal local, daigna, pour une fois, sortir de son antre ténébreux et affronter les risques d'un débat public.

Après un réquisitoire nourri contre la franc-maçonnerie, agence de haine et de délation, le jeune agrégé s'écria, aux applaudissements de l'assistance :

— « Et maintenant que j'ai répondu à vos attaques, à mon tour je serai l'accusateur. Ah ! certes, depuis 25 ans, vous vous croyez,

vous êtes le maître ici. Dans cette ville, rien ne bouge que vous ne le vouliez. On ne vous voyait pas sur les tribunes des réunions publiques. De votre salle de rédaction, ou du fond plus sombre de votre loge, vous étiez celui qui commande, celui qu'on craint, celui dont on n'ose même pas prononcer le nom. Eh bien ! ce soir, publiquement, je vous défie et je vous brave.

« Combien n'en ai-je pas entendu de fonctionnaires venus me confier les révoltes secrètes de leurs cœurs ! Ce qu'il pensent tout bas, ce qu'ils n'osent ou ne peuvent dire, je veux le crier tout haut. Vous, mes camarades ; vous, fonctionnaires, qui avez toujours senti peser sur vous l'odieuse tyrannie des bas espionnages, qui les avez vus pénétrer jusqu'au sein de vos familles, qui avez dû les subir jusque dans l'intimité même de vos foyers, ne voulez-vous pas définitivement briser la puissance d'une secte malfaisante qui vous opprime ?... »

Et tandis que le vénérable et ses dignes acolytes se terraient, livides, l'implacable justicier poursuivait :

« La conférence de ce soir, citoyen vénérable, marque un tournant dans l'histoire de votre Loge. De ce soir, c'est pour elle le commencement de la fin. Car de deux choses, l'une : ou je partirai, ou je ne partirai pas. Si je pars, on saura désormais quelle est la valeur de vos démentis, et vous vous écroulez sous le mépris du public. Si je ne pars pas, c'est que vous n'aurez pas pu, c'est que vous n'aurez même peut-être pas osé. Ceux qui tremblaient hier encore sous votre domination sauront qu'il suffit de secouer le joug pour qu'il tombe de leurs épaules, qu'il suffit de vous arracher aux ténèbres de vos loges et de vous trainer sur une tribune publique, de vous faire voir au grand jour, pour que la peur s'achève en un éclat de rire. »

La *Semaine Religieuse d'Autun* ajoute :

Nous nous plaisons à citer ce fait pour montrer ce que peut, à lui seul, un homme de cœur qui veut mettre fin, dans une ville apeurée, à 25 ans de tyrannie maçonnique. Ajoutons que l'Université s'honore de compter aujourd'hui dans ses rangs plusieurs jeunes catholiques ayant cette trempe de caractère, si rare, même parmi les nôtres ! Ni les tracasseries administratives, ni les déplacements successifs qu'on leur impose ne les découragent de donner, sans cesse et partout, l'exemple de la fierté civique et du bon labeur chrétien.

P. CONSTANT, du Sillon Rennais.

POUR LE QUOTIDIEN

Pour avoir reçu l'Ajonc à la date commandée.....	» 80
Pour avoir fait attendre Jacques Rodel.....	» 10
Ch. Evain, Liffré.....	1 »
Un abbé démocrate.....	2 »
Joseph Belmont de Bain-de-Bretagne.....	5 »
Un prêtre d'Ille-et-Vilaine.....	5 »
Un prêtre du diocèse de Rennes.....	10 »
M. Pinault, sénateur d'Ille-et-Vilaine.....	10 »
Un chanoine du diocèse de Rennes.....	20 »
Un professeur de collège.....	4 »
2 prêtres.....	10 »
Anonyme.....	» 75
En attendant Marc.....	23 »
En faisant la barbe.....	1 10
L'organisateur du banquet militaire a bénéficié de.....	7 20
Pendant les toasts : jeux de mots malheureux.....	1 65
Veillée de Noël, Laleu-sur-Airaines (Somme).....	12 »
Dans l'espérance de voir jouer l'Holocauste.....	» 50
Le chanteur du quotidien.....	1 10
« Pigeon vole » au trousseau.....	1 30
Un ancien recteur.....	2 »
Un récidiviste (bréviaire).....	1 20
Divers.....	2 25
Parce que l'Ajonc m'a rendu service.....	5 »
Un groupe de séminaristes bretons.....	10 55

TOTAL..... 137 90

P. CONSTANT, du Sillon Rennais.



Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Imp. Bretonne
38 rue du Pré-Botté, Rennes

Le Gérant : M. LEBRETON.



L'AJONC

ORGANE DU " SILLON EN BRETAGNE "

45, Rue Saint-Melaine, RENNES.

BULLETIN D'ABONNEMENT ⁽¹⁾

Je soussigné, ⁽²⁾ _____
demeurant à _____ rue _____ n° _____
département de _____, déclare m'abonner
à la Revue l'Ajonc à compter du 15 ⁽³⁾ _____ 19 _____
ci-joint la somme de 5 francs, prix dudit abonnement.

SIGNATURE

(1) A détacher suivant le pointillé et à envoyer à M. l'Administrateur de l'Ajonc.

(2) Nom et prénom.

(3) Janvier, avril, juillet ou octobre.

VIENT DE PARAÎTRE

L'Action Française et l'Idée Chrétienne

Par l'Abbé LUGAN

3 francs franco. — En vente : 45, rue Saint-Melaine

L'HOLOCAUSTE

Drame en 3 actes de J. JADÉ, 1 fr. 10 franco

Demander aussi : **Les Etreunes des Cultivateurs**

Ce qu'un cultivateur doit savoir et retenir

Notions usuelles de chimie agricole par l'Abbé V. TISSOT

En vente au *Sillon Rennais*

Les 100 :	10 fr.	au lieu de	25 fr.
Les 50 :	6 fr.	—	12 fr. 50.
Les 25 :	3 fr. 50	—	6 fr. 25.
L'exemplaire :	0 fr. 15	—	0 fr. 25.

Port en sus

VIENT DE PARAITRE

Pour le Bonheur de mon Fils

0 fr. 15 franco

**Nécessaire aux mères de famille
et aux jeunes gens.**

En vente à Rennes, au **SILLON RENNAIS**, 45, rue Saint-Melaine.

Hôtel Dugueselin

INSTALLATION NOUVELLE (Électricité)

A. JAMIN

5, Place de la Gare, **RENNES** (I.-&-V.)

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES
Chauffage à la Vapeur — Salles de Bains
GRANDE SALLE POUR NOCES & SOCIÉTÉS
Cabinet noir — Téléphone 3-92

CHAMBRES GARNIES

Sérieusement tenues

& Confortables

Maison BASSET

27, Rue Saint-Melaine, 27

RENNES

H. CHEVALIER

Coiffeur-Posticheur

21, Place St-Anne (Près l'église Bonne-Nouvelle)

RENNES

Salon pour Hommes et Dames

SERVICE ANTISEPTIQUE

Service à domicile. Réduction pour pension et collège

Plusieurs ouvriers sont à la disposition des clients

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ — PRIX MODÉRÉS

Fermé Dimanches et Fêtes

A L'HABIT NOIR

6, Rue de la Monnaie — **RENNES**

Complets depuis 23 à 65 fr.

Pardessus depuis 20 à 55 fr.

Vêtements sur Mesures

Pèlerines, Alpagnes, Couils

Lecteurs attention ?

Plus de chute de cheveux.

Plus de pellicules, par l'emploi
du pétrole CHEVALIER, à base
de chlorhydrate, de pilocarpine et
de cloral.

3.50 le grand flacon, **3.50** franco

Grande réduction aux camarades

Seul concessionnaire pour toute la France

CHEVALIER 21, Place Sainte-Anne
RENNES

Tous les Étudiants mangent au

Bouillon Moderne

6, Rue du Lycée, **RENNES**

Pension : **45 fr.** par mois

Déjeuners et Diners à toute heure

Cuisine soignée

FOUGÈRES

Coopérative de Production de Chaussures

Solidité et Éléance absolument Garanties

SIÈGE SOCIAL :

“ CHEZ NOUS ”

81, Rue Pinterie, **FOUGÈRES** (Ille-et-Vilaine)



Le Sillon



SOMMAIRE

<i>Le Congrès Régional</i>	<i>Le Sillon de Guingamp.</i>
<i>A propos de la Culture maraîchère en Bretagne</i>	H. LENOIR.
<i>Toujours l'Histoire des Epinards</i>	LOUIS PRUDENT.
<i>La Bretagne et la Révolution</i>	Eugène CORGNE.
<i>Vers l'au-delà</i>	A. B.
<i>La Vie du Sillon en Bretagne</i>	M. D.
<i>Cà & Là</i>	P. CONSTANT.

Paraît le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS :

ETRANGER	4 fr.	SIX MOIS	2 00
DÉPARTEMENT : un an. 3 fr.		LE NUMÉRO	0 25

On s'abonne au siège de la Revue
RENNES, 45, rue Saint-Melaine

6^e ANNÉE — N° 3
15 MARS 1909

SERVICES du SILLON RENNAIS

Secrétariat général } L. BECDELIEVRE.
Eccils }
Propagande } P. CONSTANT.
Administration }
L'Ajanc { Rédaction } M^{lle} DOUET, 10, Rue Bertrand.
Siège social : 45, rue Saint-Melaine, Rennes.
Permanence tous les soirs de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, sauf le dimanche.

Recommandations

Pour la bonne règle, nos camarades doivent avoir soin, lorsqu'ils écrivent, de joindre un timbre pour la réponse ; ils éviteront ainsi au *Sillon Rennais*, des frais assez importants.

Que nos abonnés nous épargnent surtout quand leur abonnement est terminé, les frais très élevés des recouvrements par la poste ; en nous envoyant un mandat au nom de l'*administrateur de L'Ajanc*, ils agiraient de façon plus démocratique et nous rendraient service.

Que ceux dont l'abonnement se termine ce mois-ci envoient leur réabonnement.

Un tract Breton

Bretons bretonnants du Léon, Trégor et Cornouailles, soyez reconnaissants au *Sillon Rennais*, d'avoir fait paraître un tract en breton, intitulé *D'ar benn ar Sillon*. Il est en vente, 45, rue Saint-Melaine, Rennes, au prix de 0 fr. 10 l'exemplaire ; 0 fr. 90 les 10 exemplaires ; 4 fr. 50 les 50 exemplaires ; 8 fr. 50 les 100 exemplaires ; 12 fr. 75 les 150 exemplaires ; 16 francs les 200 exemplaires (port en sus).

Vous constaterez qu'il est fait d'importantes remises par quantité pour permettre aux cercles des bénéfices. Ce tract de lecture facile pour les trois dialectes, est imprimé en caractères très lisibles. Il est en breton populaire, sans prétention littéraire, fort de 16 pages. Il est indispensable pour placer la Bretagne à l'avant-garde de la Démocratie.

LE

Congrès Régional de Bretagne

A GUINGAMP

Les Dimanche et Lundi de la Pentecôte (30 et 31 mai 1909)

PROGRAMME

DIMANCHE 30 MAI

De 8 heures à 11 heures. — Concours de camelots.
10 heures du matin. — 1° *Le Sillon et les Œuvres Rurales*, par FROMAGER, de Plouagat.
Midi. — Repas en commun.
3 heures de l'après-midi. — 2° *Le recrutement* : communication des collégiens sillonnistes et *Rapport de ROUSSEL*, du Sillon Fougereais.
8 heures du soir. — 3° *Ce qu'exige de nous le Sillon*. — Sacrifices nécessaires dans la famille, le métier, le mariage, par Henri BOURDIN.

LUNDI 31 MAI

7 heures du matin. — Messe de communion.
9 heures 1/2. — Rapport sur le *Mouvement du Sillon en Bretagne de 1908 à 1909*, par Jules LE BARS, de Guingamp.
Midi. — Banquet et toasts.
3 heures. — Conférence publique et contradictoire de MARC SANGNIER.
A 7 heures le soir. — Grand banquet.
N. B. — Les prix des lits, hôtels, repas, frais généraux et banquet seront fixés ultérieurement.
— Prière instante d'envoyer *dès maintenant* les renseignements sur la vie de chaque cercle pendant l'année à Jules Le Bars, chez M. Chareton, Droniou, Guingamp (Côtes-du-Nord). Chaque cercle DOIT envoyer un rapport.

UN LIVRE QU'IL FAUT LIRE

Les Lettres d'un Militant

Par Jacques DEBOUT

1 volume in-16 Jésus, de 300 pages. **3 fr. 50**Réduction : 5 exemplaires donne droit au 6°. — 10 sont payés seulement
30 francs port en susNouvelle édition, augmentée d'une **Table** et d'un **Epilogue** de l'auteur

Au seuil de la Jeunesse

par l'abbé BEAUPIN

Encouragé par le vif succès de son premier ouvrage *Pour être Apôtre*, l'abbé Beaupin offre aujourd'hui son nouveau livre.

(Voir appréciation dans ÇA ET LA)

En vente au *Sillon Rennais*, 1 fr. 15 franco.

Trois nouveaux dossiers :

1° Réponse de Marc Sangnier à S. E. le Cardinal Luçon, franco
0 fr. 15.2° *Le Sillon et Jeanne d'Arc*, franco 0 fr. 25.3° *Le Sillon à Limoges*, franco 0 fr. 25.

L'AJONC

ORGANE DU " SILLON " EN BRETAGNE

*Il faut aller au Vrai
avec toute son âme.*

LE CONGRÈS RÉGIONAL

*Il est définitivement fixé au dimanche et lundi de la Pentecôte, à Guingamp.**Un Congrès régional, c'est une revue de troupes, revue dans laquelle chacun rend compte de ce qu'il a fait, de ce qu'il va faire, dans laquelle ceux qui ne peuvent pas apporter leur travail et leurs initiatives ressentent au fond du cœur l'impression la plus torturante qui soit : celle d'être un lâche au milieu de vaillants, un pleutre au milieu de braves, et c'est un châtiment tel que des résolutions énergiques sont prises, et mieux, tenues.**Un congrès régional, c'est aussi une halle entre deux étapes, halle rafraîchissante et douce où l'on cause doucement entre amis, où l'on s'appuie fraternellement sur l'épaule de camarades tout dévoués, où l'on reprend des forces pour la route future ; halle rapide et brève assez longue toutefois pour qu'on y puise de nouvelles forces, pas assez pour que l'engourdissement vous saisisse.**Mais surtout un congrès régional c'est une préparation aux combats du lendemain, c'est une veillée d'armes. Et ceci n'est point, camarades, une comparaison vulgaire. — C'est une veillée d'armes, car de toutes parts et plus que jamais, on nous épie, on nous guette, on*

nous tend des pièges ; des complots se trament autour de nous, dans lesquels trempent et les fourbes qui, érigeant la calomnie en système comptent sur notre mort pour demain, et les naïfs, qui plus terribles peut-être à cause de leur bonne foi, donnent inconsciemment la main aux autres.

Voilà pourquoi le congrès de la Pentecôte marquera dans l'histoire de la Bretagne sillonniste une date importante.

On peut compter sur ceux qui s'y trouveront réunis, car depuis longtemps les suiveurs ont quitté le Sillon effrayés par ce qu'ils appellent son audace ; et les arrivistes se soucient peu de rester avec des gens pour qui toutes les compromissions, même les plus utiles, sont des crimes, et toutes les concessions, des lâchetés. Ils sont partis. Tant mieux, et remercions-en Dieu.

Mais nous qui restons, soyons plus forts que jamais, ouvrons bien grands les yeux, envisageons, sans effroi, les luttes de l'avenir, pensons à ces sacrifices qui demain nous seront demandés dans notre vie, et n'allons à Guingamp qu'après les avoir acceptés dans nos cœurs. D'ailleurs les organisateurs ont voulu que tous sachent à quoi s'en tenir, voilà pourquoi ils ont inséré au programme (voir les feuilles vertes) ce rapport sur « Ce qu'exige de nous le Sillon ».

Et puis, pourquoi nous effrayer ? Marc sera là pour faire la réunion publique, Marc, député ou non, qu'importe ! mais qui aura par sa campagne de vingt jours pris contact plus intimement encore avec les masses profondes du peuple de France, et qui nous dira, de sa voix toute chaude et toute vibrante encore des luttes électorales, ses expériences nouvelles et sa confiance toujours plus largement conquérante.

LE SILLON DE GUINGAMP.

Notre Devise

« Au-dessus de nos deuils et de nos joies humaines la Croix du Christ plane rayonnante... »

« Nous restons militants sous le drapeau de deuil comme sous le voile blanc du bonheur. Le monde nous a salis, Dieu nous a brisés. N'importe, nous marchons les yeux fixés sur la devise qui est l'inspiratrice et le résumé de notre vie.

« Pour le Christ et pour le Peuple. A la Vie, à la Mort ! »
(Lettres d'un militant).

GROS GAINS — SALAIRE DE FAMINE

A propos de la Culture Maraîchère En Bretagne

Des 4 districts où la culture maraîchère constitue la principale source de richesse locale : Lézardrieux, Plougastel-Daoulas, Pont-L'Abbé et Saint-Pol-Roscoff, c'est incontestablement ce dernier centre qui a réalisé au point de vue économique, les progrès les plus rapides. A l'heure actuelle, la commune de Saint-Pol de Léon emploie à la production maraîchère plus du tiers de sa superficie cultivée, et chaque année la valeur des produits que l'on retire de son sol s'élève en moyenne à 1.200 francs l'hectare. Aussi la terre a-t-elle acquis dans cette presqu'île, une valeur considérable. De Santec à Roscoff, l'hectare vaut en moyenne 6.000 francs. Les pièces les mieux situées ont été adjudgées sur le pied de 14.000, 18.000 et même 26.000 francs l'hectare ; il faut dire que la surpopulation — 270 habitants au kilomètre carré — offrant une main d'œuvre d'un exorbitant bon marché, contribue pour beaucoup à donner leur haute valeur à ces terrains dont les produits exigent un travail manuel agricole considérable. Là, point n'est besoin de machines et de capitaux ; il faut des hommes, beaucoup d'hommes à salaires dérisoires. Grâce à cette abondance de main d'œuvre, ce petit coin, qu'est en Bretagne le district de Roscoff et de Saint-Pol, fournit annuellement pour un million et demi de francs de produits maraîchers dont la presque totalité est expédiée vers l'Angleterre.

Cette activité dans le travail agricole et les transactions pour une région dont l'étendue ne dépasse pas 4.000 hectares, a entraîné la séparation du travail et du négoce. Bien que cette séparation n'ait pas été complète et que nombre d'ouvriers agricoles des environs de Saint-Pol deviennent en été vendeurs d'oignons sur les côtes anglaises, il n'en existe pas moins d'un côté une masse d'ouvriers sédentaires, de l'autre un groupe beaucoup moins nombreux de commerçants de profession. La condition économique, les mœurs, les idées des uns et des autres diffèrent profondément.

La culture maraîchère dans les fermes de Saint-Pol est faite soit par des domestiques ordinaires, soit par des ouvriers à la journée. Ces ouvriers viennent de tout le canton surpeuplé de Saint-Pol au marché d'hommes qui se tient tous les jours au pied du Kreisker, et

c'est là que les employeurs viennent chercher leurs « placenners » de la journée. Malgré l'abondance du travail maraîcher, il est bien rare que l'offre ne surpasse pas la demande ; d'autre part, la cherté de la location de la terre oblige les fermiers à chercher le travail au rabais ; c'est ainsi qu'au milieu du mouvement général de hausse des salaires, les placenners des riches carrés de légumes de Saint-Pol reçoivent une paye dérisoire. En 1897, et les chiffres ne se sont guère modifiés depuis, le revenu moyen de l'ouvrier s'élevait à 1 fr. 19 par jour de travail. Or, dès 1892, la statistique agricole évaluait le salaire moyen de l'ouvrier maraîcher à 2 fr. 04 dans le Finistère, à 1 fr. 71 dans les Côtes-du-Nord, à 1 fr. 90 dans le Morbihan, à 2 fr. 57 pour l'ensemble du territoire français.

Que demande-t-on au placenner en échange de ce salaire de famine ? 18 heures de travail à 5 ou 6 kilomètres de chez lui. Il est toujours nourri, il est vrai, par l'employeur, mais on ne lui donne que peu de viande et peu de vin ; à tous les repas reviennent les beurrées, les bouillies d'avoine et de blé noir. Il est vrai de dire aussi que, suivant l'usage courant du Finistère, si propre à rehausser la condition morale des domestiques et ouvriers de culture, le fermier mange à la même table qu'eux et travaille comme eux, et que malgré la dureté des relations économiques, il n'y a ni hostilité, ni défiance entre employeurs et employés.

L'afflux d'argent amené à Saint-Pol-Roscoff par l'active production des primeurs passe donc par-dessus la tête des journaliers agricoles qui n'en profitent ni dans leurs salaires, ni dans leur travail. Toute autre est la condition des « Roscovites » voyageurs et vendeurs à l'étranger, qui tirent de la vente des oignons des profits notables en comparaison des maigres salaires des placenners. Les vendeurs se groupent par vingt ou plus, en colonies qui, sous la direction d'un chef, vont écouler dans le sud de l'Angleterre, à partir de juillet, leurs cargaisons énormes d'oignons ; le bénéfice est assuré, car l'oignon double de valeur en traversant la Manche. « Le meilleur métier, c'est d'acheter et de vendre », disent les Anglais toujours positifs, et les « Roscovites » semblent se diriger d'après cette maxime, particulièrement vraie en Bretagne.

Nous n'insisterons pas davantage sur cette situation toute locale ; nous ne l'aurions même pas signalée si Grindorge n'avait attiré l'attention de nos ruraux sur l'étude de leur entourage, et si d'autre part, l'association ne nous paraissait pas devoir être la meilleure solution possible à l'état de choses qui règne à Saint-Pol-Roscoff ; elle permet-

trait de relever les salaires agricoles par l'union dans les mêmes mains de la production et de la vente, ce qui serait d'autant plus facile que les deux opérations se suivent dans l'année. Qu'est-ce qui empêcherait matériellement les maraîchers groupés, d'envoyer l'un des leurs placer en Outre-Manche leurs oignons et primeurs ? Et cette conclusion peut du reste être étendue aux autres districts maraîchers bretons qui, en outre des primeurs, ont à écouler artichauts, choux-fleurs, fraises, etc...

On pourra nous objecter qu'en dernière analyse, la triste situation des placenners vient surtout de la surpopulation et des loyers exagérés que les fermiers doivent payer à leurs propriétaires. Cela est parfaitement exact et nous avouons qu'il sera bien difficile de lutter efficacement contre cette double cause de misère. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'une entente entre fermiers pour la vente de leurs produits par l'un d'eux améliorerait leur situation sensiblement, et les placenners du même coup seraient en meilleure posture pour se montrer plus exigeants.

H. LENOIR.

Ingenieur agronome.

Toujours l'histoire des Epinarès

Je connais un brave homme qui me faisait jusqu'ici l'honneur de me tenir pour un excellent catholique... A force de suivre, l'un près de l'autre, les offices de la paroisse ; de communier l'un près de l'autre, tous les dimanches après la messe des hommes, nous avions fini par nous connaître sans nous être jamais parlé, et à la façon dont il avançait ou répondait à mon salut dans la rue, je voyais bien qu'il avait pour moi une certaine considération...

L'autre jour, je l'aperçois qui vient à moi, un peu ému :

— Puis-je, monsieur, me dit-il, vous poser une question ?

— Allez-y.

— Est-il vrai que vous soyez, sinon sillonniste, du moins favorable au Sillon ?

— Favorable ? Vous pouvez dire « emballé pour ».

— Oh !

— Oh ! quoi ?

- C'est incroyable...
- Cela vous étonne à ce point ?... Qu'est-ce que vous avez donc à lui reprocher, au Sillon ?
- Ce que je lui reproche ?
- Oui... Au point de vue catholique, par exemple ?
- Rien !... Oh ! rien... Les sillonnistes sont des jeunes gens excellents... bien intentionnés, j'en suis sûr... Mais cette étrange idée de se dire démocrates, républicains...
- Dame, puisque c'est leur opinion...
- C'est égal...
- C'est égal, quoi ?... Raisonçons un peu, monsieur, voulez-vous ?
- Je vous écoute.
- D'abord vous ne contesterez pas, je pense, que la démocratie ne soit un fait qui s'affirme victorieusement partout, même dans les pays les plus soumis au joug autocratique : en Russie, en Turquie, en Perse !
- La démocratie coule à pleins bords, c'est certain.
- Vous ne contesterez pas non plus que ce ne soit un fait légitime, en ce sens que l'Eglise reconnaît et a toujours reconnu aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes..
- Parfaitement.
- Comme elle a toujours reconnu aux démocraties le droit de s'organiser en républiques. C'est donc, au point de vue catholique, le droit absolu de la démocratie française de préférer la République à la Monarchie.
- C'est entendu. Tout ce que l'Eglise demande à la démocratie républicaine, en France comme en Suisse ou aux Etats-Unis, c'est d'être catholique.
- Nous y voilà. Eh bien ! le Sillon ne fait pas seulement que s'orienter vers l'idéal que rêve l'Eglise pour la société française (puisque, bon gré mal gré, il faut prendre son parti du fait démocratique), il est cet idéal même pleinement réalisé. Le Sillon est démocrate. Il est républicain. Il est catholique.. Et vous le combattez quand même (je dis vous, bien entendu, pour la commodité du discours) — et c'est admirable — parce qu'il est dès à présent, ce que l'Eglise voudrait que la France fût !
- Heu...
- Voulez-vous que je vous dise ? Vous êtes tous de braves gens, vous, les hostiles, et je pense qu'au fond, vous obéissez à des motifs

nobles ; mais à en juger d'après les apparences, on jurerait que vous êtes aveuglés par l'orgueil.

— Oh !

— Mais oui. On dirait que ça vous agace que des jeunes gens, qui comprennent leur époque et sentent comme la foule qu'il s'agit de conquérir, aient trouvé, sans vous et malgré vous, une solution victorieuse au problème social et religieux... Et, sans vous en rendre compte, vous en ressentez une telle blessure d'amour-propre que vous en venez à prendre vos préventions pour des raisons, vos passions pour des griefs et vos préjugés politiques pour des motifs d'ordre religieux !... Ah ! disait Henry Monnier, je suis bien content de ne pas aimer les épinards, car si je les aimais, j'en mangerais, et je ne peux pas les souffrir ! » Pour le Sillon, vous dites, vous : « Je suis bien content de ne rien comprendre au Sillon, car si je le comprenais, je serais forcé de l'aimer, et je ne peux pas le supporter ! » Vous avouerez que ce n'est pas d'une dialectique bien fameuse...

— !!!

— Heureusement, à quelque chose malheur est bon... Il ne manque pas d'hommes qui, comme moi, n'aiment pas aller au secours de la victoire, mais se donnent, au contraire, de tout cœur, à qui leur paraît injustement attaqué et persécuté... J'ai des charges, de lourdes charges, et n'avais donc pas l'intention de donner grand'chose pour l'Eveil quotidien... Mais quand j'ai vu comment on encourageait une vaillante jeunesse dans son effort vers la justice sociale et la vertu, je me suis fendu de cent francs.

— Cent francs !

— Voilà ! Au revoir, Monsieur des Epinards, au revoir...

Louïs PRUDENT.

COMMUNIQUÉS IMPORTANTS

1. « Les lettres d'un militant » restent à 2 fr. 50 franco le volume, jusqu'au 25 mars. Vous avez bien retenu la date : 25 mars. Après cette date, le volume sera laissé à tout acheteur au prix de 3 fr. 50 franco. Nous avons vendu en février 20 exemplaires. Il en reste à peu près autant ; profitez-en.

2. Que les abonnés de l'Ajone, dont l'abonnement expire le 15 avril, pensent dès maintenant à économiser leurs trois francs. C'est une modeste indemnité pour notre revue provinciale. Et puis, ils voudront bien, le mois prochain, ne pas attendre la traite postale.

LA BRETAGNE & LA RÉVOLUTION

Le 11 octobre 1908, on inaugurait à Quimper une statue à La Tour d'Auvergne.

De tous les orateurs qui prirent la parole pour saluer le Premier Grenadier des armées de la République, le député Hémon est, à mon avis, celui qui a prononcé le discours le plus intéressant. M. Hémon, en effet, ne s'est pas contenté de célébrer, comme les autres orateurs, les vertus civiques et militaires de La Tour d'Auvergne ; il a profité de l'occasion, — le sujet d'ailleurs l'y amenait facilement, — pour affirmer que la Bretagne a toujours été une province capable de faire le sacrifice de ses intérêts particuliers en vue du bien général de la France entière, et il a rappelé à ce propos le rôle joué par la Bretagne à l'époque de la Révolution.

« Il y a quelques mois, disait-il, non loin d'ici une voix officielle s'élevait pour féliciter la Bretagne d'avoir enfin consenti, après une longue méconnaissance des idées modernes, à se repentir et à se convertir.

» Une Bretagne repentante, une Bretagne convertie, qu'est-ce que cela ? Et comment des Bretons ont-ils pu accepter sans résistance cet éloge qui comportait vraiment pour eux et pour leur pays trop d'humilité !...

» ... Si cette révolution (de 1789) eut à Paris son développement, — un développement qui ressemble trop souvent à une déviation, — c'est en province qu'elle naquit. Et de toutes les provinces françaises, quelle fut la plus prompte, je ne dis pas à l'accueillir, mais à lui ouvrir les voies ? Avant Paris, avant le Dauphiné même, quelle est la terre d'où l'on vit sortir les premiers germes de la grande moisson ? C'est la terre natale de La Tour d'Auvergne, c'est cette Bretagne que trois siècles de luttes pour ses franchises provinciales avaient déjà fécondée jusqu'aux entrailles en y déposant profondément la semence des modernes libertés.

» En 1789, la voix de la Bretagne fut la première à se faire entendre ; les documents historiques abondent pour démontrer cette vérité assez ignorée que la Révolution française a fait ses débuts en terre bretonne. Si c'eût été en terre gasconne, j'imaginais qu'on le saurait mieux... (1) »

Oui, on ignore généralement quelle fut la conduite de la Bretagne en 1789.

Certes, on connaît dans ses grandes lignes l'histoire de la Révolution. On sait ce que signifient, par exemple, le serment du jeu de Paume, la prise de la Bastille, la nuit du 4 août, la fuite à Varennes ; mais on ne sait pas assez que l'attitude des provinces déterminait souvent en partie les événements dont Versailles et Paris furent les témoins.

Voilà pourquoi, comme on est habitué à voir réunis, dans les manuels, les mots « Bretagne et Chouannerie », et que le mot « Chouannerie » évoque d'ordinaire dans l'esprit l'idée d'un mouvement d'opposition (1), on croit communément que la Bretagne a eu dans la Révolution une action plus entravante qu'impulsive.

C'est là une erreur ; il importe de la dissiper et de montrer à nos camarades comment leur province se comporta durant la période à coup sûr la plus intéressante de notre histoire nationale.

Avant de décrire le rôle de la Bretagne pendant la Révolution, il conviendrait d'étudier les événements qui eurent lieu à Rennes en 1788 et dans les premiers jours de 1789. Mais il faut nous borner ; nous nous contenterons donc de signaler les faits les plus caractéristiques.

Notons tout d'abord que la noblesse et le Tiers-Etat s'unissent pour protester contre les édits de mai 1788 ; ces édits réduisent, en effet, le Parlement de Rennes à n'être qu'une cour de justice supérieure.

Toutefois, cet accord entre les deux ordres sera de courte durée ; il cesse à l'instant où le Tiers comprend que la noblesse veut avant tout défendre ses privilèges. Du reste, les parlementaires ne tarderont pas à exprimer nettement leurs sentiments. En octobre, alors qu'on se préoccupe partout de savoir sur quelles bases seront convoqués les Etats généraux dont la réunion est proche, le Parlement se prononce contre le doublement du Tiers et le vote par tête.

Le Tiers-Etat breton est mécontent. A l'entrée en séance des Etats

(1). Il semble prouvé actuellement que la Chouannerie fut tout d'abord un mouvement essentiellement populaire et à caractère religieux. Les populations tant de la Vendée (voir les ouvrages de Chassin sur la guerre de Vendée) que de la Bretagne étaient très attachées à leurs prêtres ; comme ceux-ci avaient en grande partie refusé de prêter le serment ils étaient en butte à la persécution. Les populations indignées se soulevèrent pour les défendre. Les royalistes surent tirer parti de l'occasion qui leur était offerte d'ameuter les paysans contre la République : ils dirent au peuple des campagnes que le roi seul pouvait ramener la paix religieuse. Les paysans, on le comprend aisément, suivirent les nobles et avec eux crièrent « Vive le roi ! »

(1) Discours de M. Hémon ; voir la *Dépêche de Brest*, 12 octobre 1908.

provinciaux (29 décembre 1788), il réclame le doublement et le vote par tête. La noblesse et le clergé refusent ; le 7 janvier 1789, les Etats sont suspendus jusqu'au 3 février... Les 26 et 27 janvier 1789, des représentants de l'aristocratie et de la bourgeoisie en viennent aux mains ; le sang coule dans les rues de Rennes.

Indiquons enfin que le haut clergé et la noblesse de Bretagne, assemblés à Saint-Brieuc le 16 avril, décidèrent de ne point envoyer de représentants aux Etats généraux. Les privilégiés s'étonnaient que le Tiers se fût conformé aux prescriptions royales du 16 mars, en se réunissant dans les sénéchaussées pour élire ses députés aux Etats ; de plus, ils voulaient que les représentants de la Bretagne aux Etats généraux fussent nommés par les états de la province...

Tous ces faits tendent à montrer que la scission entre les ordres privilégiés et le Tiers est complète en Bretagne, au moment où la Révolution française s'ouvre officiellement à Versailles, résidence du roi et de la cour, le 5 mai 1789.

Les Etats généraux avaient d'abord à procéder à la vérification des pouvoirs.

Le Tiers désirait qu'elle fût faite par les trois ordres en commun ; mais la noblesse s'y opposa et le clergé ne donna pas de réponse décisive. Le Tiers ne s'avoue pas vaincu ; le 10 juin, acceptant la motion que Le Chapelier, député de la sénéchaussée de Rennes, avait déjà proposée le 13 mai, il se résout à inviter les deux autres ordres à se joindre à lui pour la vérification des pouvoirs, qui aura lieu même au cas où ils s'obstineront à ne pas l'accepter.

Du 10 au 17 juin, un certain nombre de curés du bas clergé viennent prendre séance avec le Tiers ; ainsi renforcé, le 17 juin, le Tiers déclare que les représentants de la France forment une Assemblée nationale.

Pour gêner l'action de ces députés, Louis XVI, qui désire ne pas déplaire aux privilégiés et à son entourage, donne l'ordre de fermer la salle de réunion ; le Tiers et les députés du bas clergé se rendent alors dans la salle du Jeu de Paume, où ils prêtent le serment de ne point se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France.

Le roi répond par la séance du 23 juin ; dans cette séance, il déclare autorisée la réunion des trois ordres et le vote par tête dans quelques cas seulement ; il ajoute que tous les privilèges sont immuables ; puis il commande aux députés de se séparer. La noblesse et le clergé obéissent ; le Tiers-Etat refuse de sortir.

Il semblait que le roi n'eût qu'à dissoudre l'Assemblée ; il n'osa

pas prendre une pareille mesure, d'autant que la majorité du clergé et la minorité de la noblesse virent s'unir aux députés du Tiers. Le roi doit céder : le 27 juin, il accorde à l'Assemblée un pouvoir légal.

Louis XVI sortait amoindri de cette lutte, qui avait tourné à son désavantage, grâce aux efforts opiniâtres du Tiers et spécialement des députés bretons. Ces députés pouvaient hardiment proposer ou appuyer les mesures les plus radicales en faveur de la liberté, car ils étaient encouragés par toute une province d'où partira l'idée de la Fédération nationale du 14 juillet 1790, et qui soutiendra toujours avec empressement les projets ayant pour but la diminution du pouvoir royal et l'abaissement de l'aristocratie.

Ainsi, le 2 septembre 1789, tandis qu'on discute à Versailles les articles de la Constitution, les citoyens de Rennes enjoignent à l'Assemblée de n'accorder au roi ni veto absolu ni veto suspensif (1). Cette délibération fut expédiée par les soins de la Municipalité de Rennes à l'Assemblée nationale, aux principales villes de France et aux municipalités les plus importantes de la Bretagne. Nous connaissons les réponses de la plupart de ces municipalités : toutes, elles adhèrent à la délibération des citoyens de Rennes.

Quelques jours après, le 7, le peuple de Rennes se prononce contre l'établissement d'une Chambre Haute, qui pourrait devenir le refuge d'une aristocratie encore toute puissante (2). Cette délibération reçut en Bretagne le même accueil que la précédente.

Cette lutte contre l'aristocratie présentera bientôt un caractère plus particulier : la Bretagne, en effet, va s'attaquer au Parlement de Rennes.

La noblesse et le clergé de Bretagne avaient refusé, nous l'avons noté précédemment, de nommer des représentants aux Etats généraux.

Les parlementaires prennent fait et cause pour les deux ordres privilégiés ; le 12 mai, ils rédigent des remontrances à Louis XVI, où ils veulent prouver que la Bretagne ne peut être censée représentée aux Etats, parce que seul le Tiers y a ses délégués.

Le roi fit répondre au Parlement : « ... Les trois ordres de Bre-

(1) L'Assemblée accorda au roi le veto suspensif ou droit de suspendre la promulgation d'une loi votée par l'Assemblée, pendant deux législatures, c'est-à-dire pendant quatre ans.

(2) « L'érection du Sénat des Deux-Cents serait la sanction de l'aristocratie, comme le veto royal la sanction du despotisme ». Archives Municipales de Rennes : Cartons des affaires de Bretagne.

tagne ont eu la faculté de députer dans les formes qui leur avaient été indiquées. Les circonstances actuelles s'opposent d'ailleurs à ce que le roi permette en ce moment l'ouverture de la tenue des états de la province (1). »

Le Parlement garde le silence, sans toutefois abandonner la lutte. Dans la suite, ses membres se dispersent ; la chambre des vacations reste pour le représenter.

L'Assemblée nationale, par un décret en date du 3 novembre, enjoignit aux cours souveraines de prolonger indéfiniment leurs vacances ; les chambres des vacations avaient pour mission de rendre la justice jusqu'à l'établissement d'une nouvelle organisation judiciaire.

La chambre de Rennes refusa catégoriquement d'enregistrer le décret du 3 novembre, et se résolut à regarder comme non-avenues les décisions de l'Assemblée nationale.

Des lettres de jussion furent expédiées à la chambre des vacations de Rennes, mais en vain. Aussi, le 3 décembre 1789, la Municipalité dénonce-t-elle cette chambre à l'Assemblée ; d'où nouvelles lettres de jussion ; elles n'eurent pas plus de succès que les premières. La Municipalité proteste de nouveau. Le 11 décembre, « considérant la résistance opiniâtre et insurmontable de la chambre des vacations, sensiblement affectée du malheur extrême qui résulte pour toute la province de la suspension de la justice, et ne pouvant plus rien attendre des magistrats sur l'esprit desquels la voix de la patrie, les besoins et le cri du peuple n'ont plus d'empire (2) », l'assemblée municipale demande à la Constituante l'installation à Rennes d'un tribunal provisoire, en attendant l'organisation du pouvoir judiciaire. Cette adresse de la Municipalité à l'Assemblée nationale fut communiquée aux différentes villes de la province, qui se déclarèrent satisfaites de la lutte menée contre « ces petits aristocrates parlementaires » (3).

(1) B. Pocquet, *Les origines de la Révolution en Bretagne*, t. II, p. 370.

(2) A. M. *Délibération de l'Assemblée municipale*, 11 décembre 1789. Registre n° 541.

(3) Cette expression se trouve dans la réponse du Comité de Lorient (18 décembre 1789) à la Municipalité de Rennes. A. M. Cartons des affaires de Bretagne. — Dans une lettre des députés de Rennes à l'Assemblée nationale aux officiers municipaux de Rennes, en date du 27 décembre 1789, on lit les lignes suivantes : « ... Plusieurs autres villes de la province ont adhéré à votre délibération et nous ne voyons guère comment la chambre des vacations a pu croire remplir le vœu de la province en contrariant le vœu manifeste de la très grande majorité des citoyens... » A. M. Cartons des

Le 8 janvier 1790, les membres de la chambre des vacations comparaissaient à la barre de l'Assemblée. Une seconde chambre est nommée ; elle refuse de siéger. La Municipalité de Rennes fait entendre de nouvelles plaintes ; l'Assemblée se voit alors obligée de prendre une mesure énergique ; le 3 février, elle signe la déchéance du Parlement breton auquel elle substitue une cour provisoire.

Le peuple l'emportait ; un instant, il avait soutenu la cause des parlementaires contre l'autorité royale. Mais dès qu'il s'est aperçu que le Parlement travaillait en réalité pour augmenter les privilèges de la noblesse et non pour défendre les libertés provinciales, il l'abandonna et le combattit.

La disparition du Parlement et des institutions de l'ancien régime, notons-le en passant, devait avoir au point de vue économique pour Rennes, ville sans commerce et sans industrie, de fâcheuses conséquences (1).

Mais les citoyens de Rennes ne se plaindront pas : « lors même qu'ils mangent un pain acquis au prix de leurs sueurs, un pain trempé de leurs larmes, ils bénissent encore l'instant où ils sont devenus libres... (2) »

Il ne faudrait pas croire que la Bretagne, parce qu'elle travaille dès 1789 à la diminution du pouvoir royal et à l'abaissement de l'aristocratie, est républicaine avant la proclamation de la République.

Pendant la Constituante et une grande partie de la Législative, la Bretagne, comme le reste de la France en général, demeure pro-

affaires de Bretagne. — Les corporations de la ville de Rennes avaient un instant protesté contre le décret du 3 novembre et demandé la réouverture du Parlement : on peut lire à ce sujet dans le livre de M. Rébillon : *Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes* le chapitre VII : Les corporations rennaises et la Révolution, p. 190-192. — Mais elles ne tardèrent pas à approuver la conduite de la Municipalité. Nous avons trouvé (Cartons des aff. de Br.) les délibérations de douze corps et corporations (27-28 décembre 1789) : seuls les carrossiers sont d'un avis différent.

(1) « ... Capitale d'une grande province, séjour ordinaire des ci-devant Etats de Bretagne, des commandants, d'un intendant, des commissions, bureaux et régies principales, siège d'un Parlement où l'on comptait cent riches privilégiés, d'une sénéchaussée dont le ressort embrassait plus d'un tiers de la province, d'un barreau nombreux et distingué, Rennes était le centre de toutes les affaires, l'habitation de presque tous les grands propriétaires bretons. Corps administratifs, tribunaux de justice, tout concourait à la faire prospérer et fleurir, à procurer des moyens d'existence aux quarante mille habitants dont elle était peuplée ». A. M. Adresse de la Municipalité de Rennes à l'Assemblée nationale. R. D. 5/1.

(2) Même adresse.

fondement monarchiste. Ses sentiments changeront seulement dans la seconde moitié de 1792 ; alors, en effet, on voit clairement que Louis XVI veut une contre-révolution ; c'est pourquoi la plupart de ses partisans vont l'abandonner. Aussi la Convention pourra-t-elle sans grande difficulté déclarer l'abolition de la royauté (21 septembre 1792) et l'établissement de la République (22 septembre). La Bretagne accepte la nouvelle forme de gouvernement, plutôt passivement ; mais elle souhaite avec empressement la punition de Louis XVI ; on le constate en lisant les nombreuses adresses qui arrivent de tous les coins de la province à l'Assemblée. Que ces adresses émanent d'un cercle restreint de républicains ou qu'elles soient signées par un grand nombre de citoyens, elles se ressemblent toutes par leur caractère injurieux à l'égard du roi ; c'est ainsi que les républicains de Rennes qualifient Louis XVI « de destructeur de l'ordre social et de dévorateur de son peuple (1) ».

La Convention, on le sait, vota la mort de Louis XVI, qui fut exécuté le 21 janvier 1793 (2).

Dès lors on est entré dans la période violente de l'histoire de la Révolution. Après avoir détruit ce qu'ils ne peuvent remplacer, les partis vont se faire une guerre acharnée au sein de la Convention et préparer ainsi la dictature napoléonienne.

Déjà, à la fin de 1792, on voit naître les difficultés. La Convention, à peine installée, doit faire face aux prétentions de la démagogie parisienne et de la Commune montagnarde (3).

Inquiets, les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan arrêtent d'envoyer à Paris une force armée à la disposition de la Convention. Seul, le département d'Ille-et-Vilaine décide, avant d'agir, de connaître l'opinion et les besoins de l'Assemblée :

(1). A. M. *Bulletin de Rennes*, t. XVIII, supplément au numéro du 21 janvier 1793. — Le 22 juin 1792, les citoyens de Rennes demandent à Louis XVI « s'il veut être le roi des conspirateurs et des traîtres, ou le roi d'un peuple libre. » A. M. B. de R., t. XV. — Les citoyens des campagnes du district de Guingamp dans une adresse à Louis XIV s'expriment ainsi : « Sire, changez de conduite ou abdez le trône... : si vous ne voulez pas être roi selon le cœur du peuple, faites égorger la nation, et puis réglez sur des cadavres... » A. M. B. de R., t. XVI, 6 juillet 1792.

(2) Sur 43 députés bretons qui assistaient au jugement, 28 votèrent pour la détention : 13 pour la mort avec sursis : 1 pour la mort sans condition. Laurent, *Histoire de la Bretagne républicaine, depuis 1789 jusqu'à nos jours* (1875), chapitre V, p. 129-130.

(3). Les assemblées révolutionnaires siègent à Paris depuis le mois d'octobre 1793.

si elle veut qu'on la soutienne, les citoyens d'Ille-et-Vilaine s'empres-
seront de voler à son secours... (1) »

A la nouvelle des premiers échecs de Dumouriez qui était considéré comme l'homme des Girondins, il y eut dans Paris, les 9 et 10 mars, un mouvement populaire. Le 13 avril, Marat est traduit au tribunal révolutionnaire par la Convention. Le 15, les sections de Paris, en compagnie du maire Pache, viennent demander à la barre que vingt-deux des principaux députés girondins soient destitués de leurs pouvoirs.

La Bretagne suit attentivement ces agitations, se demandant ce qui va en résulter.

Les Républicains de Rennes écrivent à la Convention : « ... Cessez de donner au peuple dont vous trompez l'espoir, aux nations qui vous contemplent le spectacle scandaleux d'une division qui, en portant le découragement dans tous les esprits, assure le triomphe de nos ennemis (2) ». La Convention, en effet, était divisée ; une partie soutenait la Commune de Paris, l'autre la combattait.

Le 25 mai, la Commune de Rennes, à l'exemple de la Commune de Nantes, désire que « la Convention nationale, sans se laisser arrêter ou intimider par les pétitions insensées des sections ou des Jacobins de Paris, marche d'un pas ferme et sûr dans la carrière où ses commettants l'ont placée, pour donner enfin à la République française un gouvernement stable et des lois protectrices fondées sur la liberté et l'égalité (3) ».

Ces adresses ne font rien ; la Convention, le 2 juin, décrète d'arrestation vingt-neuf députés girondins.

A cette nouvelle, il y a en France un mouvement de protestation presque général. La Bretagne, par dévouement « à la liberté et à la République une et indivisible (4) » arrête la levée d'une force qui marchera sur Paris avec mission d'y rétablir l'ordre.

Mais la Montagne est victorieuse. Les Bretons vont être tristement récompensés des services qu'ils ont rendus à la cause révolutionnaire. La Convention délègue vers eux des représentants ; les administrations sont épurées, les sociétés populaires renouvelées et les citoyens qui ont cru servir la République en protestant contre

(1) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. 2 janvier 1793. L. 216.

(2). A. M. B. de R., t. XIX, n° du 21 avril 1793.

(3). A. M. 25 mai 1793. — R. D. 2/3.

(4). Cette déclaration est contenue dans le serment prêté à Rennes, le 9 juin 1793, par les députés des départements, districts et communes de Bretagne. — A. D. L. 216 bis.

les événements du 2 juin sont jetés en prison ou menés à l'échafaud. Dès lors, « la Bretagne qui pendant cinq années consécutives, de 1788 à 1793, avait joué un rôle si actif et si brillant, perd sous le despotisme montagnard la moitié de sa force... (1) ».

L'histoire de la Bretagne n'offre plus rien de particulier au point de vue qui nous intéresse ; il convient donc de résumer cette étude déjà trop longue :

La Bretagne a non seulement accepté la chute de l'ancien régime, mais elle l'a préparée et pour ainsi dire hâtée.

Elle a su renoncer à ses privilèges provinciaux, quoiqu'il lui en coûtât ; elle a su « en faire le sacrifice à la liberté publique, au bien général (2) ».

D'ailleurs, la Bretagne durant la Révolution a le souci perpétuel de la justice. Cela ne doit pas nous étonner ; car, s'il est vrai que la Bretagne est la terre du souvenir, elle est aussi la terre de l'idéal, du désintéressement. Qu'ils aient été monarchistes ou républicains, ou qu'ils aient combattu la tyrannie montagnarde, toujours les Bretons ont voulu travailler pour la justice. Ils sont, en effet, restés fidèles à la royauté tant que Louis XVI leur a semblé favorable au mouvement révolutionnaire ; mais quand ils ont compris que le roi voulait en définitive s'opposer à la réalisation des réformes, ils l'ont abandonné et ils ont adhéré à la République ; enfin, lorsqu'ils ont vu où la politique de la Montagne allait aboutir, ils se sont levés pour protester au nom de la liberté outragée ; leurs protestations furent vaines, mais le geste était noble.

Bien loin donc de l'avoir entravée, la Bretagne a soutenu, au contraire, dans sa marche en avant la Révolution qui demeure, en dépit de ses erreurs et de ses taches, une des grandes époques de l'évolution de la France vers la démocratie.

Eugène CORGNE,
Licencié ès lettres,
Diplômé d'études supérieures d'histoire.

Les arts et les lettres viennent d'être cruellement éprouvés par la perte de MM. Coquelin aîné et Catulle Mendès, tous deux enlevés subitement, tragiquement, au milieu de leur besogne active, d'élamatoire et critique.

Coquelin, d'une verve endiablée, amusa et fit beaucoup rire, il fut celui dont T. de Banville, exquissa jadis ce portrait :

« Un jour que le bon Dieu était très pressé et qu'il venait d'oublier « de faire un comédien, pour ne pas perdre de temps, il recopia « vite, vite, la tête de Molière : le même œil enfoncé, vif, curieux, « observateur, perçant les âmes, les mêmes sourcils trop appuyés, « les mêmes lèvres charnues et charnues, les mêmes narines largement ouvertes pour aspirer les pensées ; seulement, il était si, si « pressé, qu'il fit le bout de ce large nez..... *facétieux et fol* et ne « s'en aperçut même pas.... »

Mendès, lui, poète d'humeur joviale et voluptueuse, nargue la mort en des vers de jeunesse subtils et passionnés, et la mort impitoyable est venue le faucher.

D'une existence facile, merveilleusement douée, ils acquirent l'un et l'autre une incontestable célébrité. Le « Tout-Paris » mondain, des délégations de présidences diverses composaient le cortège funèbre ; quelques poésies, quelques discours et tout fut fini. Cependant la presse sembla jeter comme un dernier et amer défi à l'inconsolable douleur de ceux qui le pleuraient. « Cette mort tragique n'est-elle pas le plus beau couronnement de sa carrière !... » écrivait-elle, parlant de Mendès.

Combien plus méritoire devant Dieu et pour la Cause que nous servons, combien plus édifiante pour nous-mêmes, la mort de nos camarades ! Ils sont restés de longs mois, cloués sur un lit de douleur, voyant leurs forces diminuer peu à peu ; à leurs souffrances physiques, s'ajoutaient les souffrances morales en contemplant, prostrés à leur chevet, parents et amis. Ils offraient au Christ leur vie pour leur Idéal et s'abandonnaient à Lui, pleins de générosité, de confiance, de résignation. Et là-bas, ils reposent doucement à l'ombre d'une humble croix alors que leur âme immortelle prie pour ceux qui restent, pour les œuvres qu'ils chérissaient. La plupart ne sont-ils pas tombés en creusant le « sillon » !

Aux autres, leurs contemporains élèveront des statues au nez....

(1). Laurent, op. cit., p. 209, 210.

(2). A. M. Adresse de la Municipalité de Rennes à l'Assemblée nationale, déjà citée.

facétieux et fol, ou encore aux cheveux longs et bouclés devant lesquels passera la foule indifférente.

Ceux-ci, les générations futures, reconnaissantes, pleines de respect et d'admiration, acclament ces héros modestes, glorieux, inconnus, pionniers de leur Idéalisme et martyrs d'une noble Cause.

A. B.

La Vie du Sillon en Bretagne

ILLE-ET-VILAINE

Rennes

Réunion de famille. — Sont-ce les jours plus longs ? Toujours est-il que les auditeurs de la conférence que faisait Roussel, de Fougères, sur les coopératives, le dimanche 28 Février, étaient moins nombreux que d'ordinaire (80 environ). Eh bien, cette fois encore, les absents eurent tort. C'est que le sujet est passionnant. Pour nous, en effet, la coopération n'est pas seulement un moyen de donner au peuple plus de bien-être, elle est surtout le moyen de lui donner plus de dignité, plus de charges, puisqu'en supprimant le patron, il assume la direction de l'entreprise ou de l'atelier (il est évident que nous parlons de la coopérative de production, la coopérative de consommation pour intéressante qu'elle soit, ne permettant dans l'état actuel, que de laisser dans la poche du consommateur le profit qui va actuellement à l'intermédiaire trop souvent parasite qu'est le commerçant).

Il va sans dire, d'ailleurs, que nous sommes au *Sillon*, partisans des coopératives pures. Je m'explique : Il y a des sociétés qui s'intitulent coopératives et qui ne sont que des associations patronales ; ce sont de petits patrons, ou même des ouvriers qui se concertent et mettent en commun, leur temps, leurs maigres capitaux, leur travail. Ils stipulent que chacun d'eux sera payé à tant par jour, et que les bénéfices seront partagés entre tous au prorata de leurs efforts. Ne nous y trompons point, nous ne sommes point en face d'une coopérative, nous sommes en présence d'une société capitaliste tout simplement. Car, cette clause qui consiste à répartir les bénéfices entre les seuls coopérateurs, fait renaitre le grand mal du patronat actuel : l'exploitation des ouvriers par ceux qui veulent faire des bénéfices.

Nécessairement, en effet, les coopérateurs en arriveront, à la mort de l'un d'eux, à refuser pour que le bénéfice soit plus fort, de le laisser remplacer. Et, si l'entreprise réussit, ils prendront, pour les aider dans leur travail, non point d'autres coopérateurs, mais de simples ouvriers qui seront exclus du partage du bénéfice. Et le pire, c'est que pour légitimer leur façon de faire, ils invoqueront le grand principe de justice : « Comment, diront-ils, nous avons peiné, souffert, travaillé, passé les nuits pour lancer la coopérative, et aujourd'hui qu'elle fonctionne bien, que le travail rend, que les bénéfices s'accumulent, vous voudriez que nous parlions ces bénéfices avec cet ouvrier qui vient d'entrer et n'a jamais connu les souffrances, les soucis, les déboires des débuts. Mais ce serait odieusement injuste ! » Et forts de ce principe, ils embauchent des ouvriers et se réservent à eux seuls, coopérateurs-fondateurs, les bonis réalisés.

Donc, cette question des bénéfices est la pierre de touche, le critère qui

permet de reconnaître si l'on se trouve en présence d'une coopérative, ou d'une entreprise capitaliste recouverte du nom de coopérative. Dans toute vraie coopérative, les bonis doivent être, non pas distribués aux membres mais affectés à fonder d'autres coopératives, ou à alimenter la caisse d'un parti, d'une œuvre générale. Voilà pourquoi les coopératives socialistes donnent leurs bonis au Parti socialiste, voilà pourquoi les coopératives sillonnistes les versent au *Sillon*.

La discussion fut intéressante et vivante, car le sujet avait vivement passionné l'auditoire, à qui l'on ouvrait ainsi sur l'avenir de vastes perspectives ; certain contradictoire ne voulait-il pas poser au conférencier une colle sur la question de savoir ce qu'on ferait lorsque, les patrons disparus, il n'y aurait plus que des coopératives qui nécessairement se feraient concurrence !! Nous n'en sommes pas encore là !... malheureusement.

Plélan

Nous recevons la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer puisqu'elle rectifie une involontaire erreur, commise dans le dernier numéro de l'*Ajone*.

*Il faut aller au vrai
avec toute son âme.*

Mon cher camarade,

Le numéro de Février de l'*Ajone*, recueilli dans la « Quinzaine ouvrière », cette constatation intéressante : « Les membres du *Sillon relecquois*, catholiques avant tout, revendiquent le droit que nul ne songe à leur dénier, de venir puiser au Cercle paroissial au même titre que les autres catholiques de bonne volonté, la formation morale, l'enseignement religieux et social que l'Eglise dispense ».

Tu intercales dans cette citation la note que voici : « Hélas ! nous sommes loin de cette attitude en Ille-et-Vilaine. Souvenez-vous de Plélan ».

La place donnée à la parenthèse, permettrait de penser qu'on nous a dénié le droit de fréquenter le Patronage de Plélan.

Il n'en est rien pourtant. C'est de notre propre mouvement et en manière de protestation contre une affirmation absolument fautive et qui voulait nous être préjudiciable, que nous avons quitté le Patronage. L'article publié dans l'*Ajone* de Juin 1908, est à cet égard suffisamment explicite. On nous a si peu dénié le droit de fréquenter le patronage que nous avons été l'objet de multiples sollicitations directes et indirectes pour y rentrer.

Quelque regret que nous ayons éprouvé de l'attitude prise à notre égard, nous voulons par respect pour la Vérité, maintenir nos griefs dans l'exacte limite où nous les avons primitivement formulés.

Bien cordialement.

D. DUH.L.

Vitré

Le dimanche 21 Février, la Bourse du Travail de Rennes déléguait à Vitré les citoyens Rémiot et Jouault pour y faire une conférence sur le syndicalisme et la solidarité. Mais, suivant la tactique, généralement adoptée par les conférenciers de la C. G. T., les orateurs passèrent vivement sur ce qui aurait pu effaroucher les ouvriers vitréens, peu enclins à admettre et à applaudir les violentes théories des révolutionnaires. On alla même jusqu'à dire que l'anticléricalisme, l'antipatriotisme, le sabotage étaient odieux, de telle sorte que le syndicalisme des conférenciers devenait tout à fait acceptable, et eût peut-être été accepté, si notre ami Teigen du *Sillon Rennais*, n'était venu apporter la contradiction. Ce fut la débâcle pour les organisateurs. Mais en présence des doctrines nettement violentes, anticléricales et antipatriotes des chefs de la C. G. T. : Yvetot, Pouget, Griffuelhes, Levy, etc., les ouvriers

de Vitre montrèrent nettement aux citoyens Rémiot et Jouault, qu'ils réprouvaient ces idées, et leur firent sentir qu'il n'est pas très loyal de prêcher une révolution qui passe par toutes les nuances de rouge, depuis le rose très pâle jusqu'au rouge sang de bœuf, suivant qu'on s'adresse à des auditeurs plus ou moins libertaires et anticléricaux. D'ailleurs, comment ne pas réprouver la tactique des meneurs actuels de la C. G. T., lesquels ne craignent point de donner la main aux camelots du *Roy* et à l'*Action Française* pour mener la lutte contre la République. Comment enfin admettre que sous couleur de faire l'émancipation du peuple, on prêche dans les Bourses du travail, les pratiques immorales du néo-malthusianisme ?

Aussi les applaudissements enthousiastes saluèrent la péroraison de Teitgen, qui clôtura lui-même cette réunion organisée par d'autres, tant son attitude crâne lui avait concilié la sympathie de l'auditoire.

COTES-DU-NORD

Guingamp

Nous avons à organiser le Congrès Régional, ce qui est une lourde tâche, surtout lorsque la besogne se trouve répartie sur un petit nombre de camarades. Il faut donc que vous nous aidiez tous.

Si la discipline est une vertu sillonniste c'est le moment de le prouver. Ainsi notre ami J. Le Bars fait un rapport qui ne peut être intéressant que s'il reçoit de nombreuses et importantes communications des différents groupes de la Bretagne. N'attendez point à lui envoyer ces compte-rendus, car si vous remettez aux derniers jours, il lui sera impossible de coordonner toutes ces lettres et à faire un rapport utile. Dans les dernières semaines, en effet, nous serons accaparés par les démarches près des hôteliers, par les locations de salles, par les détails infinis de l'organisation d'un Congrès qui ne comptera pas moins, nous l'espérons, de 5 ou 600 congressistes, et il sera impossible à Le Bars de faire à ce moment son rapport. Mettez-y donc de la bonne volonté, et dès aujourd'hui, envoyez-lui vos impressions et vos vues.

De même, faites diligence pour nous dire le plus rapidement possible si vous avez l'intention d'assister au Congrès et envoyez vos adhésions. Vous penserez que je suis bien pressé et que je me préoccupe un peu vite d'un Congrès qui se tiendra les deux derniers jours de Mai. C'est vrai théoriquement, pratiquement ce ne l'est pas, car l'expérience en est aujourd'hui faite : on a beau avertir longtemps d'avance, les bulletins arrivent toujours à la dernière heure, d'où défaut d'organisation, courses inutiles, tracasseries insurmontables. Pour une fois, camarades de Bretagne, faites-vous violence, écrivez à Le Bars, étudiez les rapports, envoyez vos adhésions.

Dans le prochain *Ajone*, nous vous donnerons les prix et détails d'organisation pratiques.

Lamballe

JOURNÉE SILLONNITE

Le dimanche 28 Février, par un temps affreux, grelottants sous la neige fondue. Ropars et moi attendions, anxieux, l'arrivée du train de Dinan, le premier qui devait nous amener des camarades : la longue ligne noire des wagons passa devant nos yeux sans qu'il en descendît un seul camarade. Nous étions ainsi livrés à de tristes pensées lorsqu'un coup de sifflet strident nous tira de notre rêverie : le train de Saint-Brieuc entra en gare et bientôt nous nous trouvâmes au milieu d'un cercle d'amis. Poulouin d'Etables, Bervet de Langoat, Henry de Plestin, Fromager de Plouagat et Prijean de Penvenan avaient bravé les intempéries et nous arrivaient joyeux. Nous

étions heureux et avec en train nous nous dirigeâmes vers l'église paroissiale pour y entendre la messe de 9 heures. Notre devoir religieux accompli, nous revînmes en hâte à l'hôtel Bertin et une conversation animée s'engagea, réunissant nos âmes dans un contact délicieux. Nous n'étions là que des ruraux et nous avions au milieu de nous, Fromager, un praticien documenté, c'était donc le moment de le mettre à contribution. Il s'y prêta, du reste, docilement et nous donna mille détails sur les œuvres rurales de Plouagat et spécialement sur la coopérative de cidrerie que les sillonnistes y ont fondée. Cette œuvre permet aux petits cultivateurs de faire du cidre et de n'être plus obligés de vendre leurs pommes. De plus, ce cidre est toujours parfaitement vendu puisqu'il l'est au moment opportun. Enfin, les coopérateurs sont bien des sillonnistes puisqu'ils ont leur caisse de propagande. Nous primes ensemble la résolution de combattre la surenchère que les cultivateurs portent eux-mêmes sur les prix des fermages, déjà trop élevés, d'entrer en masse dans le syndicat central agricole de Saint-Brieuc, pour en changer la mentalité aristocratique, d'étudier les systèmes des fermes coopératives des camarades d'Hennebont, et des baux emphytéotiques de Gildas-le-Loup, de Bâzouges-la-Pérouse, et nous décidâmes d'échanger nos vues sur toutes ces questions à la journée sillonniste que Fromager a promis d'organiser, à Plouagat, au mois de mai prochain.

Entre temps, un second train de Dinan était arrivé et nous eûmes la joie de voir s'emplir notre salle de réunion. Les camarades Graindorge (père et fils) et Cochet de Dinan, Richard de Pleurtuit, Josset et Lamballais de Saint-Cast, Ménard de Corseul, et David de Saint-Trimoël n'avaient pas voulu, malgré le vilain temps, faillir à leurs promesses. Quand ils eurent pris un « petit air de feu », la discussion recommença à bâtons rompus, mais pleine d'entrain et sérieuse quand même. Stanislas Ménard avait la parole : il aborda d'abord la question déjà tant rebattue de pénétration dans les patronages et nous fûmes unanimes à lui accorder carte blanche pour entrer dans le cercle paroissial de Corseul, à la condition qu'il restât un sillonniste dévoué. Puis, nous nous demandâmes si l'*Ajone* était bien un instrument de pénétration : la question était brûlante, nous n'osions critiquer l'*Ajone*, à qui nous devons tant et qui nous apporte chaque mois, une parcelle de l'âme commune, et cependant nous dûmes conclure qu'il était plutôt un organe de formation et qu'aussitôt après le lancement du quotidien, nous devrions nous atteler à l'élaboration d'un journal hebdomadaire, Fromager nous promit même 100 abonnés pour sa région.

4 heures.... Teitgen, Poulhazan et Taburet arrivent. Nous sommes à la salle Leglin où doit avoir lieu la conférence. La neige tombe à gros flocons et malgré le froid intense, de nombreux groupes se détachent sur la masse blanche de la place du champ de foire et viennent emplir notre salle. Ils sont là, 200, quand Teitgen commence et ils l'écoutent, passifs, faire le procès des conservateurs et des radicaux : les ennemis de la République. Le vaillant Teitgen ne réussit même pas à les emballer lorsqu'il leur dit notre dévouement à la Cause et notre attachement indéfectible à la République démocratique : tout ce qu'il peut obtenir est un énergique « C'est pas vrai », que lui lance le président de l'*Action Française*. Et, cependant, les cerveaux de nos braves Lamballais avaient été travaillés par la chaude éloquence de Teitgen et le soir même, en dinant, nous assistâmes à la contradiction qu'ils n'avaient pas osé apporter à la tribune, et nous eûmes la joie d'entendre nos idées défendues avec acharnement par plusieurs des auditeurs de la conférence. Enfin, le lendemain matin, les 40 *Evêils* qui me restaient de la veille, s'en allèrent comme par enchantement, parce que je les proposais en disant : « C'est le journal des types qui ont fait une conférence hier ».

PELAW.

La Chêze

Toujours l'équivoque, c'est comme une pieuvre quand on lui a coupé une tentacule, elle vous saisit de ses dix autres et vous étouffe quand même. Répétons donc sans jamais nous lasser, ce qui est la vérité et la simplicité même : on veut fonder ici un cercle d'études ouvert à tous les catholiques sans distinctions de nuances politiques. L'idée est excellente et doit être encouragée, mais on veut affilier ce cercle à la Jeunesse Catholique, et voilà que du même coup les jeunes gens du *Sillon* en sont exclus. Il faut pourtant qu'on arrive à admettre que J. C. n'est pas le terrain sur lequel puissent évoluer sans contrainte tous les catholiques. Ce mouvement, en effet, est un mouvement politique, car son comité directeur est affilié à l'*Action Libérale populaire* ; c'est un mouvement qui a des thèses très nettement définies au point de vue social : la Jeunesse Catholique se réclame de l'école des catholiques sociaux. C'est son droit, mais cela empêche les jeunes gens qui ont d'autres idées sociales de pouvoir y adhérer. Il faut donc choisir : ou fonder un cercle qui soit affilié à l'A. C. J. F., mais alors il faut avoir le courage de le dire, et ceux qui n'admettent pas les idées politiques et sociales de l'A. C. J. F. n'en feront pas partie ; ou fonder un cercle réunissant tous les catholiques, mais alors ce cercle ne doit être affilié ni à l'A. C. J. F., ni à l'*Action Française*, ni au *Sillon*, il est strictement catholique, sans couleur politique ni sociale (1).

Saint-Nicolas-du-Pelem

Les camarades viennent maintenant, plus assidument aux réunions du cercle d'études. C'est une amélioration, et tout laisse croire qu'elle sera durable. D'ailleurs, si l'on y réfléchissait, l'assistance au cercle d'études bien loin d'être une obligation gênante deviendrait le plus doux des plaisirs. Qu'y a-t-il comme distraction à la campagne : l'auberge et puis l'auberge et encore l'auberge et toujours l'auberge. C'est une distraction qui finit à la longue par devenir fastidieuse, car causer avec des ivrognes, bien souvent, hélas, est bien le plus dégoûtant des passe-temps, et se sentir soi-même devenir lentement alcoolique, est la plus effrayante des perspectives. Le cercle, au contraire, est la réunion de jeunes gens sains, sobres, intelligents, capables d'émettre une opinion, d'avoir des idées générales et des idées généreuses : le cercle c'est l'endroit où se forment les camaraderies honnêtes, les profondes et pures amitiés. Si nos amis des campagnes le voulaient, leurs cercles d'études seraient le lieu de captivantes causeries, de joyeuses chansons, d'agréables études, car le sérieux n'empêche pas la gaieté, et la parole est toujours vraie : Un saint triste est un triste saint, et de même « un sillonniste triste est un triste sillonniste », puisque le *Sillon* est plein d'espérance, et que l'espérance crie la joie.

Nos camarades sentent tout cela inconsciemment et ils suivent avec un très vif intérêt les cours de chimie agricole très simples et très pratiques, qui leur sont faits par l'un de nos amis, et dans lesquels ils trouvent, outre des notions précises et d'applications journalières, des vues plus générales, que les habituent à réfléchir et à penser. Souhaitons que ce bel enthousiasme dure.

(1). Voir le tract de J. du Rau intitulé : Union et A. C. J. F., dans lequel on prouve clairement que l'A. C. J. F. a une couleur politique et une couleur sociale. En vente, au *Sillon Rennais*, 45, rue Saint-Melaine, 0 fr. 10, 0 fr. 15 franco.

MORBIHAN

Hennebont

Nous recevons la lettre suivante :

Je vais tâcher de répondre de mon mieux et le plus clairement possible à la question posée dans l'*Ajone* du mois dernier, à propos de la vente de l'*Eveil* à Hennebont. Pour cela, permets-moi de te raconter tout ce que nous avons fait. Je vins à Hennebont vers la fin de Juillet 1908 et je me rendis compte tout de suite de la large trouée que le *Sillon* pouvait y faire, car la population usinière qui compose en totalité Hennebont, se trouve dégoûtée des meneurs socialistes et révolutionnaires dont elle a si longtemps supporté le joug. C'était le moment de lui montrer ce qu'est notre idéal. Aussi, je me mis à l'œuvre, je fis venir 10 *Eveils*, puis 20, 25, ils s'enlevaient comme des petits pains. Enfin, Jean Poulhazan vint le 30 septembre 1908 faire une conférence sur « les syndicats agricoles et industriels et la démocratie ». 500 auditeurs (1) vinrent applaudir l'orateur qui sut si bien leur faire connaître ce que nous sommes et ce que nous voulons, que la vente monta à 50. Puis, deux camarades, fraîchement débarqués à Hennebont, vinrent grossir le nombre de camelots. Nous résolûmes d'augmenter notre rayon d'action. Lorient qui n'était plus représenté par aucun vendeur, entendit de nouveau crier l'*Eveil*, puis ce fut le tour de Caudan où il y a eu dans le temps, paraît-il, un groupe du *Sillon*. Nous arrivions à 100 et ne pensions pas nous arrêter là. Si nous avions pu être plus nombreux, nous aurions fait les usines de Lochrist, la sortie de l'arsenal, etc. Nous étions 4 camelots : 2, livres du matin à midi, les 2 autres, étant élèves, n'avaient que 2 heures de permission et 20 kilomètres à faire à bicyclette, mais le courage ne nous manquait pas. Malheureusement, on nous interdit la vente à Mattei et à moi, quand nous n'avions pas la note très bien, c'est-à-dire, 150 points par semaine. Ces notes sont données le samedi soir et comme nous avions commandé nos *Eveils* le lundi précédent, nous faisions tout notre possible pour mériter de bonnes notes. Malgré tout, il nous arrivait souvent d'avoir 3 ou 4 points de moins qu'il ne fallait et les bouillons pleuvaient. Nous fûmes obligés d'abandonner Caudan qui, pourtant, nous faisait concevoir les plus belles espérances. De plus, bien des clients servis irrégulièrement n'achetaient plus l'*Eveil*, un de nos camarades s'en alla d'Hennebont, il ne resta que Cristoflour pour tout camelot. Mais un camarade Hennebontais, qui fait actuellement son service à Nantes et va être libéré au mois de Septembre, va reprendre de retour dans son pays, la propagande si malheureusement interrompue et pense faire à Hennebont, en faveur des pauvres femmes exploitées, ce que le *Sillon* a fait ailleurs en faveur des ouvrières en confection.

A Lorient (2), le camarade Pastol continue la vente. Ne désespérons donc point, au contraire, l'avenir nous réserve encore de belles ventes.

CHÉREL.

Elève (Ecole d'Agriculture).

(1). Les libertaires et socialistes ne peuvent en avoir plus de 125 à 150.

(2). Au moment où notre propagande de Lorient a pris fin, il semble que les socialistes nous craignaient car ils ont fondé un journal qui s'intitule l'*Eveil Socialiste*, organe des socialistes Morbihannais, il est grand comme la moitié de l'*Eveil*, et comme tu vois, il a quelque peu plagié notre titre.

Brest

La conférence organisée à la Glacière par le *Sillon* Brestois, le dimanche 15 Février, a obtenu le plus magnifique succès. Je n'ai point l'intention de résumer ici un discours dont nos camarades ont trouvé dans l'*Ouest-Eclair* et dans l'*Éveil*, des compte-rendus complets, et auxquels une troisième redit ne pourrait ajouter que l'intérêt d'un ennui prononcé.

Notons seulement quelques considérations. D'abord cette salle composée en majorité de socialistes et d'ouvriers, fut dès l'abord conquise par l'exposé que fit Fonlupt, des idées du *Sillon*. C'est donc que ces idées correspondent exactement à la mentalité générale des ouvriers français et que, si nous travaillons, nous pouvons acquérir dans les milieux prolétariens, une influence chaque jour grandissante. D'ailleurs, Marc est en train d'en faire la démonstration merveilleuse, puisque, phénomène jusque là inconnu, ses réunions électorales sont de véritables réunions d'études, où l'auditoire enthousiaste et sérieux, communie vraiment à l'idéal de l'orateur et où les anticléricaux les plus farouches n'ont pas encore lancé une seule interruption haineuse contre la Religion et le Christ....

De plus, nos idées sont d'une logique telle que les contradicteurs sont obligés d'altérer la vérité pour arriver à bâtir un semblant de discussion. C'est ainsi que le citoyen Pengam, ne pouvant rien trouver à redire à l'exposé des idées syndicales du *Sillon*, osa déclarer que nos camarades avaient refusé d'entrer dans les syndicats de Brest. Ce mensonge, par trop violent, fut d'ailleurs vivement relevé par nos deux amis Bodenès et Angot, qui forcèrent Pengam à reconnaître que lui-même, lui, Pengam, leur avait refusé l'entrée du syndicat. Sur quoi, Pengam de répondre : Ça ne fait rien que je vous ai empêché d'entrer ; vous ne pouvez pas dire que nos syndicats vous sont fermés puisque nos statuts vous permettent de vous y affilier : or, les statuts sont plus forts que mes discours ». Insister sur le ridicule et l'inconséquence de cette réponse serait cruel. Passons et méditons cette parole d'un philosophe français : « La bêtise humaine est infinie. » Enfin, la question de Draveil vient sur le tapis. C'était inévitable. Fonlupt répondit que le *Sillon* n'entendait pas se traîner à la remorque des anarchistes qui dirigent actuellement la C. G. T., et qu'il ne se ferait pas faute de dire aux ouvriers qu'ils font une mauvaise besogne lorsqu'ils envoient (comme ils l'ont fait à Draveil) les ouvriers français à la tuerie. Si nous entrons dans les syndicats rouges, ce n'est point pour nous contenter d'applaudir aux théories subversives des anarchistes et des libertaires, mais c'est pour faire triompher les idées de justice et de calme qui seules sauveront le prolétariat français.

Et les applaudissements des 500 auditeurs entassés dans la salle où accrochés aux fenêtres (faute de place), montrèrent à Fonlupt qu'il avait été compris.

Malthurin Douet.

Notre Devoir

La communion fréquente et quotidienne, étant désirée de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Eglise, doit être accessible à tous les fidèles de quelque rang et condition qu'ils soient. Aucun d'eux, pourvu qu'il soit en état de grâce et s'approche de la sainte Table avec une intention droite et pure, n'en devra être écarté.

(La Sacrée Congrégation du Concile)

16 décembre 1905.

ÇA ET LA

C'est un vrai bonheur et une joie toute chrétienne que l'on éprouve en lisant la « Lettre de Marc Sangnier à S. E. le cardinal Luçon. » Nous sommes catholiques avant tout, prêts à « rentrer dans la voie droite » si nous en sommes sortis et à rétracter toute erreur connue. Nous professons la doctrine catholique dans son intégrité absolue. Nous aimons le Souverain Pontife, les Evêques et les Prêtres : c'est la hiérarchie sacrée voulue de Dieu.

Plaise à Dieu qu'IL NOUS CONSERVE LE DON de la foi ! Hélas ! cependant n'y aurait-il plus pour nous de justification à attendre ? Les ministres de Dieu refuseraient-ils de nous éclairer ?

« Je demande, avec la plus pressante insistance, à votre Eminence, écrit Marc Sangnier, de ne pas persévérer dans sa résolution de refuser de me recevoir et de permettre ou de me justifier ou de reconnaître et de regretter mes erreurs. »

Nous ne pensons pas que Son Eminence le Cardinal persiste à garder le silence, et nous ne le pensons pas parce que, évêque, il a le souci des âmes et la préoccupation de rendre tout service moral et religieux nécessaire.

L'AJONC.

M. de Narfon (*Figaro*, 25 février) vient de faire à ce sujet de très sages réflexions :

« Quelque opinion que l'on professe sur le *Sillon*, il est évident que les sentiments exprimés dans... la lettre de M. Marc Sangnier au cardinal Luçon sont des plus louables, comme aussi il est évident que son désir d'apprendre de quoi on l'accuse, procède d'une curiosité bien légitime.

» Il est d'ailleurs conforme à la pratique constante de l'Eglise de ne pas condamner un homme ou une œuvre sans dire en quoi et pourquoi, surtout quand l'intéressé déclare aussi nettement qu'il n'attend que de savoir en quelle erreur il est tombé pour la déplorer et la réprouver.

Le vénérable archevêque de Reims fera certainement droit à la requête de M. Marc Sangnier, et de même les deux évêques, Mgr Péchenard, de Soissons, et Mgr Marty, de Montauban, qui ont adhéré au blâme du cardinal Luçon, sans s'expliquer davantage. »

La Croix (28 février) est, au contraire, je dirai simplement, déconcertante dans ses réflexions et ses raisons :

« Après avoir inséré, conformément au droit, cette lettre, ajoutons quelques réflexions, résultant de l'entretien que nous avons pu avoir sur ce sujet avec une personnalité de l'archevêché de Reims.

» Et d'abord il est certain que le vénéré cardinal n'a parlé que pour son diocèse. C'est pourquoi sa lettre n'a pas été communiquée à la presse qui l'a empruntée à la *Semaine religieuse*. Nul doute qu'un évêque est dans son droit absolu en prenant une mesure disciplinaire sur le territoire de sa juridiction.

» C'est en toute maturité, et sur des textes et faits authentiques que Son Eminence a basé sa décision. Mais il ne lui a point paru bon de les préciser publiquement pour ne pas entrer dans une discussion qui n'en finirait pas (? ?)

» Le cardinal a refusé une première audience, parce que le voyage avait été effectué contre son avis formel. Il persiste à la refuser, de précédentes audiences, plus importantes encore que celle-là, ayant été relatées d'une manière sincère sans doute, mais plus ou moins exacte (? ?). »

Je veux croire que ce sont là de mauvaises raisons de journaliste. Et le vénéré cardinal ne peut faire sien un tel commentaire.

Ce n'est pas seulement « une mesure disciplinaire », c'est plus et Marc Sangnier et nous tous, sillonnistes, l'avons senti très vivement. Aussi nous demandons tous « sur quels points la propagande du *Sillon* compromet la « pureté de la foi et de la doctrine ».

Et nous le demandons avec un respect filial et avec une soumission absolue.

Certes, nous savons que l'Eglise ne peut prendre la responsabilité de notre doctrine politique et de nos théories sociales. Et l'on conçoit que Sa Sainteté Pie X ait pu dire : « Vous avez voulu une association purement politique et laïque. *Nolumus*, nous n'en voulons pas (1) ». Ce n'est pas, en effet, l'affaire de l'Eglise qui est de tous les temps et qui respecte tous les gouvernements. Et le prêtre qui a des sympathies pour le *Sillon* doit veiller tout naturellement à ne pas compromettre son ministère auguste par une action exclusivement sillonniste. Il est l'homme de tous (Cf. les 4 propositions).

(1) Nous prenons la liberté de demander si l'*Action libérale populaire* n'est pas une association politique et si l'*Action française* n'est pas un groupe laïque.

Mais nous savons aussi que si Rome n'approuve pas notre doctrine sociale et politique, elle ne la condamne pas non plus. Si donc les Evêques, tout en rendant hommage à notre piété, croient devoir, en conscience, insister sur les hardiesses et même la témérité de notre action, n'est-il pas juste et obligatoire, pour nous qui voulons être intégralement soumis à l'autorité de l'Eglise, de connaître les raisons de doctrine qui motivent les accusations aussi graves prononcées ci-dessus ? « La discussion n'en finira point, dit *La Croix* ? » « Accorder une audience ? mais la relation en sera plus ou moins exacte ! Vraiment ! quelle pauvre et triste réponse ! C'est de l'escamotage !

Notre Eglise aime autrement la vérité. Et nos prêtres et nos Evêques ont un meilleur souci de nos âmes anxieuses. Rendons-en grâce à Dieu ! Et vivons dans une autre espérance !

* * *

C'est avec joie, chers lecteurs, que je vous fais part de l'apparition du nouveau livre (1) de notre ami, M. l'abbé Beaupin. Vous ne manquerez pas d'en faire votre profit, encouragés par le vif succès et l'intérêt de son premier ouvrage, *Pour être Apôtre*.

Sous ce titre, *Au seuil de la Jeunesse*, il étudie la triple crise religieuse, morale et sociale, dont nous souffrons à l'heure présente, et s'efforce de tracer aux jeunes gens leurs devoirs, dans les circonstances difficiles que nous traversons. M. l'abbé Beaupin s'est attaché surtout, en des pages alertes et simples, à mettre en lumière les causes qui empêchent tant de jeunes gens d'être ce qu'ils devraient être et il leur indique, avec une grande précision et une autorité qu'il tient de son expérience de directeur et de prédicateur, les moyens les plus appropriés à l'œuvre de formation religieuse, morale et sociale qu'ils doivent entreprendre. Comment faut-il faire pour éclairer et fortifier sa foi, pour conserver la pureté des mœurs, pour devenir un bon citoyen ? Telles sont, entre beaucoup d'autres, les principales questions auxquelles il a répondu.

Nos camarades du *Sillon* méditeront avec fruit les pages écrites par leur ami et, pour une grande part, inspirées par la pensée de satisfaire aux besoins religieux de leur apostolat.

* * *

Enfin, j'ai été très étonné de la recrudescence d'inquiétude de plusieurs évêques vis-à-vis le *Sillon*. Que voulez-vous ? Ce qui

(1). *Au seuil de la Jeunesse*, 1 fr. 15 franco, au *Sillon Rennais*.

me scandalise, ce sont « les deux poids et deux mesures ». Ils ne nous disent point quel mal, quel danger il y a dans le *Sillon*. Et d'autre part ils n'osent point s'attaquer à l'*Action française*. Cependant ?... Oh ! je ne voudrais pour rien au monde qu'une foudre, même toute petite, tombât sur celle-ci... Mais je suis simpliste et je trouve drôle...

Je fus heureusement réconforté à la sainte messe, le premier dimanche de carême, en lisant l'Épître et en communiant à la pensée de saint Paul. Je souhaite que cette lecture vous fasse autant de bien :

« Nous nous rendons recommandables en toutes choses, dit saint Paul, comme des ministres de Dieu, par une grande constance dans les tribulations, dans les nécessités, dans les détresses, sous les coups, dans les prisons, au travers des émeutes, dans les travaux, les veilles, les jeûnes ; par la pureté, par la science, par la longanimité, par la bonté, par l'Esprit saint, par une charité sincère, par la parole de vérité, par la puissance de Dieu, par les armes offensives et défensives de la justice ; parmi l'honneur et l'ignominie, parmi la mauvaise et la bonne réputation ; traités d'imposteurs et pourtant véridiques ; d'inconnus et pourtant bien connus ; regardés comme mourants, et voici que nous vivons ; comme châtiés et nous ne sommes pas mis à mort ; comme attristés, nous qui sommes toujours joyeux ; comme pauvres, nous qui en enrichissons un grand nombre ; comme n'ayant rien, nous qui possédons tout. »

Qu'il en soit ainsi pour le *Sillon* et chacun de nous, mes chers amis. A bon entendeur, salut !

P. CONSTANT,
du *Sillon Rennais*.



Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Imp. Breton :
38 rue du Pré-Botté, Rennes

Le Gérant : M. LEBRETON.



L'AJONC

ORGANE DU " SILLON EN BRETAGNE "

45, Rue Saint-Melaine, RENNES.

BULLETIN D'ABONNEMENT ⁽¹⁾

Je soussigné, ⁽²⁾

demeurant à rue n°

département d, déclare m'abonner

à la Revue l'Ajonc à compter du 15 ⁽³⁾ 19

ci-joint la somme de 5 francs, prix dudit abonnement.

SIGNATURE

.....
(1) A détacher suivant le pointillé et à envoyer à M. l'Administrateur de l'Ajonc.

(2) Nom et prénom.

(3) Janvier, avril, juillet ou octobre.

Un Silloniste possède :

L'EVANGILE de Crampon

0.60 franco.

Un Catholique d'action

0.70 franco.

L'HOLOCAUSTE

Drame en 3 actes de J. JADÉ, 1 fr. 10 franco

Demander aussi : Les Etreunes des Cultivateurs

Ce qu'un cultivateur doit savoir et retenir

Notions usuelles de chimie agricole par l'Abbé V. TISSOT
En vente au *Sillon Rennais*

Les 50 :	6 fr.	—	12 fr. 50.
Les 25 :	3 fr. 50	—	6 fr. 25.
L'exemplaire :	0 fr. 15	—	0 fr. 25.

Port en sus

Il ne reste plus que 125 exemplaires sur 1.000.

VIENT DE PARAÎTRE

Pour le Bonheur de mon Fils

0 fr. 15 franco

**Nécessaire aux mères de famille
et aux jeunes gens.**

En vente à Rennes, au **SILLON RENNAIS**, 45, rue Saint-Melaine.

VII^e Congrès National des Syndicats Agricoles

Le VII^e Congrès national des Syndicats agricoles tiendra ses assises à *Nancy*, au commencement de *Juin* 1909.

Ce congrès s'annonce comme devant être très brillant, d'autant plus qu'il coïncide avec l'*Exposition de Nancy*. De nombreuses personnalités agricoles, sans distinction de parti, ont accepté de faire partie des Comités d'organisation et de patronage.

Un grand nombre d'adhésions sont déjà parvenues au Secrétaire. Le programme sera publié dans un des prochains numéros du *Bon Grain*.

Nous rappelons que la cotisation est fixée à 5 francs ; une double cotisation, soit 10 francs, donnera droit au compte-rendu.

Pour tous renseignements, adhésions, programme, etc., s'adresser à M. L. DEVAUX, secrétaire général, à Jarville, près Nancy, Meurthe-et-Moselle.

Hôtel Duguesclin

INSTALLATION NOUVELLE (Électrique)

A. JAMIN

5, Place de la Gare, **RENNES** (I.-&-V.)

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES
Chauffage à la Vapeur — Salles de Bains
GRANDE SALLE POUR NOCES & SOCIÉTÉS
Cabinet noir — Téléphone 3-92

CHAMBRES GARNIES

Sérieusement tenues
& Confortables

Maison BASSET

27, Rue Saint-Melaine, 27

RENNES

H. CHEVALIER

Coiffeur-Posticheur

21, Place St-Anne (Près l'église Bonne-Nouvelle)

RENNES

Salon pour Hommes et Dames
SERVICE ANTISEPTIQUE

Service à domicile. Réduction pour pension et collège

Tous les prix sont à la disposition des clients

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ — PRIX MODÉRÉS

Fermé Dimanches et Fêtes

A L'HABIT NOIR

6, Rue de la Monnaie — **RENNES**

Complets depuis 23 à 65 fr.

Pardessus depuis 20 à 55 fr.

Vêtements sur Mesures

Pélerines, Alpagas, Couffils

Lecteurs attention ?

Plus de chute de cheveux.

Plus de pellicules, par l'emploi du pétrole CHEVALIER, à base de chlorhydrate, de pilocarpine et de cloral.

3.50 le grand flacon, **3.50** franco

Grande réduction aux camarades

Seul concessionnaire pour toute la France

CHEVALIER 21, Place Sainte-Anne
RENNES

Tous les Étudiants mangent au

Bouillon Moderne

6, Rue du Lycée, **RENNES**

Pension : **45 fr.** par mois

Déjeuners et Diners à toute heure

Cuisine soignée

FOUGÈRES

Coopérative de Production de Chaussures

Solidité et Éléance absolument Garanties

SIÈGE SOCIAL :

“ CHEZ NOUS ”

81, Rue Pinterie, **FOUGÈRES** (Ille-et-Vilaine)

LE NOUVEAU

SOMMAIRE

<i>Au retour d'un voyage en Bretagne.....</i>	Auguste ROUYER.
<i>Chance ou Science.....</i>	J. GRINDORGE.
<i>Attendez, mais dites pourquoi.....</i>	LOUIS PRUDENT.
<i>Jurisprudence pratique.....</i>	Gildas LE LOUP.
<i>Le Recrutement et le Collège.....</i>	A. L. F.
<i>La Vie du Sillon en Bretagne.....</i>	M. D.
<i>Cà & Là.....</i>	P. CONSTANT.

Paraît le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS :

ÉTRANGER.....	4 fr.	SIX MOIS.....	2 » »
DÉPARTEMENT : un an.	3 fr.	LE NUMÉRO.....	0 25

On s'abonne au siège de la Revue
RENNES, 45, rue Saint-Melaine

6^e ANNÉE — N° 4
15 AVRIL 1909



SERVICES du SILLON RENNAIS

Secrétariat général } L. BECDELIEVRE.
Eveils }
Propagande } P. CONSTANT.
Administration }
L'Ajone } Rédaction } M^{re} DOUET, 10, Rue Bertrand.
Siège social : 45, rue Saint-Melaine, Rennes.
Permanence tous les soirs de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, sauf le dimanche.

Recommandations

Pour la bonne règle, nos camarades doivent avoir soin, lorsqu'ils écrivent, de joindre un timbre pour la réponse : ils éviteront ainsi au *Sillon Rennais*, des frais assez importants.

Que nos abonnés nous épargnent, surtout quand leur abonnement est terminé, les frais très élevés des recouvrements par la poste : en nous envoyant un mandat au nom de l'administrateur de l'Ajone, ils agiraient de façon plus démocratique et nous rendraient service.

Que ceux dont l'abonnement se termine ce mois-ci envoient leur réabonnement.

Il reste deux cents et quelques brochures bretonnes « *Divar benn ar Sillon* ». C'est peu ! Mais c'est donc aussi que le succès de cette brochure a été considérable parce qu'elle est apte à « sillonner » l'Armorique. Il faut préparer un peuple à la Démocratie en rendant nos idées dans une langue qu'il parle et que seule il comprend. Et quand ce peuple est disposé d'avance à admettre nos doctrines, il ne faut pas s'étonner que d'excellentes brochures se répandent à profusion. Hâtez-vous ! Bretons. Les plus pressés à nous faire la demande de brochures, seront les premiers servis. Le cent : 7 fr. ; cinquante : 3 fr. 50 ; les dix : 0 fr. 75. Le port à notre charge.

AUX SOLDATS

Les camarades militaires qui vont au camp de la Lar de d'Onée sont assurés de trouver à Saint-Aubin du Cormier, un accueil fraternel, chez nos camarades Havard, près de l'église et Lucas.

LE

Congrès Régional de Bretagne

A GUINGAMP

Les Dimanche et Lundi de la Pentecôte (30 et 31 mai 1909)

PROGRAMME

DIMANCHE 30 MAI

De 9 heures à 11 heures. — Concours de camelots.

10 heures du matin. — 1° *Le Sillon et les Œuvres Rurales*, par FROMAGER, de Plouagat.

3 heures de l'après-midi. — 2° *Le recrutement ; Rapport de ROUSSEL*, du Sillon Fougerais.

8 heures du soir. — 3° *Ce qu'exige de nous le Sillon*. — Sacrifices nécessaires dans la famille, le métier, le mariage, par Henri BOURDIN.

LUNDI 31 MAI

7 heures du matin. — Messe de communion.

9 heures 1/2. — Rapport sur le *Mouvement du Sillon en Bretagne de 1908 à 1909*, par Jules LE BARS, de Guingamp.

Midi. — Banquet et toasts.

3 heures. — Conférence publique et contradictoire de MARC SANGNIER.

PRIX

Frais généraux.....	0 75
Repas du lundi midi.....	2 50
Repas du lundi soir.....	2 »
Lit	2 »

Total..... 7 25

N. B. — Les camarades qui veulent un lit pour le lundi soir sont priés d'avertir.

Envoyer les adhésions avant le 15 mai prochain au nom de M. E. Guillaume, 34, rue Notre-Dame, à Guingamp.

UN LIVRE QU'IL FAUT LIRE

Les Lettres d'un Militant

Par Jacques DEBOUT

1 volume in-16 Jésus, de 300 pages, 3 fr. 50

Réduction : 5 exemplaires donne droit au 6°. — 10 sont payés seulement
30 francs port en sus.Nouvelle édition, augmentée d'une **Table** et d'un **Epilogue** de l'auteur.

Au seuil de la Jeunesse

par l'abbé BEAUPIN

Encouragé par le vif succès de son premier ouvrage *Pour être Apôtre*, l'abbé Beaupin offre aujourd'hui son nouveau livre.(Voir appréciation dans *ÇA ET LA*)En vente au *Sillon Rennais*, 1 fr. 15 franco.

Trois nouveaux dossiers :

1^o Réponse de Marc Sangnier à S. E. le Cardinal Luçon, franco 0 fr. 15.2^o Le Sillon et Jeanne d'Arc, franco 0 fr. 25.3^o Le Sillon à Limoges, franco 0 fr. 25.

L'AJONC

ORGANE DU "SILLON" EN BRETAGNE

*Il faut aller au Vrai
avec toute son âme.*

Au retour d'un voyage en Bretagne

Cher ami,

Je serais très heureux de pouvoir apporter, par l'intermédiaire de notre revue, aux camarades qui m'ont accueilli, avec mes remerciements sincères, les quelques conclusions que je rapporte d'un premier voyage en Bretagne.

J'ai recouru à l'Ajunc, car j'ai eu la joie de le retrouver souvent au foyer de nos amis : entre les mains du pauvre militant ou sur la table du riche favorisé, je l'ai vu toujours aimé. J'ai senti que c'était bien là notre lien, ce qui nous unissait et entretenait à travers l'espace notre attachement à tout ce qui nous est cher sur ce sol breton où vont nos désirs de conquêtes démocratiques.

Constatacion douce et consolante : durant 34 jours, j'ai pu rencontrer, à chacune de mes étapes, des militants si loonnistes aux mêmes sentiments, aux mêmes espoirs aussi, des camarades dont les préoccupations et les tristesses de l'heure présente étaient unanimes.

Raconter les incidents de ce voyage serait trop long, car je devrais à chaque ville ou village m'arrêter, dire combien j'ai ressenti, après l'avoir expérimenté, la vérité sur la traditionnelle hospitalité bretonne, quelque chose de mieux encore pourrais-je dire, devant la sympathie et l'affection qui caractérise nos militants.

Pour beaucoup de ceux-là que j'ai revus, nous nous étions connus, « gosses », emballés, enthousiastes : ces rencontres quotidiennes après plusieurs années de séparation, ne nous rappelleraient-elles pas les étapes que nous avions parcourues, la fidélité devant les épreuves de la route, la tenacité devant les difficultés hélas nombreuses depuis, la confiance aussi dans l'avenir ?

J'ai retrouvé aussi sur la route ces prêtres qui furent si bons guides pour beaucoup d'entre nous, dont l'âme sacerdotale nous avait si bien fait sentir la force de notre religion, dont l'expérience leur permettait de nous faire voir le sens de la vie sociale, dont le cœur nous avait fait à l'unisson comprendre la victorieuse conquête à laquelle nous étions appelés si nous étions fidèles à la cause ! Tout cela, je l'ai revu, et, je voudrais le dire à tous ces camarades de Bretagne, isolés parfois, mais forts quand même !

A ces prêtres, apôtres démocrates, j'adresse un souvenir ému, car près d'eux, j'ai pu voir combien nous avions raison d'espérer jadis.

L'un d'eux m'écrivait au cours de mon voyage, après une dure épreuve, ces lignes touchantes que je veux rapporter ici à nos camarades comme le gage de confiance, comme le cri d'espoir à nos cœurs attristés.

« L'épreuve est dure. Dieu m'est témoin que c'est avec les sillonnistes que j'ai trouvé les plus grandes consolations et les plus grandes joies de ma vie sacerdotale. Si j'ai fait un peu de bien, c'est souvent grâce à leur concours. Mais il serait puéril de récriquer, et franchement bête de faire du sentiment. Il faut envisager virilement l'avenir, marcher toujours et quand même en avant, tirer le meilleur parti de la situation, et tant pis si les hommes sont sacrifiés, pourvu que la cause triomphe. Et il faut qu'elle triomphe, il faut que les chaînes dorées avec lesquelles nos adversaires emprisonnent l'Eglise soient brisées, il faut que le fossé qui sépare le peuple de notre religion tant aimée soit comblé. Nous acceptons tout pour cela. »

Puissions-nous être dignes d'eux. Dans notre candeur d'enfant, jadis, nous avions cru que pour aller au vrai avec toute notre âme, il fallait tout donner, briser avec le monde hypocrite et intéressé, mais, nous n'avions pas compté avec les crises qui nous attendaient quand nous aurions mis nos actes en rapport avec nos déclarations !

« De bons petits jeunes gens », disaient les uns, des « échappés de sacristies », hurlaient les autres ; d'un côté nous avions la caresse du bon protecteur, d'autre part on nous voyait des « trouble-fêtes », maintenant, nous sommes devenus avec l'âge... dangereux !

Que cette lettre apporte donc à nos amis la reconnaissance du voyageur de « Chez Nous »,

Les affaires n'ont nullement eu à souffrir de ces bonnes compagnies chaque jour renouvelées, bien au contraire ! Je ne veux citer personne (car je devrais m'arrêter à chaque étape) mais je pourrais dire les noms de combien de camarades qui, non contents de nous assurer leur clientèle, nous conduisaient chez le commerçant, et là éloquentement... faisaient l'article.

Bien vite la sympathie et la confiance se reportaient au pauvre voyageur débutant, timide et gauche. Je dois un grand merci à ces voyageurs... d'occasion.

Le commerce a bien marché, il n'est pas téméraire de dire même : « très bien marché ». Je dois rendre hommage aux militants et à leurs familles qui ont ainsi collaboré à l'œuvre démocratique dont les camarades de Fougères ont accepté la responsabilité ; vous avez ainsi, chaque jour facilité la tâche : les agréables instants passés au sein de vos familles, dans vos modestes cercles d'études me font espérer... un nouveau passage !

Cher ami, veuilles s'il te plaît, insérer cette lettre, ce sera ma joie d'être encore avec eux.

Auguste ROUYER,

Commis-voyageur de la Coopérative à Fougères.

CHANCE ou SCIENCE ?

« Le propre de la science agricole en Europe est de n'être généralement bien connue que des personnes étrangères à cette profession. Les principaux intéressés, fermiers, petits propriétaires, journaliers, composent une classe assez fermée et si ses membres essaient dans les villes, ils se recrutent rarement parmi les citadins. L'attachement aux traditions paternelles, leur fait envisager avec méfiance des spéculations agronomiques, où quelques hardis novateurs ont souvent sous leurs yeux trouvé la ruine. Or cette classe tient encore plus à ne pas se ruiner qu'à s'enrichir. »

C'est dans la *Revue des Deux-Mondes*, et sous la plume de M. d'Avenel (15 juillet 1907) que j'ai recueilli ces observations que je trouve des plus judicieuses.

Le paysan, qui, presque seul, est chargé chez nous de l'agriculture, et qui d'ailleurs, avec cette sorte d'apreté qu'il porte aussi bien

dans l'épargne que dans le travail, possède si éminemment ces qualités indispensables de tenacité et d'endurance, professe non seulement un dédain négatif de la science agricole, par l'indifférence très haute avec laquelle il ignore ses données les plus élémentaires, mais un dédain positif par le mépris avoué et répété qu'il a pour tous ses dires.

Certes ! il est assez difficile de démêler l'idée qu'il se fait en lui-même de la force mystérieuse qui fait germer, lever et mûrir les récoltes qu'il amasse. Au reste, il n'aime point à trop réfléchir sur de tels sujets. Positif avant tout, il constate, pèse, évalue, trouve qu'il a eu de la chance, ou pas, que l'année a été bonne, ou pas. et reprend son outil l'année suivante, maugréant souvent, espérant toujours.

Il y a une idée qui vissée au fond de son esprit tient à la fois du fatalisme et du fétichisme. La chance ! C'est sur cela qu'il compte le plus au fond de maintes vallées, sur le flanc de nombreux cotéaux.

Certes ! il ne voudrait pas jeter sa semence sans avoir labouré, sans avoir fumé, ne fut-ce qu'archiparcomonieusement, parce qu'en agissant ainsi il croirait éloigner de lui la chance, cette sorte de destin, ce bon génie auquel il recommande avant tout l'avenir de ses récoltes. Mais de connaître le rôle de l'engrais qu'il répand, son action dans la vie de la plante, que lui importe ! La plante sait bien croître quand elle veut. Quant à lui, il a fait ce qu'il avait à faire ; désormais il attend, il espère, mais ne veut plus bouger.

Sans doute, le paysan a partout modifié plusieurs de ses procédés ; ses outils ne sont plus les mêmes, après avoir longtemps hésité il a fini par adopter même les plus perfectionnés, et il sait s'en servir ; ses cultures ont de même varié dans leurs rotations, il demande à sa terre énormément plus que ne faisaient ses aïeux, et pourtant, pour peu qu'on y prête attention, on reconnaît vite que sa mentalité n'a pas changé.

A part quelques personnalités plus éclairées dans chaque terroir, qui ont su à heure dite faire bénéficier leur exploitation des dernières découvertes, la masse n'a pas été touchée par la science agricole proprement dite.

C'a été en regardant par-dessus le talus du voisin et en constatant sa bonne réussite que le paysan d'à côté a essayé de surprendre le « secret » pour avoir lui aussi la chance d'obtenir de bonnes récoltes. Plutôt que d'aller lui demander franchement son procédé, d'ordinaire il l'a épîé, il l'a fait causer, a enfin deviné le « secret »,

puis a essayé lui-même, non sans avoir éprouvé de mortelles angoisses, de longues tergiversations.

S'il réussit dans ses premiers essais, voilà un homme gagné aux procédés nouveaux, dont il se targuera en lui-même de posséder et de garder pour lui tout seul le mystère : C'est de la chance en définitive qu'il va chercher en sac chez le marchand d'engrais ou de semence et qu'il répand ensuite pour faire monter ses rendements. S'il ne réussit pas tout d'abord, si par une application défectueuse ses engrais ne lui donnent pas tout le profit qu'il en a escompté, voilà un homme buté définitivement, et qui vous répètera sans sourciller que tous les engrais chimiques ne valent rien, rien, entendez-vous ! Il sait bien, lui, il a essayé et ça été bel et bien de l'argent de perdu.

Si cet homme avait la moindre notion de la science agricole on pourrait discuter, essayer de voir si l'engrais était bien approprié aux exigences de la plante, conforme aux insuffisances du sol, appliqué en temps voulu, mais vous n'avez là qu'un homme qui croyait à son engrais comme à un fétiche ; il l'avait entendu vanter, il l'a payé en bel et bon argent, il n'a rien obtenu, n'essayez pas de discuter, il se fâcherait.

Que d'autres en obtiennent du succès, il ne sait pas, peut-être ont-ils des secrets qu'il ignore, des chances qu'il n'a pas ; lui il a essayé sans résultat, voilà le fait brutal qui s'implante et fait bloc en son esprit, que la discussion reste impuissante à réduire, que les meilleurs arguments ne reformeront jamais.

Oui ! il est difficile de saisir l'idée fugace, parce que vague en ses contours, et pourtant tenace et inaccessible que le laboureur se fait en sa solitude, de la croissance de ses récoltes. Il y met de tout, du positif et de l'imaginaire, du sérieux et de l'enfantin, du scientifique un peu et du chimérique beaucoup, et tout cela se mêle et tourne en sa tête livrant l'action désemparée et indécise tantôt à l'une et tantôt à l'autre de ces influences.

Les explications que vous lui donnez il les rapporte à son idée à lui, les vues scientifiques il les juxtapose à ses données primitives, et il n'est rien d'amusant comme de lui entendre mêler l'un et l'autre dans les confidences qu'il veut bien faire. Dans ces longues périodes de silence et de recueillement que la nature de ses travaux lui impose le long de ses sillons, il se fait un travail inconscient dans sa tête solide, où les notions s'emboîtent les unes dans les autres en un « brouilli » très curieux et absurde.

Je ne pense pas qu'aucun de ces paysans sillonnistes, à qui je demandais naguère de rester des paysans, se soit, en lisant ce portrait que je me suis efforcé de ne point pousser à la caricature, mépris sur mes intentions. En leur souhaitant de rester des paysans, des vrais, quoique sillonnistes, ou mieux parce que sillonnistes, je ne leur demande nullement de réaliser ce type à la lettre, au contraire. Qu'ils prennent fortement racine sur ce robuste bon sens qui sauve l'homme des champs, malgré ses idées parfois si ingénues et si puériles, oui, mais qu'ils sachent en pleine connaissance de cause, en pleine conscience d'eux-mêmes, se guider au milieu des multiples éléments dont, dans leur métier, ils doivent tenir compte.

Et pour cela qu'ils étudient. Je m'honore de n'avoir point été tout à fait étranger à la propagande que l'*Ajone* a faite pour la petite brochure de l'abbé Tissot : « Ce qu'un cultivateur doit savoir et retenir. » [Ce ne sont évidemment que les notions les plus élémentaires de la chimie agricole. Mais c'est excellent pour des débutants.]

De même ^{e'elle} notre ami J. Geffriaud a fait éditer à la même librairie, une brochure du même format et du même prix, intitulée : « Alimentation rationnelle du Bétail ». On a dit qu'elle était trop savante. Et sans doute l'est-elle en effet un peu plus que la première. Toutefois, qu'on veuille l'examiner, elle ne contient que les notions indispensables pour comprendre les tables relatives à la composition des aliments, publiées par la Société d'Alimentation rationnelle du Bétail. Et ceci est également des plus élémentaires.

Eh certes ! j'en conviens, ce ne sont point des livres de lecture frivole. Ce sont des livres d'étude. Mais depuis quand les paysans, et surtout des paysans sillonnistes sont-ils incapables à étudier ? A prendre tant de soin de l'éloigner de tout ce qui est savant ou dit tel, on risque fort de rester embarrassé dans des notions empiriques, du genre de celles dont j'ai parlé plus haut.

Puissent les sillonnistes être les premiers parmi les ruraux, comme ils le sont partout ailleurs, puissent-ils mériter mieux que personne ces paroles d'admiration qu'un Anglais adressait dernièrement aux paysans de France : « Je lève mon chapeau devant le paysan français. Il est sans rival. Et aussi longtemps que la France conservera sa population rurale, elle ne doit avoir aucune crainte pour l'avenir. »

J. GRINDORGE.

Attaquez, mais dites pourquoi

J'ai revu le coreligionnaire dont je parlais le mois dernier, et j'ai fait avec lui plus ample connaissance...

C'est un brave homme, un très brave homme... Pas un esprit bien profond, ni un Pic de la Mirandole ; mais une intelligence dans la bonne moyenne, et une conscience fort estimable... Toutefois, il a ce défaut de confondre les vaines paroles et l'action, à un point dont vous n'avez pas idée.

« Il y a, disait Meilhac, deux sortes de garde nationale : la mauvaise, qui attaque l'ordre, et la bonne, qui ne le défend pas... » Eh bien ! lui, il est dans la bonne. Il ne défend rien du tout. La terre croulerait autour de lui qu'il ne perdrait pas une bouchée et ne mettrait pas plus vite un pas devant l'autre. En revanche, il geint... Oh ! comme il geint bien !... A longueur de journée, ce sont des variations sur ce thème : « Nous sommes perdus. Tout va mal... Tout va mal et nous sommes perdus... » Et entre deux geigneries, il critique ceux qui agissent : les jeunes gens du Sillon par ci... les jeunes gens du Sillon par là... Or, quand on les presse, ces critiques, pour en exprimer tout le sens, elles se résument en ceci que les sillonnistes font partie de l'humanité, et que l'humanité n'est pas parfaite.

Comme il est déjà âgé, et à un âge où on ne peut plus changer ses habitudes d'esprit, j'ouvre d'ordinaire le parapluie de ma résignation et laisse tomber l'averse de ses observations chagrines. Mais hier, j'étais probablement mal luné... Je l'ai pris par le bouton de son habit et lui ai dit :

— Vous êtes un catholique avant tout... Mais moi aussi, je suis catholique avant tout... Les sillonnistes aussi, sont catholiques avant tout... Et si c'est votre droit d'être un « catholique avant tout » royaliste, voulez-vous me dire, puisque vous prétendez juger les gens au point de vue catholique, à quoi peut bien rimer votre hostilité envers les « catholiques avant tout » républicains ?

Vous ne ferez pas que les hommes ne se divisent éternellement en deux familles d'esprits : les aventureux et les timorés, les ardents et les tièdes, les impatients et les inertes, les impulsifs et les passifs, tendances qui se manifestent politiquement dans tous les pays du monde : whigs et tories, en Angleterre ; libéraux et radicaux en France ; républicains et démocrates aux Etats-Unis. Et la loi même du progrès, dans la vie normale d'un grand pays, est faite de l'équi-

libre de ces deux tendances. L'une, sans contrepoids, ira trop vite et trop loin... L'autre, abandonnée à elle-même, se figerait dans l'immobilité. Toutes deux sont donc également utiles, également légitimes...

— Sans doute.

— Alors, pourquoi attaquez-vous les sillonnistes parce qu'ils font un choix légitime dans une opinion libre ?

— Mais puisque je désapprouve ce choix !

— Hé ! si vous le désapprouvez, c'est pour des motifs politiques !... Tandis que vous laissez volontiers entendre — et, pour ma part, je trouve cela abominable — que vous nous en voulez pour des raisons d'ordre religieux.

— Oh !

— Vous ne vous en apercevez peut-être pas, et c'est votre excuse, mais c'est ce que vous faites ! — Tenez ! voici les opérations d'esprit par lesquelles vous passez : 1^o mécontentement d'origine politique contre les sillonnistes ; 2^o besoin d'exprimer ce mécontentement et d'atteindre les sillonnistes ; 3^o recherche de ce qui pourrait être le plus pénible aux sillonnistes ; 4^o réflexion que ce qui peut faire le plus de peine aux sillonnistes, catholiques avant tout, est de s'entendre traiter de mauvais catholiques. Alors — pan ! — ça part : « Sillonnistes, vous êtes de mauvais catholiques ! »

— Et ça vous fait de la peine ?

— Beaucoup, certes. Mais pas pour nous-mêmes. Car enfin, quand on y réfléchit, votre manque de charité est une manière d'hommage... Vous ne diriez pas, en effet, pour nous froisser, que nous sommes de mauvais catholiques si vous n'étiez certain, que nous en sommes d'excellents... Si nous en souffrons, c'est surtout parce qu'en nous visant, vous atteignez le catholicisme lui-même, sans le vouloir.

— Quelle prétention !

— Laissez-moi m'expliquer. En effet ! vos propos désobligeants sont entendus d'autrui, je veux dire des non-catholiques en général. Et mettez-vous à la place des hommes, légion aujourd'hui, qui n'ont pas de préjugé anticatholique, mais sont, à tort ou à raison, fortement attachés à la tendance démocratique. Ils voient que vous nous injuriez, que vous nous traitez en suspect, comme catholiques parce que nous sommes démocrates. Pour peu qu'ils vous croient quel'autorité, que voulez-vous qu'ils en concluent, sinon que la justice sociale, l'égalité devant les charges, etc., etc. (car c'est là ce que le peuple entend par démocratie) sont inconciliables avec le catholicisme ? Et s'ils ont cette conviction, comment voulez-vous que ça

ne les détourne pas d'une adhésion à notre foi, si, par ailleurs, ils se sentaient attirés vers elle ?

— Et votre conclusion ?

— Ma conclusion est qu'il faudrait que vous fussiez, vous et les vôtres, tout à fait de la bonne garde nationale, c'est-à-dire que vous vouliez bien vous abstenir de défendre à nos dépens, un ordre que nous aimons et respectons autant que vous. S'il faut absolument que vous formuliez votre avis sur notre compte, dites : « Je déteste les sillonnistes parce qu'ils sont démocrates et républicains. » Ce sera la vérité, et ainsi votre conscience ne portera pas, le jour du règlement de compte final, le poids d'une responsabilité qui pourrait être un peu lourde...

Lou's PRUDENT.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

LES SERVITUDES DE PASSAGE

D'après une opinion fort répandue à la campagne, les servitudes, et notamment le droit de passage, pourraient s'acquérir par la prescription de 30 ans. Formulée en ces termes, cette opinion est erronée, parce que trop absolue. L'article 691 du Code civil dit en effet que les servitudes discontinues (1), et les servitudes continues non apparentes, ne peuvent s'établir par titres ; et l'article 685 ne fait excep-

(1) ART. 688 du Code civil. — Les servitudes sont ou continues, ou discontinues.

Les servitudes continues sont celles dont l'usage est ou peut être continu sans avoir besoin du fait de l'homme ; tels sont les conduits d'eau, les égouts, et autres de cette espèce. Les servitudes discontinues sont celles qui ont besoin du fait de l'homme pour être exercées ; tels sont les droits de passage, puisage, pacage et autres semblables.

ART. 689. — Les servitudes sont apparentes ou non-apparentes. Les servitudes apparentes sont celles qui s'annoncent par des ouvrages extérieurs ; tels qu'une porte, une fenêtre, un aqueduc. Les servitudes non-apparentes sont celles qui n'ont pas de signe extérieur de leur existence comme par exemple : la prohibition de bâtir sur un fonds ou de ne bâtir qu'à une hauteur déterminée.

Il peut donc y avoir des servitudes : continues apparentes : ex. : un aqueduc ; — continues non-apparentes : ex. : un égout souterrain, prohibition de bâtir ; — discontinues apparentes : ex. : droit de passage manifesté par des ouvrages extérieurs : porte, remblai, etc. ; — discontinues non-apparentes : ex. : droit de pacage (c'est-à-dire de mener paître ses troupeaux un tel ou tel terrain).

Or seules les servitudes continues apparentes peuvent s'acquérir sans titre, par l'usage exercé pendant 30 ans, c'est-à-dire par la prescription.

tion à cette règle, pour la servitude de passage, qu'en cas d'enclave.

Ainsi, lorsqu'un fonds est enclavé, pas de doute : comme la loi accorde au propriétaire le droit de passage sur les fonds voisins, moyennant indemnité, pour l'exploitation agricole et industrielle de son terrain, et que dans notre droit, toute action se prescrit par 30 ans, l'article 685 ne fait qu'appliquer le droit commun en déclarant qu'au bout de 30 ans le droit de passage est acquis sans aucun paiement ; parce que ce n'est pas, à proprement parler, la servitude que la prescription fait acquérir, mais le droit du servant (1) à une indemnité qu'elle éteint.

Mais, encore une fois, il ne s'agit là que du cas où un fonds est enclavé, c'est-à-dire n'a pas d'issue sur la voie publique ou n'a qu'une issue insuffisante pour son exploitation ; — et l'on ne devrait même pas considérer comme enclavé celui auquel on pourrait procurer un passage sans faire de travaux d'une importance exagérée. Dès lors donc qu'un fonds a accès sur une route ou un chemin public, quelque long et malaisé que soit le passage, du moment qu'il est praticable, ou qu'on peut sans trop de difficulté le rendre tel, le droit à la servitude n'existe pas et l'on ne peut pas, en vertu de l'article 685, l'acquérir par prescription.

En effet, le Code distingue les servitudes continues et les discontinues, les apparentes et les non-apparentes ; et seules, celles qui sont à la fois continues et apparentes peuvent s'acquérir par prescription. Or, le droit de passage est par essence une servitude discontinue ; puisqu'au lieu de durer toujours *par lui-même*, — comme un droit d'égout qui s'exerce continuellement par la seule présence d'un tuyau de gouttière débouchant sur le fonds voisin — il exige pour son exercice un passage effectif. — Il en est de même, d'ailleurs, du droit à un puits. — Ces droits ne peuvent donc se prescrire. Le législateur a voulu, en édictant cette règle, faciliter les relations de bon voisinage : si un propriétaire avait pu craindre, en permettant à son voisin de passer sur son fonds, de puiser à sa source..., que celui-ci n'en profitât pour prétendre, au bout de 30 ans, avoir droit à ces servitudes, il aurait été beaucoup plus regardant pour accorder ces sortes de permissions. Tandis que n'ayant rien à craindre, il ne lui coûtera rien de rendre service à ses voisins, et ses relations avec eux y gagneront certainement. C'est là une excellente mesure qu'on prise les auteurs du Code, dénotant une louable intention, dont on ne peut évidemment que les féliciter.

Gildas LE LOUP.

Le Recrutement et le Collège

LETTRE A UN COLLÉGIEN

Quand on a vingt ans, on est vieux, vois-tu, et on devient un peu raisonneur. Pour moi, je commence à ne plus me soucier des emballements de jadis : j'ai même si vite oublié le passé que je me trouve dépaycé devant l'enthousiasme des tout jeunes, comme devant une chose que je ne connais plus.

C'est superbe, ce que tu m'écris. Pourquoi faut-il qu'aux yeux de plusieurs je ne suis plus un de ces *ardents* parmi lesquels on te range, toi ? Je me vois envahir lentement par une vague de froid. Je ne sens plus, comme toi, passer « de grands frissons d'espérance ». Mes yeux s'ouvrent plus rarement que les tiens « aux larges espaces, aux mystérieuses clartés de l'avenir », et mon oreille a peine à découvrir dans le souffle du vent ou le murmure des épis, la chanson de vaillance qui berce tes seize ans : je suis déjà le type presque accompli du silloniste froid, *rassis* comme on dit.

Pendant que, solitaire, je songe à l'organisation d'une conférence prochaine, à la vente de l'*Eveil*, à la lutte que soutiennent nos camarades sur les champs de bataille sociaux et politiques, à la souscription du quotidien, je te vois t'en aller en cour, te passionner pour une partie de ballon, jouant avec fougue, mettant partout de la vie. A ton sourire on sent que tu penses toujours à la cause : n'es-tu jamais allé jusqu'à graver sur la table en classe, un grand S festonné d'épis ?...

On te reproche quelquefois d'apporter au dehors ces allures insouciantes et joyeuses, d'être inhabile à saisir le vrai sens de la vie, d'être hors du collège comme une douce petite créature, courageuse, oui sans doute, mais trop tendre pour résister aux grands froids et à la solitude de nos landes bretonnes.

D'autre part, à cette même heure, tu me poses une foule de questions, à ton tour tu formules des plaintes...

« — N'a-t-on pas tort, au *Sillon*, de négliger le recrutement ? Si « oui, le collège ne peut-il pas devenir un milieu de recrutement « intense ? Pourquoi ne pas aider les collégiens en s'intéressant à « leur œuvre ?

« — « Est-ce que les collégiens sont des êtres inférieurs ? Y a-t-il « vraiment opposition entre ton caractère et le mien ? Doit-on sourire « de notre enthousiasme ? D'autre part est-il juste que nous blâmons

(1) Le servant est celui sur le terrain duquel s'exerce le droit de passage.

« les camarades des cercles de leurs habitudes qui paraissent autoritaires, de leur rigorisme pour l'accomplissement du service, de leurs manières froides, trop réservées ?

— « Comment, en ce qui concerne la propagande au collège, rester sur le juste terrain du respect de l'autorité et de la liberté d'action ?

— « Comment chaque camarade tirera-t-il du collège les meilleurs fruits pour la vie ?

— « Comment doit-on comprendre les vacances et comment les employer utilement ? Est-ce que la gêne que l'on éprouve en arrivant chez soi, ne provient pas de ce que l'on n'a pas préparé l'action commune ?

— « Pour faire que les vacances soient profitables, ne doit-on pas dès maintenant créer une entente entre les camarades des collèges, et plus tard relier entre eux les camarades isolés par un organe spécial aux collégiens ?

— « Ne serait-il pas bon de planter un jalon au milieu de la période aride que nous aurons à traverser, et de prendre l'initiative d'un Congrès où l'on parlerait spécialement du recrutement ?

— « Que penser d'une retraite à laquelle assisteraient les camarades collégiens, et faite plutôt pour eux ? »

Ces questions, je le sens comme toi, ont besoin d'une réponse dès aujourd'hui si l'on veut que des collèges sortent des camarades pleins d'initiative, des militants instruits qui ne seront pas comme des enfants sans expérience devant la tâche à accomplir dans 4 ou 5 mois et plus tard...

Le rêve eut été de créer un organe qui mit les camarades des collèges de Bretagne en relation entre eux. Mais des difficultés matérielles insurmontables empêchent la réalisation de l'œuvre. En outre, plusieurs me diront qu'une telle publication ne serait pas très orthodoxe au point de vue des règlements.

Donc, contentons-nous de l'*Ajonc*.

Envoie-nous bien vite le nom d'un camarade de ton collège avec qui je pourrai correspondre et attends la suite dans un mois...

Ton tout dévoué,

A. L. F.

ATTENTION !!!

1° Nous rappelons à nos amis dont l'abonnement expire avec ce numéro de vouloir bien ne pas attendre la traite postale qui sera envoyée du 20 au 30 avril.

La Vie du Sillon en Bretagne

ILLE-ET-VILAINE

Rennes

RÉUNIONS DE FAMILLE

I. — Tetgen faisait le dimanche 21 mars, devant 120 auditeurs environ, une causerie sur les lois démocratiques. Le *Sillon* ne va pas, comme les socialistes, jusqu'à dire que la société est tout, et que l'individu est quant à négligeable ; il n'admet pas d'autre part, comme le font les anarchistes, que l'individu nuise et doive vivre en dehors de toute société. La vérité est entre ces deux extrêmes : la société existe et elle continuera d'exister car l'homme est par essence un « animal social », mais il est certain que c'est la société qui est faite pour l'individu, et non l'individu pour la société. Il suit de là d'abord que la société doit continuer d'exister, donc que les lois sont nécessaires, mais aussi que ces lois doivent se préoccuper de protéger, d'élever et de moraliser l'individu, sans toutefois aller jusqu'à lui enlever l'obligation de travailler, d'agir, de faire preuve de liberté, d'initiative.

La loi doit protéger l'individu, c'est-à-dire qu'elle doit venir au secours du faible, du pauvre, du malin, qui sans cela serait écrasé dans la lutte pour la vie par le fort, le riche, le puissant : d'où la légitimité des lois d'assistance, de prévoyance, d'hygiène sociales, et même leur nécessité en face de l'égoïsme humain qui, si l'on n'y prenait garde, arriverait à pressurer impitoyablement le travailleur pour lui faire produire davantage.

Mais les lois ne doivent jamais aller jusqu'à faire aux humbles et aux petits une existence exempte de tout risque, de toute éventualité malheureuse, car alors elles feraient en lui tout sentiment de liberté, toute velléité d'initiative, tout sentiment de responsabilité. Chacun étant sûr de trouver toujours et quoi qu'il arrive, le gîte, le couvert et en cas de maladie les soins nécessaires, les paresseux en arriveraient vite à ne plus vouloir travailler, et ce seraient alors les laborieux qui devraient subvenir à leurs besoins. Or, saint Paul a dit : « Celui qui ne travaille pas ne doit pas manger ». De plus, étant donné que pour nous la démocratie est le régime dans lequel les citoyens ont le plus possible de conscience et de responsabilité, une telle loi serait éminemment antidémocratique, puisqu'elle supprimerait le risque, c'est-à-dire la responsabilité, et qu'elle arriverait vite à annihiler la conscience humaine.

L'exposé de ces idées fut si lumineux, si clair, que personne ne demanda la parole pour contredire.

II. — Le dimanche 4 avril, devant 80 auditeurs, le camarade Jadé nous montre les forces morales qui sont nécessaires pour l'élaboration de la démocratie. Cette démocratie sera l'œuvre d'une élite dont les membres feront passer l'intérêt général avant leurs intérêts particuliers. Or, où trouverons-nous une force suffisante pour élever l'homme à ce niveau ?

Pour nous, c'est dans la force du catholicisme que nous puisons l'énergie nécessaire pour réaliser un pareil dessein.

Ma's est-ce à dire que nous écartons de notre entreprise tous ceux qui n'ont pas les mêmes convictions religieuses que nous ?

Nullement. Tous les citoyens sincèrement résolus à travailler pour la République et pour la démocratie doivent unir leur efforts en vue d'atteindre le but qui leur est commun. Notre mouvement est essentiellement d'ordre temporel et laïque. Une noble émulation s'emparera au contraire de ceux qui prétendent nuire à des sources différentes le courage et les vertus d'abnégation nécessaires au bon citoyen.

CONFÉRENCES AUX ETUDIANTS

Nous avons décidé de faire aux étudiants trois conférences, dans lesquelles nous voulions traiter le programme complet du *Sillon* : Douet exposant nos idées générales et notre attitude religieuse ; Teitgen le problème économique, et Salmon le problème politique.

Malheureusement des circonstances imprévues n'ont pas permis de faire la troisième conférence, et il est bien probable qu'elle ne pourra désormais être faite, car les vacances de Pâques ont commencé, et il sera difficile, après ces vacances, de reprendre la série interrompue.

Et cela est regrettable, car ce milieu est très sympathique au *Sillon* : les 40 auditeurs des deux premières réunions s'intéressaient fort aux problèmes posés, et suivaient avec une attention bienveillante les explications des conférenciers. Les objections n'avaient point cette forme rogne et tendancieuse que l'on rencontre trop souvent dans les conférences publiques, on sentait au contraire l'ami qui demande à ses amis des explications, et est tout prêt à se rendre aux arguments donnés, si ces arguments lui paraissent topiques et probants.

Ce milieu d'étudiants est d'ailleurs fort important à travailler, car c'est de là que partent ceux qui (médecins, notaires, avoués, professeurs et autres), éparpillés sur toute la Bretagne, et jouissant de par leur situation même, d'une considérable influence, peuvent aider énormément au développement de nos idées, où au contraire entraver dans une large mesure notre propagande.

Aussi le *Sillon rennais*, qui a su se créer déjà dans ce milieu de nombreuses amitiés, est-il décidé à faire plus que jamais le nécessaire, et même plus que le nécessaire, pour développer ces germes de bonne camaraderie qui sont les premiers jalons vers l'adhésion définitive au *Sillon*.

Fougères

Rien d'extraordinaire depuis 2 mois. La propagande se poursuit sans trop d'encombres.

Cependant nous avons eu à subir les assauts du journal *ultra réactionnaire* de la localité : ce journal reproduit avec empressement tout ce qui est publié contre le *Sillon*, et en particulier les quelques notes des évêques qui ont pris des mesures contre nous. Bien mieux, il annonce comme très prochaine, une condamnation qui serait portée contre le *Sillon* par Monseigneur Dubourg, archevêque de Rennes. Nous ne savons par quel fil spécial ce journal, très bien coté, a reçu cette sensationnelle nouvelle, mais il laisse l'œil derrière lui le journal qui dit tout et qui a des correspondants particuliers dans le monde entier. Ces gens à esprits simplistes, très heureux d'avoir quelque chose à dire, ne se font pas faute de prendre pour une condamnation, une simple mesure disciplinaire prise par quelques évêques, si bien qu'un beau dimanche nous pouvions voir, à la porte de certaine église, deux ou trois bonshommes distribuant des prospectus portant comme titre « Le *Sillon* condamné » et reproduisant une partie des lettres de Monseigneur Luçon et de Monseigneur Delamare. Surprise générale. Ces individus étaient tout simplement des gens payés pour faire cette besogne pendant que deux ou trois membres de l'état-major rovaliste surveillaient avec gravité. Nous aurions été heureux de voir ceux qui ont le courage de nous combattre si fort, affronter le public afin de montrer aux gens à qui l'on avait affaire, mais il faut croire que le grand jour les gêne pour qu'ils se terrant ainsi derrière un anonymat qui d'ailleurs ne les dérobe pas aux regards du public.

S'ils croient que leur campagne fera tomber le groupe fougérais, ils s'y prennent fort mal et ils se trompent. Et malgré les articles de leur cher « Journal de Fougères », qui ne craint pas de dire que le *Sillon* est à l'état de squelette à Fougères et qu'il suffira d'une simple chiquenaude de leurs

doigts puissants pour le faire disparaître, ils ont pu voir que les Sillonistes fougérais n'étaient pas morts, car à leurs attaques nous avons répondu par une vente d'*Eveils* qui groupa quatorze camelots sur le passage de leurs imposantes personnes.

Et l'affaire Thalamas, vous croyez qu'ils l'ont oubliée ! ah ! mais pas du tout, il ne faut pas être en retard ; vite ils reproduisent l'affiche des camarades sillonistes de l'Ecole normale supérieure, protestant contre les manifestations des membres de l'Action Française, suivi d'un petit commentaire dans ce genre-là :

« Nous nous en doutions, les Sillonistes sont du côté des insulteurs de Jeanne d'Arc. »

Une petite note jointe à l'*Eveil Démocratique* faisait savoir à nos lecteurs que pour répondre à l'article ignare et imbécile du journal de Fougères, nous mettions à leur disposition le tract de Marc Sangnier sur la France et Jeanne d'Arc, au prix de 10 centimes.

Résultat : 50 tracts vendus et colère du Rédacteur en Chef du journal de Fougères, un homme respectable par l'âge et imposant par la corpulence ; il achète pour la première fois l'*Eveil démocratique* en promettant au vendeur de donner une leçon à ces gamins qui ne tiennent pas debout et qui osent ainsi répondre à des gens dont l'expérience leur permet de marcher sur les pieds de tout le monde. Nous attendons encore la leçon et le journal de Fougères ne s'occupe plus de nous. Nous le prions de ne pas nous oublier, car ça fait du bien d'être remué un peu et puis ça prouve aux gens que nous ne nous émouvons pas trop de leurs attaques et que nous voulons faire une œuvre sérieuse que rien n'arrêtera car nous avons confiance dans le *Sillon* et nous sommes sûrs de répondre aux aspirations du peuple avide de liberté et de justice.

Emile HUBERT.

Plerquer

CONFÉRENCE

Le travail va toujours ici, et l'*Eveil* gagne chaque jour de nouvelles sympathies. Il s'agit maintenant de les grouper, voilà pourquoi nous sommes décidés à faire, le dimanche 2 mai, une conférence publique et contradictoire sur ce sujet très spécial : « Peut-on être à la fois Catholique et Républicain ? » C'est la grande équivoque celle-là. Le jour où elle aura disparu, le *Sillon* aura fait un grand pas, et la Religion aura vite regagné le cœur des foules. D'ailleurs tout en traitant cette question très à fond, nous voulons pourtant exposer en même temps le programme social du *Sillon*. Pussions-nous avoir des contradicteurs ! C'est si triste une conférence du *Sillon* sans contradicteurs et ces braves gens savent si bien par leurs objections démodées ou sans fondement faire triompher, par leur nullité même, la merveilleuse profondeur de nos doctrines. Les contradicteurs sont donc tout spécialement invités, et nous leur d'ions merci d'avance.

COTES-DU-NORD

Dinan

JOURNÉES SILLONISTES DES 15 ET 16 MARS

Nous n'eûmes pas la quantité, mais nous eûmes, ce qui vaut mieux, la qualité, en ce sens que presque tous les camarades qui se trouvaient là sont des types pivot comme on dit. Nous ne les nommons point, pour qu'ils ne prennent point d'orgueil ; nous nous bornerons à donner les pays qu'ils représentaient : Fougères, Louvigné-du-Désert, Saint-Malo, Saint-Servan, Dinard, Plerquer, Plesder, Corzeul, Saint-Carné, le Val-André, Rennes.

Nous n'avons pu malheureusement avoir, ce qui fait le charme et le réconfort de ces réunions, des conférences religieuses, et ça été grand dommage. Mais à quoi bon récriminer : inclinons-nous devant l'impossible, c'est de la sagesse et de la haute philosophie.

Le samedi soir. Chevalier nous lut sur le Cercle d'Etudes et la propagande un rapport si plein d'aperçus originaux, et d'ingénieuses nouveautés que la discussion s'en poursuivit bien avant dans la nuit (il était onze heures) et que l'on dut y revenir le lendemain. L'idée essentielle qui s'en dégagea est la suivante : les prêtres sont obligés tous les jours de rester davantage à l'écart de nos Cercles d'études, d'où diminution de la formation morale et religieuse, et comme corollaire, diminution de l'énergie démocratique. Il faut donc remédier à cela, et travailler plus que jamais à élever nos amis dans cette idée essentielle, fondamentale, que la vie morale de l'individu est la base de notre action. Dès lors nos camarades déjà âgés doivent s'astreindre à faire compagnie avec de plus jeunes pour les guider, leur donner des idées, les travailler et les aider. C'est l'œuvre urgente : et comme c'est au Cercle d'études que se fait cette œuvre, il faut en conclure que le cercle est plus que jamais nécessaire.

Le dimanche matin. Houeix, dans un rapport très littéraire, nous parla du Paupérisme. Il affirme notamment d'une façon énergique cette idée éminemment démocratique que c'est en leur fournissant du travail, bien plus qu'en leur faisant l'aumône, qu'il faut aider les malheureux. L'aumône — qu'il ne faut point confondre avec la charité — est la plupart du temps avilissante et humiliante, au lieu qu'il n'y a nul froissement intime pour le pauvre qui a travaillé à recevoir à la fin de sa journée un salaire, même si ce salaire excède un peu le paiement strict du travail fourni. De même il nous montra la corrélation étroite qui existe entre la misère et l'alcoolisme, le ménage étant trop souvent ruiné par les habitudes d'ivrognerie du père ou de la mère, parfois même des deux.

Je passe rapidement sur le banquet avec ses toasts et ses chansons, notons pourtant que la chanson tend de plus en plus à supplanter les toasts...

Si Trotten avait fait son rapport sur la politique du *Sillon*, au moment où j'écris ces lignes, il est probable que l'élection de Seeaux lui eût fourni maintes idées intéressantes. Mais il était bien forcé de passer sous silence un fait qui n'était pas encore. Il se borna donc à affirmer une fois de plus que si l'œuvre politique nous appelle, cette œuvre, dangereuse entre toutes, doit nous trouver plus que jamais décidés à tout sacrifier, même le succès d'une élection, à notre parti-pris moral et à notre intransigeante honnêteté. Ce n'est pas nous qui irons à la politique, c'est la politique qui viendra à nous, c'est-à-dire nous ne nous abaisserons pas jusqu'aux honteux marchandages électoraux, nous élèverons les électeurs à la claire conscience de leur dignité de citoyens, et nous triompherons dans la pureté la décence et la dignité, ou nous ne triompherons jamais. Au surplus les triomphes acquis au prix de notre dignité coûteraient vraiment trop cher.

La conférence de Teitgen fut faite devant un auditoire trop restreint pour être vraiment utile à Dinan. Et qu'il nous soit permis de donner ici des conseils qui ont leur utilité pour nos amis qui n'ont point toujours l'habitude de ces réunions. Si vous voulez une belle conférence il faut vous donner du mal.

Trouver le local n'est rien, ce qu'il faut c'est une publicité énorme : insertions dans les journaux régionaux et locaux, invitations particulières, prospectus, annonces, affiches, rien ne doit être éparpillé. Et à propos des affiches, laissez-nous vous dire qu'il vaut mieux quatre affiches grandes, énormes, monumentales, que cinquante petits carrés de papier que l'on doit s'arrêter pour lire. Il faut des titres qui attirent les yeux à cinquante mètres, autrement l'affiche ne sert pas.

C'est peut-être pour avoir méconnu ces principes que à Dinan (et naguère à Lamballe), l'auditoire fut si peu nombreux.

Vous me direz : « Mais ça coûte de l'argent ces affiches ! » Je répondrai oui mais c'est nécessaire.

Et maintenant, rendez-vous aux journées de Plouagat le 9 mai et bientôt en juin ou juillet à celles de Dinard.

Plouagat

Aux journées sillonnistes de Dinan, les camarades ont pris la résolution de multiplier le plus possible ces sortes de réunion, et Fromager s'est engagé à faire chez lui à Plouagat la prochaine journée le 9 mai. Ce sera évidemment une journée rurale, étant donné que Fromager est un rural, et qu'il ne s'est occupé que d'œuvres paysannes.

Nos amis remarqueront sans doute que dans le programme (voir les feuilles vertes), nous ne donnons pas le nom du conférencier. C'est que ce camarade a été depuis longtemps mis en demeure de choisir entre sa place et le *Sillon*. Et comme il n'est pas millionnaire, et qu'il ne veut pourtant point lâcher le *Sillon*, il est obligé de parler « incognito ». Comme c'est lâche cette alternative que nous posent les bourgeois qui nous emploient : de même que l'apache, au coin d'un bois, crie à la victime qu'il va « faire » tout à l'heure : pas un mot ou tu es mort ! de même ces braves gens disent aux sillonnistes que leurs menaces verbales n'ont pu abattre : « Silence, ou je te fais crever de faim ! » Eh bien ! nous parlerons quand même et peut-être nos paroles vibrantes ébranleront-elles un peu plus encore les voûtes lézardées du temple capitaliste dans lequel ils gisent à plat ventre devant le veau d'or.

C'est une nouvelle raison de nous trouver plus nombreux que jamais à Plouagat le 9 mai.

Fléneuf

AUX CLERCS SILLONISTES DE LA BRETAGNE

Nous vous donnons rendez-vous au Congrès de Guingamp. Beaucoup parmi nous souffrent de la tyrannie patronale et cela surtout parce que nous sommes isolés. Nous avons bien des basoches, mais les patrons en rient, nous n'y faisons rien de pratique, nous croyons avoir oublié les injustices dont nous souffrons parce que, une fois l'an, nous allons gueuletonner ensemble, et cela nous coûte une cotisation annuelle de 1 franc. Employons donc, camarades, nos ressources et nos forces à une besogne plus utile. Créons des amicales, groupons-nous et étudions ensemble notre situation. Que les jeunes nous apportent leurs âmes pleines d'entrain. Et vous, vieux clercs sur qui bien souvent repose la confiance de toute une clientèle, venez réchauffer vos énergies fatiguées au contact de ces jeunes ardeurs ! Camarades que la fortune a favorisé de ses dons, venez nous promettre d'être plus tard des patrons consciencieux et dévoués.

Un groupe de clercs.

Caisse de propagande pour les régions Malouine, Dinannaise et Briochine

Merci aux camarades et amis qui ont répondu avec tant d'empressement à l'appel que nous leur avons adressé. Merci surtout de leurs lettres si réconfortantes.

PELAW.

Guingamp

LE CONGRÈS RÉGIONAL

Nous avons dû pour des raisons insurmontables, modifier légèrement le programme publié dans le dernier *Ajone* (voir les feuilles vertes) et notamment pour raison d'économie, nous avons été obligés de supprimer le repas en commun du dimanche midi, car nos camarades ne sont point riches, chacun sait cela... Nous publions les prix des lits et des repas, de telle sorte que les dépenses soient réduites au strict minimum. Nous rappelons à nos amis qu'ils doivent avant le 15 mai envoyer leurs adhésions, et plus vite encore leurs rapports sur la vie pendant l'année 1908-1909 à Jules Le Bars. Il n'y a à l'avoir fait que le cercle de Vannes. Le Congrès d'ailleurs présentera

d'autant plus d'intérêt que le camarade Pelaw nous écrit qu'il profitera de la circonstance pour lancer l'idée d'une caisse de propagande et pour faire des réunions spéciales aux clercs de notaire ou d'avoués, qui sont sillonnistes et veulent faire pénétrer nos idées démocratiques dans ces études dont le plus bel ornement est l'immense coffre-fort, et dont tout l'idéal tient dans le cercle étroit d'un louis d'or. Ce sera donc, ce Congrès, une véritable manifestation de vie, un acte de propagande, un élan nouveau vers la démocratie. Que tous, en Bretagne, y pensent un peu, économisent, et se décident à y venir.

Il n'est pas mauvais de rappeler à ce propos que si nous nous groupons par dix nous avons droit à une réduction importante sur les chemins de fer.

MORBIHAN

Hennebont

Nos amis se souviennent sans doute d'avoir lu dans le dernier *Ajone* la lettre dans laquelle notre camarade Chérel s'excusait de ne pouvoir continuer à vendre autant d'*Eveils* que par le passé. Cette lettre très calme de ton et d'appréciation ne contenait pas la moindre allusion désobligeante envers M. l'abbé Planté, directeur de l'Ecole. Nous avions donc cru pouvoir insérer, d'autant plus que M. l'abbé Planté nous avait dit formellement combien il aimait le *Sillon*. Il était même allé jusqu'à nous confier que l'idéal du *Sillon* l'avait enthousiasmé à ce point qu'il voulait faire de son école une coopérative dans laquelle (je cite ses paroles mêmes) le dernier des garçons de ferme aura les mêmes droits que le directeur lui-même. Et communi-souriant de cet emballlement de néophyte (assez peu compréhensible chez un prêtre de 40 ans) nous lui faisions doucement observer, que la coopérative exige pour réussir une éducation morale et professionnelle, à laquelle on ne semblait point songer suffisamment. M. l'abbé Planté nous affirma de plus belle que son intention était arrêtée et qu'il était décidé à tenter l'expérience. Jugez donc de notre étonnement au reçu de la lettre suivante : « Mon cher camarade, je quitte l'école d'Hennebont à la suite de mon article dans l'*Ajone*, et me trouve sur la rue. Pourrais-tu me dire où me placer comme garçon de ferme chez un sillonniste rural, car il faut que je sois placé avant 15 jours, en attendant que notre coopérative de production agricole fonctionne.

« Peut-être, M. le Directeur avait-il pensé qu'en me menaçant de me mettre à la porte ainsi que mes deux frères, alors que mes parents sont dans la gêne (détail connu de lui) il serait parvenu à me faire taire, et à me faire lui servir d'appât sillonniste. Mais non ! et je veux lui montrer que par la violence on n'intimide pas les sillonnistes...

« Tous les sillonnistes, s'étant solidarisés avec moi, quittent l'Ecole, de sorte qu'à notre grand regret l'*Eveil* ne sera plus vendu à Hennebont... »

N'est-ce pas que le geste est beau qui consiste à mettre sur la rue trois enfants, dont les parents sont dans la misère, et trop jeunes encore pour gagner leur vie !

Nous tenons donc à dire ici à M. l'abbé Planté toute notre reconnaissance. Aussi bien laissons donc M. le Directeur de l'Ecole d'Hennebont, et tournons-nous avec confiance vers nos amis de Bretagne. Nous sommes sûrs que, d'eux-mêmes et sans que nous le leur demandions, ils feront plus que l'impossible pour que Chérel et ses deux frères trouvent des places qui leur permettent de manger, dans la liberté, un pain moins amer que celui de l'Ecole.

FINISTERE

Gouézec

MORT DE PIERRE BRANQUEC

Un excellent camarade, Pierre Branquec, est mort à Gouézec, le 17 mars, dans des sentiments d'une remarquable piété. Le *Courrier du Finistère* du 28 mars lui a consacré cet article justement élogieux :

« Soutenus par la force divine, nous suivrons notre voie sans défaillance, semant partout la vie et l'activité ». Ainsi se terminait l'un des remarquables articles que fit paraître dans l'*Ajone* en 1907, notre ami Pierre Branquec, pieusement décédé à Gouézec, mercredi 17 mars. Et certes il n'a pas failli, lui ! Atteint de tuberculose pulmonaire au lendemain de son baccalauréat, il a suivi jusqu'au bout, pendant trois longues années, avec une résignation réfléchie et une joyeuse humeur que semblait augmenter constamment une piété vraie et profonde, la voie royale de la souffrance. Il avait pour Marie Immaculée la plus filiale tendresse.

Par trois fois il accomplit au prix de douloureux efforts, mais avec entrain et confiance, le pèlerinage de Lourdes. Qu'il eût été heureux d'y trouver la guérison pour dépenser dans un généreux apostolat les trésors de son cœur d'or, de sa riche nature ! La Vierge entendit sans doute ses supplications. Mais au lieu de la guérison corporelle, elle lui obtint des grâces de choix qui accrurent avec son activité intérieure, la fécondité de ses souffrances, et réalisèrent magnifiquement son rêve d'apostolat.

Dans l'impossibilité de se mêler à la propagande active du *Sillon*, Pierre Branquec suivait avec un intérêt passionné les efforts de ses camarades, « communiant » à leur amour du Christ et du peuple, ainsi qu'à leur espoir dans l'avènement d'une véritable République démocratique. Il avait placé, bien en évidence dans sa chambre, un tronc pour le quotidien, et dans la dernière liste de souscription on pouvait lire : « Tronc d'un camarade malade, Gouézec : 10,75 ». En vérité Pierre était déjà mort, mais on n'avait guère pu modifier à temps la rubrique.

Les camarades de Bretagne auront un souvenir pour leur ami Pierre Branquec dont les prières et le généreux sacrifice auront assurément enrichi le patrimoine moral de la grande famille du *Sillon*.

Mathurin DOUET.

1° *Peut-on être catholique et républicain ? L'Holocauste de Jean Jadé, drame en 3 actes, répond à cette question. Il faut le lire, le jouer, le répandre. Le préjugé contraire est si tenace en France. Pour la propagande, 1 franc l'exemplaire franco ; si vous prenez 5 exemplaires, je donne 25 % de réduction.*

2° *Voulez-vous former de jeunes démocrates ? Voulez-vous avoir des idées précises sur la démocratie — par des faits — par des leçons de choses, par questions, par réponses ? Achetez le Petit catéchisme social du Démocrate, de Louis Brouard, auteur de Victimes et Martyrs. Franco : 0 fr. 75.*

ÇA ET LA

AUTOUR D'UNE ÉLECTION. — La candidature de Marc Sangnier a eu le don de provoquer de la part d'un journal « très bien pensant » de Bretagne, une critique larmoyante du Sillon.

Son auteur, M. E. Delahaye, ne croit pas devoir examiner notre programme, jadis séducteur — paraît-il — mais il hasarde timidement quelques considérations puériles. Il déplore quelques défections — dont la sienne — et ajoute :

« Que de chemin parcouru depuis ces quelques années !

Il me semble que c'était hier que je voyais Sangnier dîner au presbytère d'Halluin, la ville industrielle, après une conférence, que je l'entendais nous exposer toute sa foi dans la rechristianisation de notre pays....

Il y a sept ans déjà ! Que de changements, que de tristesse ! Beaucoup de ceux qui avaient suivi Sangnier l'ont quitté. Catholiques, ils ont cru que leur devoir à l'heure de la persécution était de faire abstraction de toute autre opinion et de se dire simplement catholiques, sans aucune étiquette politique.... »

N'y aurait-il pas matière à dissertation sur cette dernière phrase ? Mais bornons-nous à dire : hélas ! oui, que de changements, que de tristesse !

Où est-il en effet, le temps où M. E. Delahaye — alors le camarade Delahaye — parlait à Guingamp du rôle du Sillon dans la Démocratie... Et faisait voter l'ordre du jour suivant :

200 personnes réunies à Guingamp, le samedi 16 septembre 1905, après avoir entendu les idées et les méthodes exposées par le camarade Delahaye, acclament le Sillon et comptent sur lui pour fonder dans notre pays, une « RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE »....

Que de changements, que de tristesse ! ! !....

Et pour un peu, nous l'engagerions à méditer ce passage paru au lendemain du scrutin de ballottage dans l'Humanité, sous la signature du citoyen Dubrenilh :

« A l'autre extrémité de l'arrondissement de Sceaux, nous avons vu la ville gagnée complètement et définitivement. Ce succès nous est d'autant plus précieux que Nectoux, par son éclatant succès, BARRE LA ROUTE A L'UN DES ADVERSAIRES LES PLUS DANGEREUX DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE. Mieux valait encore un franc réactionnaire que ce soldat masqué

de l'Eglise qui a nom Marc Sangnier.... La personnalité de son adversaire ET LES DANGERS QUI FUSSENT RÉSUÉS DE SON ENTRÉE AU PARLEMENT, ne font donc que souligner davantage l'importance de la victoire de Nectoux en cette occasion et en marquent tout le prix ».

Prêtres, catholiques qui combattez le Sillon ou qui avez seulement de la méfiance contre lui, libéraux indolents, républicains désabusés : vous tous qui cherchez dans des compromissions réactionnaires et anarchiques — cruel illogisme ! — la planche de salut, qui selon vous, doit ramener l'ordre en préparant la révolution, arrêtez-vous un instant devant ces quelques lignes et réfléchissez.

Et, lorsque nous pensons qu'une bonne plume religieuse a peut-être contribué au succès du socialiste, nous nous demandons si elle avait vraiment bien conscience de ce qu'elle faisait et si les déclarations suggestives de l'Humanité, seront pour elle le commencement de la sagesse....

— A côté des sornettes réactionnaires et des aveux socialistes, nous nous plaisons à citer : Le Courrier du Finistère qui, dans son numéro du 28 mars, appréciait en ces termes les premiers résultats :

« C'était la première fois que le Sillon abordait la bataille électorale.

Il sut donner à cette bataille un caractère de haute dignité et de grande probité, que l'on chercherait vainement dans la plupart des luttes électorales....

Marc Sangnier a traité l'électeur en homme conscient et qui n'est pas à vendre. Il a fait connaître son programme par une discussion loyale, sincère et désintéressée, qui lui attira d'ailleurs la sympathie même de ceux qu'il combattait. Il montra qu'il ne voulait devoir son succès, qu'à la seule force conquérante de ses idées.

Et dans un éloquent article (Ouest-Eclair du 6 avril), notre ami Desgrées du Loû soulignait les conclusions à tirer de l'élection de Sceaux :

« Oui, c'est une victoire, victoire infiniment précieuse et féconde, puisqu'elle est celle de la probité et de l'honneur politiques. Et c'en est une autre, si l'on prend garde qu'en agissant de la sorte, Marc Sangnier se privait des armes dont la plupart des candidats ont accoutumé de se servir, que d'avoir néanmoins jeté le désarroi dans les rangs de l'adversaire et de lui avoir inspiré, aux derniers jours, les inquiétudes les plus vives. Par la seule naissance des idées, par la seule séduction de son éloquence, le président du Sillon a forcé le so-

cialisme unifié et le radicalisme sectaire à mobiliser tout un personnel de députés et de grands chefs.... »

Quant à nous, nous sommes fiers de la belle victoire morale qu'a remportée Marc Sangnier. Malgré les attaques violentes et les basses injures, malgré le spectre discipline et le fameux péril clérical, plus de six mille voix se sont rangées sous le nom de notre ami. C'est là, camarades, un spectacle dont il faut nous réjouir.

Nous savons bien quelle eût été notre joie en voyant au Parlement Français, sous l'impulsion énergique de Marc, notre politique accomplir sa trouée ; mais nous nous inclinons humblement devant les desseins impénétrables et profonds de la Providence divine, attendant impatiemment, dans le labeur quotidien, l'heure propice où nous aurons à aborder de nouveau le terrain politique.

Puisse-t-elle ne pas tarder.

A. BIGORGNE.

POUR L'ECOLE SILLONNISTE DU NATIONAL

Jusqu'au sang ! disait quelqu'un après la tournée de Jacques Roedel, en Bretagne. Jusqu'au sang ! pouvons-nous répéter après la réception de nombreuses lettres chargées en faveur de « l'école sillonniste de vacances ». Oui ! Nous sommes profondément émus par les sacrifices consentis et généreusement faits. Il est vrai qu'il s'agit cette fois de recrutement sillonniste, et chacun sait que l'avenir est aux jeunes. Pour ceux-ci donc, jusqu'au fond de la bourse..., jusqu'au sang ! Qu'importent les dépenses ! Nous ne saurions trop faire pour former des âmes d'apôtres.

Le Sillon rennais avait donc osé écrire à plusieurs de ses amis, surtout à des prêtres :

« Nos camarades de Rennes voudraient envoyer à l'Ecole sillonniste du Congrès national, des jeunes gens que nous désirons voir complètement gagnés à la Cause qui leur est chère.... Sachant, Monsieur l'abbé, qu'il vous est impossible de prendre part aux manifestations extérieures de la vie du Sillon, nous vous indiquons l'occasion de témoigner encore une fois votre sympathie à notre mouvement et de contribuer à un travail dont vous connaissez toutes les exigences, mais aussi dont vous attendez avec nous les plus heureux résultats ».

Et les réponses sont venues nombreuses : — laconiques comme cette carte-lettre d'un excellent recteur : *cordiales salutations*, vingt francs. Ou comme cette lettre d'un autre recteur :

« Ci-joint un mandat de dix francs, que j'adresse aux Sillonnistes rennais, avec mes encouragements et mes meilleurs vœux.... Ce en toute discrétion ».

— Reconnaisantes comme cette carte envoyée par plusieurs professeurs : «pour remercier de la petite lettre de « tapage ! » adressée à quelques-uns d'entre nous — C'est pour tous. — 10 francs ». Ou comme cette lettre d'un vicaire :

« Vous m'avez fait l'honneur de penser à moi pour vous aider à envoyer quelqu'un à l'école sillonniste de vacances, je vous en remercie. Mon cœur est grand, mais ma bourse est plate. Cependant en cherchant au fond, j'y ai trouvé 10 francs ; les voici. Je serais bien heureux, si par cette modeste offrande je peux contribuer à former un sillonniste.

Envers et contre tout, je compte sur le Sillon pour aider le prêtre dans son apostolat ».

— Mais combien d'amis nous disent qu'ils voudraient faire davantage et ne le peuvent pas.

Un bon prêtre écrit en effet :

« Un deuil de famille avec les soucis qui l'ont suivi m'ont empêché de vous accuser plus tôt réception de votre lettre.

Je voudrais pouvoir davantage pour vous et votre œuvre ; mais depuis quelque temps, j'ai pas mal vidé mon porte-monnaie et plusieurs fois pour des causes sillonnistes. Je ne puis vous envoyer que 10 francs, dont mandat-poste ci-joint. Vous saurez du moins que le cœur est plus grand que la bourse ».

Un vicaire :

« Avec tous mes regrets d'être si tard et surtout de ne pouvoir vous envoyer davantage. 5 francs. »

Un aumônier :

« Ci-joint un mandat de 5 francs.... Je ne puis faire davantage, car, ici aussi, il y a des sacrifices à faire, et vous le constatez comme moi. Le Sillon les demande tous à la fois ces sacrifices. Enfin j'ose espérer qu'ils ne seront pas inutiles et que le bon Dieu les récompensera tous ».

Un pauvre vicaire, dévoué à ses écoles :

« Je voudrais faire davantage ; mes charges ici augmentent, et les ressources diminuent ; toutes mes creuses. Je demande au sillonniste qui profitera de cette modique obole de bien vouloir dire un chapelet pour le succès d'une mission qui vient de commencer ». 5 francs.

Encore 5 francs d'un vicaire :

« C'est l'obole du pauvre. Jésus, je l'espère, la fera fructifier ».

Un autre sacrifice 25 francs :

« Je félicite le Sillon de Rennes d'être ingénieur dans les moyens de servir la Cause et de la faire servir par tous ceux qui s'y intéressent. J'envoie ce que je puis pour l'Ecole sillonniste ».

Un groupe de jeunes gens réussit à trouver 5 francs.

Trois prêtres se sont cotisés pour envoyer à Paris quelques jeunes de chez eux ; deux ont encore trouvé pour nous quatre francs au fond de leur porte-monnaie ; le troisième s'excuse, et parce que le *Sillon* rennais a dépensé 10 centimes de timbre, il a la délicate pensée de renvoyer un timbre « qui n'est pas pour la réponse ».

Et voici qu'un vieux démocrate, rempli des mêmes sollicitudes, soulage sa bourse de quarante francs : il donna de son cœur et de sa bourse ; aujourd'hui, la maladie l'accable, mais elle ne terrassera ni ses idées ni son amour de la Cause.

En vérité, ces sacrifices multipliés de nos amis prêtres nous émeuvent jusqu'au fond de l'âme. Dieu les récompense ! — Pour nous, nous puisons à ces exemples et à ces sympathies, de la force, de l'espérance et de l'ardeur enthousiaste, et c'est dans la reconnaissance et dans la prière que nous achevons ce « souvenez-vous » au nom du *Sillon* tout entier.

P. CONSTANT, du *Sillon* Rennais.

P.-S. — Voici le « clou » C'est à la dernière heure que nous recevons ce petit mot :

« Nous n'avons pas eu de chance. Notre délégué à l'école sillonniste ne pouvant se rendre à Paris, nous ne lui avons pas trouvé de remplaçant.

Si à cette heure, vous aviez encore la possibilité de découvrir quelqu'un, je mets à votre disposition, les 20 francs que je devais sacrifier et je pense que l'abbé X... n'hésiterait pas à y ajouter les 40 francs destinés au même but. »

Après télégrammes échangés, Fougères envoie un jeune « sillonniste. »

Nous avons reçu, en comptant les 60 francs de la « dernière heure », 262 francs, et nous pouvons envoyer quatre de nos jeunes camarades, en dehors de deux autres qui vont à leurs frais.

Deo Gratias !

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Impr. Bretonne
38 rue du Pré-Botté, Rennes

Le Gérant : M. LEBRETON.



L'AJONC

ORGANE DU " SILLON EN BRETAGNE "

45, Rue Saint-Melaine, RENNES.

BULLETIN D'ABONNEMENT ⁽¹⁾

Je soussigné, ⁽²⁾ _____
demeurant à _____ rue _____ n° _____
département d' _____ Déclare m'abonner
à la Revue *L'Ajonc* à compter du 15 ⁽³⁾ _____ 19 _____
ci-joint la somme de 5 francs, prix dudit abonnement.

SIGNATURE

(1) A détacher suivant le pointillé et à envoyer à M. l'Administrateur de *L'Ajonc*.

(2) Nom et prénom.

(3) Janvier, avril, juillet ou octobre.

Ce qu'un cultivateur doit savoir et retenir

Notions usuelles de chimie agricole par l'Abbé V. TISSOT

En vente au *Sillon* Rennais

Les 50 :	6 fr.	12 fr. 50.
Les 25 :	3 fr. 50	6 fr. 25.
L'exemplaire :	0 fr. 15	0 fr. 25.

Port en sus

Il ne reste plus que 125 exemplaires sur 1.000.

Pour le bonheur de mon Fils

0 fr. 15 franco

**Nécessaire aux mères de famille
et aux jeunes gens.**

En vente à Rennes, au SILLON RENNAIS, 45, rue Saint-Melaine.

Journée rurale de Plouagat

Le Dimanche 9 Mai 1909

(PROGRAMME)

10 heures. — Messe paroissiale.

11 heures. — Rapport de Leclerc, du Val-André, sur la Démocratisation des baux à ferme.

Midi. — Repas en commun.

2 heures. — Rapport de Lecoquer, de Plouvara, sur la Démocratisation des œuvres sociales agricoles.

4 heures. — Conférence publique et contradictoire sur la Démocratie Rurale.

Envoyer les adhésions à Fromager, cultivateur, à Plouagat (Côtes-du-Nord).

Pour le Quotidien

Nous sommes arrivés à la jolie somme de 180.000 francs. C'est beau assurément, mais nous ne sommes pas au « terme du voyage ».

Parmi les moyens que nous préconisons pour atteindre les 250.000, il en est un infailible. Ceux qui veulent se documenter sur le *Sillon* depuis 1903, ceux qui ont des collections incomplètes de la revue *Le Sillon*, de 1903 à nos jours, en un mot tous ceux qui, pour un raison ou pour une autre, voudraient se procurer des numéros de la revue *Le Sillon*, ont intérêt à employer ce moyen. *Le Sillon Rennais* laisse chaque numéro à un prix dérisoire et accorde des réductions par quantité.

Hôtel Dugueselin
INSTALLATION NOUVELLE (Escalier)

A. JAMIN

5, Place de la Gare, RENNES (I.-&V.)

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES
Chauffage à la Vapeur — Salles de Bains
GRANDE SALLE POUR NOCES & SOCIÉTÉS
Cabinet noir — Téléphone 3-92

CHAMBRES GARNIES

Sérieusement tenues
& Confortables

Maison BASSET

27, Rue Saint-Melaine, 27
RENNES

H. CHEVALIER

Coiffeur-Posticheur
21, Place St-Anne (Près l'église Bonne-Nouvelle)
RENNES

← Selon pour Hommes →

SERVICE ANTISEPTIQUE
Service à domicile. Réduction pour pension et collège
Plusieurs ouvriers ont à la disposition des clients
TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ — PRIX MODÉRÉS
Fermé Dimanches et Fêtes

A L'HABIT NOIR

6, Rue de la Monnaie — RENNES

Complets depuis 23 à 65 fr.

Pardessus depuis 20 à 55 fr.

Vêtements sur Mesures

Pèlerines, Alpagas, Couils

Lecteurs attention ?

Plus de chute de cheveux.
Plus de pellicules, par l'emploi
du pétrole CHEVALIER, à base
de chlorhydrate, de pilocarpine et
de cloral.

3.50 le grand flacon, 3.50 franco

Seul concessionnaire pour toute la France

CHEVALIER 21, Place Sainte-Anne
RENNES

Tous les Étudiants mangent au

Bouillon Moderne

6, Rue du Lycée, RENNES

Pension : 45 fr. par mois

Déjeuners et Diners à toute heure

Cuisine soignée

FOUGÈRES

Coopérative de Production de Chaussures

Solidité et Éléance absolument Garanties

SIÈGE SOCIAL :

“ CHEZ NOUS ”

81, Rue Pinteric, FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine)

LE Sillon

SOMMAIRE

<i>A propos de Jeanne d'Arc</i>	Gildas LE LOUP.
<i>Le travail syndical</i>	Louis BRUDELIERE.
<i>Bobonnes</i>	M. EDOLT.
<i>A un déserteur</i>	F. H.
<i>La journée des salaires</i>	L'ADMINISTRATION.
<i>De la politesse au Sillon</i>	Louis PRUDENT.
<i>Ruraux, pas de Syndicats mixtes</i>	Jean LE BESCONT.
<i>La Vie du Sillon en Bretagne</i>	Mathurin DOUET.
<i>Cà & Là</i>	A. BIGORNE.

Paraît le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS :

ETRANGER	4 fr.	SIX MOIS	2 00
DEPARTEMENT : un an	3 fr.	LE NUMERO	0 25

On s'abonne au siège de la Revue
RENNES, 45, rue Saint-Melaine

6^e ANNÉE — N° 5
15 MAI 1909



SERVICES du SILLON RENNAIS

Secrétariat général	L. BECDELIEVRE.
Evénements	
Propagande	P. CONSTANT.
Administration	
Rédaction	M ^{lle} DOUET, 10, Rue Bertrand.
Siège social : 45, rue Saint-Melaine, Rennes.	
Permanence tous les soirs de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, sauf le dimanche.	

Défions-nous

Le *Sillon* se développe. Les sillonnistes ont excellente réputation. Il est à craindre que beaucoup de gens se réclament du *Sillon* et soient à la recherche de places, par le *Sillon* et au nom du *Sillon*. Défions-nous et prenons garde à la trop facile et dangereuse crédulité. Exemples :

1° *L'Avenir de la Mayenne*, journal républicain départemental, publiait dans son numéro du 25 avril dernier, un important article sur « Pie X et le duc d'Orléans », écrit dans un style très grossier, et où il était facile de reconnaître un tempérament sectairement anticatholique. Cet article était signé : H.-L. P..., du *Sillon*.

Nos camarades de la région nous prient de manifester ici leur protestation. Ils ne connaissent personne qui réponde à ces initiales ou qui ait été capable d'écrire cet article.

Nous espérons qu'après ce démenti formel, aucun journal ne voudra s'abaisser au point de nous en faire supporter la responsabilité.

2° Un jeune homme, se disant sillonniste, est accepté à bras ouverts et trop naïvement, par des camarades qui lui procurent une excellente place d'avenir, le logent, l'hébergent. A la fin du premier mois, ce faux sillonniste disparaît subitement, avec les 80 francs qu'il vient de toucher, sans payer sa pension ni sa chambre, écrivant comme justification, cette audacieuse lettre :

« Il serait ironique de remercier les camarades du bien qu'ils m'ont fait, puisque je les récompense si mal... »

« Si les camarades sont au-dessus des considérations pécuniaires, et j'aime à le penser, ils me jugeront peut-être avec indulgence. »

Soyons indulgents, oui, mais *poires*, non.
Avis à nos lecteurs !

LE

Congrès Régional de Bretagne

A GUINGAMP

Les Dimanche et Lundi de la Pentecôte (30 et 31 mai 1909)

PROGRAMME

DIMANCHE 30 MAI

De 9 heures à 11 heures. — Concours de camelots.
3 heures de l'après-midi. — 2° *Le recrutement et la vie en Bretagne ; Rapport de ROUSSEL, du Sillon Fougereais.*
8 heures du soir. — 3° *Ce qu'exige de nous le Sillon.* — Sacrifices nécessaires dans la famille, le métier, le mariage, par HENRI BOURDIN.

LUNDI 31 MAI

7 heures du matin. — Messe de communion.
9 heures 1/2. — Rapport sur le *Sillon et les œuvres rurales*, par FROMAGER, de Plouagat.
Midi. — Banquet et toasts.
3 heures. — Conférence publique et contradictoire de MARC SANGNIER.
6 heures. — Repas en commun.

PRIX

Frais généraux	0 75
Repas du lundi midi	2 50
Repas du lundi soir	2 »
Lit	2 »

Total..... 7 25

N. B. — Les camarades qui veulent un lit pour le lundi soir sont priés d'avertir.

Envoyer les adhésions avant le 15 mai prochain au nom de M. E. Guillaume, 34, rue Notre-Dame, à Guingamp.

A cause du Congrès de Guingamp, nos lecteurs ne seront pas étonnés de recevoir en retard l'*Ajonc* de juin.

5 collections.	<i>L'Evangile</i> , de Crampon, l'unité : 0 fr. 10 franco; la collection...	0 fr. 60 franco.
7	— <i>Rituel du Fidèle</i>	1 fr. 15 —
32	— <i>Existence de Dieu</i> , conférence contradictoire.....	0 fr. 20 —
8	— <i>La vie de Jésus-Christ</i> , par le P. Berthe.....	3 fr. 25 —
	Quelques « Lettres d'un militant »	3 fr. 00 —
3	— <i>Victimes et Martyrs</i>	2 fr. 50 —
6	— <i>Catéchisme liturgique</i>	1 fr. 00 —
21	— <i>Ce qu'a fait l'Eglise pour l'Ins- truction du Peuple</i>	0 fr. 30 —
33	— <i>L'Eglise et l'Hérésie</i> (Inquisition)	0 fr. 20 —
8	— <i>Le Devoir social de nos filles</i>	0 fr. 15 —
10	— <i>Pour le bonheur de mon fils</i>	0 fr. 25 —
8	— <i>Votre bonheur et celui des autres</i>	0 fr. 25 —
2	— <i>Le catholique d'action</i>	0 fr. 60 —
4	— <i>La Saint-Barthélemy</i>	0 fr. 25 —
25	— <i>La Spoliation de l'Eglise de France</i>	0 fr. 15 —
**		
12	— <i>Réunion des œuvres populaires</i> ..	0 fr. 50 —
80	— <i>Comment J. Mercœur rencontra Dieu</i>	0 fr. 10 —
30	— <i>Portrait de M. Sangnier</i>	0 fr. 75 —
14	— <i>Le Sillon, Esprit et Méthodes</i>	0 fr. 70 —
15	— <i>Le Congrès syndical</i>	0 fr. 75 —
3	— <i>L'Action française et l'idée chré- tienne</i> , par M. Lugan.....	3 fr. 00 —
	<i>La Biographie de Marc Sangnier</i> ..	0 fr. 25 —
13	— <i>Retraite de Dames au Sillon</i>	0 fr. 50 —
3	— <i>Sept conférences sur la Démoc- ratie</i> , par G. Renard.....	1 fr. 00 —
30	— <i>Vie démocratique</i>	0 fr. 50 —
14	— <i>L'action coopérative</i>	0 fr. 15 —
6	— <i>Questions rurales</i>	3 fr. 00 —
6	— <i>Les Paysans démocrates</i>	0 fr. 25 —
30	— <i>Ce que tout cultivateur doit savoir et retenir</i>	0 fr. 25 —
40	— <i>Nos Doctrines confirmées</i> (1 ^{re} édition).....	0 fr. 25 —

L'AJONC

ORGANE DU "SILLON" EN BRETAGNE

Red e Trezek ar wirionez
Kerzet gan an ie a-bez.

Il faut aller au Vrai
avec toute son âme.

A PROPOS DE JEANNE D'ARC

Le Sillon a entrepris de réaliser la démocratie dans notre pays.. C'est là une tâche ardue ; et, s'il est des jours où la vue du chemin déjà parcouru, l'enthousiasme d'un congrès, le succès d'une propa- gande nous rendent optimistes et pleins de confiance dans l'avenir, il en est d'autres, en revanche, où, à la pensée de l'immense effort qui reste encore à accomplir, nous pourrions être tentés de douter du succès final. Nous aurons à soulever tant d'égoïsmes, à combattre tant d'adversaires, et surtout, car c'est là le plus dur, à triompher de tant d'indifférences, en forçant à se prononcer sur nos idées et nos méthodes cette foule de gens amorphes, qui veulent tout ignorer de nous — comme des autres mouvements d'idées — et semblent n'avoir de cerveau que pour refuser de penser, — qu'en y songeant, parfois, on se sent pris de découragement, et l'on se prend à douter que la France soit capable de s'élever jamais jusqu'à notre idéal.

A ces moments, il est bon de se remémorer les leçons de l'histoire, de penser à ces renaissances de notre patrie qu'on aurait pu croire impossibles, et qui se sont réalisées malgré les prévisions de tous les hommes sages. Et, puisque le mois dernier, la France et le monde entier ont célébré la fête de la béatification de Jeanne d'Arc, com- parons donc à la tâche qui s'offre à nous, celle qu'eut à accomplir

notre héroïne nationale, et dont elle vint à bout grâce à sa foi ardente dans le succès de sa mission.

Je me rappelle le tableau que, le jour de la fête, j'ai entendu faire par un éloquent prédicateur, de l'état de la France au moment où ses voix ordonnaient à Jeanne de partir à Chinon : un roi à Bourges, représentant la nation, mais ne possédant plus que quelques provinces au midi de la Loire ; — un autre roi, un roi étranger, un Anglais, à Paris, et maître de la région nord-ouest ; — un duc, en Bourgogne, aussi puissant que les deux rois ; ces trois princes se combattant ; leurs soldats, qu'ils ne pouvaient payer, vivant aux dépens de la population, et les paysans, en voyant leurs champs pillés et leurs récoltes dévastées, jugeant inutile de cultiver, et laissant en friche leurs terres, que les loups envahissaient peu à peu — de sorte qu'aux maux de la guerre s'ajoutait la misère générale...

Et il fallait que Jeanne, seule, rendit la paix à ce malheureux pays, — qu'elle communiquât son invincible confiance au roi, qui ne pensait qu'à s'amuser et à perdre son royaume le plus gaiement possible ; — qu'elle disciplinât les soldats pour qui la guerre n'était pas un moyen de chasser l'envahisseur, mais un prétexte pour vivre de rapines et qu'elle leur rendit l'espoir de délivrer le sol national ; — qu'elle se fit homme de guerre, elle qui n'avait jamais monté à cheval ni vu de bataille, et triomphât des généraux anglais ; — qu'elle délivrât Orléans et fit couronner le roi à Reims, au cœur de la région occupée par l'ennemi. — Et Jeanne triompha, parce qu'elle avait la foi : foi en l'avenir de la patrie, qui lui montrait la possibilité du relèvement national ; foi en ses voix, qui lui donnaient ce relèvement comme certain.

... Et notre mission, à nous, qu'est-elle auprès de celle-là ? De la double tâche qui se présentait à la Pucelle, une seule s'offre à nous, la tâche morale : rehausser les cœurs et les discipliner ; — nous n'avons pas d'étrangers à mettre dehors. — Et pour cette œuvre, tandis que Jeanne d'Arc était seule, sans autre aide que le secours d'En Haut, chacun de nous, en outre de ce recours qui nous est accordé comme à elle, a l'aide de tous les camarades qui travaillent sur tous les points du territoire. De sorte que, pour une entreprise beaucoup moins dure, — car on ne peut pas comparer, même au moral, l'état actuel du pays à ce qu'il était à cette époque — nous avons des facilités incomparablement plus grandes.

Nous serions donc coupables de désespérer, même un instant, de l'avenir de la France. Nous avons foi dans la bonté de notre cause,

comme Jeanne avait foi en ses voix ; demandons-lui de nous accorder cette confiance qu'elle avait dans la patrie, cette certitude de faire triompher son idéal. Et, lorsque le travail d'éducation populaire dont nous sommes chargés sera trop rude, quand nous serons combattus injustement et déloyalement, quand nous serons incompris, quand, pire que les injustices, nous aurons à souffrir de l'indifférence générale, et que nous serons obligés momentanément de ne pas parler du *Sillon*, parce qu'on refusera de nous écouter, — alors feront germer la semence plus tard, qu'elles aident peut-être dès maintenant, à notre insu et peut-être au leur, des camarades qui peinent loin de nous, et, invoquant le souvenir de Jeanne d'Arc répétons tout bas, pour nous redonner courage, les beaux vers d'Alfred de Vigny :

*Le vrai Dieu, le Dieu fort est le Dieu des Idées.
Sur nos fronts, où le germe est jeté par le sort,
Epandant le savoir en fécondes ondées ;
Puis, recueillant le fruit tel que de l'âme il sort,
Tout empreint du parfum des saintes solitudes.
Jetons l'œuvre à la mer, la mer des multitudes.
Dieu la prendra du doigt pour la conduire au port !*

Gildas LE LOUP.

LE TRAVAIL SYNDICAL

Au cours des nombreuses conférences dans lesquelles il nous a été donné de prendre position sur le terrain syndical, nous avons surtout reproché aux dirigeants de la C. G. T. le joug odieux qu'ils font peser sur la classe ouvrière. Nous nous sommes attachés à montrer combien est funeste à la cause du prolétariat la propagande antireligieuse, antimilitariste et néo-malthusienne qui éloigne du syndicat un grand nombre de bonnes volontés, et l'inutilité de la violence pour résoudre le conflit du capital et du travail. L'expérience est venue encore une fois confirmer nos théories. Les milieux syndicalistes délaissent chaque jour davantage l'agitation et la violence pour se consacrer à un travail sans doute moins profitable aux arrivistes, mais plus méritoire cependant parce que plus nécessaire. L'éducation morale et professionnelle des travailleurs apparaît de plus en plus au premier rang des préoccupations prolétariennes. A une organisation factice précé-

nisée par une minorité de libertaires, n'appartenant souvent à aucune profession, se substitue une organisation solide et homogène. La récente élection de Niel aux fonctions de secrétaire général de la C. G. T. marque le triomphe de cette tendance et la volonté manifestée par le prolétariat d'éliminer de son sein tout élément de discorde, laissant à chacun la liberté d'appartenir à tel groupement politique, social ou religieux qu'il lui plaît.

Cette nouvelle tendance impose à nos amis des devoirs nouveaux. Un grand nombre sont restés jusqu'à ce jour en dehors des syndicats, le plus souvent pour des raisons d'honneur ou de conscience, soit qu'on leur en refusât l'entrée parce que sillonnistes, soit au contraire qu'on les y acceptât, à la condition d'abdiquer en quelque sorte leurs idées et d'être considérés comme des syndiqués de qualité inférieure. Je ne veux pas dire que cet ostracisme va cesser du jour au lendemain ; non, malheureusement, car les passions antireligieuses surexcitées par les politiciens trouvent encore trop d'écho dans les milieux ouvriers.

Mais il n'en demeure pas moins vrai que le terrain syndical se déblaye chaque jour des broussailles qui l'encombraient depuis fort longtemps, et laisse entrevoir la possibilité prochaine d'une féconde collaboration entre camarades professant des doctrines philosophiques ou religieuses différentes, mais animés d'un même désir d'affranchissement. La question de l'unité ouvrière, qui a soulevé tant de discussion, ne me semble pas impossible à résoudre. Sans doute, il restera toujours des jaunes et des réactionnaires en dehors du grand courant démocratique qui nous entraîne vers la réalisation d'un ordre social meilleur, mais entre tous ceux qui comprennent leur devoir de solidarité, l'union me paraît possible, tout comme sur le terrain politique, dès lors qu'on laisse de côté les passions et les partis-pris, pour servir uniquement l'intérêt général. Il n'est pas de travailleur, en effet, qui ne désire une amélioration de son sort ; il n'en est pas même qui ne verrait avec joie une transformation du mode de la production, donnant à chacun plus de dignité et de responsabilité.

Si les prolétaires sont encore divisés sur le but à proposer à l'évolution sociale et se partagent entre le socialisme et la démocratie ils peuvent néanmoins dès maintenant s'unir pour le travail préparatoire à toute transformation qui veut être profonde et durable : l'éducation morale et civique des citoyens. L'avenir seul pourra dire quelle forme sociale particulière conviendra le mieux aux aspirations du prolétariat.

Le triomphe de cette tendance est bien fait pour nous inspirer con-

fiance dans le succès de nos méthodes et établir leur opportunité. Un premier point semble acquis : la nécessité de grouper tous les travailleurs pour une œuvre d'éducation et d'amélioration immédiate de leur existence. Cette première conquête en amènera logiquement une autre et montrera aux plus prévenus combien est funeste au prolétariat la campagne d'immoralité et d'anticléricalisme menée par la bourgeoisie pour ruiner les énergies morales qui seules peuvent donner la victoire à la classe ouvrière.

Du point de vue syndical apparaîtra la nécessité de créer une race nouvelle, saine et forte, capable de travailler pour autre chose que des intérêts matériels et immédiats, trouvant dans un idéalisme puisant le courage de servir toujours la Justice, contre toutes les oppressions et toutes les réactions.

Et pour cette étape nouvelle du syndicalisme, nos amis seront, s'ils le veulent, des ouvriers privilégiés. Aimant par-dessus tout la Justice et la Vérité, puisant dans un catholicisme intégralement vécu un amour sans bornes pour l'Humanité, habitués par la propagande du *Sillon* à travailler par amour et non par intérêt, ils seront de précieux auxiliaires pour cette tâche immense de l'éducation populaire. On ne tardera pas à s'apercevoir de la nécessité d'une doctrine morale pour réformer l'individu, briser l'égoïsme et développer l'esprit de solidarité et combien il importe en conséquence de respecter toutes les convictions sincères, toutes les croyances religieuses ou philosophiques dans lesquelles chaque syndiqué trouve une raison et une force pour travailler au bien général. Et c'est alors que l'unité ouvrière sera possible ; sa nécessité ne saurait faire de doute pour personne. La récente grève des P. T. T. démontre une fois de plus que ce n'est pas trop de toutes les bonnes volontés pour triompher de la tyrannie bourgeoise.

A nos amis de comprendre et d'accomplir leur devoir, d'entrer dans les syndicats de leur profession quand la chose est possible, mais se rappelant qu'ils doivent être *respectés* et non *tolérés* ; ils affirmeront bien haut leurs convictions religieuses, leur idéal démocratique, mais aussi leur volonté d'unir leurs efforts à toutes les collaborations loyales et sincères (1). Et si l'on repousse leurs avances et leur bonne volonté, alors ils auront le droit, au nom du Prolétariat

(1) Beaucoup de nos camarades entrent au syndicat avec l'idée d'en sortir par un coup d'éclat, et à la première occasion ils affirment avec une conviction si hautaine leurs idées que les sectaires, saisissant l'occasion aux che-

et de la Démocratie, de s'élever contre ces mauvais bergers du syndicalisme qui sacrifient à des passions antireligieuses les intérêts qui leur sont confiés. L'heure est grave pour le syndicalisme ; soustrait à la tyrannie libertaire, il risque d'être entraîné à la remorque des partis politiques, toujours intéressés à se servir du prolétariat au lieu de le servir. Conscients de notre tâche, nous ferons tout notre devoir, acceptant et faisant nôtre cette vieille formule de l'Internationale ouvrière : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

LOUIS BECDELIEVRE.
de la Fédération du Livre.

BOBONNES !...

— Ne pourriez-vous, M. le placeur, me procurer sous huit jours, une bonne, sachant un peu de cuisine, propre, et de solide santé.

— J'ai plusieurs demandes, madame, mais il faudrait que je connaisse vos conditions... Le pain est-il à discrétion !

— Comment ! monsieur. Pourquoi me poser une telle question ? Certes le pain est à discrétion, la bonne mange comme moi-même.

— Oh ! c'est rare cela !... Vous vous étonnez, madame, de ma question. Ignorez-vous donc que beaucoup de bourgeois coupent à leurs bonnes un morceau de pain, dont elles doivent se contenter. Et si elles se sentent encore appétit, il faut qu'elles achètent du pain sur leurs maigres mois... ou qu'elles en volent à leurs patrons.

Je continue mes questions : laissez-vous quelques instants de repos dans la journée, et donnez-vous l'après-midi du dimanche ?

— Mais oui, monsieur, lorsque l'ouvrage est fait, ma bonne peut travailler pour elle : coudre, broder, lire même — et elle a ses dimanches.

— Parfait, il y aura beaucoup de demandes pour cette place, car bien des maîtres exigent le travail ininterrompu de leurs domestiques, ne leur accordent ni trêve ni repos, et ne leur laissent qu'une après-

veux, trouvent une majorité pour voter l'exclusion. — Nous estimons que nos camarades doivent entrer au syndicat avec l'idée d'y rester et de n'en sortir que si la situation qu'on leur fait est vraiment intenable. On ne convertit les gens qu'en vivant à leurs côtés, on ne les assagit qu'en les aimant et en luttant avec eux. Restons donc au syndicat, c'est un devoir absolu et urgent.

midi de dimanche par mois... Dites-moi, madame, a-t-elle une chambre votre bonne ?

— Oh ! monsieur, pas très belle, mais assez gentille : du papier propre aux murs, un lit de fer, une toilette, une armoire, une table, un petit fauteuil d'osier. Très simple naturellement tout cela.

— Mais c'est superbe ! — Que de bonnes couchent à deux ou trois dans d'infects taudis sans air, sans jour, puant la crasse et le ringe sale.

Exigez-vous que votre bonne porte des coiffes ou des chapeaux ?

— Oh ! monsieur, ceci m'est bien indifférent. Qu'elle garde le costume qu'elle a l'habitude de revêtir : coiffe ou chapeau que m'importe.

— Ceci va grandement faciliter ma tâche, car certains patrons exigent que leur bonne porte de larges rubans, et d'immenses coiffes ; d'autres au contraire tiennent par-dessus tout à une domestique ayant tournure de dame. Et il faut voir les pleurs qui gonflent les yeux des petites bretonnes, obligées de laisser la coquette « catiole » pour se coiffer du banal canotier ; ou les larmes de dépit qui roulent sur les joues des jeunes filles élevées en ville, et à qui des maîtres sans délicatesse imposent une coiffe qu'elles estiment grotesque, elles qui n'ont jamais porté que le léger chapeau du trotin de nos villes... Enfin, combien payez-vous par mois ?

— Vingt francs par mois et les pratiques.

— Mais c'est le paradis, chez vous, madame : vingt francs, coiffe ou chapeau à volonté, une chambre, du repos, le dimanche libre, et du pain à discrétion, c'est merveilleux, et je n'aurai pas de peine à vous trouver ce qu'il vous faut

— Alors je peux compter que dans huit jours...

— Mais demain, tout de suite si vous voulez, madame, pensez donc, mais c'est une véritable aubaine une place comme la vôtre, je vous trouverai 10, 20 bonnes si vous le désirez.

— Oh ! merci, monsieur, une seule me suffira je vous assure... Mais voulez-vous me permettre de vous poser à mon tour une question ? Vous me laissez entrevoir que la vie de certaines bonnes est un véritable enfer, et pourtant vous me dites que vous pourriez me trouver 10 ou 20 bonnes, si je voulais. Pourquoi donc y a-t-il tant de candidates au malheur ?

— Ah ! c'est la fascination des villes. A la campagne, on a du pain, de l'air pur, une maison propre, c'est vrai ! mais on est

grossièrement habillé, on porte de gros cotillons, de lourds sabots, on va tête nue...

Et puis ces pauvres bonnes qui souffrent le martyre, par orgueil veulent paraître heureuses lorsqu'elles vont rendre visite aux parents. Elles sont bien habillées, et puis elles taisent les conditions misérables, dégradantes de leur servitude, elles se vantent, elles posent, elles veulent qu'on les croit heureuses.

Alors les autres, celles qui sont restées campagnardes, mais qui sont coquettes comme toute femme — vous me pardonnez ma franchise, n'est-ce pas ? — désertent-elles aussi, et s'en vont à la ville.

Ah ! les bobonnes, si elles savaient !

M. EDOUT.

A UN DESERTEUR

Dédié à Emile DROUGARD

O toi, qu'un soir d'hiver, je vis au fond des landes
Dresser ton poing nerveux contre le sol natal,
Blasphémateur, marqué déjà d'un sceau fatal
Qui reniais la terre et ses fortes légendes !

L'aimes-tu ton Paris, aux trottoirs de bitume,
Aux gigantesques ponts, jetés sur les flots noirs,
Où montent des reflets sinistres, certains soirs
Quand les quais tout glacés s'enveloppent de brumes ?

Trouves-tu, dans ces murs, à tes âpres prunelles
Les spectacles rêvés, et, lorsque tu t'endors,
Est-ce comme un vainqueur que tu pèses ton sort,
Ou comme un corbeau las qui regarde ses ailes ?

Il me semble te voir aux gueules des fournaises
Pencher ton torse nu sur le métal qui bout,
Magnifique ouvrier que l'on voudrait debout
Au milieu d'une plaine aux puissantes genèses.

Tu connais aujourd'hui les officines rouges,
Où l'alcool, revêtant une gamme de tons,
T'aura fait mépriser le cidre des Bretons.
Mais l'or qui te payait reste au fond de ces bouges !

Mais tu songes encore aux douces paysannes
Lorsque monte en ton cœur un chaud désir d'amour.
Et que, sur les pavés, trainant ton pas trop lourd,
Tu frôles en passant, de viles courtisanes.

N'as-tu jamais, parmi ces foules aux teints pâles,
Cherché des yeux un frère, un visage hâlé,
Et, soudain, senti sourdre en ton cœur affolé
L'horreur de vivre seul au sein des capitales.

F. H.

La journée des salaires

« Sur la proposition de deux camarades de Nancy, il a été décidé à la réunion de camarades de province qui a suivi le Congrès national, que le *Sillon* demanderait à tous ses amis d'abandonner, le 29 mai (anniversaire du jour où la souscription fut ouverte), une journée de leur salaire, de leurs bénéfices ou (s'ils en ont) de leurs rentes.

» Donc, que tous, ouvriers, employés, avocats, professeurs, patrons, commerçants, propriétaires, officiers, journalistes, etc., se préparent à envoyer pour le quotidien le montant intégral de leur gain du 29 mai.

» Bien entendu, il ne s'agit là que d'un minimum. Le samedi 29 mai étant un jour de paie, et même (le 30 et le 31 étant fériés) le dernier jour du mois, rien n'empêche les souscripteurs d'abandonner leur paie de la semaine, ou même leur traitement du mois de mai...

» Les groupes de province pourront utilement se charger de réunir les versements du 29 mai. Mais en tous cas, nous les prions instamment de nous transmettre non pas une souscription globale, mais une *liste détaillée, un état individuel* des versements, afin que nous puissions nous rendre compte et rendre compte à nos amis des résultats et de la portée de cette petite manifestation, véritable *mobilisation des salaires*. »

Nous faisons imprimer des feuilles qui permettront de mentionner tous les versements d'une même ville. Nous enverrons ces feuilles à tous ceux qui nous en feront la demande, contre 0 fr. 05 en timbre poste.

L'Ajonc sera heureux de se faire l'intermédiaire de ses abonnés et de ses lecteurs pour transmettre les salaires à l'administration du *Sillon* central. Mais il engage les groupes ou les individus à visiter les amis pour les décider dès maintenant, et à prendre leurs noms. Encore un effort ! Et voici un « truc » génial qui plait par son originalité ! Le *Sillon* a de ces coups de filet auxquels on ne résiste pas.

L'Administration de L'AJONC.

De la politesse au Sillon

Une chose à laquelle il serait bon de faire attention : c'est à ce que nos jeunes camarades soient, entre eux, et surtout à l'égard des non-sillonnistes, toujours polis et bien élevés.

C'est un fait malheureusement — j'en ai été témoin maintes fois — que beaucoup ne le sont guère... Rencontrent-ils la famille d'un camarade chez lequel ils sont allés la veille, ou reconnaissent-ils des personnes non sillonnistes venues à des réunions de famille ? Ils ne les salueront pas.

Ont-ils à parler à un camarade dans un bureau où il est employé ? Ils entreront, sinon le chapeau sur la tête, du moins sans plus s'occuper du patron qui peut être là ou des autres employés que s'ils n'existaient pas.

Un camarade, au cours d'une réunion de famille, s'efforce-t-il de convaincre des auditeurs non sillonnistes ?... Ils converseront à haute voix en quelque sorte sous le nez de l'orateur.

Etc., etc.

A quoi donc cela tient-il ?

C'est peut-être qu'on ne leur a pas appris, étant enfants, ce qui ne doit pas se faire.

C'est peut-être aussi qu'ils croient qu'il est plus démocratique d'être sans gêne, auquel cas ils ne sauraient être plus dans l'erreur. Il se peut qu'on ait constaté un manque de politesse chez certains démocrates éminents, mais c'était là une tare et non pas un mérite.

C'est peut-être enfin qu'ils confondent la politesse avec les embarras et les manières, et que, de ce que les embarras et les façons seraient ridicules entre camarades, ils croient également pouvoir s'abstenir d'être polis.

Qu'est-ce donc que la politesse ?

La politesse, pour la définir brièvement, est le sens des rapports sociaux... C'est cet ensemble d'attentions, innées chez les uns, inculquées par l'éducation chez les autres, qui nous dispose et nous aide à nous coudoier fraternellement dans les rencontres de la vie ; qui arrondit les angles dans nos frottements journaliers avec nos semblables... Entre égaux, elle s'appelle la civilité ; d'inférieur à supérieur la déférence ; de supérieur à inférieur, la bienveillance et la courtoisie.

Et qu'on ne dise pas que nous n'avons pas à nous soucier de défé-

rence ou de courtoisie entre nous, attendu qu'au *Sillon* il n'y a ni supérieurs ni inférieurs... Si c'est vrai en principe, il n'y en a pas moins forcément, dans les rapports entre sillonnistes, des nuances qui tiennent aux différences d'âge et de situation... Un camarade de 18 ans ne parlera pas à un sionniste de 60 ans comme à un sionniste de son âge... Un séminariste sionniste ne parlera pas à son évêque, sionniste également, comme il parlerait à un simple vicaire. J'ai la chance, moi, sionniste, d'être employé chez un patron sionniste... N'empêche que, même au *Sillon*, je suis tenu envers lui à certains égards et ne me permettrais pas, par exemple, de l'appeler « Untel » tout court, en lui parlant, ou de dire « Untel » tout court en parlant de lui.

En tous cas, reste la civilité entre égaux, civilité dont l'observance est, pour moi, essentielle au point de vue des bons rapports entre sionnistes.

Et quand même on serait d'avis que le monde, en général, attache trop d'importance aux conventions de la politesse, il n'en est pas moins certain que c'est à travers ces conventions qu'on nous juge : que l'impolitesse, consciente ou non, que nous manifestons, nous diminue aux yeux d'autrui, et — c'est là le grave — que la mauvaise opinion qu'on a de nous rejaillit sur la cause.

Il y a des camarades qui donneraient leur vie, si je puis dire, pour le *Sillon*, et qui éloignent de lui les adhésions faute d'une attention, faute d'un égard, — faute d'un malheureux coup de chapeau... N'est-ce pas absurde ?

Pour donner un exemple : Très souvent, dans l'*Eveil démocratique*, après l'annonce d'un meeting, nos camarades parisiens ajoutent : « Les dames sont admises ». Pourquoi ne pas mettre : « Les dames sont invitées » ou même « sont priées d'assister à cette réunion » ? « Admises », ça veut dire que si les dames viennent on ne les laissera pas à la porte, mais qu'on ne tient pas autrement à leur présence. « Invitées » au contraire, signifie qu'on serait très heureux de les recevoir ; qu'on apprécie leur action et leur influence, et qu'on serait reconnaissant si elles voulaient bien les mettre au service des idées qui nous sont chères.

Et, au fond, c'est bien cela que nos camarades veulent dire ; mais c'est ce qu'ils n'expriment pas, pour avoir écrit un mot sans gêne au lieu d'un mot aimable et poli. Et si j'ai l'air en ce moment, de chercher, comme on dit, la petite bête, qu'on veuille bien croire que la nuance ne passe pas inaperçue, surtout des femmes.

Il faut bien se rendre compte que les meilleures raisons, les idées les plus indiscutables, ne s'imposent à l'homme en général, et surtout au Français, qu'après avoir été transformées en sentiments... Prouver qu'on est digne d'amitié et de sympathie n'avance à rien, si on n'est pas aimable et sympathique... Et rien n'agit plus sur le sentiment d'autrui que les attentions et les égards.

Je supplie donc mes jeunes camarades d'y réfléchir : la politesse donne de l'action sur les esprits et serait d'autant plus appréciée chez nous que nous nous recrutons dans des milieux plus modestes. Quelle force de propagande n'aurions-nous pas si l'on pouvait dire de nous : « Voilà un ouvrier fort bien élevé, c'est sûrement un silonniste ! »

LOUIS PRUDENT.

Ruraux, pas de Syndicats Mixtes

Les théories malthusiennes n'ont pas encore atteint profondément la Bretagne qui demeure l'une des provinces de France où la natalité est la plus forte (1). C'est là qu'il faut voir l'une des principales causes de l'émigration et, comme le disait Lenoir dans le dernier numéro de *l'Ajone*, la cause unique de la cherté des locations en Bretagne, cherté de la location des maisons, cherté de la location des terres.

L'hectare de terrain de valeur moyenne qui chez nous serait affermé 75 ou 80 francs (2), ne serait pas loué 50 francs ni dans l'Anjou, ni dans le Maine, ni en Normandie. Aussi, des régions agricoles de l'Ouest et du Nord, la Bretagne est sans conteste la plus pauvre, et, à côté des paysans manœuvres et normands, les paysans bretons sont misérables. Combien d'enfants chez nous demeurent encore sans aucune instruction. Les parents se débarrassent le plus tôt possible de ces bouches difficiles à nourrir : la maison est si étroite, et puis il faut faire place aux nouveaux-nés. Dès l'âge de dix ou onze ans, de huit ans parfois, les « petiotis » s'en vont donc chez le gros fermier voisin garder les troupeaux et apprendre le vice à l'école des domestiques plus âgés et des fils du fermier. Quant à la nourriture chez

(1) Il est pourtant à remarquer qu'au cours de l'année 1908 la natalité a baissé, notamment dans les Côtes-du-Nord, d'une façon très alarmante pour l'avenir.

(2) Je ne tiens évidemment pas compte des terres qui forment « la ceinture dorée de la Bretagne », ni des landes stériles de la Cornouaille.

les « journaliers » bretons, ceux qui ont vécu au fond de nos campagnes savent comme moi qu'elle n'est ni variée ni friande. Mais ce qui est encore plus scandaleux, c'est que souvent la femme et les petits manquent du nécessaire. Il est d'ailleurs évident qu'un salaire de 20, ou 25, ou 30 sous par jour — et c'est le salaire maximum — ne saurait suffire à entretenir convenablement une famille de cinq ou six enfants.

Et pourtant ces journaliers ne réclament pas. « Ils sont donc satisfaits ! » conclueront les uns avec un abominable sourire. Non certes, mais ils n'osent même pas espérer un avenir meilleur. Comment le fermier qui les occupe pourrait-il leur payer un salaire plus élevé ? Ils savent que lui aussi arrive à peine à nouer les deux bouts. Ils reconnaissent en lui un frère de misère, car si la main-d'œuvre est peu coûteuse, les fermages sont si élevés. « Les ouvriers agricoles ne réclameront pas, ajoutera-t-on, parce qu'ils vivent en fraternité avec leurs patrons. Car — Dieu merci ! — la lutte des classes n'existe pas encore en Bretagne ! » Peut-être certains vont-ils même chercher à déduire de là qu'il ne faut rien changer à l'état actuel de peur de donner naissance à cette « si odieuse lutte ». Cette raison, j'en suis persuadé, se confond avec celle que j'ai donnée plus haut. Les ouvriers agricoles vivent en fraternité avec leurs patrons, parce que ces patrons sont eux-mêmes dans la gêne, sinon dans la misère, et chose à remarquer, dans les régions plus riches de la Bretagne, le pays de Tréguier, par exemple, cette fraternité n'existe plus ! Les fermiers de cette contrée sont généralement propriétaires des terres qu'ils exploitent et par conséquent plus aisés. Souvent ils ne s'asseoient plus à la même table que leurs ouvriers envers lesquels ils affectent un certain mépris et qui, en retour, les détestent sournoisement. Pour l'avoir constaté plusieurs fois pendant le peu de temps que j'y ai passé, je puis assurer qu'en cette région de Bretagne, si la lutte de classes n'existe pas, la haine de classes est un fait. Là aussi les ouvriers sont bien plus exigeants, et s'ils ne sont pas encore syndiqués, il n'en faut accuser que leur ignorance, leur timidité et leur esprit individualiste.

Les fermiers (1) et les ouvriers agricoles de Bretagne sont incon-

(1) La grande culture étant bien plus avantageuse que la petite et la moyenne cultures, les grands fermiers (même non propriétaires) sont par conséquent bien moins à plaindre.

testablement « dans un état de misère imméritée », et nos amis ont bien raison de prétendre que l'association est le seul remède à cette misérable situation. On a toujours prêché au prolétariat agricole de bien remplir ses devoirs, — et on a eu raison, — mais jamais jusqu'à ce jour on ne lui a parlé de ses droits. Ne soyons donc pas étonnés si, de plus en plus, il paraît manquer à ses devoirs, et si demain les foyers bretons, eux aussi, deviennent plus déserts. Surtout ne soyons pas étonnés si, par crainte de susciter la lutte de classes, nous nous désintéressons de ses souffrances, qu'il ne devienne tôt ou tard la proie des socialistes.

A nos amis de se mettre hardiment à l'œuvre. Qu'ils ne craignent pas d'être mal considérés et surtout qu'ils ne se découragent pas. C'est à une œuvre de longue haleine qu'ils ont à s'atteler, mais la certitude de travailler pour la justice ne sera-t-elle donc pas un puissant réconfort pour chacun de nous ?

* * *

Au lieu de se faire une concurrence désastreuse pour eux et dont les propriétaires sont les seuls à profiter, que les fermiers se syndiquent et « l'on ne verra plus, ainsi que me l'écrivait l'an dernier les camarades ruraux de Saint-Nicolas-du-Pélem, se commettre tant d'injustices criantes ». Les fermages exorbitants qu'ils paient aujourd'hui ne manqueront pas de baisser par suite de leur union. Peut-être qu'en face de syndicats de fermiers les propriétaires terriens établiront les leurs ? Soit ! et au risque de scandaliser quelques-uns, je prétends qu'il n'y a ici rien qui puisse nous épouvanter ; les intérêts des fermiers et des propriétaires sont nettement opposés, comme sont opposés ceux de l'ouvrier agricole et ceux du fermier qui l'occupe. Pourquoi donc, ainsi que Desgrées du Loû l'écrivait l'an dernier dans les colonnes de l'*Ouest-Eclair*, n'aurions-nous pas des syndicats de propriétaires, des syndicats de fermiers et des syndicats d'ouvriers agricoles ? Oui, pourquoi ?

Je ne puis résister au plaisir de citer ici un passage d'une lettre que m'écrivait le 5 mai 1908 M. Paturel, de Pordic, dont nos amis des Côtes-du-Nord connaissent la compétence en pareille matière. « Le syndicat devrait s'occuper d'enseignement agricole et ménager par des conférences périodiques et régulières, de crédit rural par la propagande en faveur des caisses rurales, de questions de contrat de travail et de salaires, de la restauration ou de la création de métiers adjacents à l'agriculture, pouvant enrayer l'émigration de la

campagne. Sans doute le syndicat mixte pourra difficilement s'occuper de questions de travail (durée, réglementation, salaires). »

Et dans la même lettre, M. Paturel ajoutait : « Au point de vue social, les fermiers pourraient également en constituant entre eux un syndicat, obtenir des propriétaires des améliorations notables, pour logements, écuries, outillage, etc. »

Dans le même sens et vers la même époque, le camarade Ropars m'écrivait : « Le syndicat agricole tel qu'il est compris actuellement défend les intérêts des propriétaires-cultivants et des fermiers, mais non celui du prolétariat agricole. Quant au syndicat mixte, c'est un leurre. Je m'imaginais difficilement dans un même groupement des propriétaires, des fermiers et des domestiques de ferme dont les intérêts sont différents et presque toujours antagonistes. D'ailleurs poser la question c'est la résoudre, et il faut nécessairement qu'il se crée : 1° Des syndicats de fermiers (pour établir d'après étude le prix des fermages) ; 2° des syndicats d'ouvriers agricoles, et 3° des syndicats de propriétaires.

Saïk ar Gall, de Plabennec, m'adressait aussi le 3 mai 1908 une lettre dont j'extraits les lignes suivantes : « Pour ma part, je crois qu'il y a utilité à créer des syndicats de grands et petits fermiers (non propriétaires). Je connais des fermiers auxquels les propriétaires appliquent le « struggle for life ». Il y a des fermiers qui paient des loyers scandaleux et qui de ce fait vivent au jour le jour... Personnellement je suis partisan du syndicat non-mixte, parce que de cette manière les intérêts et les revendications, tout aussi bien que les qualités morales de chaque classe, apparaissent clairement sous leur véritable jour. »

Enfin je citerai le passage suivant du rapport lu par M. Huard, de Saint-Brieuc, au Congrès de l'A. C. J. F. tenu à Quimper les 23, 24 et 25 avril 1905 (1) : « Comme il s'agit pour le patron d'obtenir le plus de rendement possible au moins de frais possible, pour le travailleur de donner le plus possible de lui-même, en se contentant du moindre salaire, une loi est imposée par le premier — le plus fort — au second — le plus faible — et cela indépendamment de leur volonté respective. Aussi l'ouvrier agricole a dû renoncer à la satisfaction de ses besoins intellectuels d'abord (que lui font le vrai et le beau ?),

(1) A la suite de ce rapport, il a été adopté notamment le vœu suivant : « Il serait désirable qu'ils (les groupes de la J. C.) travaillent à l'organisation de syndicats professionnels. »

de ses besoins moraux (le bien est cher à pratiquer !), de quelques-uns même de ses besoins matériels (l'homme ne possède-t-il pas une certaine capacité de misère ?) Or, le taux peu élevé des salaires vient de cette situation. Supposez que dans chaque centre agricole, patrons et ouvriers soient groupés en syndicats distincts, pourquoi une entente entre eux ne serait-elle pas possible touchant cette question du salaire qui serait ainsi arrachée à l'arbitraire ? »

Je crois donc pouvoir affirmer non seulement qu'un syndicalisme agricole mixte ne serait pas démocratique, mais encore qu'il n'a pas sa raison d'être, puisqu'il ne peut tenir compte des intérêts les plus sacrés de ses membres.

* *

Le syndicalisme non mixte, ou syndicalisme de classes, je regrette de ne pas avoir à ma disposition une expression plus noble, paraît être le seul moyen de combattre utilement les malheureuses conséquences de la surpopulation et de la cherté des locations en Bretagne. Que les fermiers s'unissent afin d'obtenir une baisse des fermages ! Que les ouvriers agricoles se syndiquent à leur tour pour bénéficier de cette baisse ! Enfin, quant aux propriétaires, j'espère que nul de nos amis ne leur contestera le droit de se grouper pour défendre leurs intérêts.

J'ai dit plus haut que le syndicalisme de classes apparaît comme l'unique remède à la crise terrible dont souffre la Bretagne agricole. Sans doute les coopératives de vente et d'achat, telles que celles préconisées par Lenoir, procureraient d'appréciables avantages. Pour moi, je compare ces coopératives à des drogues — bienfaitantes — qu'on donne aux malades afin de les SOUTENIR, mais je considère les syndicats non mixtes comme les seuls remèdes qui puissent GUÉRIR. Il faut en outre remarquer que ces syndicats, autour desquels s'établiraient d'ailleurs peu à peu une foule de coopératives, ainsi que des cours professionnels, des bibliothèques agricoles, etc., dont ils seraient l'âme, seraient des jalons hardiment posés vers le régime de culture qui, pour nous sillonnistes, paraît l'idéal : la coopération agricole.

* *

Ces syndicats de classe ne sauraient pourtant sans manquer à leur fonction démocratique, épuiser toutes leurs forces dans une lutte malfaisante : si les fermiers et les ouvriers agricoles ont des intérêts opposés, ils n'en doivent pas moins se rencontrer pour rechercher

le progrès agricole et mener le bon combat démocratique. J'emploie à dessein cette expression vague. L'œuvre de syndicats nettement démocratiques peut être immense à la campagne : lutte contre la routine des méthodes de culture et d'élevage par la création de cours professionnels, campagne pour l'amélioration de l'hygiène des fermes, lutte contre l'alcoolisme et l'immoralité, percement et entretien des routes, création de caisses de crédit et de secours mutuels, etc., etc. Et alors ce sera la véritable fraternité à la campagne, c'est-à-dire la Fraternité dans la Liberté et la Justice, et pour le bien-être commun.

En outre, pour faire aboutir les problèmes soulevés au sein de chaque groupement il faut une commission mixte intersyndicale, une sorte de Conseil de prud'hommes (1) ruraux. Telle est aussi l'opinion de M. Paturel, de Desgrées du Loû et des membres de la J. C. réunis à Angers. Telle est encore l'opinion de la socialiste Fédération des Syndicats de cultivateurs de la région de Moulins.

Je sais que je vous propose un labeur bien pénible, que nous rencontrerons une foule d'obstacles de toute nature. Mais n'est-il pas scandaleux que l'on puisse dire, comme je l'entends répéter chaque jour à des Normands plus « avisés », que les Bretons sont misérables parce qu'ils sont époux trop consciencieux et qu'ils « aiment trop les enfants ! »

* *

Non, il ne suffit plus de prêcher aux ouvriers agricoles et aux fermiers bretons les devoirs qu'il leur faut remplir. Sans surenchère, mais avec hardiesse, il faut aussi leur parler de leurs droits. Et si les syndicats non mixtes, les syndicats de classes, peuvent seuls — comme il en est beaucoup à le croire — amener le triomphe de leurs revendications légitimes, ne refusons pas, sous je ne sais quel prétexte et par une lâche et incompréhensible timidité, d'y avoir recours. La moralité de la Bretagne est en jeu, il n'est plus l'heure d'hésiter !

Jean LE BESCONT.

(1) A propos de prud'homme rurale, il faut noter une pétition adressée en 1906 par la Fédération des Syndicats de cultivateurs de la région de Moulins, et l'intervention du député socialiste Constans à la Chambre au commencement de décembre 1908.

La Vie du Sillon en Bretagne

ILLE-ET-VILAINE

Rennes

UNE ŒUVRE INTERESSANTE

Bien avant qu'il fût question de créer à Paris un restaurant coopératif, nos amis du *Sillon* rennais avaient formé le projet plus modeste d'établir une pension de famille pour nos camarades étudiants, afin de remédier à l'isolement funeste pour certains et leur permettre de se retrouver aux heures de liberté et de prendre ensemble leur repas. Après avoir longuement somméillé, ce projet vient enfin d'aboutir. Grâce au concours d'une dame silloniste qui a bien voulu accepter cette lourde charge, une pension de famille pour les sillonistes est ouverte depuis le 1^{er} mars.

Elle est établie au centre même de la ville, au 22, de la Place Sainte-Anne, au 3^e étage (l'élévation de notre idéal, disent certains, et surtout la modicité de nos ressources nous obligeant à loger tout près du ciel). — Au Foyer, tel est le nom dont nos amis ont baptisé cette maison hospitalière où ils trouvent chaque jour une nourriture bien préparée, saine et substantielle, ce que l'on rencontre assez rarement dans les restaurants où l'appât du gain étouffe souvent la plus simple probité.

Je n'étonnerai personne en disant que notre pension de famille ne ressemble à aucune autre, car la vie démocratique qui anime nos camarades pénètre et transforme tout ce qu'elle touche. Aussi la brave femme qui assure le service n'est point considérée comme une servante, mais bien plutôt comme une mère au milieu de ses enfants, une mère entourée de respect et d'affection et dont on s'efforce d'atténuer la fatigue en se mettant avec joie à sa disposition pour accomplir les plus humbles besognes ménagères. L'égalité et la fraternité chrétiennes apparaissent ici dans toute leur grandeur et leur simplicité et donnent à cette œuvre un cachet vraiment original.

Bien que sa fondation soit récente, le Foyer est déjà la maison du *Sillon*. La table de famille s'agrandit à certains jours pour les hôtes d'occasion et le dimanche elle reçoit nos amis militaires désireux de varier quelque peu le menu de la caserne et de se retremper au sein de la famille silloniste.

L'intérêt de cette modeste entreprise n'échappera pas à nos amis. Bien que demeurant une maison privée, le Foyer est la maison des sillonistes. Bien souvent les camarades de passage à Rennes, ainsi que les nombreux collégiens qui viennent chaque année pour les examens, ne savent où se rendre pour trouver des visages amis. Le Foyer est ouvert aux uns et aux autres. Chaque fois que le hasard des voyages ou les besoins de la cause les ramèneront parmi nous, ils se feront un plaisir et un devoir de venir au Foyer, où ils trouveront un accueil toujours cordial et une place à la table de famille.

Il n'est peut-être pas téméraire d'espérer que d'ici quelques années, nous pourrions organiser un véritable restaurant coopératif, ou mieux, une véritable maison d'étudiants, avec chambres et pension : la chose est parfaitement possible dans une ville universitaire comme la nôtre, où les jeunes gens sans famille sont nombreux et la question est à l'étude. Nous avons déjà des éléments qui nous permettent de lancer dès maintenant l'idée, et d'espérer bientôt sa réalisation. Quant au Foyer comme toutes les œuvres entreprises par les sillonistes, le Foyer deviendra ce que nous aurons voulu qu'il soit. Les avantages matériels et moraux qu'il procure sont déjà suffisants

— 127 —

pour justifier son existence et assurer sa prospérité. J'ose espérer que nos amis le comprendront et s'efforceront de consolider et d'affermir notre œuvre dans la mesure du possible, soit qu'ils viennent eux-mêmes y chercher un asile, soit qu'ils la fassent connaître à ceux qui l'ignorent.

Il me reste à souhaiter, en terminant, que cet exemple soit suivi partout où il sera possible de le faire : le *Sillon* ne pourra que gagner à voir multiplier ainsi les centres de vie intime et fraternelle qui constituent encore sa plus grande force et ses meilleures réserves d'énergie et d'activité.

Louis BECDELIEVRE.

CONFERENCE AUX ETUDIANTS

Malgré les empêchements matériels et malgré les vacances de Pâques, nous avons tenu à faire les trois conférences annoncées. Aussi le lundi 26 avril Salmon, devant 40 étudiants très sympathiques, montrait que si le *Sillon* se lança dans la politique, c'est avec la volonté très ferme de ne rien abandonner de son intransigeante honnêteté, et de ne point se laisser salir par les petites vilénies de la politique courante. Le *Sillon* est avant tout et entend rester avant tout un mouvement d'éducation morale, et c'est parce que les campagnes électorales, et les discours au parlement peuvent être éducatifs au premier chef, qu'il s'est décidé à entrer dans la politique électorale.

Nous ne rappellerons pas ici des objections vieilles comme la République elle-même, et auxquelles il put répondre avec un brio et une précision qui ne laissaient place à aucun doute. Disons seulement que le conférencier tint à montrer en terminant que le *Sillon* doit amener la paix en France, puisque, loin de faire appel aux appétits et aux passions, il place au-dessus des intérêts, même les plus aigus, les images pacifiantes de la Justice et de la Vérité.

Fougères

Devant deux cents auditeurs, Salmon, du *Sillon Rennais*, parlait le dimanche 2 mai, des raisons qui nous font aimer la République.

Il affirma d'abord que nous ne sommes pas des ralliés, qui cachent sous, je ne sais quel vague drapeau tricolore, un non moins vague drapeau blanc. Nous sommes des Républicains ardents, résolus. Puis il passa à la critique des vieilles objections qui devaient être remises depuis longtemps dans le magasin des vieilles choses, et qui pourtant gardent sur les masses trompées un grand prestige : On ne peut être catholique et républicain, on ne peut, étant catholique, se dire républicain, alors qu'en fait la République combat la religion et les prêtres. Seul le roi peut sauver la France, etc...

Vous le voyez, pour varier c'est toujours la même chose. Pourtant la logique du conférencier avait emporté la conviction des ouvriers loyaux qui l'écoutaient, car lorsque le président donna la parole aux contradicteurs il ne s'en trouva pas à critiquer le sujet étudié. Par contre, M. Abraham, un jeune, monta à la tribune et pendant 20 minutes il entretenait ses auditeurs de la théorie propriétaire, élaborée et soutenue par le très distingué Biétry.

C'est en vain que le président lui fit remarquer qu'il ne s'agissait point des thèses jaunes, mais bien du programme du *Sillon* : notre homme, qui trouvait sans doute difficile de critiquer nos idées, fit celui qui ne peut parler : il s'emporta, se mit en fureur, prétendit qu'on ne le laissait pas parler, et sortit de la salle en manière de protestation. Il court encore. — Pour le calmer nous lui proposons un match-revanche, et puisqu'il tient tant aux idées jaunes, Salmon qui est tout spécialement documenté sur le Biétrisme, est tout prêt à discuter la question avec lui.

Les camarades ont pu voir aux feuilles vertes que le programme du Congrès régional a été modifié et que le rapport sur le mouvement en Bretagne a été confié à Roussel, du *Sillon Fougerais* (81, rue Pinterie). Or, Roussel nous écrit qu'il n'a reçu que très peu de rapports.

Qu'attendent donc nos amis pour envoyer leur rapport ?

Coësmes

Le dimanche 9 mai, trois camarades du *Sillon Rennais* allaient vendre l'*Eveil* à Coësmes. En moins d'une heure, ils écoulaient les 50 numéros apportés. Devant l'attitude sympathique des habitants du bourg, une conférence est immédiatement décidée pour deux heures de l'après-midi.

A l'heure fixée, 40 personnes, ouvriers pour la plupart se trouvent réunies dans la cour Hasté. Le camarade Jean Jadé traite du « syndicalisme et démocratie ». Personne ne demandant la parole pour la contradiction, nos camarades lèvent la séance et repartent à bicyclette pour Janzé où ils devaient donner une seconde conférence.

Janzé

Pendant que s'organisait la réunion de Coësmes, d'autres camarades venaient à Janzé, et préparaient la conférence du soir. A 5 heures, plus de 150 personnes, se trouvaient réunies sous les Halles, et Jadé leur parla de la « République démocratique ».

Un premier contradicteur, instituteur à Janzé, se présente, et de façon très courtoise objecte que l'Eglise n'ayant rien fait jusqu'ici au point de vue social, il est peut-être téméraire de compter actuellement sur la morale chrétienne pour opérer une transformation de la société.

Jadé n'eut pas de peine à faire tomber cette objection, par des arguments purement historiques.

A ce moment intervint un monsieur, qui nous parla beaucoup de la Chine et de l'Annam..., et, des mœurs et usages de ces pays... Il venait appuyer la thèse du premier contradicteur, et pendant près d'une heure la discussion continua toujours courtoise, et très serrée. N'avait été l'attitude de quelques jeunes gamins réfugiés derrière une cloison d'où ils invectivaient l'orateur, tout se serait passer pour le mieux. Afin de donner une idée des résultats pratiques de cette conférence, disons que, à la sortie l'on vendit pour 5 francs de brochures, et que les 50 *Eveils* apportés furent insuffisants pour contenter tout le monde.

Plerguer

Le dimanche 9 mai, les camarades de la région Malouine avaient profité de la réunion publique organisée à Plerguer pour s'y donner rendez-vous. Ils étaient plus de vingt au banquet intime de midi, venus de Saint-Servan, Dol, Meillac, Le Tronchet, Rennes, Miniac-Morvan, etc., et tous apportaient le même entrain, la même résolution, le même enthousiasme profond.

A 4 heures, 200 auditeurs se pressaient autour de la rustique tribune, une charrette dressée dans un hangar, pour la réunion publique. Jean Poulazan parla des ennemis de la République montrant bien que dans la crise douloureuse qu'elle traverse aujourd'hui, la démocratie rencontre des ennemis irréductibles parmi les libres-penseurs et les athées, tandis qu'elle trouve au contraire, d'inlassables défenseurs parmi les chrétiens. On n'a pas le droit de nous réclamer un diplôme d'antichristisme pour entrer dans la République, puisque alors que le matérialisme des Révolutionnaires, et la lâcheté des radicaux avaient laissé se souiller dans la fange le drapeau tricolore, ce sont les Sillonistes qui ont assumé la tâche grande et généreuse de le relever pour faire autour de lui, l'union fraternelle de tous les

Français reconciliés. Deux contradicteurs se présentèrent auxquels il fut répondu avec beaucoup de vigueur et l'auditoire enthousiasmé se sépara au cri de « Vive la République ».

COTES-DU-NORD

Guingamp

INITIATIVE A SIGNALER

La Bretagne s'organise... pour la propagande méthodique de nos idées sillonistes. Le Finistère avait commencé, voici que Pelaw l'a réalisé aussi pour la région malouine et dinannaise. (Lire leurs communications dans cet *Ajone*. Chaque région, chaque département va donc avoir sa caisse de propagande... Pourquoi Vannes ne prendrait-il pas l'initiative d'une caisse ? Et Rennes ? Et Saint-Brieuc ou un autre centre bien vivant des Côtes-du-Nord... Ne pourrait-il pas y avoir au congrès de Guingamp un orateur à poser la question, par exemple Pelaw, puisqu'il a un excellent système ? Non seulement il mentionnerait l'existence des caisses, leur but, leur originalité, mais il inciterait à en fonder, en déterminant des réunions particulières des sillonistes du même département ou, si le département est trop vaste et s'il vaut mieux que plusieurs caisses centrales existent, des sillonistes d'une région moins étendue et délimitée. Mon avis est que les caisses ne soient pas cependant multipliées. C'est à discuter et puis à faire des applications pratiques au mieux des intérêts du mouvement dans le département ou la région.

L'administration de l'*Ajone*, vu le progrès constant des abonnements à notre Revue provinciale et parce que la trop fameuse dette du Congrès de Saint-Brieuc va enfin être éteinte dans quelques mois, propose aux caisses constituées de répartir entre elles les bénéfices de l'*Ajone*. Dans quelles conditions ? 1° Il y aurait un fonds de réserve fixé ; 2° Le reste des bénéfices serait envoyé à chaque caisse au prorata des abonnements de la région.

... Oh ! l'*Ajone* ne vous donnera pas une fortune, croyez-le bien, mais à reddition annuelle des comptes, chaque administrateur de caisse bénirait peut-être le soussigné et s'il ne le bénissait pas, il n'aurait qu'à s'en prendre aux sillonistes de sa région qui n'auraient pas fait d'abonnements...

Tout cela, c'est peut-être intéressant !

P. CONSTANT...

Envoyez tous vos adhésions au Congrès. Nous l'avons déjà dit, il faut que ce Congrès marque une étape dans la vie du *Sillon* de Bretagne.

Allons un effort, camarades. Guillaume a hâte de connaître vos noms, ne lui imposez pas un travail inutile et fatigant, en attendant le dernier moment pour vous inscrire.

On veut lancer des caisses de propagande un peu partout. Venez donc encourager ces initiatives. D'autre part des clercs sillonistes ont l'intention de grouper à Guingamp, le dimanche 30 mai, des camarades non sillonistes. Allez-vous laisser dire qu'un Congrès du *Sillon* a réuni surtout des non sillonistes !

Ces initiatives d'ailleurs donneront à ce Congrès une allure plus vivante et plus captivante encore et en doubleront l'intérêt.

Le Val-André

UNE CAISSE DE PROPAGANDE

Je ne sais si beaucoup de camarades ont fait la même réflexion que moi, mais à toutes les journées auxquelles j'ai assisté, j'ai remarqué qu'on ne se contentait point de solliciter l'adhésion des camarades, de leur imposer

des « gueulletons démocs » à 2 fr. 50, mais qu'on avait encore la gentillesse de leur demander leur concours (oh ! bien minime !) pour les frais d'organisation.

Cette pensée me trottait dans la tête le matin du dimanche 16 mars, alors que, dans la nuit noire, j'arpentais les 28 kilomètres qui séparent le Val-André de Plancoët. Aussi à peine arrivé à Dinan et réchauffé par l'enthousiasme des camarades que j'y rencontrai, j'exposai ma conception d'une caisse de propagande.

Je demandai qu'on votât (et j'obtins l'unanimité des voix) une taxe de mutualité sillonniste, que payeraient les camarades qui trouvent nos journées épatantes et ne manquent jamais de trouver un prétexte quelconque pour n'y pas assister. Je déplorai certains événements qui nous privent des conseils, pourtant si nécessaires, des prêtres, nos amis mais, envisageant tout de suite le côté pratique de la situation, je fis remarquer aux camarades qu'on ne leur avait pas défendu de prendre des mandats à la poste et tous nous fûmes d'avis que pas un d'entre eux ne nous refuserait son obole.

C'est du reste ce qui est arrivé. J'ai été nommé frère quêteur et, une à une, j'ai eu le plaisir d'entendre tomber dans ma besace, avec un petit bruit argenté, 150 pièces de vingt sous. Et je suis rentré dans mon voyage circulaire autour des bourses de nos amis pour me faire, à mon tour, dispensateur de gros sous. C'est ainsi que j'ai déjà envoyé à Lepout (de Plerguer) et à Fromager (de Plouagat) l'appui pécuniaire qu'ils sollicitaient et que je me prépare à aider de même façon les camarades de Dinard, Plancoët, Saint-Cast, Meillac et Saint-Brieuc, qui vont organiser chez eux des journées sillonnistes ou plus humblement y faire venir un conférencier.

Du reste l'*Ajone* du 15 décembre publiera notre bilan.

Saint-Trimoël

UNE CONFERENCE EN PLEIN AIR

Un conférencier surpris, ce fut Lefèvre, le dimanche 25 avril. David, de Saint-Trimoël, et ses camarades nous avaient invités à aller faire une conférence et nous avaient promis une salle de 30 à 40 personnes. Lefèvre était à peine grimpé sur la table qui devait lui servir d'estrade que déjà nous étouffions, et il arrivait toujours de nouveaux auditeurs. Un des assistants sauva la situation en s'écriant « Si nous allions sur la place ». Aussitôt dit, aussitôt fait ; en un clin d'œil tout le monde fut dehors, la table fut collée le long du mur et Lefèvre commença son topo devant un auditoire de 400 personnes. Il put ainsi, au milieu d'un silence religieux, développer le programme du syndicalisme rural. Et ce fut bientôt un spectacle réconfortant de voir la conférence tourner à la causerie, cœur à cœur d'âmes débordant de notre idéal démocratique. Toutes les questions ébauchées par Lefèvre furent reprises, une à une, tantôt par l'un, tantôt par l'autre. On voulait avoir des éclaircissements sur tel point resté obscur. L'obtention d'un prix moyen des fermages par le groupement de tous les cultivateurs d'une commune en syndicat eût le don d'enthousiasmer ces braves gens, la plupart encore à la merci de quelques hobereaux de village ». Et quand Lefèvre leur dit qu'ils ne devaient s'en prendre qu'à leur individualisme égoïste si le prix des fermes allait sans cesse en augmentant, ils ne purent retenir leurs applaudissements. Oui, s'écrièrent plusieurs d'entre eux, c'est nous qui mettons des enchères les uns sur les autres et les bourgeois en profitent, mais nous voulons désormais nous unir et opposer le bloc de nos énergies solidarisées aux exigences des propriétaires.

Une autre question également très débattue fut celle de la pénétration du syndicat central par les secrétaires de syndicats communaux. Lefèvre cita l'exemple des camarades Fromager (de Plouagat) et Poulouin (d'Étables) qui étaient bien résolus, à la prochaine réunion du syndicat central, d'y

faire prévaloir un esprit plus démocratique et invita les cultivateurs, du canton de Moncontour à joindre leurs efforts à ceux de ces camarades.

Mais une telle réunion ne pouvait se clore que par une décision pratique. Tous furent d'avis que l'œuvre urgente était la mutuelle-bétail. Je leur donnai, tant bien que mal, tous les renseignements que je possédais sur la fondation, l'organisation et l'administration de ces sociétés. Ma tâche fut du reste facilitée par des remarques pleines d'à propos que firent plusieurs cultivateurs présents et, comme conclusion, il fut décidé que nos camarades Saint-Trimoël, feraient venir un conférencier particulièrement compétent en la matière des Mutuelles-bétail et qu'on procéderait aussitôt à l'élaboration de statuts. Après la théorie, la pratique. À l'œuvre donc camarades de Saint-Trimoël, Trebry, Landéhen, Brehand et Saint-Glen !

PELAW.

N.B. — Nous fûmes d'autant plus joyeux, en regagnant nos pénates, Ropars, Lefèvre et moi, que nous faisons route avec un jeune camarade Loudéacien, Louis Macé, actuellement mécanicien à Lamballe, qui était venu à Saint-Trimoël par hasard et qui fut tout abasourdi d'y rencontrer des camarades du *Sillon* et d'y assister à un véritable meeting. Surtout c'était une conquête, le Bon Dieu nous bénissait manifestement ! nous allions avoir un vendeur d'*Eveils* à Lamballe.

FINISERE

Quimper

NOTRE COOPERATIVE

L'année dernière à cette même place, j'étais heureux de signaler à nos camarades les premiers résultats obtenus par « La Fraternelle », il m'est agréable de leur dire que ce premier succès va sans cesse augmentant ; la marche croissante de nos affaires va nous permettre d'avoir — si du moins cette progression continue — ce que nous ambitionnons : une puissante organisation sociale nettement orientée vers le but que nous poursuivons.

« La Fraternelle » n'a pas encore deux années d'existence et déjà elle groupe plus de 400 familles et possède une succursale en plein centre qui promet beaucoup ; sur les demandes répétées des sociétaires, nous avons l'intention d'ouvrir de nouveaux rayons de vente : mercerie, chaussures et bouterie. Ainsi nous montrerons que nous ne nous contentons pas de critiquer le système économique de notre société, nous faisons mieux, nous nous appliquons à réaliser un régime économique plus libre, plus honnête, plus fraternel.

Nous ne nous illusionnons pas, nous savons qu'en nous développant, nous nous heurterons à des difficultés d'organisation, nous aurons à éviter des écueils que nous ignorons ; ces nouvelles spécialités par leur nature même exigent des connaissances, des capacités qu'il nous faudra avoir et trouver ; peu importe, nous irons toujours de l'avant confiants que Dieu fécondera notre travail. Ne faut-il pas que nous fassions notre apprentissage technique, commercial ? Et cet apprentissage n'est-il pas nécessaire pour nous initier aux exigences des réalités pratiques ? Ne croyons pas qu'il suffise d'avoir de grands sentiments pour réussir, il faut encore connaître son affaire, il faut savoir prévoir les difficultés, compter, calculer, suppléer ; il faut acquérir une compétence professionnelle. En un mot, devenons de bons professionnels, et nous serons plus redoutables pour nos adversaires, mêmes praticiens éprouvés, car ils n'ont pas ce qui couronne le succès de la vie économique : les forces morales du sillonniste.

Nos adversaires le comprennent bien à Quimper, depuis la création de la « Fraternelle » ils évitent ou d'organiser des conférences ou d'accepter la contradiction, tous leurs arguments jusque-là se réduisaient à celui-ci : vous n'avez rien fait, vous ne pouvez rien faire, maintenant que leur

coopérative socialiste végète et que la nôtre prospère de plus en plus, il leur est bien difficile de nous attaquer ; leur peur de nous rencontrer explique la surprise que nous avons de lire tout dernièrement une affiche (préparée pour une tournée) annonçant une conférence à Quimper de Swob, secrétaire de la Fédération des coopératives socialistes de Bretagne sur « la coopération » avec la mention : *non contradictoire*.

Lorsque nous aurons des œuvres pratiques, nos adversaires socialistes n'auront plus ces airs de protecteurs et de seuls amis du prolétariat, il leur faudra bien en rabattre.

Il ne faut pas s'imaginer que ce travail pratique nuise à notre propagande sillonniste, bien au contraire, non seulement les sympathies nous viennent nombreuses, non seulement l'opinion publique nous considère comme une force nouvelle, mais nos camarades comprennent qu'ils doivent se donner de plus en plus tout à cette Cause qui leur demande maintenant tant de dévouements, sacrifices ; aussi deux d'entre eux viennent d'être faits jeunes gardes.

Nous comprendrons mieux à Quimper qu'une foule de gens ne demande qu'à nous suivre, qu'à nous seconder dans l'action, à mesure que nous leur inspirons confiance, à mesure qu'ils verront que notre conduite est parfaitement conforme à nos principes.

On attend beaucoup de nous, j'espère que nous serons à la hauteur de notre tâche.

Morlaix

LA CAISSE DE PROPAGANDE

Les fonds de la « Caisse de Propagande » des cercles du Finistère atteignent actuellement environ 100 francs. C'est un chiffre assez important, surtout si l'on tient compte de la modicité des versements (5 francs par cercle et 0 fr. 50 par camarade), et des circonstances défavorables qui ont entravé son développement : la souscription pour le quotidien, pour ne citer qu'un exemple. Tel quel, ce résultat indique que nos camarades du Finistère savent à l'occasion être des gens positifs et tenaces.

Au prochain Congrès de Guingamp, qui remplace un Congrès départemental, ils auront à décider l'emploi des fonds disponibles. Les camarades, délégués par leurs cercles, tiendront entre deux séances, le dimanche soir par exemple, une petite réunion où ils devront se mettre d'accord sur la propagande du trimestre suivant.

Ils auront aussi à s'entendre avec les camarades des autres départements pour la tournée Henri Colas, depuis longtemps décidée en principe, et maintenant presque arrêtée pour les premiers jours de juillet. Cette tournée peut être fructueuse pour les diverses caisses de propagande de Bretagne : c'est à nos amis d'en tirer parti, en l'organisant avec soin.

Enfin, les cercles et les camarades qui n'ont pas encore versé leurs cotisations, auront la ressource de le faire au Congrès de Guingamp. Un camarade de Morlaix sera sûrement là pour les recevoir.

BÉDÉRIC.

Brest

Amusant, ce brave Giraud (car vous connaissez tous Giraud, le secrétaire de la propagande anarchiste et libertaire !) Il est allé à Brest, le 4 mai et a voulu emballer son auditoire en lui exposant une nouvelle conception du syndicalisme : le syndicalisme anthropocentrique. Il allait, paraît-il, arriver à ses fins et faire voter un ordre du jour enthousiaste en faveur de sa nouvelle doctrine, mais Jacques Fonlupt ne voulut pas lui laisser le bénéfice d'une victoire si facile, et dans une intervention pleine d'à propos, il s'amusa des redondances de Giraud et n'eut pas de peine à démontrer à l'auditoire

que son verbeux orateur, n'était qu'un vulgaire fumiste. L'attitude du citoyen Giraud change d'ailleurs avec les départements.

A Nantes, en Loire-Inférieure, la réunion de Giraud fut plus sérieuse, en effet. Elle amena du reste la contradiction de Bernard Chancelle, qui éleva tout de suite le débat et arracha à Giraud ce cri angoissé : « Camarades, s'écria-t-il, en s'adressant aux libertaires présents dans la salle, je voudrais vous voir à tous un zèle aussi ardent que celui du camarade que vous venez d'entendre. S'il en était ainsi, nous n'aurions pas tant à craindre des sillonnistes ».

Les socialistes ont peur de nous, ils sentent bien que notre conviction fait impression sur les masses qu'ils leurrent, et ils craignent que les prolétaires n'ouvrent les yeux enfin et, voyant clair, ne leur tournent le dos. Ils ont raison d'avoir peur.

Saint-Pol-de-Léon

Est-il vrai que l'on ait fait à Saint-Pol, une conférence publique, le 25 avril dernier ?

Si oui, pourquoi l'*Ajone* n'a-t-il pas reçu le compte-rendu.

La grève des postiers est pourtant terminée. Il est vrai que la grève des correspondants dure toujours.

MORBIHAN

Hennebont

Nous recevons la lettre suivante :

« En réponse aux allégations contenues dans l'article de l'*Ajone* du 15 avril me concernant, je crois devoir apporter les rectifications suivantes pour donner à vos lecteurs une idée plus exacte des faits.

« 1° Je n'ai pas renvoyé Chérel et ses frères à cause d'un article de votre revue : car j'affirme qu'au moment de leur départ je n'avais pas lu le dit article, et du reste je suis incapable d'une vengeance aussi mesquine.

« 2° Chérel est parti librement de mon établissement avec ses frères, sans doute parce qu'il n'a pas voulu tenir plus longtemps un emploi que je lui avais confié temporairement dans notre exploitation agricole de Larmor. Autre cependant est la raison qu'il a alléguée pour partir : je ne pouvais le laisser s'en aller en vacances avec ses frères parce que j'avais besoin de lui pour les travaux de la saison. Je lui proposais de le laisser partir après. En conscience, je suis certain de n'avoir pas outrepassé mes droits et exigé de lui plus qu'il ne convenait. Il a mieux aimé quitter mon établissement que de se soumettre, voilà tout. Vous conviendrez qu'il y a une nuance importante entre cette version et celle dramatisée de l'article. Je ne trouve pas mauvais que Chérel se soit retiré. Mais s'il a cru à de l'animosité de ma part ou à un essai d'intimidation, il a mal interprété mes sentiments, et ce que je lui reproche seulement c'est d'avoir présenté cette interprétation particulière comme une certitude.

« 3° J'ignore si les sillonnistes d'Hennebont se sont jamais solidarisés d'une façon générale avec Chérel. En tout cas je ne me suis nullement aperçu que cette solidarité se soit manifestée, comme sa lettre le laisserait entendre, à cause et à l'occasion de son départ.

« Il est clair que tels ou tels de vos camarades peuvent ne pas avoir les mêmes idées que moi. C'est leur droit. Mais qu'ils soient donc toujours intégralement vrais, précis, justes dans leurs appréciations.

Je vous prie de croire, quoiqu'il en soit, à mes sentiments sympathiques et dévoués.

« J. PLANTÉ ».

Dans notre souci de vérité et d'impartialité nous avons communiqué cette lettre à Chérel, qui maintient tous ses dires. Nos lecteurs apprécieront. Quant à nous, nous considérons l'incident comme clos. Mathurin Douet.

ÇA ET LA

UNE OPINION. — Sous la plume de M. Georges Archambault, la revue catholique allemande *Théologie und Glaube*, de Paderborn, a publié dans son numéro d'avril un article sur la politique des catholiques français.

Trois tendances de leur activité politique sont examinées : l'*Action Libérale Populaire*, l'*Action Française* et le *Sillon*.

L'A. L. P. se maintenant sur le terrain constitutionnel, entend grouper toutes les *bonnes volontés libérales* pour la *défense des libertés religieuses*. Mais son programme trop neutre lui est reproché et est considéré comme *trop négatif* par plusieurs qui veulent faire *œuvre positive*.

Quant à l'A. F., se réclamant de théoriciens de talent, dont plusieurs et des plus notoires sont athées, reconnaissant comme fondement le positivisme d'Auguste Comte, voulant faire revivre les traditions monarchiques, on peut la juger par ses méthodes d'action. « Il est permis de constater que jusqu'ici on a fait surtout du bruit, et pour des causes douteuses, et il faut sans doute craindre pour ses partisans sinon espérer pour l'Eglise, qu'elle ne réussisse pas à solidariser les deux causes du trône et de l'autel.

M. Archambault continue :

« Tout à l'opposé de l'*Action Française*, on rencontre le *Sillon* avec son jeune chef Marc Sangnier. Les *Sillonnistes* se déclarent, au rebours des autres, républicains, non pas seulement ralliés, mais de conviction ; le régime démocratique n'est pas seulement un fait qu'ils subissent pour défendre mieux les libertés religieuses, mais celui qui leur paraît le meilleur, parce que ce régime, disent-ils, est plus propre à porter à son maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun. Ni révolutionnaires ni réactionnaires, par opposition aux partisans de l'*Action Française* qu'ils qualifieraient volontiers d'être l'un et l'autre, ils désirent une transformation progressive de la société vers le mieux-être matériel, sans vouloir pour cela détruire la propriété individuelle, mais en multipliant la coopération et la propriété collective par l'action syndicale. En religion, ils se déclarent soumis au Pape et aux évêques et prêchent dans presque toutes les villes de France, par leurs exemples comme par leurs discours, que la Démocratie ne peut se réaliser sans les vertus morales

recommandées par le Christianisme : le désintéressement, la charité, la chasteté, etc. Ils estiment qu'un moyen moralement mauvais l'est aussi politiquement. Par contre, en politique et pour tout ce qui, en matière sociale, ne touche ni au dogme ni à la morale catholique, ils prétendent garder leur pleine initiative et se maintenir indépendants, quoique toujours respectueux de la hiérarchie... »

**

EXODE ET MAINTIEN. — L'état-major de la J. C. Charentaise créait en février dernier un comité départemental d'*Action Française* avec un organe : l'*Aunis et Saintonge*. C'était son droit.

Quelques publications, dont le *Bulletin de la Semaine* et le *Bulletin religieux* de La Rochelle, après avoir envisagé cette scission dans l'A. C. J. F., la rangeaient dans la bonne logique des faits.

Grand émoi chez les jeunes royalistes qui viennent d'envoyer une lettre de protestation au *Bulletin* de La Rochelle, lettre dans laquelle ils se plaignent amèrement de certaine personnalité et réclament impitoyablement leur voix au chapitre de l'Association au même titre qu'avant ; ce qui n'est plus leur droit.

D'ailleurs le *Bulletin* leur fait observer fort judicieusement, en constatant le désaccord de principes entre le Comité charentais et les dirigeants de l'A. C. J. F., et il ajoute d'autre part :

« Nous avons toujours cru qu'on ne pouvait être d'une Association malgré elle. La J. C. est une Association qui a ses statuts, ses traditions, son esprit, ses règles. Qui a charge de veiller à ce que tout cela soit observé ? Son Comité directeur, évidemment, sous le contrôle des aumôniers. Or le Comité directeur de l'Association et la Jeunesse Catholique, seul qualifié pour définir l'esprit de cette Association, affirme que, pour en faire partie il faut accepter nettement le fait constitutionnel et s'interdire toute politique militante. C'est donc que l'on ne peut être à la fois membre de la J. C. et membre de l'A. F., à plus forte raison Comité de Jeunesse Catholique et Comité d'*Action Française*.

Faisons une fois de plus remarquer l'attitude équivoque dans laquelle se trouve l'A. C. J. F., qui prétend embrigader tous les jeunes catholiques et qui impose néanmoins à ses membres un programme social déterminé. Elle serait donc plus justement nommée Association des Jeunes Catholiques sociaux (1). A moins qu'elle ne veuille grouper

(1) Cf. *Bulletin de la semaine* du 7 avril.

à nouveau tous les jeunes catholiques pour une action *exclusivement religieuse*, en se plaçant alors sous la *direction immédiate* des évêques.



A TRAVERS LE CONGRES NATIONAL. — Nos camarades ont suivi dans la presse amie, — peu nombreuse hélas ! — et surtout dans l'*Eveil*, les récits des manifestations grandioses et enthousiastes du VIII^e Congrès National.

Quinze jours durant, le paisible quartier de Grenelle a retenti des acclamations des *Foules amies* qui se pressaient sous la vaste tente. Comment ne pas éveiller la curiosité, devenue sympathique pourrions-nous dire, de ses habitants !... La souscription pour notre futur quotidien a fait recette : tout le monde s'y intéressait : témoins ces gosses du quartier qui, le samedi soir, venaient en petits groupes nous demander des buvards-réclames de *Chez Nous* ; nous leur en cédions une vingtaine, et quelques instants après, ils revenaient nous remettre 0 fr. 10, 0 fr. 15, produit de la vente chez le coiffeur, dans leur famille et parmi leurs camarades, nous disant ingénument : « *C'est pour votre journal, Monsieur* ». En réponse à nos questions quelques-uns nous avouèrent être envoyés par la maman. Enhardis par de telles confidences, nous faisons de nouvelles distributions : la somme de un franc fut recueillie dans l'espace d'une demi-heure. En récompense, nous donnions aux plus dévoués, pour le papa, une carte d'entrée à la réunion du lendemain. Ces petits faits ne sont rien en eux-mêmes, ils prouvent cependant !

A. BIGORNE.

AVIS

I. — Que ceux qui ont des numéros de l'*Ajonc* et qui ne collectionnent pas notre revue, les renvoient au Sillon Rennais. De tous côtés on nous demande des numéros de propagande, ou des collections complètes, or nous en manquons à Rennes.

II. — Lisez attentivement les feuilles vertes et aussi les feuilles rouges (couverture), il y a des choses intéressantes, notamment le petit entrefilet intitulé : *Défions-nous*.

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Imp. Bretonne
38 rue du Pré-Botté, Rennes

Le Gérant : M. LEBRETON.



L'AJONC

ORGANE DU " SILLON EN BRETAGNE "

45, Rue Saint-Melaine, RENNES.

BULLETIN D'ABONNEMENT ⁽¹⁾

Je soussigné, ⁽²⁾ _____
demeurant à _____ rue _____ n° _____
département de _____, déclare m'abonner
à la Revue l'*Ajonc* à compter du 15 ⁽³⁾ _____ 19 _____
ci-joint la somme de 5 francs, prix dudit abonnement.

SIGNATURE

(1) A détacher suivant le pointillé et à envoyer à M. l'Administrateur de l'*Ajonc*.

(2) Nom et prénom.

(3) Janvier, avril, juillet ou octobre.

Librairie du Sillon Rennais (Suite)

3	—	<i>Sillon à Rome</i>	0 fr. 60	—
18	—	<i>Le Congrès de Tours</i>	0 fr. 50	—
8	—	<i>Congrès national des C. E.</i>	0 fr. 50	—
2	—	<i>IV^e Congrès national</i>	0 fr. 75	—
	—	<i>Divar benn ar Sillon</i>	0 fr. 10	—
	—	<i>L'Holocauste</i> , drame en 3 actes, de J. Jadé.....	0 fr. 75	—
17	—	<i>Catéchisme social du Démocrate</i> ..	0 fr. 60	—

Toutes les brochures, les livres et les tracts non mentionnés ci-dessus, sont en vente au Sillon Rennais. Les commandes sont payables d'avance. Adresser l'argent à « M. l'Administrateur du Sillon ».

Le *Sillon* Brestois possède un nombre assez considérable de brochures et de tracts anciens, pour collections. S'adresser à M. Thomas, du Sillon, 9, rue Amiral Linois.

A. PRATIQUER

Celui qui envoie 3 abonnements nouveaux à l'Ajone recevra pour prime « Le Petit catéchisme social du Démocrate », ou à son choix, « Le Catholique d'action ».

Le Congrès de Guingamp sera une excellente occasion d'abonnements...

Trois nouveaux dossiers :

1° Réponse de Marc Sangnier à S. E. le Cardinal Luçon, franco 0 fr. 15.

2° Le Sillon et Jeanne d'Arc, franco 0 fr. 25.

3° Le Sillon à Limoges, franco 0 fr. 25.

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE QU'IL FAUT LIRE

Les Lettres d'un Militant

Par Jacques DEBOUT

1 volume in-16 Jésus, de 300 pages, 3 fr. 50

Réduction : 5 exemplaires donne droit au 6°. — 10 sont payés seulement 30 francs port en sus

Nouvelle édition, augmentée d'un **Table** et d'un **Epilogue** de l'auteur

Pour le bonheur de mon Fils

0 fr. 15 franco

**Nécessaire aux mères de famille
et aux jeunes gens.**

En vente à Rennes, au SILLON RENNAIS, 45, rue Saint-Melaine.

Hôtel Duguesclin

INSTALLATION NOUVELLE (Electricité)

A. JAMIN

5, Place de la Gare, RENNES (I.-&-V.)

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES
Chauffage à la Vapeur — Salles de Bains
GRANDE SALLE POUR NOCES & SOCIÉTÉS
Cabinet noir — Téléphone 3-92

CHAMBRES GARNIES

Sérieusement tenues

& Confortables

Maison BASSET

27, Rue Saint-Melaine, 27

RENNES

A L'HABIT NOIR

6, Rue de la Monnaie — RENNES

Complets depuis 23 à 65 fr.

Pardessus depuis 20 à 55 fr.

Vêtements sur Mesures

Pélerines, Alpagas, Couteils

A LOUER

Tous les Étudiants mangent au

Bouillon Moderne

6, Rue du Lycée, RENNES

Pension : 45 fr. par mois

Déjeuners et Dîners à toute heure

Cuisine soignée

FOUGÈRES

Coopérative de Production de Chaussures

Solidité et Éléance absolument Garanties

SIÈGE SOCIAL :

“ CHEZ NOUS ”

81, Rue Pinterie, FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine)

LE SILLON

VII^e CONGRÈS RÉGIONAL du SILLON en Bretagne

Tenu à GUINGAMP

Les 30 & 31 Mai 1909

ABONNEMENTS :

ÉTRANGER.....	4 fr.	SIX MOIS.....	2 00
DÉPARTEMENT : un an, 3 fr.		LE NUMÉRO.....	0 25

On s'abonne au siège de la Revue
RENNES, 45, rue Saint-Melaine

6^e ANNÉE N° 6 et 7
15 Juin, 15 Juillet 1909



SERVICES du SILLON RENNAIS

Secrétariat général L. BECDELIEVRE.
Eveils
Propagande P. CONSTANT.
Administration
L'Ajone) Rédaction M^{lle} DOUET, 10, Rue Bertrand.
Siège social : 45, rue Saint-Melaine, Rennes.
Permanence tous les soirs de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, sauf le dimanche.

Tournée Henri Colas en Bretagne

Les Groupes du Finistère font venir chez eux, en juillet, notre ami Henri Colas pour une série de Concerts au profit de leur Caisse de Propagande.

Les autres Groupes de Bretagne désireux de profiter de la présence du barde sillonniste chez nous, sont priés de s'adresser au camarade Eugène Berest, 11 bis, rue de Dinan, Saint-Malo, avant la fin de juillet.

POUR PARAÎTRE EN JUILLET

Le Compte-Rendu du VIII^e Congrès National du Sillon

Ce compte-rendu, très complet, contiendra les rapports et communications : il sera très artistiquement illustré d'images et de phototypies.

Prix : 3 fr. 50

Adresser les commandes sans tarder.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages dont il est envoyé deux exemplaires franco font l'objet d'un compte-rendu dans l'*Ajone*.

Patronages & Œuvres Postcolaires

Plus que jamais, les œuvres postcolaires attirent l'attention sur elles. Les catholiques s'efforcent, en les développant, de compenser dans une certaine mesure le résultat néfaste de la fermeture d'un grand nombre d'écoles libres. Leurs adversaires travaillent, en organisant des institutions complémentaires de l'école, à prolonger leur action sur la jeunesse des écoles laïques.

Il est donc d'un haut intérêt de suivre ces efforts en sens contraire, du succès desquels dépend en grande partie l'avenir moral de la France : c'est ce qui donne une actualité toute particulière, aujourd'hui classique, de M. Max Turmann, intitulé : *Au sortir de l'Ecole, les Patronages* (Lecoffre-Gabalda, éditeur, 90, rue Bonaparte) (1). La cinquième édition de ce livre vient de paraître : elle contient un exposé du mouvement des œuvres postcolaires, catholiques et non catholiques, jusqu'à l'année présente. On y trouvera, outre une étude historique détaillée sur l'ensemble de ces œuvres depuis leur origine, plus de deux cents pages de renseignements pratiques sur la fondation, l'organisation et le fonctionnement des œuvres de jeunesse, soit qu'il s'agisse d'œuvres rurales, soit d'œuvres urbaines. Le livre de M. Max Turmann est donc le guide le plus sûr et le mieux renseigné pour quiconque veut s'occuper de l'apostolat des « jeunes » ou simplement s'initier aux institutions complémentaires de l'école.
J. B.

(1) Max Turmann, *Au sortir de l'Ecole : les Patronages*, 5^e édition, revue et augmentée, avec une lettre-préface de S. Em. le cardinal Lecot. Ouvrage couronné par l'Académie française (prix Juteau-Duvigneaux). 1 vol. in-12, 3 fr. 50. (Librairie Lecoffre, J. Gabalda et C^{ie}.)

ACTION POPULAIRE. — Tracts de documentation à Reims.

LIBRAIRIE DU SILLON RENNAIS

45. rue Saint-Melaine

6 collections.	<i>Rituel du Fidèle</i>	1 fr. 15 franco.
7	— <i>Rituel du Fidèle</i>	1 fr. 15 —
32	— <i>Existence de Dieu, conférence</i> contradictoire.....	0 fr. 20 —
2	— <i>La vie de Jésus-Christ, par le P.</i>	
2	— <i>Victimes et Martyrs</i>	2 fr. 50 —
	— <i>Quelques « Lettres d'un militant »</i>	3 fr. 00 —
3	— <i>Victimes et Martyrs</i>	2 fr. 50 —
6	— <i>Catéchisme liturgique</i>	1 fr. 00 —
21	— <i>Ce qu'a fait l'Eglise pour l'Ins-</i> <i>truction du Peuple</i>	0 fr. 30 —
33	— <i>L'Eglise et l'Hérésie (Inquisition)</i>	0 fr. 20 —
4	— <i>Le Devoir social de nos filles</i>	0 fr. 15 —
5	— <i>Pour le bonheur de mon fils</i>	0 fr. 25 —
4	— <i>Votre bonheur et celui des autres</i>	0 fr. 25 —
2	— <i>Le catholique d'action</i>	0 fr. 60 —
3	— <i>La Saint-Barthélemy</i>	0 fr. 25 —
25	— <i>La Spoliation de l'Eglise de</i> <i>France</i>	0 fr. 15 —
**		
11	— <i>Réunion des œuvres populaires</i>	0 fr. 50 —
80	— <i>Comment J. Mercœur rencontra</i> <i>Dieu</i>	0 fr. 10 —
28	— <i>Portrait de M. Sangnier</i>	0 fr. 75 —
14	— <i>Le Sillon, Esprit et Méthodes</i> ..	1 fr. » —
15	— <i>Le Congrès syndical</i>	0 fr. 75 —
3	— <i>L'Action française et l'idée chré-</i> <i>tienne, par M. Lugan</i>	3 fr. 00 —
	— <i>La Biographie de Marc Sangnier</i>	0 fr. 25 —
13	— <i>Retraite de Dames au Sillon</i>	0 fr. 50 —
3	— <i>Sept conférences sur la Démon-</i> <i>cratie, par G. Renard</i>	1 fr. 00 —
30	— <i>Vie démocratique</i>	0 fr. 50 —
14	— <i>L'action coopérative</i>	0 fr. 15 —
6	— <i>Questions rurales</i>	3 fr. 00 —
6	— <i>Les Paysans démocrates</i>	0 fr. 25 —
30	— <i>Ce que tout cultivateur doit</i> <i>savoir et retenir</i>	0 fr. 25 —
40	— <i>Nos Doctrines confirmées (1^{re}</i> <i>édition)</i>	0 fr. 25 —

3^e Année

Nos 5 et 6

Juin-Juillet 1909

L'AJONC

ORGANE DU "SILLON" EN BRETAGNE

Red é Trezek ar wirionez
Kerzet gan an ie a-bez.

Il faut aller au Vrai
avec toute son âme.

AVANT-PROPOS

Il y a sept ans déjà que le *Sillon* tenait à Brest son premier Congrès régional de Bretagne. Alors le *Sillon* apparaissait vraiment un mouvement de jeunes : les sillonnistes, pour la plupart, n'étaient que des collégiens, des apprentis, presque des enfants.

Depuis sept ans, ils ont grandi — sinon vieilli, puisque leur cœur est plus jeune que jamais. Ils ont eu le temps d'être des hommes. Et le *Sillon*, avec eux, par eux, en eux, a grandi, lui aussi.

Il est devenu, avec l'âge, un mouvement social et civique, composé de citoyens, d'ouvriers de la main ou de la pensée. — Tous, au *Sillon* d'ailleurs, ne sommes-nous pas, avant tout, des ouvriers de la pensée ? — Mais, tandis qu'il évoluait, le *Sillon* ne cessait pas cependant de captiver l'énergie des jeunes, ainsi qu'en témoignait, au Congrès de Guingamp, l'exubérant et juvénile enthousiasme de nos petits camarades des vieux collèges bretons.

Voilà ce qui explique que la physionomie et l'allure de nos congrès se soient peu à peu si profondément modifiées.

Nos congrès ne sont plus de simples réunions de camarades

cherchant leur voie au milieu du fatras de théories politiques ou économiques qui encombre aujourd'hui le champ intellectuel. Ce sont plutôt comme de libres examens de conscience collectifs où tous nos amis, sûrs de l'idéal vers lequel ils marchent et de la voie qu'ils doivent suivre pour s'en rapprocher, viennent communiquer cordialement à leurs frères de labeur le résultat de leurs expériences, la leçon de leurs victoires ou de leurs défaites.

Et, tous, c'est en hommes de métier, c'est en citoyens qu'ils parlent. Qu'on ne nous dise donc pas que ce sont des idéologues, des illuminés ! Car, avant de parler, ils ont agi. Car les projets qu'ils apportent, ce n'est pas dans un avenir hypothétique qu'ils le réaliseront ; c'est demain... Que dis-je ? c'est aujourd'hui... N'est-ce pas, en effet, quelques heures à peine après nous avoir exposé leur méthode d'action rurale que nos camarades de Saint-Pol-de-Léon, le soir même du Congrès de Guingamp, fondaient le syndicat des producteurs de toute la région ? N'est-ce pas, en ce moment même, que se développe avec une fécondité merveilleuse, à Plouagat, dans les Côtes-du-Nord, le mouvement syndical agricole créé, dirigé par nos amis ?...

Ah ! que les sceptiques d'autrefois reconnaissent donc leur méchante erreur !

Ils nous disaient avec un sourire :

— Certes, c'est beau, c'est généreux, votre « vie du *Sillon* ». Jeunes comme vous l'êtes, le cœur, l'âme se laissent prendre sans résister. On se donne tout entier, comme vous dites. Mais quand vous aurez vécu !...

Eh bien, nos amis ont vécu. La vie les a encadrés dans la profession, dans le mariage, dans la commune. Mais ils ne se sont pas rapetissés à la dimension du cadre : ils l'ont taillé à leur mesure. Ils sont restés fidèles à la vie du *Sillon*. Ils se sont souvenu qu'on n'a le droit de se laisser faire par la vie, de se laisser porter par elle, que lorsqu'on la domine et qu'on en est le maître, comme le pilote est maître de la mer.

Voilà les quelques réflexions très simples qui s'éveillaient dans notre esprit lors du Congrès de Guingamp, où nous avons

vu nos camarades paysans prouver par leur vie que notre mouvement avait eu raison d'emprunter la métaphore de son titre au bon travail des laboureurs de France.

C'est une joie immense pour nous, en effet, de sentir que la vie de notre *Sillon* pénètre chaque jour davantage les campagnes. Les paysans sont la réserve du pays. Ils nous donnent le pain ; et sans le pain, pas de vie. Quand nous aurons avec nous ceux à qui, tout spécialement, la France doit le pain et la vie, nous serons bien prêts d'avoir la France elle-même.

Le Congrès de Guingamp a mis en nous cette espérance.

LEROY-DEBASAN.

Première Séance de Travail

Avant d'ouvrir la séance de travail le camarade Le Tyrand (de Guingamp) adresse un salut fraternel aux congressistes venus nombreux — nous sommes déjà 200, et d'autres arriveront encore dans la soirée, — puis passe la présidence au camarade Jean Poulhazan (du *Sillon Rennais*) qui nous communique la dépêche suivante des sillonnistes bretons de Paris :

« *De cœur avec congressistes. — Camarades bretons Paris forment vœux succès et comptent sur énergie et ténacité bretonnes pour faire bon travail républicain. — Vive la Bretagne républicaine.* » (Applaudissements.)

Le président donne alors la parole à Roussel, de Fougères, pour la lecture de son rapport sur

LA VIE DU SILLON EN BRETAGNE

Camarades,

Notre dernier Congrès régional, tenu à Quimper, avait été surtout un congrès pratique, d'où l'on était parti, non seulement avec de l'enthousiasme, mais encore avec le désir de faire de la pénétration. Partant de cet esprit d'initiative, je voudrais en peu de mots, émettre des idées pratiques ; non pas vous dire, qu'à telle ou telle date Jadé a fait une conférence publique à Audierne, que Fromager a fondé des coopératives et autres œuvres rurales, ou que Bérést fait de la propagande syndicale, tous le savent ; mais, constatant que le *Sillon* se creuse assez bien dans notre Bretagne,

étudier quels seraient les moyens propres à obtenir une diffusion plus rapide et toujours plus profonde de nos idées.

Pour faciliter la discussion, mon rapport est divisé en deux parties : 1° La propagande, par la parole, journaux, tracts, brochures et autres initiatives ; 2° Le recrutement.

1° La propagande.

Depuis le cap où Jadé a fait connaître le *Sillon*, Quimper où Kel'ershoir l'a lancé. Brest où Fonlupt, dans ses conférences, crève les équivoques si chères à tant de socialistes, Saint-Pol-de-Léon, Lamballe, Dinan, Saint-Malo où Bérest s'affirme, jusqu'à Rennes où Teitgen et Poulhazan affrontent victorieusement les réunions publiques : partout nos camarades ont lutté avec ardeur pour faire connaître nos idées au grand public.

A côté de ces grandes manifestations il en est de plus modestes : je veux parler des réunions privées. N'ont-elles pas, par leur intimité même, quelque chose de plus pour toucher les âmes loyales qui viennent nous entendre. Quimper dans son rapport me le signalait ; Rennes, aussi se loue de ses réunions de famille où, couramment, 150 personnes viennent écouter nos camarades et discuter avec eux ; de même Fougères, où les sympathies ont rapidement augmenté, grâce au rôle actif que nous forçons les auditeurs à prendre dans la discussion. Voilà des raisons de croire à l'efficacité de ces réunions.

On peut encore faire autre chose de ce côté. Est-il difficile, le dimanche, de grouper familles et amis, et d'aller à la campagne, de chanter où de « laïusser » sur le *Sillon* et la *Démocratie* ? A Fougères, ces promenades ont donné des résultats assez satisfaisants.

Depuis ses débuts le *Sillon* a formé un certain nombre d'orateurs. Mais les groupes étant très nombreux, nos conférenciers ne peuvent suffire à tout. Donnez donc à faire, à un camarade, un rapport qu'il lirait et qui serait discuté au cours de ces réunions privées : ne serait-ce pas encore un moyen d'exciter la formation et l'assurance des timides du *Sillon* ? Ah ! parlons-en, des timides du *Sillon* ! On a peur de se montrer en ville, pour vendre l'*Eveil*. Quelles raisons sérieuses empêcheraient la plupart d'entre nous, de se rendre aux environs, à l'heure des messes : d'y vendre l'*Eveil* à la sortie et même, ce qui est très pittoresque et fécond, de grimper sur un mur ou une borne quelconque, et d'y faire une causerie de quelques instants. Nous avons expérimenté ce système. Certes nous avons eu des déboires ; mais, la plupart du temps, les brochures et journaux se vendent comme des petits pains.

Toutefois, avant de faire toute cette action, il faut que nos camarades s'examinent eux-mêmes, qu'ils jugent en conscience s'ils sont trempés suffisamment pour produire un tel effort, et qu'ils travaillent à s'aguerrir si leur désir est plus grand que leur endurance. Ce travail, faisons-le au Cercle d'Etudes ; là nous nous sentons unis. Ainsi groupés nous sommes plus ardents au travail, et nous pouvons puiser dans les paroles du prêtre (que trop peu de cercles, hélas ! ont encore le bonheur de posséder) un indispensable et spirituel réconfort. Pourquoi faut-il qu'un certain nombre de cercles aient perdu presque tout de leur vie par le pénible départ du prêtre ? On est tenté de croire que ce serviteur de Dieu en était autant la vie extérieure que la vie spirituelle : Il était le « type-pivot ».

La confiance en lui était aveugle au point de non seulement retarder,

mais même souvent paralyser le développement de l'activité individuelle. Combien trop souvent les mêmes effets se produisent dans les cercles privés du prêtre ! Le « type-pivot » marche et marche seul, et comme cette activité d'un seul fait croire au public que tous se donnent, ceux qui restent inactifs se servent complaisamment de ce jugement pour renforcer leur apathie. Or, le *Sillon* étant fort par la valeur des individus et non par le nombre, il est préférable que les groupes soient peu nombreux et actifs, qu'embarrassés d'une foule d'éléments oisifs. Que dans les cercles, le type-pivot travaille donc constamment à stimuler la conscience du devoir de chacun, en faisant bien sentir qu'être du *Sillon* n'est pas un vain mot dont on se glorifie aux heures de congrès, mais une réalité imprégnée d'action et de sacrifices. Il est nécessaire que nos amis méditent toujours ces paroles, car c'est seulement dans la mesure où ils les mettent en œuvre, que progressera le *Sillon*.

Envisageons maintenant la question de la propagande par la presse. Par la parole, la propagande n'est pas complète : un individu possédant l'*Eveil démocratique*, ayant entre les mains une brochure du *Sillon*, pourrai étudier plus profondément les idées qu'il a déjà entendues émettre. L'activité de nos amis doit s'employer dans une large mesure à faire pénétrer chez tous, les livres du *Sillon*. Grâce à une propagande acharnée et suivie, nous avons obtenu des résultats appréciables pour l'*Eveil démocratique* ; quelques années à peine après sa fondation, il atteint un tirage que lui envient tous les hebdomadaires et certains quotidiens. En Bretagne le Finistère et les Côtes-du-Nord, sont arrivés, plus que les autres départements, à écouler régulièrement de fortes commandes. Mais, depuis quelque temps, nous pouvons remarquer que la vente baisse sensiblement ; nous voyons des centres comme Rennes, Saint-Malo, Fougères, etc... qui, après avoir augmenté dans de fortes proportions leur chiffre de vente, redescendent rapidement, et vont, s'ils continuent, revenir au-dessous même de leur chiffre primitif.

Pour expliquer ce recul anormal certains disent : nous avons été absorbés par la souscription pour le quotidien ! la vente de l'*Eveil* s'en est ressentie ; d'autres prétendent que les attaques dirigées contre le *Sillon* nous ont fait perdre une partie de notre clientèle. Peut-être ces raisons ont-elles quelque valeur, mais il est fort probable que la plus sérieuse et certainement la plus dangereuse est le relâchement qui se produit dans un certain nombre de groupes. Et, cependant, ce n'est pas à la veille de lancer notre quotidien que nous devons négliger la vente de l'hebdomadaire. Il faut, au contraire, qu'il se répande de plus en plus, et qu'il pénètre même chez nos adversaires les plus irréductibles. D'ici quelques mois l'*Eveil* va être remplacé par la *Démocratie*. Eh bien, il faut qu'on prépare les voies à ce dernier journal et que lorsqu'il paraîtra, nous ayons déjà une forte clientèle assurée. Continuons donc, ou plutôt recommençons avec méthode et ténacité la vente de l'*Eveil* ; cherchons, chacun dans notre milieu, les meilleurs moyens de le répandre et utilisons-les. Si nous le voulons, nous pourrions ainsi augmenter très sensiblement notre vente et même dépasser les plus beaux résultats obtenus.

En parallèle de la vente de l'*Eveil*, n'oublions pas celle des tracts et brochures du *Sillon* : elle a une grande importance. Quand une personne a lu un journal, très souvent elle le détruit ; si au, contraire, c'est un tract qui lui

a coûté 3 ou 5 sous, elle le conserve, ce qui lui permet de le relire à ses heures de loisir. Ainsi, par la brochure, elle pourra se pénétrer davantage encore que par le journal, des idées du *Sillon*. Notre librairie possède des tracts très intéressants, faisons lui des commandes et écouillons-les dès que l'occasion s'en présente ; ne soyons jamais sans en avoir une petite collection dans nos poches que nous pourrions proposer aux personnes que nous rencontrons ou qui discutent avec nous. Vous verrez que les résultats seront très appréciables.

Et la chanson ! Partout, en famille, en société, faisons entendre les chansons du *Sillon* qui sont susceptibles d'impressionner davantage les personnes avec qui l'on se trouve. Non seulement il faut les chanter, mais il faut les vendre au public. Peut-être les trouvera-t-il un peu chères : elles le sont en effet, car tandis que pour 0 fr. 10 on peut avoir une collection de chansons immorales il faut déboursier 0 fr. 15 pour en avoir une seule du *Sillon*. Ne pourrait-on remédier à cet inconvénient dans une certaine mesure ; au lieu de faire nos commandes séparément, si nous les groupions, elles seraient plus fortes et cela nous permettrait de les payer chaque chanson de 0.06 à 0.08 au plus au lieu de 0.112, et de les vendre 0.10 au lieu de 0.15. Ce serait déjà une diminution sensible qui faciliterait la vente. Je vous prie, camarades, de bien vouloir examiner cette proposition et de voir si nous ne pourrions pas l'appliquer.

Quelques mots à présent sur les différentes initiatives prises par les groupes du *Sillon*. Je ne m'étendrai pas à les citer toutes, mais seulement celles qui ont frappé le plus l'opinion publique et qui peuvent être de merveilleux instruments au service de la cause. Je laisserai également de côté les œuvres rurales fondées par nos camarades. Fromager doit vous en entretenir dans son rapport. En premier lieu il me faut citer la coopérative de consommation « la Fraternelle » fondée il y a un an environ par nos amis de Quimper. Cette œuvre quoique très jeune et à laquelle une quarantaine de familles seulement collaborèrent dès le début, atteint aujourd'hui, malgré les nombreuses attaques des socialistes, le joli chiffre de 400. Voici une œuvre qui a permis à nos camarades d'acquérir rapidement une influence réelle dans leur milieu ; il serait à souhaiter que dans beaucoup de villes il puisse en être ainsi... A Rennes, nos amis, pour la plupart étudiants, étaient obligés de prendre leurs repas dans des hôtels. Aussi eurent-ils l'idée très ingénieuse de louer un local et de l'aménager de façon qu'ils puissent se réunir, prendre leur repas en commun, en un mot reconstituer une véritable vie de famille. Cette idée vient d'être mise à exécution, et ils ont fondé le « Foyer ».

Je termine cette série en citant seulement la coopérative de production fondée il y a un an, par nos amis de Fougères. Cette œuvre de longue haleine demande plus de temps que les précédentes pour que les effets bienfaisants qu'elle peut produire se fassent sentir au public : aussi je ne m'y arrête pas et j'arrive alors à la 2^e partie de mon rapport, le recrutement.

2^e Le recrutement.

La question du recrutement doit toujours être présente à notre esprit, et cependant nous n'avons pas l'air de nous en préoccuper beaucoup : il est un fait que, malheureusement nous sommes bien obligés de constater, c'est que, assez souvent, lorsqu'un camarade s'est donné pendant plusieurs années, il trouve en avoir fait assez et très égoïstement dit : « Eh bien

maintenant qu'un autre prenne ma place, il est temps que moi je prenne ma retraite ».

Il faut donc, si nous voulons toujours aller de l'avant et faire pénétrer chaque jour davantage nos idées, que nous trouvions des camarades qui remplaceront ceux-là qui, fatigués du rude labeur sillonniste, le quittent pour reprendre une vie égoïste et bourgeoise. Si je demandais à Graindorge de Dinan comment faire pour trouver ces nouvelles recrues, ce brave camarade me dirait : Il faut les chercher. Eh bien oui, il faut les chercher, et trouver parmi tant d'autres, indifférents ou haineux, ceux qui ont assez d'amour et d'idéal au cœur pour se dévouer à une cause aussi juste et fraternelle. Je crois que c'est surtout en allant vers les jeunes que nous pourrions les trouver le plus facilement ; le *Sillon* central l'a bien compris, et c'est pour cela qu'il a gardé ces colonies de vacances où des jeunes gens de 14 et 15 ans vivent constamment la vie du *Sillon* et se sentent entourés d'une amitié si douce et si réconfortante.

Déjà, également, dans quelques localités des initiatives ont été prises dans ce sens : Rennes, Fougères, etc... ont fondé des cercles d'études ou des jeunes viennent s'instruire et apprendre à connaître le *Sillon*. Le mieux est d'aller trouver les parents, leur expliquer le *Sillon* et les prier de nous confier leurs enfants pour les former à ce rude labeur des vrais militants. Puis lorsque vous avez obtenu le consentement de la famille, il faut gagner ces jeunes âmes, faire en sorte qu'elles vous accordent une entière confiance, chose indispensable pour bien aider à leur éducation. Oh ! évidemment il ne faut pas leur parler d'abord de syndicats, de coopération, d'élite démocratique, etc... autant de mots que leur jeune intelligence ne pourrait comprendre, mais leur faire aimer le *Sillon* comme nous l'avons aimé nous-même. Vous verrez qu'en agissant ainsi vous obtiendrez de beaux résultats. Ainsi à Fougères, sept jeunes viennent régulièrement chaque semaine à une réunion pour y travailler, et s'intéressent sérieusement au *Sillon*, et trois d'entre eux sont parmi nos meilleurs camelots.

Il ne faut pas seulement essayer de conquérir les jeunes, il faut aussi s'adresser à la masse car, parmi elle, il ne manque pas non plus de cœurs généreux. Sachons les découvrir et employons pour cela tous les moyens dont nous pouvons disposer. Nous avons parlé plus haut de la propagande par la parole, par la presse, il y a encore la propagande par le syndicat et la coopération : au syndicat, soyons en toutes circonstances les plus dévoués ; lorsqu'une injustice est commise, élevons-nous les premiers contre elle ; en un mot soyons les plus ardents défenseurs de la cause ouvrière. Alors on s'apercevra que les sillonnistes sont les meilleurs artisans du progrès démocratique, et les gens sincères et de bonne foi se joindront rapidement à nous. Il en est de même pour les coopératives fondées par les sillonnistes : ne sont-elles pas ou ne doivent-elles pas être des centres de recrutement où se formeront les artisans de la cité future ? N'est-ce donc pas là, plus qu'ailleurs peut-être si nous savons toujours y faire notre devoir, que nous pourrions montrer d'une manière efficace la valeur de la force morale que nous puissions dans notre catholicisme ?

Je termine ce trop long rapport, camarades, en disant à nouveau que nous devons tous être des apôtres, et j'ose croire qu'il n'y a pas un camarade dans cette salle qui voudrait se refuser à cette conquête qui doit être notre constante préoccupation. Nous avons de merveilleux instruments entre les

main, sachons nous en servir et souvenons-nous que la lumière n'est pas faite pour être mise sous le boisseau, mais au contraire pour rayonner. J'ai confiance, camarades, que la Bretagne ne faillira pas à la tâche et qu'elle sera à l'avant-garde du progrès démocratique.

L. ROUSSEL.

DISCUSSION

Le président demande aux congressistes de bien vouloir procéder par ordre dans la discussion, en suivant le plan du rapporteur.

LE PRÉSIDENT. — Commencez, si vous le voulez bien, par les conférences.

GRAINDORGE (Dinan). — Les réunions publiques sont nécessaires, mais doivent être bien préparées. Le grand inconvénient pour la plupart des cercles est qu'ils n'ont pas toujours d'orateurs à leur disposition.

DOUET (Rennes). — Il me semble au contraire que nous possédons suffisamment de conférenciers tout disposés à se mettre au service des cercles qui les demandent.

GRAINDORGE. — Quels sujets devons-nous traiter ? Nous servirons-nous de faits locaux ou parlerons-nous toujours sur des questions d'ordre général ? Mon opinion est qu'il ne faut pas s'occuper des potins locaux.

FONLUPT (Brest). — Il nous faut pour résoudre cette question, ne pas perdre de vue le but que nous poursuivons en faisant des réunions publiques, et qui est de gagner la confiance du public. Si vous atteignez ce but par la réunion que vous avez organisée, qu'importe le sujet ?

Evidemment, il peut être dangereux de parler des faits locaux, parce qu'il s'y mêle toujours des questions de personnes, mais nous pouvons élever le débat en le généralisant et alors ne pas craindre de donner notre pensée entière.

POULHAZAN. — Personne plus que moi n'est partisan des réunions publiques. Cependant, mon avis est qu'il ne faut pas les multiplier, car elles créent pour les organisateurs de lourdes responsabilités et il faut voir avant de s'en charger, si l'on est capable de les supporter.

BEREST (Saint-Malo). — J'insiste sur l'importance de la préparation des réunions publiques. Très souvent le succès de la conférence en dépend.

DOUET. — Je suis tout à fait de l'avis de Berest. Mais il y a certaines règles à observer si l'on veut réussir : D'abord le choix de la salle. Dans les grandes villes notamment, certaines salles ont une

couleur politique, telle ne réunit que des auditoires de droite, et y donner une conférence serait nous faire passer pour réactionnaires ; telle autre au contraire nous étiquettera tout de suite : anarchistes. Ensuite les invitations personnelles. Elles flattent ceux qui les reçoivent, et réussissent merveilleusement.

Enfin publicité dans les journaux : *Eveil*, *Ouest-Eclair*, petits canards d'arrondissement ou de canton, et surtout des affiches. Elles sont nécessaires.

Ici encore, quelques détails pratiques : Ayez peu d'affiches mais qu'elles soient grandes, énormes, qu'elles attirent le regard par leur titre monumental, et qu'à 50 mètres les gens qui passent en flânant puissent, sans être obligés de s'arrêter, les lire et savoir le lieu, l'heure de la réunion et le nom de l'orateur.

Ne vous étonnez point que j'entre dans ces détails infimes, ils ont leur importance, et bien souvent c'est pour les avoir négligés qu'on enregistre un échec là où l'on avait escompté une victoire.

Inutile d'ajouter que le service d'ordre doit être spécialement organisé : occuper les coins de la salle, les alentours de la tribune, veiller aux becs de gaz, etc. Rappelez-vous que c'est seulement en préparant sérieusement et minutieusement qu'on obtient de vastes auditoires, et qu'on fait les salles combles.

COJEAN. — Les camarades de Rennes ont organisé cet hiver des réunions de famille. Pourraient-ils nous dire si leur auditoire est nombreux, varié ?...

DOUET. — L'auditoire reste le même en général, et nous nous en félicitons, car les conférences se suivent dans un certain ordre, sous forme de cours, pour ainsi dire.

LOTH. — A Caen nous invitons surtout les abonnés à domicile. Nos conférences sont suivies de chants et de morceaux de musique.

LE FLAMENT (Rennes). — Ne pourrait-on organiser des réunions privées dans lesquelles des hommes s'occupant d'œuvres sociales viendraient causer de leur action personnelle ?

SAIK AR GALL (Plabennec). — A la campagne, les réunions de famille sont plus difficiles. Le dimanche est jour... de repos. et les campagnards restent au cabaret jouer aux cartes et aux dominos. Puisque les villes ont leurs réunions de quartier, ne pourrions-nous pas avoir nos réunions de village ?

FROMAGER (Plouagat). — Je ne crois pas à la possibilité de réunions de famille à la campagne.

LENOIR. — Il faut distinguer entre les communes dont les villages

sont très distants les uns des autres (4 à 5 kil.), et celles où les maisons sont bien « centrées » autour de l'église. Je ne vois aucune difficulté à ce que l'on fasse des réunions de famille dans ce second cas.

SAIK AR GALL. — Il ne faut pas nous faire d'illusions. Les paysans ne viendront pas d'eux-mêmes à nos réunions. Très souvent il nous faudra aller les chercher à l'auberge. Pourquoi ne pas organiser la conférence dans l'auberge même ?

FROMAGER. — Ces réunions dans les cafés, véritables lieux d'orgies, ne sont guère intéressantes.

Chez nous, nous organisons des réunions trimesrielles entre syndiqués.

BELLEC (Saint-Pol-de-Léon). — Je conseillerais de profiter des foires, pardons, etc., pour faire des réunions de propagande. Le théâtre à ce sujet est à recommander.

COJEAN. — Il est parfois utile de faire des conférences improvisées à la sortie des messes. Les braves gens sont vite gagnés si on sait trouver un sujet intéressant... Ne trouvez-vous pas, d'autre part, qu'il peut être nécessaire de ne pas toujours mêler le nom du *Sillon* à tout ce que l'on entreprend ?

BEREST. — Evidemment, il y a des œuvres sociales qui réclament notre concours, et auxquelles nous n'avons pas à mêler le nom du *Sillon*. Néanmoins, il est utile que l'on sache qui nous sommes et que l'on comprenne que si nous nous montrons plus actifs et plus forts c'est parce que sillonnistes.

(Après cette intéressante discussion sur la propagande dans les campagnes, Roussel nous donne communication d'une combinaison qui permettra d'obtenir à très bon marché les chansons du *Sillon*, — puis l'on aborde la question du théâtre.)

SAIK AR GALL. — Ala campagne, le théâtre est un excellent moyen de propager nos idées.

LENMY (Morlaix). — Il est dans les campagnes un préjugé funeste qu'il nous faut détruire à tout prix. Un catholique, dit-on, ne peut être républicain.

Puisque l'on vient de parler de la merveilleuse influence du théâtre dans les milieux ruraux, faisons donc jouer l'*Holocauste* (1). Le sujet de ce drame est admirablement choisi pour démontrer qu'un catho-

(1) L'*Holocauste* drame en 3 actes de Jean Jadé. En vente au *Sillon rennais*. Franco, 0 fr. 75.

lique peut très bien se dévouer à une œuvre républicaine. Faire jouer cette pièce, c'est entreprendre une véritable campagne d'idées.

SAIK AR GALL. — Mais, la pièce sera-t-elle comprise par les paysans ?

LENMY. — Je le crois, car elle a déjà été jouée avec succès. D'ailleurs, elle sera sous peu traduite en breton, et vous savez tous la vogue des pièces bretonnes.

LE PRÉSIDENT. — Puisque cette question est épuisée, il serait bon de parler maintenant du cercle d'études.

LE TYRAND. — N'est-il pas bon d'avoir dans chaque cercle un président ?

(Protestations unanimes de l'auditoire que cette idée... réactionnaire surprend.)

ROUSSEL. — Je ne conçois pas très bien un directeur de cercle d'études du *Sillon*, nommé par élection !

JADÉ. — D'ailleurs, il est excessivement dangereux d'avoir dans un cercle, un camarade qui, sans être président élu, assure à lui seul tous les services. Les autres camarades prennent l'habitude de lui laisser toutes les responsabilités, et il n'y a rien de tel pour tuer promptement un cercle du *Sillon*. Le devoir de celui qui se trouve ainsi en avant dans un cercle d'études, parce que plus enthousiaste ou plus instruit ou plus actif est de réchauffer les autres, de les éduquer, de les « lancer » en un mot, afin que le cas échéant, ils soient capables de le remplacer.

D'ailleurs à ce point de vue, je suis tout à fait d'accord que les services soient répartis entre tous les camarades qui en assument la responsabilité.

PELAW. — Puisque nous parlons des cercles d'études, parlons aussi de leur organe l'*Ajonc*.

REMY. — L'*Ajonc* n'est que la répétition de la revue le *Sillon*.

DOUET. — As-tu lu l'*Ajonc* ?

REMY. — Je ne l'ai pas lu depuis quelque temps, mais l'année dernière j'en étais un lecteur assidu.

DOUET. — Mais alors, tu ignores que depuis quelques mois l'*Ajonc* a reçu comme un regain de vie. Il y a eu toute une transformation d'opérée. Je serais très heureux que les camarades qui ont des remarques ou des critiques à faire au sujet de notre revue, les formulent ici.

(Un camarade se borne à demander que le compte-rendu de la vente de l'*Œuil* reparaisse dans l'*Ajonc*.)

DOUET. — Je suis enchanté de voir qu'aucune réclamation n'est

faite contre l'*Ajonc*. Cela prouve que notre revue vous intéresse. D'ailleurs, au cas où vous auriez formulé des critiques, j'avais ma réponse toute prête... Si l'*Ajonc* n'est pas intéressant, c'est votre faute, car vous ne lui envoyez pas suffisamment de copie (1).

Quelques résolutions pratiques doivent être prises pour assurer à la partie de l'*Ajonc* réservée à la « Vie du Sillon en Bretagne » la collaboration de tous les camarades. Dites-vous bien que la revue sera intéressante dans la mesure exacte où vous vous en occuperez et où vous y écrirez. Habituez-vous à envoyer un mot chaque fois que vous faites une conférence ou que vous prenez une initiative quelconque.

LE PRÉSIDENT. — Il nous reste à aborder la question des œuvres sociales.

(Le camarade Bédéric nous entretient de la *Fraternelle* de Quimper, dont les résultats sont excellents. De 40 familles au début, elle est arrivée en 2 ans à grouper 400 familles adhérentes.

BÉDERIC. — Les œuvres font souvent plus pour le *Sillon* que de grands discours. Le terrain pratique doit être le nôtre.

LENMY. — Comme œuvre pratique entreprise par les sillonnistes à Rennes, je tiens à vous indiquer une de création récente. Il s'agit d'une maison de famille, sorte de restaurant où mangent seulement des camarades. Il est du devoir de tous les sillonnistes qui viennent à Rennes (collégiens pour examens, voyageurs, pour affaires de commerce, etc.) de descendre au « *Foyer* » (2). Ils peuvent être assurés d'un accueil fraternel.

ROUSSEL. — Devons-nous entrer dans les œuvres coopératives ou syndicales, très nettement dépendantes du parti socialiste ?

FONLUPT. — Comme il s'agit d'œuvres socialistes, il est tout à fait inutile de leur donner notre argent. Mais telle ne doit pas être notre attitude vis-à-vis de la C. G. T.

(1) C'est ainsi que nous ne recevons jamais aucun compte-rendu des congrès trimestriels du Finistère. Ces manifestations importantes restent ignorées des camarades isolés pour lesquels ces nouvelles sont souvent très réconfortantes.

De plus il serait intéressant que les idées émises dans les rapports et discussions fussent répandues par l'*Ajonc*. Elles profiteraient ainsi à un grand nombre de camarades et non pas seulement au cercle évidemment très restreint de ceux qui peuvent assister au Congrès.

N. D. L. R.

(2) 22, place Sainte-Anne, 3^e étage.

Celle-ci n'est pas une association socialiste, anarchiste ou réformiste. Elle est ce que sont ses membres.

Le premier article de ses statuts est ainsi conçu :

La C. G. T. a pour objet : 1° Le groupement des salariés pour la défense de leurs intérêts moraux, matériels, économiques et professionnels.

2° Elle groupe en dehors de toute école politique tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du patronat et du salariat...

Sur ce terrain que nos camarades ne craignent pas de lutter la main dans la main avec ceux-mêmes qui ne partagent pas leurs croyances religieuses ou leurs idées démocratiques. Qu'ils se montrent les meilleurs syndiqués, les plus dévoués, les plus ardents, les plus loyaux, et ils acquerront bien vite une influence qui, pour la diffusion de nos méthodes et de nos idées nous sera d'un précieux secours...

Seule l'heure avancée nous force à interrompre cette intéressante séance d'études. Mais il est 7 heures déjà, la prochaine réunion est à 8 heures, il nous reste donc tout juste le temps de dîner.

Par petits groupes joyeux, animés, nos amis s'en vont à travers Guingamp, commentant les idées émises, discutant encore, bavardant gaiement, tout à la joie de se retrouver une fois encore et de renouer connaissance.

LENMY.

Deuxième Séance de Travail

Ce qu'exige de nous LE SILLON

Cette seconde réunion de travail s'ouvre sous la présidence de Marc Sangnier.

Nous ne pouvons donner ici le rapport concernant les collégiens car ce fut une improvisation charmante sans doute, mais qui comme toutes les improvisations (lorsque les sténographes sont absents, ce qui était le cas) ne laisse dans les esprits qu'un souvenir heureux. Disons seulement que Marc recommanda à nos camarades des collègues d'être les meilleurs, les plus disciplinés, quoiqu'il puisse leur en coûter, et de mettre à profit ces années de retraite forcée pour se former et acquérir cette qualité si nécessaire au sillonniste ; la volonté réfléchie et la maîtrise de soi-même.

DANS LES MILIEUX FÉMININS. — Mlle Larcher, de Saint-Servan, lui succéda à la tribune. Avec une diction sûre, elle nous lut son rapport sur le rôle de la femme dans le *Sillon* :

MES CHÈRES AMIES,

En réservant, dans ce rapport une place aux cercles d'études féminins, c'est une grande preuve de confiance que nos camarades nous donnent et nous devons les en remercier. Ils nous jugent capables non seulement de nous intéresser à leurs idées, non seulement de les partager, mais encore d'en inspirer notre vie et d'en faire le mobile de toutes nos actions. Nous justifierons leur confiance en leur donnant raison.

Et d'abord, mes chères Amies, remarquez que nous n'avons pas une conception spéciale du *Sillon*. C'est toujours le même *Sillon* que nous aimons et il n'est pas rapetissé parce qu'il est vécu par des femmes et c'est toujours au même *Sillon* qu'il nous faudra tout donner : toute notre vie qui devra être transformée par lui, toutes nos énergies que nous devons employer pour le triomphe de la Justice, toute notre âme enfin qui, brisant les obstacles doit s'élancer vers la Vérité.

Les besoins sociaux exigeant des fonctions diverses, notre action ne sera pas celle de nos camarades ; nous ne ferons pas certaines besognes que seuls, ils peuvent faire avec utilité, et la communauté d'idées, comme l'écrivait dernièrement Marie Le Goaziou dans une lettre charmante que je voudrais vous citer tout entière, la communauté d'idées ne veut pas dire que nous ferons la même besogne, mais que chacun fera sa besogne propre, soutenu par la même force et le même idéal.

En dehors des luttes extérieures une très noble tâche nous est réservée : nous sommes les gardiennes du foyer et l'Écriture quand elle fait l'éloge de la femme forte, la félicite spécialement sur ce sujet. Devant être dans la famille une preuve vivante de l'excellence de nos idées, nous nous appliquerons en premier lieu à y bien remplir nos devoirs d'État. Faisons joyeusement notre tâche de ménagères, nous souvenant que la plus vile des besognes extérieures peut devenir rayonnante des beautés de la pensée intérieure.

Mais ce seul travail ne suffira pas à notre activité. Les biens matériels ne sont pas les seuls que possède une famille : un héritage moral lui est encore départi. De celui-ci plus encore, nous devons nous montrer soigneuses et économes, nous devons le conserver et l'accroître si possible ; Nous nous apercevons que la connaissance du *Sillon* a été pour nous un progrès moral et nous ne serions pas de véritables sillonnistes si nous n'essayions pas de répandre ces idées qui nous ont fait tant de bien. Notre premier champ de propagande, c'est assurément notre famille. Nous voyons dans le *Sillon* un merveilleux instrument pour rapprocher les âmes du Christ ; mais, parmi ces âmes nous sommes plus spécialement chargées de celles qui nous entourent. Le *Sillon* en employant toutes nos énergies en devenant

le mobile impérieux de notre vie ne nous laisse plus le temps matériel (quand bien même nous en aurions le goût) pour les rêveries sentimentales et dange-reuses. Mais, alors c'est un devoir strict pour nous, surtout pour celles qui ont des frères, de les gagner à la Cause, de leur faire partager cette passion ; « les en revêtir comme d'une cuirasse qui leur permettra de rester purs dans la corruption qui les entoure » et que trop (?) souvent nous devinons.

A plus forte raison nous ne laisserons jamais se commettre dans nos familles une injustice sans protester et pour ce travail la conscience et le sentiment de la responsabilité sont aussi nécessaires que pour la vie publique. Naturellement une sillonniste n'acceptera jamais pour satisfaire ses goûts de toilette ou de frivolité, un travail insuffisamment retribué car cet acte aurait pour conséquence de faire diminuer encore le prix de ce travail pour celles dont il est le gagne-pain. Mais sans aller aussi loin, croyez-vous, que toutes nos familles se préoccupent de la valeur sociale des objets qu'elles emploient ? Sommes-nous assez prévoyantes le samedi, pour n'avoir pas besoin d'achats le dimanche et pour favoriser ainsi le repos des employés de magasins ?

N'est-ce pas dans les familles, que l'on rencontre ces esclaves modernes, les bonnes à tout faire, mieux partagées peut-être comme salaire que les ouvrières en confection, mais comme elles, écrasées sous un labeur incessant : ces jeunes filles de seize ans, comme celle qui me contait il y a quelques jours sa navrante histoire, qui mal nourries doivent fournir dix-sept heures de travail par jour ? Pour ne vous citer que ces quelques exemples, vous voyez que sans sortir de la famille il y a assez d'ouvrage pour employer notre activité.

Mais les conditions de la vie actuelle enlèvent de plus en plus la femme au foyer pour lui donner un métier. Dans ce nouveau milieu, la sillonniste a des devoirs spéciaux à remplir. Devoir d'exemple d'abord par la rectitude de sa conduite : elle doit imposer le respect à ses compagnes et acquérir de l'influence sur elles. Ouvrière, elle fera cesser dans l'atelier ces conversations malpropres, ces couplets grossiers commencés dès que la patronne à le dos tourné ou quelquefois hélas ! avec l'approbation de celle-ci. Il lui faudra acquérir une valeur professionnelle parce que celle-ci lui donnera la possibilité d'une influence morale plus grande encore et, pourquoi ne pas l'espérer ? parce que cette capacité professionnelle lui permettra peut-être dans un avenir que nous voudrions très proche de devenir l'ouvrière la plus habile d'un atelier coopératif.

Puis, comme nous devons toujours être en quête d'une âme à gagner à la Cause, elle devra profiter de ces nouvelles relations pour faire apprécier et aimer les idées qui lui sont chères, mais je suis sûre, mes chères amies, qu'il doit y avoir plus et mieux à dire sur ce sujet, peut-être au point de vue syndical... Malheureusement nous étions insuffisamment documentées dans notre cercle, mais j'espère qu'il y aura ici, une amie ouvrière qui pourra nous donner ces indications.

Mes chères amies, il est un autre point sur lequel nos camarades demandent notre avis et qui ne laisserait pas d'être assez embarrassant si nous

n'étions habitués au *Sillon* à nous considérer comme en famille et si l'on ne pouvait y exprimer ses pensées les plus intimes.

Il s'agit du mariage au point de vue sillonniste ou plus exactement de l'idée que nous nous faisons du mariage car dans les cercles féminins les jeunes filles sont la grande majorité. Et je crois que sur ce sujet nous aurons à combattre bien des préjugés. Nous savons donner à la vie présente son sens véritable en la considérant comme la préparation d'une vie meilleure, nous savons que nous posséderons l'Amour infini dans la mesure où nous aurons réalisé la Justice en nous sur cette terre. Il ne faudrait pas que nous trouvions dans le mariage un obstacle à cette orientation de notre vie ; mais nous devons lui donner sa valeur propre et, sans le considérer comme le but auquel doivent tendre toutes nos aspirations de jeunes filles, le regarder comme un moyen de créer de nouveaux centres de vie sillonniste et d'avoir une vie meilleure et plus remplie puisqu'elle nous demandera plus de renoncements et de sacrifices.

Parmi celles d'entre nous qui se marieront, toutes ne rencontreront pas un sillonniste militant pour compagnon de leur existence, mais que celui-ci soit au moins du « plus grand *Sillon* » : qu'elles puissent entrer dans le mariage, comme nos camarades dans la politique, la tête haute, sans se sentir amoindries, sans abandonner ce qu'il y a de meilleur en elles, sans perdre leur beauté morale, la seule après tout qui soit nécessaire pour la conquête des âmes au Christ et à la Cause que nous servons.

Sans doute pour réaliser dans le mariage notre idéal sillonniste, pour être vraiment des mères et des épouses dignes de ce nom, pour en accepter toutes les obligations sans en éluder aucune, nous aurons de nombreux sacrifices à accomplir. Notre vie ne devra plus compter pour rien, que nous l'épuisions peu à peu par un lent travail de formation et d'éducation morales ou qu'elle nous soit demandée d'un seul coup. Mais, ne vous semble-t-il pas, mes amies, que lorsque nous aurons ainsi regardé le mariage, à la clarté de l'éternité, les circonstances accessoires de fortune ou de position nous sembleront bien indifférentes car la richesse et l'influence n'ont de valeur, qu'autant qu'elles nous permettent de réaliser plus de Justice autour de nous.

Voici, mes chères amies, bien imparfaitement exposé, ce que le *Sillon* exige des milieux féminins. Prévoir exactement quels sacrifices nous serons demandés si nous voulons rester fidèles à notre Idéal, serait peut-être audacieux, mais l'essentiel, voyez-vous c'est que nous ayons accepté l'idée de ces sacrifices et nous l'avions fait avant de venir à Guingamp. Mais n'est-ce pas pour parler de renoncement, d'abnégation, nous autres femmes françaises, nous sommes bien à l'aise en cet anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc. Et puisque son image vient flotter au milieu de nous, demandons lui que le souvenir de la glorieuse mission que Dieu lui confia nous aide à accomplir notre tâche journalière et qu'il soit un encouragement pour les humbles efforts des amies du *Sillon*.

C. LARCHER-GARNIER.

Ce rapport merveilleusement écrit, et, ce qui vaut mieux, admirablement pensé, rempli de détails vraiment vécus, d'idées toutes pratiques, ne souleva aucune critique ni même aucune discussion.

Il était bon de le méditer, parce qu'il élevait doucement nos âmes et les attardait au véritable Idéal.

Ah ! la vie est belle, elle est indiciblement bonne à vivre, lorsqu'elle poursuit ce qu'il y a de meilleur : l'amour vrai, pour Dieu et pour nos frères !

* * *

DANS LE MÉTIER. — Marc donna la parole à Bourdin, de Saint-Malo, pour la lecture de son rapport :

MES CHERS CAMARADES,

Je n'ai à traiter pour ma part que des exigences qu'impose le *Sillon* dans la profession, dans le métier.

Je résumerai toute ma pensée sur ces exigences, en deux mots.

Le *Sillon* exige que là surtout, nous soyons des hommes. Qu'est-ce que nous entendons donc par être des hommes ? Il faudrait pour expliquer ce terme reprendre tout ce que nous connaissons du *Sillon*, d'abord le cercle centre de formation, puis notre théorie de l'élite démocratique nécessaire à la démocratie, ceci dépasserait le cadre de ce rapport, notre ambition doit être un désir de faire partie de cette élite démocratique.

Veux-je dire par là que le *Sillon* exige que nous soyons des orgueilleux. Non pas ; fera partie de l'élite, le rural qui dans sa commune devient celui dont ses concitoyens ont besoin ; — fera partie de l'élite, l'ouvrier qui dans son usine, est compté parmi les meilleurs au point de vue professionnel, comprend ses devoirs de républicains, et ne voulant pas rester serf, fait comprendre autour de lui la nécessité d'un travail « émancipation en risquant quelquefois sa position ; — font aussi partie de l'élite, les *patrons* qui savent qu'ils ne sont qu'une chaîne dans l'évolution des sociétés et qui, cessant d'être dans les usines des monarques absolus, tendent à faire devenir cette usine une monarchie constitutionnelle, en souhaitant autant que leurs ouvriers que cette monarchie évolue et se démocratise.

Rares sont ceux-là me direz-vous ? Cependant il en existe et le *Sillon* doit en faire naître.

Fait également partie de l'élite le jeune homme, étudiant ou employé qui sent que la vie n'est pas faite pour s'y réduire mais bien au contraire pour y tenir une place et qui ne veut pas salir sa jeunesse, mais aller vers le vrai, vers l'Honnête et devient capable de servir une cause : nombreux sont ceux-là.

Mais le *Sillon* a-t-il le droit de nous demander des sacrifices et d'avoir des exigences ?

Oui le *Sillon* a ce droit, parce qu'il nous a beaucoup donné ; on aime beaucoup se parer des sacrifices faits pour la cause ; on parle trop peu des joies qu'elle nous donne ; vie meilleure, vécue grâce à elle, amitié sûre qu'elle nous a donnée, élévation de tout notre être, cela vaut d'être payé et nous serions des égoïstes et des ingrats si le *Sillon* nous donnant tout, alors nous ne lui donnerions rien.

Que lui donner ? — ne faisons pas de demi-mesure, donnons-lui tout, donnons-lui notre vie. Cela paraît bien difficile et pénible. Voyons donc ce que c'est que donner sa vie : Pour moi, cela est très simple.

Les conférenciers qui remportent des succès d'éloquence ne sont pas les seuls à se donner complètement. Plus humble, mais plus fructueux quelquefois est le don des énergies simples et pratiques d'un jeune ouvrier, d'un petit employé. Aussi ne négligeons pas les besoins modestes, elles coûtent souvent beaucoup, raison de plus pour les faire. Nous avons connu un temps déjà éloigné où dans un besoin d'agir nous nous demandions que faire et cherchions des moyens d'action, ces moyens ne nous manquent plus, il y a au *Sillon* de la besogne pour tout le monde.

Organisation de propagande, vente de l'*Eveil*, campagne d'abonnements pour le quotidien, chacun dans son milieu, peut utilement travailler. Certes, celui qui matériellement ne trouve rien à faire est bien peu du *Sillon*.

Mais, rappelons-nous bien que nous ne donnerons rien si nous n'avons rien à donner ; tâchons d'avoir beaucoup à donner, soyons forts ; nous savons bien où puiser la force ; soyons aux yeux du monde des témoins de cette force, nous avons assez répété que, la source intarissable de force et d'énergie que nous mettais au cœur la foi en J. C. nous faisait capables de révolutionner le monde. Alimentons cette foi.

Si nous ne croyons pas, grâce au *Sillon* mieux servir Dieu, nous ne saurions obéir aux exigences que nous demande, que nous impose le *Sillon*. On dira peut-être que nous ne sommes pas de bons catholiques, ne protestons pas, mais si Dieu nous a mis dans les mains ce merveilleux instrument qui est le *Sillon*, prouvons à coup de sacrifices que nous savons nous en bien servir nous serons meurtris peut-être, tant mieux, n'ayons pas peur des meurtrissures, elles prouveront un jour à ceux qui ne veulent pas nous connaître que nous étions des sincères et il faudra bien alors avouer que malgré les haines nous avons travaillé pour l'Amour et pour la Justice. BOURDIN.

* * *

A la discussion Graindorge, de Dinan, releva la phrase un peu vive de Bourdin qui accusait les patrons actuels d'être des « potentats » et lui reprocha de ne pas accorder de confiance aux patrons. « Je prétends, dit Graindorge, n'être point un potentat dans mon atelier, mais le premier ouvrier de ma boutique. Et je sens ma tâche peser bien lourd sur mes épaules, car si je m'impose un travail très dur à l'atelier, je dois encore m'occuper de l'achat de la matière

première et veiller à l'écoulement des produits que nous confectionnons. Avant de crier « sus aux patrons », examinez, camarades, le rôle que nous tenons encore dans la société ». — Ce fut Berest, de Saint-Malo, qui répondit à Graindorge. « Le patron, dit Berest, doit prendre sur son front le diadème de son omnipotence et le déposer sur la tête de ses ouvriers ». Puis il rappela la méthode du *Sillon*, qui consiste à développer chez l'ouvrier la conscience et la responsabilité de façon à l'émanciper du joug patronal et il conclut qu'il ne croyait nullement à l'amélioration du patronat en bloc et qu'on devait souhaiter la disparition de cette institution dans le plus bref délai possible. — Là dessus Graindorge se leva pour affirmer bien haut les espérances qu'il fondait sur un patronat assaini et démocratisé. — A ce moment, Carré, de Mayenne, qui lui aussi est patron, croit devoir modérer cet enthousiasme en faisant connaître aux camarades les résultats de son expérience personnelle. Il nous dit qu'il avait tenté de grands efforts pour faire admettre par les patrons qu'il rencontre au Syndicat, quelques idées généreuses à l'égard de leurs ouvriers et qu'il s'était heurté à une mauvaise volonté très caractéristique. — Enfin Sangnier dit qu'il serait bien difficile de mettre Bérest et Graindorge d'accord puisque le premier croit seulement à l'émancipation des ouvriers tandis que le second espère à la fois l'émancipation des ouvriers et la démocratisation du patronat et que sur ce nous devons considérer le débat clos.

Dans quelle mesure devons-nous nous consacrer au *Sillon* ? Telle est la question brûlante que Bourdin avait posée dans son rapport et qui fut discutée ensuite. Après quelques déclarations très vagues de certains camarades, Douet et Jadé précisèrent le débat et l'incarnant, pour ainsi dire dans la personne de Kellershohn, demandèrent si certains camarades ne pouvaient pas travailler plus efficacement pour le *Sillon* dans la profession même qu'ils ne le feraient en la quittant pour se donner exclusivement à la propagande militante ; dans l'espèce, si Kellershohn n'aurait pas dû rester dans l'Université où il personnifiait vraiment la liberté d'opinion, jusqu'à ce qu'il fût brisé ? — En réponse à cette question, Sangnier expliqua que la situation de Kellershohn était tout à fait spéciale mais il admit très bien qu'en principe on ne doit quitter sa profession que si l'on est sûr ainsi de mieux servir la cause. Puis Fonlupt, de Brest, ramena la discussion sur un sujet beaucoup plus général et nous dit que le *Silloniste* ne s'établissait pas uniquement pour

vivre, mais qu'il devait se perfectionner dans sa profession afin d'acquérir une influence qu'il mettrait ensuite au service de son idéal. — Salmon, de Rennes, précisa la pensée de Fonlupt en citant cette phrase de Bourdaloue : « La perfection est d'arriver à la perfection de son état ». Nous devons, dit-il, nous attacher avant tout au développement de notre valeur professionnelle, mais, ajoute-t-il, si l'un de nos devoirs est de devenir chaque jour plus capable dans l'exercice de notre profession, ce n'est pas notre seul devoir. Nous ne serons vraiment des hommes que si nous sommes des citoyens, et, après le pénible labeur que nous imposent nos devoirs professionnels, nous devons encore, chaque jour, réserver plusieurs heures à l'étude des questions sociales ou politiques et à la propagande du *Sillon*. Si nous occupons dans la société des professions libérales, nous nous efforcerons de faire servir au développement de notre conscience de citoyen les connaissances que nous avons acquises. Si, au contraire, nous sommes des travailleurs manuels, nous chercherons un repos réparateur dans l'étude attentive des graves problèmes de l'heure présente. Enfin, si nous avons entendu l'appel du Christ et si nous nous sentons destinés à sacrifier tout à la Cause (Salmon profite de l'occasion pour saluer ces vocations spéciales, comme on salue toute œuvre de dévouement et d'abnégation), ne craignons pas alors d'aller de l'avant : la Cause a besoin de ces sacrifiés. Ils seront toujours le petit nombre, mais ils seront la sève qui répand la vie dans l'arbre tout entier. — Et les applaudissements viennent prouver à Salmon qu'il a été compris.

Mais, reprit Dupuy, de Dol, le don de nous-mêmes à la Cause ne sera pas seulement une question de temps, et il m'est arrivé parfois au cours de mes tournées (je suis voyageur de commerce) de rencontrer des clients tout à fait hostiles au *Sillon*. Dois-je, au risque de perdre leur clientèle, prendre le contre-pied et défendre mes idées qui sont ainsi attaquées ? — Il est difficile, répondit Sangnier, de donner dans cette hypothèse une ligne de conduite précise. Ce sera au camarade d'apprécier et de voir à qui il a affaire. Tout ce que nous pouvons lui demander, est de s'efforcer à faire pénétrer notre idéal dans l'âme de ses clients ; quant aux moyens, nous l'en laissons seul juge. Du reste, la situation de commis-voyageur est particulièrement propice à la propagande de nos idées. Là, comme partout, soyons les plus honnêtes et les plus consciencieux, et déployons sans crainte notre drapeau.

Cela est possible lorsqu'il s'agit de nos propres intérêts, reprit

Dupuy, mais dans l'espèce ce sont les intérêts de celui qui m'emploie que je sacrifie, si je heurte, par un exposé intempestif de nos idées, un client grincheux ou sectaire. Dès lors, ai-je le droit de faire perdre un client à mon patron, et ne dois-je pas, au contraire, me taire et laisser passer l'orage ?

Il faut, répliqua Sangnier, faire une distinction très nette.

Lorsque vous êtes en face d'un adversaire qui est en même temps un bon client, vous n'êtes pas forcé d'essayer de lui inculquer les idées du *Sillon* ; bien plus, si vous croyez que le simple exposé de ces idées doit le faire vous quitter, vous devez avoir soin d'éviter ce sujet de conversation, car vous n'avez pas, en effet, le droit de faire perdre à votre patron un bon client. Mais si c'est le client lui-même qui vous attaque, si connaissant vos idées il blâme ou calomnie devant vous le *Sillon*, s'il veut vous amener à renier votre idéal démocratique, alors vous avez le devoir absolu de protester, car au-dessus des intérêts même les plus sacrés et les plus légitimes, se place le respect que vous devez à la vérité, et quelles que soient les conséquences de votre franchise, vous avez le devoir de dire toujours la vérité. Nul n'a le droit de parler contre sa pensée, et c'est une lâcheté de cacher ses idées ou ses convictions pour gagner de l'argent.

* * *

DANS LE MARIAGE. — A ce moment Bérest se lève pour la lecture de son rapport sur le mariage.

CHERS CAMARADES,

Nos amis de Guingamp ont voulu réserver dans les heures de travail de ce Congrès quelques instants d'attention aux sacrifices qu'exige le *Sillon* dans le mariage : ils ont eu raison. La majorité de nos amis Bretons « sillonnistes de la première heure », sont arrivés à l'âge où l'on sent le besoin de se créer une famille, et puisque nous aimons étudier entre nous tous les cas de notre vie, de notre intimité même, je ne vois pas de raisons pour que nous n'envisagions pas ensemble ce cas futur (présent déjà pour certains) de notre vie : le mariage.

Je n'ai nullement l'intention de me livrer à de longues digressions et à de grandes phrases ténébreusement philosophiques sur ce sujet, non ; ce rapport a été élaboré en pleine vie de famille, simple et reposante, et il ne sera animé que d'une seule idée : c'est que beaucoup d'entre nous, presque tous même, nous ne nous sommes donnés au *Sillon* que parce que l'éducation

d'un père, d'une mère nous l'avait fait inconsciemment désirer. C'est un devoir pour nous de continuer la tradition et de devenir des pères, des mères faisant désirer à nos enfants ce que nous aimons, les rendant prêts à le vivre mieux que nous, plus amplement que nous.

Je sais que tous ne partagent pas cet avis. Qui de vous n'a entendu un camarade marié vous dire : « Ah ! je suis maintenant du « plus grand *Sillon* » (charmante expression qui fait se parer d'un titre plus grand ceux-là qui commencent à donner un travail plus petit). Et combien sont nombreux les jeunes gens de notre génération qui considèrent le mariage comme une fin, comme un changement complet de vie ; pour certains c'est quelquefois la fin d'une vie mauvaise, tant mieux ; mais pour nous qui sommes surs de vivre une bonne vie, devons-nous la cesser ? Plus nombreux encore sont les donneurs de conseils « déjà vieux » qui n'ont rien fait de bon pendant leur jeunesse : « Ah ! ces jeunes gens... laissez-les donc, cela leur passera... Vous verrez quand ils seront mariés ». Et je ne puis m'empêcher de citer aussi ces bons patrons qui, désolés de voir un bon employé ou ouvrier faire du syndicalisme, paternellement essayent de le faire revenir à de meilleurs principes : « Voyons, mon ami, vous n'êtes pas sérieux ; il faut, dans la vie, tenir compte des contingences, votre *Sillon* vous fait tort, croyez-moi, il y va de votre avenir de rester tranquille, vous êtes d'âge de vous marier, il faudrait y songer... ». Sans doute, on ne sera plus syndicaliste une fois marié !

Eh bien, mes chers camarades, je ne crains pas de vous dire que si pour nous le mariage doit être : 1° Ne plus rien faire pour le *Sillon* ; 2° mettre une fin à la bonne vie que le *Sillon* nous fait vivre ; 3° donner raison aux vieux sceptiques et aux patrons désirant des ouvriers passifs et acceptant tous les servages, — ne nous marions pas, car ce serait nous diminuer.

Mais j'ajoute aussitôt qu'il serait faux de donner raison à ceux dont je citais tout à l'heure les paroles et qu'il est grand temps de ne plus permettre que l'on puisse dire au *Sillon* : Un camarade marié est un camarade perdu pour la Cause.

Au lieu de diminuer les responsabilités, le mariage doit les augmenter, et nos amis ne doivent pas en avoir peur. Je sais que le problème est grave, que je vais être forcé d'aborder une question délicate — peu importe, j'irai jusqu'au bout de ma pensée, — si nos camarades trouvent dans cette si sérieuse question des difficultés, s'ils hésitent, c'est que l'éducation sociale de celles qui doivent être nos compagnes est terriblement négligée, c'est que le mariage est bien plus souvent la suite d'une rencontre combinée, d'un arrangement financier, qu'une union ayant pour but le « grand devoir patriotique, humain, démocratique, chrétien qui doit passionner l'âme de la femme, comme il enthousiasme celle de l'homme ».

Et je crois de mon devoir de rappeler ici les paroles d'un prêtre que nous respectons et aimons, au *Sillon*, d'une manière toute particulière :

« ... Il faut faire l'éducation de la femme pour qu'elle puisse devenir la compagne ferme et calme du camarade à l'âme vibrante, afin qu'ils aient

tous deux un cœur semblable et qu'ils puissent marcher toujours la main dans la main, vivant le même rêve, se passionnant pour la même cause, travaillant ensemble à réaliser la démocratie avec cette force divine que nous puisons dans le Christ Jésus. »

Merveilleusement ces paroles nous montrent que le mariage ne doit pas être un but, une fin, mais bien au contraire un « moyen ». J'ajouterai même que ce moyen nous est nécessaire.

Il sera certainement question dans ce Congrès de la crise des cercles d'études.

Nous nous plaignons que nos C. E. ne sont pas ce qu'ils ont été. J'ai pu constater que plusieurs cercles formés de jeunes ayant l'âge que nous avions il y a quelque sept, huit ans, vivent exactement la vie que nous vivions dans nos cercles à cet âge.

Voyons donc ce qui aujourd'hui nous différencie de ces jeunes.

Nous sommes devenus hommes, lancés dans la lutte nous n'avons plus besoin de dépenser notre énergie dans un endroit clos, car à l'extérieur, dans la vie publique, une besogne plus rude, plus fatigante mais plus réelle, plus passionnante aussi, nous a pris.

Mais de ce fait même, un lieu de calme, de repos nous est nécessaire ; qui de nous n'a senti le besoin d'une amitié à la fois douce, consolante, reconfortante ?

Plusieurs ont eu la joie d'avoir une mère aimant le *Sillon* ; ceux-là savent comment, pendant leurs premiers pas dans la vie sociale, lors des premiers heurts, ces mères les ont soutenus, consolés.

A côté de l'homme fait il doit y avoir aussi cette douceur et ce soutien, et la Démocratie ne se fera pas si la compagne du citoyen responsable ne sait pas remplir ce rôle, si, en un mot, elle n'aime pas assez son époux pour aimer la Cause beaucoup plus que lui.

Et voilà le seul sacrifice que je vois à faire dans le mariage : Aimer la cause.

Aimons-nous suffisamment le *Sillon* pour ne pouvoir pas aimer quelqu'un qui ne l'aime pas ? pour ne pas pouvoir faire compagne de sa vie une femme qui ne communie pas dans le même idéal que nous ? Voilà à mon avis toute la question.

Et alors les sacrifices ne coûteront pas. Certes, il y en aura, ne nous faisons pas d'illusions. Nous ne pourrions jamais rêver l'égoïsme étroit à doux que rêvent trop de ménages ouvriers. Parfois, souvent même la situation financière en souffrira. Le sacrifice dans le ménage peut aller jusque-là. Nous en avons connu de ces ménages ouvriers qui, lors de conflits entre patrons et ouvriers ne craignent pas de sacrifier de longues journées de salaire pour lutter et pour obtenir un peu plus de justice ; nous avons vu dans ces cas des femmes plus courageuses que leur mari.

Serons-nous au *Sillon* moins forts, moins grands que ces prolétaires qui commencent à avoir confiance en nous et réclament notre énergie ? Non, n'est-ce pas ?

La Démocratie a besoin de familles vivant l'idéal qui lui est nécessaire ; le *Sillon* doit produire ces familles-là.

Nous aurions, à mon avis, fait bien peu de chose, si nous n'avions donné à la République que des individualités, fortes, c'est vrai, mais seules, et menacées de disparaître : c'est une race nouvelle qu'il faut produire, et je ne désespère pas que notre génération puisse voir le *Sillon* grouper non seulement quelques jeunes gens d'une même ville, mais plusieurs familles formant dans chaque cité comme une agglomération de cellules, véritable ruche répandant de la vie.

Ajoutons même que ce rêve est presque déjà une réalité : dans plusieurs villes de Bretagne, n'avons-nous pas de ces réunions dites de *famille*, qui deviennent un peu partout un véritable besoin.

Et c'est pour cela qu'il faut envisager cette question du mariage comme très simple, ce sera une phase de la vie de nos camarades. Si là aussi ils se laissent faire par la vie, s'ils ont confiance en Dieu, comme ils ont su grâce à Lui bien vivre leur vie de jeunes hommes, ils sauront bien vivre la vie plus large qui leur est destinée.

Souvenons-nous qu'il y aura toujours des sacrifices à faire — ne considérons pas le mariage comme augmentant ces sacrifices, parce que l'on sera deux à les faire, mais bien au contraire comme un moyen de les alléger et de mieux les supporter — en un mot de mieux servir la Cause.

* * *

DOUET. — La thèse de Berest est évidemment séduisante, et j'espère qu'elle deviendra vite réalité. Pourtant il faut bien constater malheureusement, que, *en fait*, presque tous ceux qui se sont mariés n'ont presque plus travaillé pour le *Sillon*. Il y a quelques exceptions, bien rares d'ailleurs, et je ne connais pas un seul cas où le mariage ait amplifié les énergies démocratiques de nos camarades.

LEFÈVRE. — Je ne suis pas de cet avis, et je crois qu'il y a, dans la moyenne bourgeoisie notamment, des jeunes filles capables de nous comprendre et de vivre cette existence de sacrifice que réclamait Berest.

Quelques camarades épars dans la salle. — Mais nous sommes ouvriers, cultivateurs, et nous n'irons pas chercher nos épouses dans la moyenne bourgeoisie.

BEREST. — Pourquoi n'avoir pas confiance... Pourquoi ne pas vouloir comprendre que le mariage peut décupler nos forces, et accroître notre influence. Je fais appel à ceux qui ont des familles *sillonnistes*, et je leur demande s'il n'est pas doux lorsqu'on rentre le soir triste et découragé de sentir autour de soi des tendresses calmes et sereines, qui vous réconfortent et vous font du bien.

MARC. — Je ne pense pas quant à moi, que la question soit aussi simple que semble le croire Berest. Les militants du *Sillon* sont dans une situation quelque peu spéciale. Ils ont au cœur un idéal qui accapare non seulement leur temps, mais leur esprit, leur cœur.

Or, ce qui est pénible pour la femme d'un *silloniste*, ce n'est pas tant le fait de passer seule de longues soirées, ou de longues journées ; ce n'est pas l'absence de son mari, non ; ce qui lui est douloureux, c'est de sentir qu'elle n'est pas *tout* pour son mari ; c'est de sentir qu'au-dessus d'elle ce mari place une espérance plus vaste, un horizon plus élevé. J'ai entendu raconter une anecdote qui peint bien cette souffrance peut-être inconsciente, mais qui existe cependant : Feuillet, l'illustre romancier était le modèle des époux et sa conduite ne donnait prise à aucune calomnie. Pourtant M^{me} Feuillet avait coutume de dire avec un sourire : « Je suis jalouse des héroïnes imaginaires des romans de mon mari. »

Eh bien, c'est une pensée quelque peu analogue qui fera souffrir nos épouses. Elles sauront bien que nous les aimons, que nous leur sommes fidèles, que nous sommes tout prêts à nous sacrifier à leur bonheur, mais elles sentiront aussi que nos pensées ne sont pas toutes ramassées sur leur tête, que notre amour n'est pas tout entier appuyé sur leur cœur, et elles pourront être elles aussi jalouses de cette Cause qui les dépasse, qui paraît leur voler l'âme de leur mari.

—*—

VIENT DE PARAÎTRE

Le compte-rendu du Congrès de Guingamp est en vente au Sillon Rennais ; chez M^{me} Thanoux, libraire, rue Nationale, Rennes ; au Sillon Fougerais, 81, rue Pinterie ; à la librairie Le Goaziou, Morlaix ; à la librairie Guyon, Saint-Brieuc ; au Sillon Brestois, 9, rue Amiral-Linois.

Paroles officielles et rapport sur le Mariage silloniste, dédiés aux Gazette, Autorité, Libre Parole, et journaux anti-sillonistes qui ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre !

UN LIVRE QUI SE FAIT RARE !

Il nous reste neuf exemplaires des « Lettres d'un militant ». Nous ne faisons plus aucune réduction. Envoyez 3 fr. 50, si vous voulez le posséder.... Pourvu que vous n'arriviez pas trop tard ! ... L'éditeur ne le réimprime pas...

Troisième Séance de Travail

Les Œuvres Rurales

Les ruraux ne pourront certes pas se plaindre cette année que l'on n'ait pas donné aux questions agricoles une importance suffisante dans ce programme de travail du Congrès régional.

Dans ces derniers mois — le choix des articles de l'*Ajonc* en fait foi, — le mouvement rural a pris dans notre province une extension considérable, et d'autant plus intéressante que si l'âme paysanne ne se gagne que lentement, elle est, une fois gagnée, extraordinairement fidèle. L'homme des champs avance avec le calme calculé et puissant du bœuf robuste qui ne connaît pas la vivacité et les coups de collier nerveux et souvent convulsifs de son frère de travail : le cheval urbain. Sa philosophie douce, marquée au coin du bon sens, fait du paysan un des gardiens les plus sûrs de la tradition en marche, et quand elle arrive jusqu'à lui, la tempête des oscillations populaires s'apaise et ne peut troubler sa sérénité confiante en un avenir meilleur. Aussi ne nous étonnons-nous pas de voir combien nos aspirations ont été rapidement comprises par le milieu rural : le nombre de nos camarades s'est rapidement accru dans nos campagnes et le Congrès de Guingamp les a vus accourir en foule des riches cultures de l'Armor, des landes dorées de l'Ar-Coat ou des vergers fleuris du Morbihan-nais. Ils venaient apporter les résultats de leurs expériences et de leurs études, et reprendre une énergie nouvelle pour vaincre dans l'isolement.

Déjà dans la soirée du dimanche, quelques-uns d'entre eux s'étaient réunis pour causer de leurs projets coopératifs. Ayant l'espoir depuis longtemps de fonder des coopératives de production en agriculture, qui seraient de merveilleux foyers de vie démocratique dans nos campagnes, ils prièrent les congressistes s'intéressant à leur initiative et capables de leur apporter quelques vues et renseignements utiles de rester avec eux dans la salle de réunion à l'issue de la séance de travail de l'après-midi. La discussion qui suivit l'exposé que fit Loth (Pordic) de notre conception coopérative porta d'abord sur la nécessité de l'heureuse harmonie des caractères que rapproche le

travail agricole en commun. Pour que la bonne intelligence règne d'une façon constante entre les associés, il importe, conclue-t-on, que chacun d'entre eux puisse se loger, se nourrir à sa guise et conserver son autonomie familiale.

La question du capital et de la répartition des bénéfices est ensuite examinée au point de vue des principes démocratiques et des nécessités pratiques de la culture. Roussel (Fougères) donne à ce sujet quelques renseignements sur le fonctionnement de son atelier et ses statuts. Il semble bien qu'en agriculture, une part plus importante des bénéfices réalisés doit servir à organiser une caisse de réserve donnant à l'entreprise du « volant ».

Bref, la discussion ayant montré qu'aucune difficulté insurmontable ne semble devoir se présenter dans la fondation de leur ferme coopérative, nos camarades vont se préparer dans le travail et la réflexion à faire aboutir cette initiative nouvelle.

LA SÉANCE

La séance de travail du lundi matin fut consacré à l'étude *des œuvres rurales au point de vue démocratique*. Tous les congressistes ruraux ou non tenaient à assister au rapport de notre camarade Fromager (de Plouagat). Celui-ci commence par examiner le *but* des œuvres existantes les plus dignes de retenir notre adhésion :

Les *caisses rurales* d'abord qui permettent au cultivateur pressé d'argent de se procurer les avances nécessaires à la mise en valeur de ses terres ; c'est l'utilisation intelligente du capital amassé en Agriculture pour féconder le travail du sol.

Les *mutualités* qui garantissent par l'association les risques individuels et préservent de la ruine les cultivateurs peu fortunés.

Les *syndicats agricoles* qui se chargent de la défense des intérêts professionnels de leurs membres. Ils ne se sont guère occupés jusqu'à présent que de l'organisation de l'achat et quelquefois de la vente des produits agricoles.

Les *coopératives agricoles* dont le rôle est souvent confondu avec celui des syndicats et qui groupent les commandes de leurs adhérents ou leur créent des débouchés pour l'écoulement collectif de leurs produits.

De quel esprit ces œuvres sont-elles animées ? Presque toutes, elles furent fondées par des politiciens qui s'en servaient comme de tremplin électoral : ils ne les créèrent qu'en en faisant ressortir les avantages matériels. Il en résulte que les initiatives périclitèrent ou, si elles vécurent, n'améliorèrent pas sensiblement la mentalité de leurs adhérents.

D'autres doivent naître à des catholiques dégagés de la politique, mais qui s'en sont servi pour accroître leur influence dans leur entourage, et ne se sont pas souciés de développer des sentiments de responsabilité chez ceux

qu'ils attireraient à eux. Ils tenaient à avoir la haute main sur leur initiative, et n'ont cherché à mettre en lumière que les avantages pécuniaires que les cultivateurs en pouvaient retirer. Aussi, « malgré le dévouement que ces » dirigeants ont apporté au développement de ces œuvres, ils n'ont pu faire » croire à leur désintéressement. Ils ont été considérés comme de vulgaires » bienfaiteurs. Il est incontestable cependant qu'ils ont développé dans nos » campagnes l'idée d'association ».

Un merveilleux champ d'action s'offre donc à nos camarades : là, ils pourront, tout en rendant des services immédiats autour d'eux, répandre notre idéal et travailler à la diffusion de notre tempérament : « De ces œuvres » nous pourrions faire des foyers de vie où naîtraient et se développeront pour » rayonner ensuite des hommes d'énergie, d'activité et d'initiative. Bien loin » d'essayer d'en accaparer la direction, nous devons arriver à développer » chaque jour davantage la responsabilité des membres qui les composent » et leur montrer la nécessité du dévouement et du sacrifice en les pratiquant » nous-mêmes ».

A ce point de vue le *syndicat agricole* doit surtout retenir notre attention. Et ici, Fromager expose la méthode qu'il préconise : « Malheureusement, » dit-il, malgré ce qu'en pensent quelques-uns de nos camarades, il est impossible à l'heure actuelle de fonder des syndicats vraiment professionnels, car ces syndicats auraient à supporter une lutte terrible, et comme » l'éducation démocratique de leurs membres ne serait pas suffisante, ils » succomberaient fatalement par suite du manque d'énergie et de discipline. » Mais ce que l'on peut faire c'est fonder des syndicats ordinaires (s'occupant d'achats et de ventes) et les transformer peu à peu en syndicats professionnels, en déterminant, au sein de ces syndicats un courant d'idées » en ce sens, en signalant à leurs membres les innombrables injustices qui » pèsent sur eux, en soutenant toutes leurs justes revendications, et en leur » montrant comment l'action syndicale peut les faire aboutir ». Et Fromager indique dans quel sens le syndicat peut agir : la hausse de valeur locative du sol à laquelle nous assistons en ce moment est due en partie à l'amélioration de l'outillage agricole, au perfectionnement des méthodes de culture et à l'intelligence des exploitants, mais surtout à la concurrence effrénée que se font entre eux les cultivateurs à l'expiration des baux. Est-il équitable que cette hausse ne profite qu'au propriétaire qui souvent loin de la terre, ne la comprend pas et méprise ses enfants ? Le syndicat peut beaucoup pour remédier à cette injustice et à cette concurrence désastreuse, en créant des *conseils de prud'hommes* où fermiers et propriétaires pourraient fixer le prix de location des terres. Ils seraient aussi chargés de régler les différends qui pourraient surgir entre bailleurs et preneurs. Personne jusqu'à présent ne s'étant occupé de défendre la faiblesse des cultivateurs contre ceux qui peuvent l'exploiter, les syndicats apparaîtraient nécessairement comme les champions des paysans et se créeraient une grande influence.

Sur un autre point une réforme législative importante s'impose, et seuls des syndicats puissants peuvent la faire aboutir, c'est la question de la plus-

value des terres : Lorsqu'un fermier par des drainages, des amendements, des défrichements, par l'amélioration de chemins, fossés, etc., a donné une plus-value au sol, le propriétaire s'empresse le plus souvent d'augmenter le prix du fermage, et si son preneur se refuse à subir ces nouvelles exigences, il le met simplement à la porte sans indemnité. Il y a là une injustice criante que permet la loi (Article 599 du Code civil). D'autre part cette dernière autorise le propriétaire à demander une indemnité au fermier qui par négligence a fait perdre à sa terre une partie de sa valeur (Articles 1731 et 1732 du même code). En attendant que la législation remédie à cet état de choses, le syndicat peut pousser ses adhérents à exiger dans leurs baux qu'une indemnité leur soit versée à la sortie lorsqu'ils auront donné à la terre une plus-value reconnue. Enfin, d'une manière générale, le fermier syndiqué jouirait d'une liberté beaucoup plus grande vis-à-vis de son propriétaire qui craindrait des représailles syndicales.

Voilà donc l'œuvre urgente, déjà commencée, puisque dans les Côtes-du-Nord on compte six syndicats ayant à leur tête des sillonnistes militants.

* * *

Le rapport de Fromager est vivement applaudi et la discussion s'ouvre, très animée. Bèrest (St-Malo), qui va nous quitter, appelé à St-Pol-de-Léon pour la fondation du syndicat des producteurs de pommes de terre demande à ce que la question syndicale soit étudiée en premier lieu. S'étant rangés à son avis, les congressistes, sur la demande de Lenoir (Penvénan) ont à se prononcer sur un premier point : *Le syndicat agricole doit-il être mixte ou non*, c'est-à-dire doit-il grouper indistinctement les propriétaires, les fermiers et les ouvriers, ou doit-il au contraire grouper d'une part les exploitants, d'autre part les salariés agricoles. Saik ar gall trouve que les fermiers, jouant vis-à-vis du propriétaire le rôle de salariés, ont souvent les mêmes intérêts que leurs ouvriers et journaliers, et doivent s'unir à eux dans le mouvement syndical. Teitgen appuie dans le même sens en faisant remarquer le danger que peut présenter dans l'état actuel de la culture l'union des ouvriers contre leurs fermiers. Fromager ajoute que dans sa région chaque ouvrier agricole désirent devenir fermier dès qu'il est en situation de le faire, prend part de cœur à l'action syndicale de son patron.

Malgré ces observations, les congressistes semblent nettement préférer la solution séparatiste : Bèrest exprime leur pensée en faisant remarquer que si dans certains cas les intérêts du fermier et de son ouvrier sont convergents, dans nombre de cas ils s'opposent au contraire. Or, des individus ayant des intérêts tantôt communs et tantôt opposés ne peuvent s'unir utilement et travailler ensemble en bonne

intelligence (Douet). Le dédoublement du syndicat s'impose donc. Ce qui, fait remarquer Bervet (de Langoat), n'empêchera pas les deux syndicats de s'unir pour une action commune lorsque le besoin s'en fera sentir. Du reste les ouvriers ne s'organiseront en syndicats — et cela est heureux (Lebescond) — que lorsque les fermiers leur en auront donné l'exemple (Bervet). D'autre part, dit Lenoir, bien qu'en pensent certains camarades, ce dédoublement des intérêts et du syndicat est fatal, car si la vie patriarcale du fermier au milieu de ses salariés est encore un fait général en Basse-Bretagne, on constate de tous côtés, dans le Léon aussi bien que dans le Trégorrois — Saïk ar gall et Loth le confirment — qu'avec l'accroissement de la richesse, une scission très nette se dessine dans l'intérieur des fermes : le maître et sa famille mangent à part, et deux classes sociales se forment, quelquefois ennemies malheureusement. On peut prévoir une prompt extension de ce phénomène nouveau. Loth (de Pordic) a également constaté en Normandie que plus les bénéfices agricoles augmentent et plus la scission s'accroît. Ces raisons sont suffisantes pour faire reconnaître aux congressistes la nécessité de repousser en principe la conception du syndicat mixte, et c'est dans ce sens que Douet clôt le débat aux applaudissements de tous les congressistes.

* * *

Fromager aborde une question nouvelle : *Les syndicats professionnels sont-ils possibles à l'heure actuelle ?* Quant à lui il ne croit pas que le syndicat, tel qu'on vient de le définir puisse se créer directement ; il estime qu'il faut passer par un stade intermédiaire, le syndicat tel qu'il est conçu actuellement dans les campagnes, c'est-à-dire une entreprise collective d'achat et de vente. C'est la méthode qu'il a suivie et, dès à présent, il travaille à donner aux syndiqués de sa commune l'esprit démocratique par de nombreuses conférences syndicales, où s'établit un nouveau courant d'idées qui aboutira dans quelques années. Il semble bien que la conclusion de Fromager ne puisse être généralisée, car bien que ce soit un premier essai, on voit en ce moment même (Bérest) se fonder un syndicat de producteurs à St-Pol-de-Léon qui a bien pour but la défense des intérêts et de la dignité de ses adhérents et ne parle pas dans ses statuts de faire la vente en commun des pommes de terre. Lefèvre (Côtes-du-Nord), Moizan (Morbihan), Lebescond, Legendre et un camarade de Lanester croient que des initiatives semblables sont possibles dans

leurs régions malgré de nombreuses difficultés dont la principale est que les fermiers ont peur d'eux-mêmes.

Quant aux syndicats de domestiques ou de journaliers, ils pourront également prendre naissance : Saïk ar gall nous raconte en effet que dans le Léon, les journaliers pères de familles nombreuses qui ne gagnaient autrefois que 1 fr. 50 pour 14 heures de travail ont demandé 50 centimes en plus par jour. N'ayant pu obtenir gain de cause, une réunion publique et contradictoire fut organisée et eut pour résultat de faire céder les fermiers intimidés. Un fait comparable (Loth) s'est produit en Brie ces dernières années. Avec l'appui de la C. G. T. des ouvriers venus pour la moisson ont fait grève en demandant 0 fr. 50 à 1 franc par jour en plus des salaires habituels. Les patrons pour ne pas perdre leurs récoltes ont été obligés d'accepter ces conditions.

Il n'en est pas moins vrai que la fondation de syndicats tant de fermiers que d'ouvriers agricoles et animés d'un esprit réellement démocratique présente de très réelles difficultés. L'action syndicale est plus lente à la campagne qu'à la ville, car (Graindorge père) la mentalité de nos paysans est moins favorable à une action collective que la mentalité de nos ouvriers urbains. Et Teitgen fait observer qu'au point de vue de l'esprit d'association, le paysan se trouve à l'heure actuelle dans une situation comparable à celle de l'ouvrier des villes au début de l'organisation des syndicats du siècle dernier. Ce parallélisme donne à tous nos camarades ruraux une confiance inébranlable dans le succès et l'opportunité de nos méthodes. Ils vaincraient toutes les difficultés — dont la principale est le manque d'éducation démocratique (Douet) — parce qu'ils rencontrent chez les cultivateurs plus d'honnêteté qu'on n'en trouve généralement à la ville, et leur action sera féconde (Teitgen), parce qu'elle se fera dans la lutte à une heure où le mouvement syndical est devenu indispensable.

* * *

Quel sera le rôle du syndicat ?

Fromager se demande comment le syndicat pourra lutter contre l'arbitraire patronal. Lenoir fait remarquer que la plupart des revendications professionnelles en agriculture ne peuvent être rendues possibles que par une législation plus équitable. Le syndicat aura donc une action législative à entreprendre et devra à cet effet peser sur l'opinion publique. Sur d'autres points les syndiqués pourront directement agir sur le patronat et le faire céder par la persuasion ou la

crainte. Enfin le syndicat, école d'éducation démocratique, devra travailler à modifier chaque jour davantage la mentalité égoïste de ses membres. — Ce triple programme ne peut qu'être esquissé, chaque syndicat devant agir dans le sens qui lui paraîtra le plus opportun (Graindorge).

Fromager fait remarquer que pour coordonner leur action, les 6 syndicats déjà existants dans les Côtes-du-Nord et dirigés par des sillonnistes, et ceux qui viendraient à se fonder dans la suite ont besoin d'un *lien de presse*. Le Bulletin de l'Union ne peut combler cette lacune, car on n'y accepte aucun article tendancieux. L'*Aïonc*, d'autre part, ne pourrait être l'organe intersyndical que désire Fromager (Lebescond), car il doit rester l'organe du *Sillon*, et les syndicats ruraux ne peuvent être des syndicats du *Sillon*. Il faudrait donc un journal ou une revue (Fromager). Mais Douet fait observer qu'une telle initiative demanderait beaucoup d'argent, et qu'il vaudrait beaucoup mieux se servir des organes existants : Le *Courrier du Finistère* ou l'*Ouest-Eclair* qui s'y prêterait probablement.

Pour clore cette intéressante séance de travail, M. Salmon demande des détails sur les résultats obtenus à Plouagat : notre syndicat, répond en substance Fromager, a fondé un conseil de prud'hommes pour régler les différends qui séparent propriétaires et fermiers. De plus, le syndicat a nommé une commission de plusieurs membres compétents pour fixer le prix moyen des fermages. Si, dans certains cas, ce prix moyen ne peut être appliqué, le conseil de prud'hommes examine la situation et décide. C'est également lui qui expertise en matière de renables.

« Quelle est la proportion de syndiqués par rapport aux non syndiqués », demande Poulhazan. — « 200 sur 300 fermiers que comprend ma commune ; et les 100 fermiers non syndiqués se basent, dans leurs rapports avec leurs propriétaires, sur les décisions du syndicat. » Fromager est vivement applaudi et les ruraux se donnent rendez-vous à l'année prochaine.

H. LENOIR.

LE BANQUET

Dans un charmant désordre, 250 de nos camarades prirent place aux longues tables dressées sous les hangars de l'hôtel Illien, auxquels fut annexée une tente.

Tendues de blanc, ces salles improvisées présentaient un aspect original, et où le chatoyant costume breton se mariait admirablement avec le sévère et rigide veston. Ça et là, une, deux soutanes, plusieurs dames. Partout de la gaieté. Des relations nouvelles se nouent, les conversations très animées vont leur train.

Au fond, Marc préside.

Servi avec une lente discrétion, le banquet n'en fut pas moins agréable pour tous.

Au dessert commença la série des toasts qui, chacun le sait, tiennent une bonne part dans les agapes du Sillon ; ce fut d'abord le grand-père Graindorge (de Dinan) qui boit aux familles sillonnistes, à la race future ; et Graindorge fils au nom des jeunes ; puis successivement Salmon, Fonlupt, Teitgen, Douet, Saik ar gall, Bédéric, Fromager, Poulhazan, Jadé, Menguy, Lenoir redirent notre droit d'aimer la République et la Démocratie tout en travaillant à notre perfectionnement moral en vivant intensément notre catholicisme. Ils engagèrent à développer ce lien si nécessaire à l'action syndicale et coopérative des ruraux en Bretagne : l'*Aïonc* ; et portèrent avec une éloquence ordonnée des toasts aux succès politiques du *Sillon*. G. Hoog porta la santé de nos frères d'armes absents, de ces si nombreux petits curés démocrates bretons que les exigences d'une discipline qu'ils subissent librement et avec amour retiennent loin de nos luttes terrestres mais auxquels la Bretagne doit de pouvoir être appelée la « terre démocratique par excellence », car ils sont les gardiens naturels de son idéalisme de race.

Enfin, au milieu des applaudissements, Marc chanta une fois encore la Bretagne, cette terre d'idéalisme, cette terre fidèle et privilégiée pour le *Sillon* et qui est le généreux champ d'expérience de la Démocratie.

Entre temps, notre confrère Loeiz-Herriën, directeur du *Pays Breton* et Cojean chantèrent successivement le *Bro Goz ma Zadou* et le *Chant du Sillon* dont les refrains furent repris en chœur par l'assistance.

Lecture est également donnée de diverses dépêches, particulièrement celles des étudiants sillonnistes bretons lillois, et des camarades ruraux du pays nantais.

Peu à peu nos camarades se dispersent et gagnent par petits groupes les Halles, où doit avoir lieu

LA RÉUNION PUBLIQUE

Elle fut vraiment imposante, si on la compare aux réunions publiques qui ont eu lieu jusqu'ici à Guingamp et dans lesquelles les luttes violentes et stériles de la politique, dégénéraient vite en véritables « chahuts ».

Comme nous l'avait annoncé un camarade, le nom de Marc Sangnier très connu dans la région avait attiré un nombreux public et nous avons nous-même rencontré de fort groupes sympathiques qui ne craignaient pas de faire plusieurs lieues à pied pour venir l'entendre.

Aussi, bien avant l'heure fixée, une foule énorme envahit l'immense hall, impatiente d'entendre le président du *Sillon* exposer avec sa chaude et vibrante éloquence, notre programme.

Sur la tribune prennent place : le bureau composé de Jacques Fonlupt, du *Sillon Brestois*, président, assisté de nos camarades Guivarc'h, de Quimper, et Tanvet, de Guingamp, — et les membres de la Presse.

Au milieu d'un silence absolu, Fonlupt ouvre la séance et donne la parole à Marc Sangnier qui s'avance sur l'estrade salué par d'enthousiastes acclamations.

« C'est pour nous un devoir nouveau, camarades, de venir après les intimes séances d'études de ce congrès, exposer devant le public, — amis, indifférents ou adversaires — le programme du *Sillon*. Nous sommes républicains, convaincus qu'il est possible que le peuple puisse se diriger lui-même ; chaque citoyen devra donc incarner le roi, qui incarnait lui-même autrefois l'idéal de la nation. »

Puis l'orateur expose que si le *Sillon* est ardemment républicain, il est inébranlablement attaché à son idéal démocratique.

« Les sillonnistes réclament une législation qui rétablisse l'équilibre en prêtant l'appui du pouvoir aux faibles qu'opprimerait la liberté des forts. »

Mais ils considèrent que cette œuvre législative ne suffit pas, qu'elle n'est que le préambule de la démocratie et que le prolétariat doit faire lui-même son émancipation.

Aussi appuient-ils de toutes leurs forces le mouvement syndical et le mouvement coopératif. Ils estiment d'ailleurs que l'on ne supprime réellement que ce que l'on remplace et que par conséquent cette ascension civique en laquelle réside la Démocratie tout entière

exige comme condition première un effort moral, généreux et désintéressé.

Or, il y en a qui disent : « Si vous êtes chrétiens, si vous êtes catholiques, nous vous excluons de la République. » Quant à moi, s'écrie Marc Sangnier, je ne puis admettre comme clause nécessaire, l'irréligion, à l'entrée de la République et les efforts de ces soi-disant républicains qui veulent exclure de la République les chrétiens qui sont précisément les plus capables de cet effort moral, consistent beaucoup plus à combattre le christianisme et l'Eglise, qu'à édifier en France la République démocratique. »

Comme on crie dans la salle : « Menteur ! » Marc Sangnier de répondre : « Les insulteurs qui se cachent déshonorent les idées dont ils se réclament. »

De chaleureux applaudissements soulignent cette réponse et deviennent plus nourris encore, lorsque Marc cite la scandaleuse attitude du vicomte de Kerguezec qui, intervenant dans la 4^e circonscription de Sceaux, lors de la campagne électorale, déclarait dans une lettre rendue publique, « qu'un homme qui a dans sa famille des réactionnaires peut bien briguer l'honneur de servir la République, en simple soldat, mais ne peut prétendre à devenir un chef du mouvement républicain. »

N'est-elle pas étrange, cette plaisanterie de la part d'un homme qui non seulement a des réactionnaires dans sa famille, mais qui fut lui-même un militant du parti royaliste, et Marc s'indigne contre ceux qui purent prétendre avec le journal *l'Humanité* qu'il y avait un véritable péril à laisser entrer à la Chambre « un républicain et un démocrate sincère coupable d'aller à la messe, de se confesser et de communier.

« Or, s'écrie l'orateur, nous croyons, nous, que pour obtenir la justice éternelle, il faut inlassablement poursuivre la réalisation de la justice ici-bas, et nous savons que l'idéal de dévouement et de fraternité universelle du christianisme a brisé autrefois l'antique esclavage et renouvelé la force du monde. »

Puis il trace un saisissant tableau de la situation économique et politique du pays et expose avec véhémence, qu'en face des graves problèmes qui passionnent à si juste titre l'opinion publique, nous ne devons pas passer indifférents, et qu'il nous appartient d'y apporter au plus vite une solution.

« La République, à l'heure actuelle, traverse une crise incontestable, et nous nous demandons si vraiment il n'en faut pas chercher la

cause dans cette absence d'idéalisme où l'irrégion a laissé se débattre notre peuple débilité ! »

Cette crise est si profonde que la République même en est menacée et les Camelots du Roi, plus forts à barbouiller les statues qu'à entraîner les masses au devant de Philippe VIII, constituent un péril moindre pour la République que le dégoût qui peu à peu pénètre les masses en face des hontes de notre régime.

N'avons-nous pas entendu déjà ces syndicalistes et plus récemment les fonctionnaires se demander à quoi leur sert la République si elle ne doit pas apporter un peu plus de justice à ce pays ?

Et les ruraux ! Ne sont-ils pas en droit de se demander eux aussi à quoi sert la République, si elle est impuissante à donner à ceux qui arrosent de leurs sueurs les sillons, une part plus équitable dans la plus-value du sol.

Quoiqu'il en soit les sillonnistes sont résolus à donner le meilleur de leur vie à la République ; ce n'est pas à la façon des ralliés une simple hospitalité qu'ils demandent aux républicains, mais c'est énergiquement qu'ils réclament la place à laquelle ils ont droit dans la République.

Ils sont d'ailleurs résolus à collaborer avec tous les hommes de bonne volonté, mais ils revendiquent pour cette collaboration le respect le plus absolu de leurs croyances intimes.

« Quant à moi si je suis fier ! c'est de n'avoir jamais cessé de dire hautement mon attachement à la Démocratie, malgré les clameurs des catholiques réactionnaires, et de crier ma foi au Christ, par-dessus les vociférations des sectaires qui hurlent : « Vive la République » comme une injure à leurs adversaires, au lieu de faire la République si accueillante et si belle, qu'elle puisse réconcilier autour d'elle tous les fils de ce pays et alors ce cri de « Vive la République » devrait être le cri de ralliement de toutes les bonnes volontés désintéressées. »

« Pour nous, nous avons confiance ! quand il y a quelques siècles la France agonisait, ce n'est pas dans la sagesse des rois, aveugles ou corrompus, ni dans l'habileté des généraux qu'elle trouva son salut ! ce fut une humble fille de Lorraine, qui, confiante en sa mission, forte par sa foi, « bouta les Anglais hors le royaume » sans se laisser arrêter ni décourager par les difficultés dont sa route fut semée. Ainsi feront les sillonnistes sans souci des injures ou des anathèmes de quelque part qu'ils viennent ».

Une longue ovation fut faite à l'orateur, et lorsque le président invita les contradicteurs à se présenter, aucun ne demanda la parole,

car nous ne comptons pas au nombre des contradicteurs deux individus qui vinrent débiter à la tribune des phrases sans suite et sans rapport d'ailleurs avec le sujet traité.

Lecture est alors donnée de l'ordre du jour suivant :

1500 personnes réunies sous les Halles de Guingamp, après avoir entendu Marc Sangnier, déplorent l'absence de M. le vicomte de Kerguézec et comptent sur le Sillon pour accomplir en France la véritable République Démocratique.

L'unanimité de l'assistance applaudit cet ordre du jour et à la contre-épreuve c'est à peine si une dizaine de mains se lèvent.

Aux accents entraînants de la *Marseillaise*, la foule s'écoule peu à peu, cependant qu'en un joyeux monôme nos camarades reconduisirent Marc à son hôtel.

Nous regrettons que MM. le docteur Boyer et le vicomte de Kerguézec n'aient pas cru devoir répondre à l'appel que leur avaient adressé nos amis de Guingamp ; plus courtois, le docteur Boyer s'excusa par lettre près de Marc et pria même son reporter de saluer en son nom le président du *Sillon*. Quant à M. de Kerguézec il se déroba, n'osant venir justifier les insinuations calomnieuses qu'il lança dans la 4^e circonscription de Sceaux ; du reste son attitude fut sévèrement jugée par l'assemblée.

D'aucuns nous ont dit qu'il était aux eaux. Espérons qu'elles lui soient salutaires !

A. BIGORNE.

AVIS AUX ABONNÉS DE JUILLET

La plupart de nos lecteurs ont à renouveler leur abonnement à l'Ajonc pendant le mois de juillet. Nous leur serions reconnaissants de ne pas attendre la traite postale. Il y aura pour eux économie d'argent ; pour nous, économie de travail.

LES ETAPES DU « SILLON » !

Voulez-vous connaître les différentes étapes du Sillon, depuis sa fondation jusqu'à nos jours ? Vous posséderez et vous lirez : — L'Éducation sociale du peuple, — Le Sillon (1), esprit et méthodes, — Une méthode d'éducation démocratique ; — Le plus grand Sillon ; — quatre volumes qui en marquent les progrès et qui en précisent l'action.

(1) Épuisé à Paris ; nous possédons encore à Rennes 14 exemplaires. Franco 1 franc.

Une Campagne Syndicaliste à Saint-Pol-de-Léon

J'ai bien souvent défendu dans nos réunions et nos Congrès du *Sillon* la nécessité et le devoir qu'il y avait pour nos amis à ne pas laisser les révolutionnaires et les libertaires à la tête du mouvement syndical. Nos camarades du Léon viennent de me donner l'occasion de travailler avec eux dans ce sens, et j'ai plaisir à rappeler aux lecteurs de l'*Ajonc*, les heures vécues pendant cette campagne. Ils ne liront pas un grave article, technique et bien écrit, mais tout simplement un aperçu de la besogne faite, aussi exact que ma mémoire et quelques notes prises au cours de mon voyage et pendant les réunions publiques me l'ont permis. Certes il y a un travail plus obscur, souvent plus méritoire que celui fait par les Léonards, mais l'action nous attire, aussi j'espère que ces souvenirs encourageront ceux que le *Sillon* a lancés dans la mêlée et leur feront se rendre compte comment les prolétaires, les ruraux surtout, nous attendent et comme ils ont besoin du *Sillon* pour mener à bonne fin leur tâche d'émancipation...

Donc, la semaine de Pâques, pendant que nos amis vivaient les bonnes heures du Congrès national, les ouvriers du bâtiment de Saint-Pol-de-Léon causaient syndicalisme et s'adressaient au *Sillon Saint-Politeain* pour les aider à s'organiser. Un conférencier était nécessaire. Tostivint m'appela. Malgré une quantité de bonnes raisons et surtout de bons conseils de m'abstenir de toute action trop extérieure, je n'ai pu résister à cet appel. Une après-midi, une matinée de permission, un dimanche entre les deux me suffisaient... le samedi 24 avril j'étais en route. Je ne crois mieux pouvoir renseigner nos amis sur la première conférence syndicaliste faite dans le Léon qu'en reproduisant textuellement les notes prises rapidement là-bas et avec lesquelles je comptais bâtir un article que les événements ont rendu inutile :

.....
SAINT-POL-DE-LÉON, samedi 24 avril, 8 h. 1/2 soir. — Chez Tostivint, les sillonnistes saint-politeains sans avoir peur ont le petit frisson, bien compréhensible, des responsabilités qu'ils assument : Les ouvriers vont-ils venir nombreux ?... Un professeur socialiste doit venir con-

frédire... Il ne faut pas me démonter si on n'applaudit pas, on est très froid à Saint-Pol, on n'y applaudit jamais... Je me couche tard et rêve parler français à des bretons qui ne comprennent pas un mot ! !

Dimanche matin. — Messe, vraiment les Bas-Bretons sont bien chrétiens et bien pieux, cela me redonne courage. Les camarades, auxquels se sont joints quelques ouvriers amis me mettent au courant de leur situation économique locale.

Midi. — Banquet, nous sommes 13, nous toastons tous, une dépêche est envoyée à Marc et aux congressistes du National. Tostivint me met encore une fois en garde contre le calme et le peu d'emballement des Bretons. Hirrien nous fait un toast superbe, c'est un Breton bretonnant lui, il me passe un peu de son enthousiasme.

2 heures. — La salle se remplit, le professeur est là. Un militant du syndicat national des chemins de fer m'accapare, il est tout heureux d'apprendre que je suis aussi un syndiqué cheminot. Il est l'heure. Un bureau est nommé : Laviec, de Morlaix, préside. Mon ami syndiqué est assesseur. Il y a là près de 300 citoyens, la plupart ouvriers du bâtiment, beaucoup de ruraux... Je commente point par point mes notes et me sens très calme. Je proteste contre les meneurs libertaires et socialistes que si souvent j'ai entendus, dans leurs tournées de propagande, hurler la violence et chatouiller les passions, et je développe notre conception du syndicat professionnel, animé de l'esprit démocratique, respectueux des forces morales, leur rendant même hommage... Qui donc avait dit que le public resterait froid ? On applaudit. Je regarde Tostivint qui est radieux.

M. Patraumat, professeur au collège de Saint-Pol-de-Léon et militant socialiste, prend la parole à la contradiction. Après avoir rendu hommage à la sincérité du *Sillon*, il pose deux questions très nettes sur la liberté du travail et la lutte des classes. Attentivement, l'auditoire suit le débat : A quoi mène la lutte de classe ? A l'antimilitarisme ouvrier, à l'action directe, au sabotage, c'est la forme la plus récente du socialisme, forme posée par les militants, comme un idéal, une nouvelle religion. Les sillonnistes et de nombreux ouvriers n'acceptent pas cette religion de la violence, poussant la classe ouvrière à lutter *par tous les moyens* contre l'obstination patronale et contre ceux qui refusent de se soumettre à la discipline des grèves. Certains moyens déshonnêtes, injustes, immoraux nous répugnent, nous n'admettons pas qu'on les emploie. Ce n'est pas que nous refusons la lutte, bien au contraire, mais quand on lutte pour la Justice, il faut d'abord être

juste soi-même, être honnête et faire respecter la Justice. De même nous ne voulons pas affranchir de l'injustice une seule classe de la société, mais l'humanité tout entière, il serait enfantin et inutile de remplacer des exploités par d'autres qui seraient peut-être plus rapaces. Ce qu'il faut faire c'est empêcher les exploités d'exploiter. Ce n'est pas par la violence et par la désorganisation que l'on y arrivera, mais par une organisation basée sur une œuvre, et législative et économique.

« C'est des hommes qu'il nous faudrait ! », me crie un auditeur. Celui-là et ceux qui l'applaudirent m'avaient compris.

Je descends de la tribune pendant que mon cheminot fait voter des remerciements au *Sillon*. Une véritable réunion de travail se continue dans la salle. Les ruraux présents se groupent autour de nos amis cultivateurs et discutent particulièrement la possibilité d'un syndicat agricole. Mais le temps passe, je rappelle en quittant nos amis les paroles sur lesquelles s'est terminée la conférence : « C'est des hommes qu'il nous faut !... »

Nos camarades ne sont pas restés inactifs, aidés des conseils de Paul Gemalhing, d'accord avec les ouvriers de Saint-Pol, des statuts furent élaborés, le syndicat allait se fonder, lorsqu'éclate, entre les cultivateurs représentant l'immense majorité de la population du Léon et quelques expéditeurs acheteurs des produits, un conflit dans lequel nos amis vont être appelés à jouer un rôle important et qui va mettre en vedette, dans tout le pays la question du syndicat agricole.

Rappelons rapidement les événements que l'*Eveil Démocratique*, l'*Ouest-Eclair*, la *Dépêche de Brest*, etc., ont relatés en leur temps avec détails.

La situation entre producteurs et intermédiaires était depuis longtemps très tendue. Peu nombreux, les acheteurs de pommes de terre primes dans la région du Léon s'entendent facilement et sont pour ainsi dire les maîtres de la situation commerciale. Ils usent et abusent de cette supériorité. Les cultivateurs Léonards, au milieu desquels il suffit d'avoir vécu quelques instants pour se rendre compte de leurs tendances démocratiques (le Finistère n'est-il pas un des départements de France où le *Sillon* a le plus facilement pénétré), souffrent de cette tutelle humiliante et n'attendent qu'une occasion pour secouer le joug de ces petits potentats.

Les questions de la coopération, du syndicalisme sont aussi connues

chez eux et plus approfondies peut-être que chez beaucoup de militants de la C. G. T. Pour ceux d'entre eux qui fréquentent nos Cercles d'Etudes, une évolution sociale paraît depuis longtemps inévitable et prochaine, ils y sont préparés. Les discussions de nos Congrès sur ces sujets ont eu écho dans le moindre village, presque dans chaque ferme. Il n'y a donc pas à s'étonner si, goutte d'eau faisant déborder le verre trop plein, une décision des expéditeurs, blessant brutalement la dignité des cultivateurs, va mettre tout le pays en effervescence :

A son de caisse, sans avoir en aucune façon envisagé les producteurs, les intermédiaires firent savoir dans chaque village qu'ils avaient décrété l'existence d'un marché, lieu unique d'achat, que ce marché serait ouvert de telle heure à telle heure, que MM. les cultivateurs seraient tenus d'y apporter leurs produits.

Les producteurs laissèrent de côté la question « avantage ou désavantage du marché », mais virent là un acte d'*autocratie* qu'ils ne pouvaient supporter. Dans une première réunion de plus de 300 cultivateurs et au cours de laquelle nos amis Hirrien et Louis Le Disés recommandèrent le calme et l'union, ils protestèrent contre la décision des intermédiaires et émisèrent le vœu de la formation d'un syndicat, organe de défense de leur dignité et de leurs intérêts. Quelques jours après une centaine de ruraux très surexcités menaçaient de jeter bas les charrettes qui amèneraient des produits sur le marché. Nos amis de Saint-Pol intervinrent et furent chargés d'organiser un meeting le lundi de la Pentecôte pour la formation définitive du syndicat.

Je ne reviendrai pas sur la grandiose manifestation démocratique à laquelle ce meeting donna lieu. Tous les journaux de Bretagne l'ont reproduite et commentée. Je crois plus intéressant de demander à l'*Ajonc* l'insertion des statuts qui y furent acclamés :

SYNDICAT AGRICOLE DU LÉON

STATUTS

ARTICLE PREMIER. — Il est formé entre les cultivateurs de Saint-Pol-de-Léon et des cantons environnants, qui adhèrent ou adhéreront aux présents statuts un syndicat agricole qui prendra le nom de « Syndicat agricole du Léon ».

ART. 2. — Pourront y entrer tous les cultivateurs du Léon sans distinction d'âge ou de sexe qui travaillent de leurs mains leur terre en qualité de fermiers, métayers ou propriétaires.

ART. 3. — Chaque syndiqué recevra une carte sur laquelle le membre du bureau apposera sa signature pour constater le versement de la cotisation.

ART. 4. — Le syndicat a pour but d'unir tous les cultivateurs sur le ter-

rain professionnel dans un sentiment de solidarité, d'émancipation et de dignité. Il soutiendra leurs revendications : (lutte pour obtenir de meilleures conditions des propriétaires, lutte contre l'intermédiaire, etc...) par des conférences et en cas de besoin par des indemnités de grève. Il s'efforcera d'améliorer la situation matérielle et morale des cultivateurs. *Il se place sur le seul terrain économique et s'engage à se montrer respectueux des forces morales ou religieuses qu'elles soient dans lesquelles ses adhérents peuvent puiser les qualités de dévouement, de solidarité et de dignité nécessaires pour travailler utilement à l'émancipation du cultivateur.*

Le syndicat se donne pour mission de hâter le moment où le cultivateur possèdera lui-même la terre à titre individuel ou collectif. Il compte y arriver en dotant les cultivateurs de mutualités, caisses d'assurances, caisses rurales de crédit, coopératives d'achat et de vente. Le syndicat sera strictement professionnel, il s'interdit tout acte de vente ou d'achat de produits ou objets quelconques pour le compte particulier des syndiqués, laissant cela aux coopératives que les syndiqués pourront constituer à côté de lui.

ART. 5. — Le syndicat évitera avec soin de s'ingérer dans les questions politiques et religieuses ; il ne pourra être admis aucun membre honoraire.

ART. 6. — En cas de poursuite formée par ou contre un syndiqué relativement à une question intéressant la profession, le syndicat pourra dans le litige se substituer au syndiqué sur l'avis favorable de quatre membres du bureau. — En cas de conflit entre un syndiqué et un intermédiaire le président nommera une commission de huit membres qui usera de tous les moyens de conciliation, y compris l'arbitrage.

Si un marchand voulait boycotter un syndiqué à cause de son affiliation au syndicat, le conseil pourra poursuivre l'affaire par tous les moyens légaux.

ART. 7. — La cotisation sera de trois francs par an, payable en une fois avant le 2 février. Toute cotisation versée est acquise au syndicat.

Par exception, cette année on ne paiera que deux francs en tout comme cotisation et droit d'entrée ; mais cette somme devra être versée dans les huit jours. Dans la suite il sera perçu un droit d'entrée de deux francs, plus comme cotisation 0 fr. 25 par mois à courir.

Les cotisations formeront un capital qui permettra de soutenir devant les tribunaux les décisions du Conseil ou des commissions.

Tout membre ayant subi une condamnation infamante sera exclu de ce fait et ne pourra rentrer qu'après un vote de l'Assemblée générale.

Les syndiqués auront à payer leur cotisation aux syndiqués de leur commune qui seront du conseil syndical ; ceux-ci en verseront le montant au trésorier le 2 février. Celui qui ne paierait pas sa cotisation après deux appels dans le courant de l'année se trouverait exclu du fait même.

ART. 8. — L'exclusion peut être prononcée contre un syndiqué pour des faits d'indélicatesse ou toute autre cause contraire au but du syndicat sur appréciation du conseil ; l'exclu pourra en référer à la première réunion générale.

ART. 9. — Le syndicat est administré par un conseil composé d'un président, deux vice-présidents, un trésorier et un secrétaire, et de dix membres. Le président et le secrétaire devront être pris parmi les syndiqués de Saint-Pol, lieu du siège social.

ART. 10. — Le Conseil est élu tous les deux ans en Assemblée générale à la majorité des voix exprimées.

ART. 11. — Les membres sortant sont rééligibles ; toutes les fonctions

sont gratuites ; mais l'Assemblée générale pourra accorder une indemnité aux membres du Conseil à qui leurs fonctions auront occasionné des frais quelconques.

ART. 12. — L'Assemblée générale se réunira le 2 février ; elle pourra être convoquée dans l'intervalle quand le Conseil le jugera nécessaire. Le Conseil se réunira tous les trois mois, le 1^{er} dimanche de chaque période ; il peut être convoqué d'urgence dans l'intervalle.

Celui de ces membres qui manquerait trois fois consécutives sera déclaré démissionnaire.

ART. 13. — En cas de décès, démission, non acceptation d'un ou plusieurs membres du conseil, celui-ci pourvoit d'office à leur remplacement et fait ratifier son choix par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 14. — Toute demande de modification aux statuts devra être signée de cinquante membres au moins et communiquée au Conseil 15 jours avant l'Assemblée générale, et pour être applicable devra être votée par les deux tiers des membres présents.

ART. 15. — La dissolution du syndicat ne pourra être décidée qu'en Assemblée générale par les deux tiers des membres inscrits. Une décision sera prise concernant l'usage à faire du capital social et du matériel de l'Association.

ART. 16. — Le nombre des membres du syndicat est illimité. Le siège social est fixé en la ville de Saint-Pol-de-Léon.

* * *

La lecture de ces statuts et particulièrement celle de l'art. 4 montre bien de quel esprit est animé le syndicat du Léon.

Quelques jours après le meeting de Saint-Pol-de-Léon, le syndicat organisait une réunion à Cléder, et les camarades Saik ar Gall, Le Disés, Hirrien répondaient victorieusement à M. de Penhoat, gros propriétaire de l'endroit, qui protestait contre l'action syndicaliste. De nombreuses et nouvelles adhésions furent reçues.

Le mouvement est lancé et il n'est guère possible que les calomnies et les critiques de ses adversaires le détruisent. Du reste les paysans du Léon sont des hommes et ils savent ce qu'ils veulent. Il n'est pas trop optimiste de prévoir que leur syndicat sera le point de départ d'une nouvelle organisation plus juste et plus rémunératrice du commerce des primeurs. Mais, dépassant ce point de vue purement local, est-il trop utopiste de voir dans l'initiative des Léonards un exemple qui va être suivi ?

J'ai reçu plusieurs demandes de renseignements, de ruraux, bretons et autres, sur la façon dont nos amis de Saint-Pol-de-Léon avaient aidé les cultivateurs à s'organiser. Nos amis sont, je crois, maintenant renseignés.

Paul Gemahling reprochait aux ruraux, dans le dernier numéro de

la *Bonne Terre* de n'être pas assez démocrates, de ne pas avoir suffisamment fait trouée dans leurs régions. Les ruraux peuvent trouver dans l'action syndicaliste un merveilleux instrument pour lui donner un démenti. Qu'ils se mettent à l'œuvre, s'ils comparent le rapport de l'abbé Davot au dernier Congrès national rural du *Sillon* aux Laumes, avec ce que la *Bonne Terre* donnait récemment comme extraits du rapport de Compère-Morel (1), sur la question qui nous intéresse, au récent congrès socialiste ; nos camarades se rendront compte qu'ils sont mieux armés que ce soit pour se mettre au travail. Que ces quelques souvenirs d'une collaboration avec les ruraux leur soient un stimulant.

Grâce à eux, des unions de syndicats ruraux, pourquoi pas une fédération nationale animée d'un véritable esprit démocratique, peuvent naître. La Démocratie peut-elle compter sur eux pour cela ?

Eugène BEREST.

JEANNE D'ARC

... Du discours de Mgr Touchet :

« Ah ! Saint Père, « cette petite fille du bon Dieu », qui à dix-huit ans, trois mois et quatre jours, met la main sur l'épée de la France et la manœuvre de si puissante façon ; « cette petite fille du bon Dieu » qui, d'un autre geste, saisit la couronne des antiques Capétiens et la posant sur le front d'un dauphin sauve la dynastie en sacrant un roi ; « cette petite fille du bon Dieu », quelque chose de très simple et de très faible en apparence, de tout candide, de tout blanc et de si puissant, de si imposant néanmoins, que devant « cela » un grand peuple recule, océan qui reflue vers son île, tandis que derrière « lui » un autre grand peuple se reconstitue, océan qui réoccupe ses rivages ; « cette petite fille du bon Dieu », véritable ostensor dans lequel resplendit notre Père des ciels avec sa providence, sa bonté, sa maîtrise des événements, des hommes, du destin des empires ; « cette petite fille du bon Dieu », une bergerette et une évangéliste de la royauté du Christ, un lys, un chevalier, la foi, l'honneur, la vaillance, avec, au front, le rayon des prophètes et, sur ses épaules, la pourpre de son sang ; « cette petite fille du bon Dieu », vous l'avez prise dans vos mains augustes, et de votre Vatican, le lieu le plus élevé et le plus illuminé qui soit, vous la montrez à l'univers, à la France surtout ! »

(1) Numéros de juin et juillet de la *Bonne Terre*.

Le VII^e Congrès Régional & la Presse

Jamais peut-être aucun Congrès Régional n'occupa plus la presse — la bonne presse nous entendons — que celui de Guingamp. C'est qu'en effet, parmi les questions qui y furent traitées, il en était une qui soulevait un problème fort délicat et partant, du plus grand intérêt : le Mariage sillonniste.

La *Croix*, la *Gazette de France*, l'*Autorité*, la *Libre Parole*, le *Jaune* rapportèrent en commentant le sujet, certains passages du compte-rendu, imprécis sur ce point, paru dans l'*Ouest-Eclair* du 1^{er} juin et reproduit dans l'*Eveil Démocratique* du 6.

La *Croix* ne soulevait aucune objection, la *Gazette de France*, l'*Autorité*, la *Libre Parole* y allèrent d'une consultation théologique ; quant à la feuille de M. Biétry, dans la circonstance pornographique, nous ne la mentionnerons que pour mémoire.

La presse locale sembla tout d'abord ignorer le Congrès ; — alors qu'elle annonce de longue date telles manifestations sportives ou autres de sociétés quelconques, elle ne souffla mot de la réunion de Guingamp.

LES ORGANES SYMPATHIQUES

L'*Ouest-Eclair*, le *Courrier du Finistère*, l'*Eclaireur Dinannais* furent, croyons-nous, les seuls qui firent quelque publicité. Ne sont-ils pas nos amis dans la région de Bretagne ? Le *Pays Breton*, de Lorient, organe régionaliste, insista tout particulièrement sur la question du syndicalisme agraire et il termina en signalant l'audition du chant national breton, les toasts en langue celtique et les cris de *Vive la Bretagne démocratique* ! qui retentirent à la fin des banquets.

CHEZ LES INFORMATEURS

nous trouvons le *Moniteur des Côtes-du-Nord*, le *Réveil des Côtes-du-Nord* (1) et le *Petit Démocrate* de Limoges qui se bornèrent à relater

(1) Le *Réveil* a dû sans doute éprouver un remords de nous avoir consacré quelques impartiales lignes, car, dans son numéro du 6 juin, il publiait un article sur le *Sillon* et l'*Action Française*, où il ne cachait pas ses préférences pour cette dernière association politique.

les séances de travail ou la conférence publique sans y ajouter de commentaires.

L'*Indépendance Bretonne*, de Saint-Brieuc, après avoir rendu compte en quelques lignes de la réunion publique, crut devoir tirer cette conclusion du Congrès :

« ... On dit que M. Marc Sangnier a organisé ce Congrès à Guingamp, pour préparer le terrain électoral à son ami M. Teitgen, de Rennes, qui serait candidat en mai 1910 contre Kerguezec ? ? »

Chère *Indépendance* !

Si le correspondant de l'*Indépendance Bretonne* avait suivi plus fidèlement le Congrès ou mieux encore la lecture de l'*Eveil Démocratique*, il aurait appris qu'une seule candidature sillonniste sera portée en 1910, celle de Marc Sangnier. Toutefois, nous ne désespérons pas, un jour, de poser une candidature vraiment républicaine et démocratique, capable sûrement de représenter avec plus de dignité cette circonscription de Guingamp que ne le fait actuellement M. le vicomte de Kerguezec !

CEUX QUI CROIENT FAIRE DE L'ESPRIT...

C'est une race fort curieuse et bien amusante que celle de ces radicaux politiciens qui, en fait d'action positive, se contentent tout simplement d'aboyer aux chausses de quiconque n'est pas de leur avis, cherchant dans un anticléricalisme grossier, matière à la satisfaction de leurs instincts égoïstes et haineux. Chez eux on ne discute pas : nous voulons parler du *Clairon Républicain*, de Guingamp, et des *Nouvelles de Montfort*.

Dans son numéro du 6 juin, le *Clairon* publiait un article intitulé : « Agissons », nous y trouvons ces passages :

Dimanche dernier, des troupes différentes mais poursuivant le même but que les libéraux, tenaient leurs assises à Guingamp. Bien entendu, les blocards reçurent en paroles maints horions, dont d'ailleurs ils ne se portèrent pas plus mal.

Il ne me déplait pas de voir nos adversaires se remuer et se démener comme diables en bénitier. C'est pour nous l'occasion de jeter un coup d'œil sur leurs effectifs et de constater qu'en dépit des efforts faits par les chefs, peu nombreuses sont les recrues, bien peu serrés sont les rangs des soldats...

Jusqu'à ce jour on a pu se contenter de mépriser et de dédaigner les injures les inepties et les mensonges de la calotte et de la réaction ; aujourd'hui pareille attitude serait à tous points de vue condamnable, elle laisserait la partie trop belle à nos ennemis et ne manquerait pas d'être interprétée comme l'abandon de notre idéal ; Alors que cléricaux et monarchistes affirment à tout instant

que le parti radical et radical-socialiste a oublié ses promesses, ne réalisant aucune réforme, il appartient à ceux qui se réclament de lui de réduire à néant de semblables calomnies.

La tâche n'est d'ailleurs ni ardue ni difficile, nous avons une ample provision d'arguments sérieux et irréfutables à opposer aux insultes et aux billevesées de nos adversaires. M. de Kerguezec, tout récemment, en donnait la preuve, en rendant loyalement compte de son mandat aux électeurs de diverses communes de sa circonscription.

Que son exemple soit imité, les yeux des plus aveugles se dessilleront et les turpitudes des cléricaux apparaîtront à tous ; chacun se rendra vite compte que la calotte n'a que bluffé et menti honteusement, et une fois de plus, avec dégoût, les électeurs s'éloigneront d'elle... A l'action cléricale, répondons par l'action républicaine. Nos adversaires agissent, agissons.

Eh bien, agissez, Messieurs... Et toute cette prose est signée J. du Trieux ; pour qui connaît le pays, nul doute que ce personnage doit être un ostréiculteur remarquable !

Si le parti radical et radical-socialiste possède une si « ample provision d'arguments sérieux et irréfutables à opposer aux insultes et aux billevesées de ses adversaires... », que n'a-t-il désigné, à défaut de M. le vicomte Gustave de Kerguezec, un de ses membres influents pour venir nous entretenir de son idéal !!!, des réformes accomplies, ... des améliorations matérielles et morales apportées à l'existence des travailleurs par le parti !!! L'occasion était unique, à moins d'être lâche... ou fumiste !!!

Chez d'autres confrères, le calendrier retarde : en effet, le 13 juin, les *Nouvelles de Montfort* se sont aperçues que le *Sillon* avait tenu ses assises régionales à Guingamp, et comme « Les directeurs de l'Eveil démocratique se plaignent souvent de la malveillance de la presse qui organise autour de leurs travaux la conspiration du silence... », un de leurs rédacteurs, M. Saint-Senoux s' « engage solennellement à célébrer en toute circonstance, le Sillon, ses pompes et ses œuvres... »

Nous n'y voyons aucun inconvénient, pourvu toutefois qu'il y mette moins de parti pris obscène et malveillant.

Voici en effet comment il parle du mariage :

M. Bérest pose cette question, qui causa jadis tant de souci à notre ami Panurge, quand il l'examina pour son compte : « Est-il bon qu'un sillonniste se marie ? » On s'étonnera sans doute que cette question ait pu se poser : les Sillonnistes n'ont pas fait, je pense, vœu de chasteté ; je ne les soupçonne pas d'ailleurs d'avoir ressuscité les tristes mœurs des Templiers ; il semble donc tout naturel qu'ils fondent des familles, ce qui est peut-être en somme le meilleur moyen pour accroître le nombre des néophytes ; mais écoutez un peu ce

qu'en dit M. Marc Sangnier : « Ce n'est pas un peu de soi qu'il faut garder au Sillon, c'est toute son âme : le Sillon doit être au-dessus de tout, au-dessus de l'amour ; et peut-être bien des femmes ne l'admettront pas ainsi.

Ici se glisse un passage pornographique que notre plume se refuse à transcrire.

Les *Nouvelles* continuent :

Le lendemain des épousailles, que deviendront dans les bras de ces femmes les jeunes Croisés qui suivent la bannière de M. Marc Sangnier ? Il n'est pas nécessaire d'être sorcier pour le prédire : les uns, les plus sages, s'engageront sans hésiter dans la voie où les conduisent la raison, la nature et l'inclination de leur cœur : ils enterreront carrément la vie sillonniste avec leur vie de garçon, et deviendront d'excellents maris. Les autres, esprits faibles qui demeurent éblouis par la vaine rhétorique de quelques orateurs bien doués ou le prestige de certains types-pivots, continueront à participer à cette puérile agitation politico-religieuse où de minuscules personnages se donnent l'illusion de jouer un rôle important : ils essaieront de concilier leurs obligations conjugales avec les exigences impérieuses du devoir sillonniste tel que l'entend M. Marc Sangnier. Hélas ! Hélas ! Ils feront bien d'aller souvent s'agenouiller devant la statue du bienheureux saint Joseph, qui orne leur église. Si leur saint patron ne parvient pas à détourner de leurs têtes d'inévitables disgrâces, il ne manquera pas tout au moins d'exaucer leurs prières, en leur inspirant la résignation, l'une des plus belles vertus chrétiennes.

C'est bouffon et grossier. Nous nous dispenserons de commentaires. Saint-Senoux incontestablement a voulu faire de l'esprit, mais il a sans doute oublié que l'on ne donne pas ce que l'on ne possède point.

Voilà donc exposée l'attitude de la presse à la suite du VII^e Congrès Régional.

Nous regrettons cependant que certains journaux traduisant parfois nos idées et desquels nous étions en droit d'attendre une note sympathique n'aient pas cru devoir, en informateurs soucieux, mentionner le Congrès. Nous nous bornerons à croire que cette prudence exagérée ne sera pas désormais leur ligne de conduite, mais qu'elle ne peut-être que le résultat de malentendus qu'au besoin nous serions heureux pour notre part de dissiper.

A. BIGORGNE.

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Imp. Bretonne
38 rue du Pré-Botté, Rennes

Le Gérant : M. LEBRETON.



L'AJONC

ORGANE DU " SILLON EN BRETAGNE "

45, Rue Saint-Melaine, RENNES.

BULLETIN D'ABONNEMENT ⁽¹⁾

Je soussigné, ⁽²⁾

demeurant à rue n°

département d , déclare m'abonner

à la Revue l'Ajonc à compter du 15 ⁽³⁾ 19

ci-joint la somme de 5 francs, prix dudit abonnement.

SIGNATURE

(1) A détacher suivant le pointillé et à envoyer à M. l'Administrateur de l'Ajonc.

(2) Nom et prénom.

(3) Janvier, avril, juillet ou octobre.

Librairie du Sillon Rennais (Suite)

2	—	<i>Sillon à Rome</i>	0 fr. 60	—
18	—	<i>Le Congrès de Tours</i>	0 fr. 50	—
8	—	<i>Congrès national des C. E.</i>	0 fr. 50	—
2	—	<i>IV^e Congrès national</i>	0 fr. 75	—
	—	<i>Diwar benn ar Sillon</i>	0 fr. 10	—
	—	<i>L'Holocauste</i> , drame en 3 actes, de J. Jadé.....	0 fr. 75	—
16	—	<i>Catéchisme social du Démocrate</i>	0 fr. 60	—

Toutes les brochures, les livres et les tracts du Sillon non mentionnés ci-dessus, sont aussi en vente au Sillon Rennais. Les commandes sont payables d'avance. Adresser l'argent à « M. l'administrateur du Sillon ».

Pour les Ruraux. — Ce que tout cultivateur doit savoir et retenir par l'abbé Tissot, excellente brochure : 0 fr. 25.

Deux livres de Formation morale

Pour être Apôtre, par l'abbé Beaupin : 2 fr. 50.

Au seuil de la Jeunesse, par l'abbé Beaupin : 1 franc.

Au Sillon Rennais.

*
*
*

A VENDRE Livres d'occasion

De Bonald, œuvres complètes. 3 vol., 1859 (Migne).

Massillon : *Avent*, 1 vol., 1751 ; *Petit Carême* : 1 vol., 1757 ; *Carême* : 4 vol., 1752.

Chanson de Roland : 1 vol., 1878 ; texte, traduction, introduction et notes par Petit de Julleville.

Mémoires de la Chalotais : 1 vol., 1826, avec Documents extraits des registres du Parlement (1766-67). Introduction par Gilbert de Voisins.

Molière, œuvres complètes, 1 vol., ornées de 30 vignettes, par Deveria et Thompson (1826).

Nicolas, *Etudes philosophiques sur le Christianisme*, 4 vol., 12^e édition, 1858.

Balmès, *Le Protestantisme comparé au Catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne*, 3 vol., 3^e édition, avec portrait et introduction par de Blanche-Raffin.

Balmès, *Mélanges*, traduits par Bareille (1854).

Frayssinous, 1 vol., Migne (1861).

Hôtel Dugueselin

INSTALLATION NOUVELLE (Électricité)

A. JAMIN

5, Place de la Gare, RENNES (I.-&-V.)

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES
Chauffage à la Vapeur — Salles de Bains
GRANDE SALLE POUR NOCES & SOCIÉTÉS
Cabinet noir — Téléphone 3-92

CHAMBRES GARNIES

Sérieusement tenues

& Confortables

Maison BASSET

27, Rue Saint-Melaine, 27

RENNES

Service Antiseptique

J. GOMBERT

Coiffeur-Parfumeur

22, rue d'Antrain, RENNES

Salon pour hommes. — Travail soigné

Postiches en tous genres

Cuirs, Rasoirs, Blaireaux, Parfumerie
Vinaigres — Eaux de Toilette — Dentifrices

Produit infailible pour la destruction des cors et durillons

FOUGÈRES

Coopérative de Production de Chaussures

Solidité et Éléance absolument Garanties

SIÈGE SOCIAL :

“ CHEZ NOUS ”

81, Rue Pinterie, FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine)

A L'HABIT NOIR

6, Rue de la Monnaie — RENNES

Complets depuis 23 à 65 fr.

Pardessus depuis 20 à 55 fr.

Vêtements sur Mesures

Pèlerines, Alpagas, Couteils

A LOUER

Tous les Étudiants mangent au

Bouillon Moderne

6, Rue du Lycée, RENNES

Pension : 45 fr. par mois

Déjeuners et Diners à toute heure

Cuisine soignée



LE SILLON

SOMMAIRE

<i>De la pénétration des Syndicats</i>	J. SALMON.
<i>Scènes de Chambree</i>	L. D.
<i>Pour ceux seulement qui sont de vrais Sillonnistes</i>	***
<i>Catholiques avant tout</i>	Jean FABRE.
<i>Camarades ruraux, faisons des états de lieux</i>	PELAW.
<i>Déserteur</i>	St. MÉNARD.
<i>Aux Paysans</i>	A. LAMANDÉ.
<i>Le Congrès de Rennes en 1910</i>	UN CONGRESSISTE.
<i>La Vie du Sillon en Bretagne</i>	Mathurin DOUET.
<i>Cà & Là</i>	A. BIGORGNE.

Paraît le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS :

ETRANGER.....	4 fr.	SIX MOIS.....	2 00
DEPARTEMENT : un an.	3 fr.	LE NUMERO.....	0 25

On s'abonne au siège de la Revue
RENNES, 45, rue Saint-Melaine

6^e ANNÉE N° 9
15 Septembre 1909

SERVICES du SILLON RENNAIS

Secrétariat général { L. BECDELIEVRE.
Eccels..... {
Propagande..... { P. CONSTANT.
Administration..... {
L'Ajone { Rédaction..... { M^{re} DOUET, 10, Rue Bertrand.

Siège social : 45, rue Saint-Melaine, Rennes.

Permanence tous les soirs de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, sauf le dimanche.

1^{er} Livre. *Le Compte-Rendu du Congrès de Guingamp.* — les paroles de Marc Saignier sur le Mariage. — L'excellente campagne de Saint-Pol-de-Léon. *Francs* : 0.60.

2^e Nous tirons par milliers d'exemplaires le programme de la " *Réforme du bail à ferme* ".

L'exemplaire,	0.05	Les 500	6 francs.
Le cent	1.50	Le 1000,	10 —

Lire le compte-rendu du VIII^e Congrès National du Sillon

Ce compte-rendu, très complet, contiendra les rapports et communications ; il sera très artistiquement illustré d'images et de phototypies.

Prix : 3 fr. 50

Adresser les commandes sans tarder.

CONGRÈS TRIMESTRIEL

DES

Cercles d'Etudes du Finistère

tenu à Landivisiau, le 17 octobre 1909

8 h. 1/2. — Première séance de travail. — Rapport de LE DIZÈS : *Sur les Œuvres rurales.*
10 heures. — Rapport de BÉDÉRIC sur la *Coopération.*
Midi. — Banquet et toasts.
1 h. 1/2. — II^e Séance de travail. Rapport de LE GOAZIOU sur le *Quotidien et la propagande d'abonnements.*
4 heures. — Réunion publique par Jacques FONLUPT, avocat.

JOURNÉE SILLONNISTE DE VANNES

LE DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1909

Matin

7 heures. — Messe en commun ;
8 h 30. — 1^{er} Rapport sur le *Sillon et les Œuvres religieuses*, par KOUN, de Baden ; 2^e Rapport sur le *Sillon et les Œuvres sociales*, par MICHEL, de Vannes, secrétaire des Coopératives de Vannes.
A midi — Repas en commun.

Soir

2 heures. — 1^{er} Rapport sur le *Sillon à la Campagne* par CHÉREL, de Sérent.
2^e Rapport sur la *Propagande dans le Morbihan*, par GUILLERME, de Sauzon.
Adresser les adhésions au *Sillon Vannetais*, 8, rue Porte-Poterne avant le 22 septembre 1909.

Congrès départemental du Sillon

A LANNION

Dimanche 26 Septembre 1909

Le Matin

Concours de camelots de l'*Eveil Démocratique* (Les congressistes pourront assister à la messe de 8 h. $\frac{1}{2}$).

A 9 h. $\frac{1}{2}$. — Première séance de travail. Rapport de LIVINEC, de Guingamp : *Ce qu'est et ce que veut le Sillon*.

A 11 heures. — Réunion d'action et de propagande. — *Le Journal quotidien de la Démocratie*.

A Midi

Repas en commun.

L'après-midi

A 1 h. $\frac{1}{2}$. — 2^e séance de travail : *Le Syndicat rural et son rôle dans la réforme des baux à ferme*. Rapport de H. LENOIR, de Penvenan. A la même heure, réunion de propagande pour les dames.

A 3 h. $\frac{1}{2}$. — Grande Conférence publique et contradictoire

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

Par J. FONLUPT, du Sillon de Brest

Entrée gratuite. — Les dames sont invitées.

Les séances de travail et la Conférence publique auront lieu à Salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

CARTE DE CONGRESSISTE

Dîner en commun.....	1 75
Frais généraux.....	» 75
Total.....	2 50

Adresser le montant des adhésions avant le 20 septembre à M. Keramborgne, rue des Augustins, Lannion, qui délivrera les cartes de congressistes. Les personnes désireuses de n'assister qu'à la séance de travail de l'après-midi trouveront chez M. Keramborgne, ou à l'entrée de la salle de l'Hôtel-de-Ville des cartes d'entrée moyennant un droit de 0 fr. 20.

6^e Année

N^o 8

Septembre 1909

L'AJONC

ORGANE DU "SILLON" EN BRETAGNE

Red e Trezek ar wirionez

Kerzet gant an ine a-bez.

Il faut aller au Vrai

avec toute son âme.

De la pénétration dans les Syndicats

Beaucoup de nos camarades hésitent encore à pénétrer dans les Bourses du Travail en adhérant aux syndicats affiliés à la Confédération Générale du Travail. Il serait temps que cette hésitation prit fin, car ils ne sauraient rester plus longtemps en dehors du mouvement syndical qui va tous les jours grandissant.

Contrairement à ce qui a été écrit souvent, même par des spécialistes comme M. de Seilhac, il ne faut pas oublier en effet que la Confédération Générale du Travail comprend la presque totalité du prolétariat organisé et qu'elle a par conséquent quelques droits à parler au nom des ouvriers français.

Il ne faut pas oublier non plus que, malgré les violences que l'on peut reprocher à plusieurs de ses militants, son accroissement est aussi rapide que celui des syndicats allemands, les syndicats français ayant simplement cette infériorité d'avoir commencé plus tard à se mettre en mouvement.

Dans ces conditions, pourquoi un sillonniste refuserait-il d'entrer dans le syndicat de sa profession ? Ce serait un acte d'émigration à l'intérieur, ce qui n'est certes pas dans le tempérament des sillonnistes ; ce serait se mettre volontairement en dehors du mouvement qui emporte notre siècle. D'ailleurs, à notre dernier Congrès national, il semble bien que cette conclusion l'ait emporté définitivement parmi nous.

Examinons donc rapidement les objections qui hantent encore à ce sujet l'esprit de quelques-uns de nos camarades.

1° Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux créer des syndicats *enbus* de notre esprit et que l'on pourrait appeler démocratiques ?

RÉPONSE. — Mais cela est absolument impossible. Nos camarades syndiqués ou vivant dans des milieux ouvriers le savent par leur expérience de chaque jour, et leur témoignage doit primer l'avis de ceux qui écrivent assis à leur bureau.

D'une part il n'en est pas des syndicats comme des groupes d'études, et le nombre des membres adhérents est ici un facteur essentiel.

D'autre part, le syndicat unique par profession est une nécessité économique absolue, car, pour réaliser les améliorations économiques qui sont le premier objet du syndicat, l'entente entre ouvriers du même métier est indispensable, et cette entente est presque impossible avec des groupements divers.

D'un autre côté, sur 10 ouvriers membres actifs des Bourses du Travail, il y en a 9 qui sont étrangers à toute conception collectiviste anarchiste et qui sont acquis à notre idéal démocratique. Sans doute trompés par les apparences, ils combattent souvent cet idéal, lorsqu'il leur sera présenté par nous, mais en réalité si on va au fond de leurs idées, ils sont partisans de la transformation sociale à laquelle nous travaillons.

Pourquoi dès lors nous aliéner d'une façon irrévocable leurs sympathies, en essayant de fonder des syndicats différents de leur manœuvre dans laquelle ils ne manqueront pas de voir une trahison et qui à coup sûr va contre leurs intérêts les plus immédiats ?

Sans doute nous sommes habitués au Sillon à partir de cette idée que les groupements homogènes ont seuls de la puissance et de la vie ; et cela est en thèse générale profondément vrai. Mais il en est autrement quand il s'agit des syndicats. Il ne peut être question pour eux d'homogénéité ni au point de vue politique, ni au point de vue philosophique ou religieux, cela du moins dans la situation actuelle de notre société française. Qu'une certaine homogénéité sociale soit nécessaire, d'accord ; et c'est pourquoi il y aura toujours quelques groupes dissidents frappés d'ailleurs d'impuissance. Mais comment fixer le degré d'homogénéité sociale indispensable pour la prospérité d'un syndicat ? C'est l'expérience qui peut seule trancher cette question, et si nous essayons de la trancher à l'avance avec des considérations a priori, nous cessons par cela même de garder notre tradition qui consiste, dans les choses contingentes, à nous laisser faire par la vie.

Or ici l'expérience est décisive. Tous les faits sont en faveur du syndicat unique par profession, et si nous y regardons de près,

l'histoire du mouvement syndical d'Amérique, d'Angleterre, et même, quoi qu'on dise, d'Allemagne, est dans le même sens.

2° Mais il y a une question de conscience engagée. Nous ne pensons pas donner notre adhésion à un mouvement tel que celui de la Confédération Générale du Travail.

RÉPONSE. — Il y a là en effet une question de conscience, et il importe de l'envisager. Il est entendu qu'il y a tel syndicat dont nos camarades ne pourront pas rester membres, parce qu'on y fait de la propagande antireligieuse, antipatriotique ou néomalthusienne, mais ce cas est beaucoup plus rare qu'on ne le croit généralement. Il convient de noter que les statuts des syndicats des Fédérations et de la Confédération portent presque tous que l'association doit rester neutre au point de vue politique ou philosophique, et si tout le monde est d'accord pour dire que cette neutralité absolue comme toute neutralité est impossible, il n'en est pas moins vrai que ces statuts nous donnent droit de réclamer le respect de nos convictions chaque fois qu'on l'oublie.

Il convient de noter encore que rien n'est plus légitime que l'objet d'améliorations immédiates et de transformation sociale poursuivi par les syndicats. Ne confondez donc pas la Confédération Générale du Travail comme le font tous les jours les journaux, avec les actes ou les discours de ceux qui sont provisoirement à sa tête.

Ce qui a gâté ce mouvement, c'est l'esprit de violence et de sabotage ou les théories subversives qu'on y a mêlées, mais tout cela n'a rien de commun avec le véritable syndicalisme. Au contraire, c'est le grand obstacle à son développement, et il ne faudrait pas juger à cet égard de ce qui se passe dans les milieux syndicalistes par ce qu'on voit dans les syndicats parisiens. Paris est un milieu spécial où l'esprit d'anarchie s'est développé d'une façon extraordinaire et a porté tous ses fruits.

Quelle grave responsabilité contracteraient au contraire ceux d'entre nous qui refuseraient d'entrer dans les syndicats existants !

Si tous les éléments qui sont susceptibles de rendre les syndicats modérés, justes et fraternels s'abstiennent et restent à la porte, il ne faudra plus s'étonner que ces syndicats tombent dans l'anarchie et la violence, et ce sont les abstentionnistes qui seront les auteurs directs de cette situation.

S'il est un fait d'expérience, c'est que les syndicats peu nombreux composés d'un petit état-major socialiste ou anarchiste sont souvent sectaires et intransigeants, tandis que les syndicats nombreux composés d'éléments variés respectent toutes les convictions et aboutissent à d'heureux résultats.

Rien que ce fait nous trace notre devoir. Il y aura quelques ignorants qui diront de nous que nous sommes des rouges. Nous les

laisserons dire, et nous ferons à l'intérieur des syndicats une besogne, qui, le plus souvent, ne sera pas bruyante mais qui n'en sera pas moins fructueuse.

Quelle sera au juste cette besogne et dans quel esprit nos camarades doivent-ils entrer dans les syndicats ?

D'abord on ne doit pas entrer avec le désir secret de s'en faire chasser et d'en sortir en faisant claquer les portes. Ce serait là une déplorable conception. On entre dans le syndicat parce qu'on croit que le syndicat est un excellent instrument de défense ouvrière, d'éducation et de transformation sociale; on doit donc y entrer avec le vif désir d'y rester.

On ne doit pas non plus s'y faire admettre avec la préoccupation non de servir le syndicat mais de s'en servir pour la propagation de nos idées. Le syndicat n'est pas un champ clos où des lutteurs entrent en scène pour savoir laquelle est la meilleure des théories qu'ils soutiennent. C'est une œuvre pratique qui veut qu'on se donne à elle pour elle-même; elle est belle et noble entre toutes; elle est digne qu'on s'y consacre avec dévouement; en un mot le syndicat considéré en lui-même est une fin à laquelle nous travaillerons en fonction d'une fin plus élevée.

Pénétrons donc dans les syndicats, chaque fois que la prudence le permettra, c'est-à-dire chaque fois que nos camarades auront acquis par une formation sérieuse, la plénitude de la vie démocratique, pénétrons-y comme des apprentis qui ont beaucoup à apprendre avant d'enseigner, et pour tirer une autre conclusion encore de ces observations; gardons-nous de crier victoire, lorsque nous voyons un syndicat se retirer d'une Bourse du Travail ou une Fédération manquant de se retirer de la Confédération.

Si ce départ est nécessaire, rien à dire, mais presque toujours, c'est un malheur pour les vrais démocrates, et une victoire de plus à l'actif des anarchistes.

J. SALMON.

Holà !... Chers Lecteurs

Pas de défections ! gardez votre abonnement à l'Ajonc, ou bien trouvez votre remplaçant. Oh ! je sais que le quotidien vaut 24 francs. Tant pis : gardez votre petite revue rouge. Pourquoi ? Elle est nécessaire : c'est le lien sillonniste breton.

AVIS AUX ABONNÉS D'OCTOBRE.

Scènes de la Chambrée

HISTOIRE VRAIE

SCENE I

Une chambrée. Neuf heures du soir. Les soldats rentrent. Dans le rayon de pâle lumière jaune que dessine la lampe fumeuse, les soldats causent avec quelques réservistes nouveaux venus. L'un de ceux-ci, quand le cercle s'est dispersé, va vers un jeune soldat, qui, assis sur son lit, parcourt l'Eveil Démocratique.

LE RÉSERVISTE. — Ça a l'air de vous intéresser joliment.

LE JEUNE SOLDAT. — Oh sûr ! c'est l'Eveil Démocratique. Vous connaissez ?

— Le journal du Sillon ?... Oui, un peu.

— Si vous voulez, je puis vous prêter mon numéro.

— Merci, merci, je ne veux pas vous en priver... Et puis, je n'y tiens pas beaucoup. (*Changement de conversation.*) Qu'est-ce que vous faites dans le civil ?

— Je suis employé de commerce. Et vous ?

— Instituteur.

— Public ?

— Non, libre. (*Une pause.*)

— Vous n'aimez pas beaucoup le Sillon, n'est-ce pas ? Le connaissez-vous bien ?

— Heu, heu... C'est un mouvement dangereux, d'idées très avancées. Heu, heu... Vous êtes catholique... Eh bien, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de faire attention... Tenez, quelqu'un m'a dit — notez que ce n'est pas moi qui le dis : je dis ce qu'on m'a dit — quelqu'un m'a donc dit que Marc Sangnier avait dit à quelqu'un qui lui disait, etc... etc...

SCENE II

Le lendemain matin. Dans un groupe, le réserviste, le jeune soldat et quelques autres... Une discussion s'ébauche.

UN SOLDAT QUELCONQUE (*au jeune soldat*). — Alors, sans blague, le « bleu », tu te confesses ?

LE JEUNE SOLDAT. — Bien sûr, mon vieux.

— Tu entres dans la petite boîte qu'on voit dans les églises ?

— Pourquoi pas ?

— Et tu lui racontes toutes tes histoires, au curé ?

— Oui, toutes les sottises que j'ai faites.
— Ça le regarde pas.
— Tu nous les racontes bien, à nous, toutes les tiennes. Est-ce que tu crois que ça nous regarde ?
— Et si ça me plaît de les raconter à tout le monde ?
— Et si ça me plaît de les raconter à un seul ?
— C'est pas la même chose.
— Oh ça, c'est sûr. Toi tu le fais pour te vanter. Pourtant, il n'y a vraiment pas de quoi. Tandis que moi, je le fais parce que je me repens et que je veux tâcher de ne plus recommencer.
— Mais enfin c'curé, c'est pas ton père ?
— Mieux que cela. Représentant, à mes yeux, Dieu lui-même, il est, tout à la fois, le juge de mon âme et mon père religieux : juge, il m'absout, parce que je regrette mes bêtises; père, il me conseille pour m'aider à marcher toujours plus droit, à être plus juste et meilleur. Voilà, mon vieux. Qu'en penses-tu ?
— Oh, c'est ton droit, dame, si c'est ton idée. T'es un drôle de type, tout de même. Oh, un bon type, sûr. C'est égal : il n'y en a pas deux comme toi ! N'est-ce pas les copains ?

.....
.....
Petit à petit, la discussion s'élève jusqu'aux régions de la plus haute philosophie religieuse, tout en restant très militaire d'allure. Le réserviste-instituteur n'a pas desserré les dents durant toute la discussion. Il s'est obstiné à rouler une cigarette qu'il n'a même pas songé à coller...

SCENE III

Le soir du même jour. Décor de la scène I. Avant de se coucher, le réserviste-instituteur aborde le jeune soldat sillonniste et lui glisse dans l'oreille en lui serrant la main :

— C'est bien. Vous avez défendu une bonne thèse, ce matin. Je vous félicite.

Il se glisse dans son lit et s'endort.

L. D.

Camarades et amis du Sillon

qui venez à Rennes, de séjour ou de passage, n'oubliez pas de venir au Foyer : c'est votre pension de famille » : vous y trouverez cuisine de famille et vie de famille.

22, Place Sainte-Anne, 3^e étage.

Pour ceux, seulement,

qui sont de vrais Sillonnistes

Certains de nos amis ont fait un mauvais calcul.

— Maintenant que la souscription est couverte, largement couverte, se sont-ils dit, il n'y a plus à hésiter : sans plus attendre, faisons paraître le quotidien.

Raisonner ainsi, c'est raisonner mal. Et voici pourquoi :

Si nous voulons que le journal de la Démocratie vive et prospère, il faut qu'il trouve de lui-même, normalement, les ressources nécessaires à son développement. En d'autres termes, il faut que son budget s'équilibre. Il faut qu'il s'appuie sur une clientèle de lecteurs — d'abonnés surtout — suffisante pour le faire vivre.

Sinon, qu'arrivera-t-il ?

Il nous arrivera ce qui est arrivé à l'organe anarchiste La Révolution, par exemple, sauf que nous durerons un peu plus.

Grâce à la générosité d'un aimable bailleur de fonds, les anarchistes lancèrent leur organe avec une trentaine de mille francs en caisse. Quand la caisse fut vide, la publication cessa. Et La Révolution s'arrêta faute de munitions.

En procédant ainsi, nous pourrions vivre pendant une année, peut-être, au bout de laquelle nous guetterait le même échec.

Avant même que le journal paraisse, il nous faut donc des abonnés. Cherchons-les tout de suite. Et, tout d'abord, commençons par les trouver en nous-mêmes, puis parmi les personnes les plus sympathiques au Sillon : les listes de souscription à cet égard, peuvent nous fournir de précieuses indications.

Sans même nous aventurer hors de ces milieux tout acquis à notre Cause, il semble que nous puissions, en trois mois, réunir assez aisément les 5.000 abonnements nécessaires au lancement du journal. Les autres milieux, nous les atteindrons ensuite. Et auprès de ceux dont notre simple éloquence n'aura pu ouvrir la bourse, espérons que le journal, par la seule force de son intérêt et de sa séduction, remportera de décisives victoires.

Ainsi, avec ses 5.000 abonnés, le journal serait assuré de vivre. Et le produit de la souscription serait consacré à payer les frais de certains gros lançements de propagande et à faire face aux imprévus.

Pour le moment, donc, efforçons-nous, moins de faire des conquêtes d'abonnés en terre étrangère, que de nous abonner nous-mêmes.

Quand vous tous qui lisez ces lignes, quand vous tous qui vous dites dévoués au Sillon à la vie à la mort...et même à la bourse, serez abonnés, nous ferons le compte, voulez-vous ?... Et vous verrez (1).

CATHOLIQUES AVANT TOUT

Est-il besoin de répéter que nous le sommes ?

Il paraît que oui et je vous assure que j'en suis étonné.

Notre vie tout entière de silloniste prouve que nous sommes des fidèles, ces fidèles convaincus, et des fidèles pratiquants. Il est du reste avéré que le meilleur silloniste c'est le catholique apôtre, irréprochable dans sa vie et ferme dans sa croyance.

Un recteur d'Ille-et-Vilaine ne pouvait s'empêcher de le remarquer naguère devant plusieurs auditeurs, et témoignant en notre faveur, il disait que *des catholiques de patronages, de gymnastique...* « ont toujours besoin de l'œil d'un directeur », tandis que les sillonistes gardent d'eux-mêmes, *avec conscience*, l'attitude et la vie catholique. Oh ! pour moi, je ne le sais et Dieu m'est témoin que je ne veux discréditer aucune œuvre catholique, pas plus du reste que ne le voulait cet excellent recteur. La faiblesse humaine, l'occasion, une habitude mauvaise qu'on commence à détruire, même la surprise... que sais-je, peuvent excuser ! Au surplus, certes, ce n'est pas à moi de jeter la pierre.

Les sillonistes sont catholiques avant tout. Et c'est pourquoi des évêques ont conseillé d'être bons pour eux. Pour ne rapporter que des documents authentiques de notre région bretonne, Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, tout en rejetant les idées du *Sillon*, reconnaissait le 1^{er} septembre 1908 aux sillonistes rennais « leurs sentiments profondément catholiques » et il écrivait qu'« un très grand nombre d'adhérents ou associés du *Sillon* sont très pieux, foncièrement religieux »...que « la plupart des sillonistes ont des intentions droites et pures ».

Et Mgr Duparc, évêque de Quimper, écrivait à son tour à ses curés le 16 décembre 1908 : « Ce sont, pour la plupart, des jeunes gens pieux, il faut les encourager dans leur dévotion, les admettre

(1) L'Ajone peut être un intermédiaire. Son administration reçoit les mandats de 24 francs. On dit que plusieurs vrais sillonistes ne peuvent s'abonner eux-mêmes, qu'à cela ne tienne ; qu'ils abonnent autrui à leurs frais. (Voir statut de propagande).

dans les œuvres catholiques, aussi longtemps qu'ils n'y porteront pas un esprit d'indiscipline, les mêler aux autres jeunes gens dans les conférences spéciales que nous leur ferions...etc. »

Catholiques avant tout, ah ! oui, certes ! Parce que le bon Dieu d'abord et sa religion aussi, celle de Jésus-Christ, des Apôtres, du Pape, des Evêques et des Prêtres. Personne autre qu'eux n'a les paroles de la vie éternelle.

Et c'est pourquoi quand nous sommes dans l'atelier, dans la réunion publique, sur la tribune, au bureau, quelque part que ce soit, nous affirmons toujours notre foi et nous ne craignons point de « rendre compte des raisons » qui nous font l'embrasser, la garder et la défendre.

C'est pourquoi, quand nous entrons dans un syndicat, dans une coopérative, dans une Bourse du Travail, c'est « la tête haute, avec toutes nos idées et nos méthodes ». Et si nos camarades se sont rencontrés, pour faire une action commune, avec des libres-penseurs, avec des protestants, ce fut toujours « sur un terrain nettement défini, soit moral, soit social : ligues contre l'alcoolisme, contre la pornographie, etc... »

Catholiques avant tout ! Les sillonistes militaires de Verdun l'ont écrit à leur évêque. « Nous sommes catholiques avant d'être sillonistes, avant même d'être Français. » Et cette phrase a surpris. Enfin, a-t-on dit, voilà qui est parlé clair.

C'était une vérité banale, l'a b c d du catholicisme. Le fait même d'avoir l'air de supposer que nous ne soyons pas prêts à faire cette déclaration, n'était-ce pas porter injure à notre foi ?

Catholiques avant tout ! Un rédacteur de la *Croix*, M. Charles, vient de jeter le doute sur cette attitude dans le numéro du 24 août 1909 :

« Aussi le Saint Père, écrit-il, fut-il heureux d'entendre le 11 septembre 1904, le Président du *Sillon* proclamer, « au nom de tous les groupements répandus dans toute la France, leur attachement et leur inviolable fidélité au Christ et à l'Eglise. »

« Nous voulons, disait-il, être parmi tous vos fils les plus respectueux et les plus religieusement soumis... Nous tenons à déclarer que nous savons qu'aucun but humain, qu'aucune préférence ne doit jamais dominer les divines nécessités de la grande unité religieuse catholique... Nous venons à vous... comme au Chef visible de la religion que nous professons. »

C'était s'affirmer catholique d'abord. Qu'il nous plairait d'entendre aujourd'hui encore de pareils accents ! Pie X encouragea cette fière attitude et approuva la persuasion des sillonistes que « la base de toute bonne œuvre est la crainte de Dieu ».

Voyons, M. Charles, puisque vous tenez à porter des appréciations sur le *Sillon*, pourquoi n'observez-vous pas toutes les manifestations de ce mouvement, toutes, c'est trop, mais tout au moins les plus

solennelles ? Vous seriez juste alors dans vos jugements et vos écrits. L'honnêteté n'est-elle pas une vertu principale de l'écrivain ?

Eh bien, je prends le dernier discours de Marc Sangnier qui soit livré à l'impression « *Les Droits de la conscience* ». Il fut prononcé à l'Alhambra de Bordeaux le 20 juin 1909, à l'occasion des poursuites dirigées contre S. E. le Cardinal Andrieu. Et je lis, p. 32, 33, 34 :

Eh bien, oui ! nous croyons que dans les questions mixtes, que lorsque des questions regardent à la fois les âmes immortelles et les intérêts matériels, nous devons donner le pas à ce qui est immortel, et que *le lien qui nous unit à l'Eglise est encore plus solide, plus puissant que celui qui nous unit au pouvoir d'ici et à la patrie elle-même.* (Applaudissements).

Et cela, j'ai eu le courage et la loyauté de le dire dans des réunions de libres-penseurs, d'anticléricaux, de radicaux et jusque pendant la période électorale où généralement on ne dit pas toute la vérité trop crue. Et je peux bien vous le dire ici ; soyez bien convaincus qu'en tenant ce langage je ne fais pas acte de mauvais patriote ; bien au contraire, et de même que ceux qui obéissent à leur Dieu sont le plus fidèlement obéissants à l'autorité temporelle, lorsqu'elle n'usurpe pas un terrain qui n'est pas le sien, de même ceux qui savent se sacrifier pour rester de fidèles enfants de l'Eglise sont les meilleurs patriotes. Certes, ce n'est pas dans les milieux catholiques qui font passer la patrie céleste avant tout, mais ont assez de dévouement et d'héroïsme pour en prodiguer encore à la patrie terrestre, ce n'est pas dans de tels milieux que l'on trouve le mépris et la haine de la France, mais bien plutôt chez ceux qui, ayant commencé par renier la patrie spirituelle qu'est l'Eglise, ont été entraînés à renier bientôt la patrie temporelle. (Vifs applaudissements).

Et maintenant, camarades, que nous avons apporté ce témoignage courageux peut-être, — vous le jugerez comme vous voudrez, peu m'importe, — à ce que nous croyons être la vérité, nous allons, chacun, continuer notre travail.

Vous autres, royalistes, vous travaillerez pour ce que vous croirez être la vérité politique, la bonne vérité dont le pays a besoin : nous, républicains, nous travaillerons pour mettre au cœur du citoyen assez de vertu (pour employer l'expression d'un illustre archevêque de Paris), assez de vertu pour que la République soit possible, car elle est de tous les gouvernements celui qui exige le plus de vertu.

Nous serons séparés sur le terrain politique, mais il en est un où nous nous retrouverons toujours unis : c'est le terrain de la fidèle obéissance à l'Eglise et chaque fois qu'il s'agira de nous trouver autour de nos pasteurs légitimes, ne nous souvenant plus si nous sommes royalistes, républicains ou bonapartistes, nous nous souviendrons seulement que nous sommes des chrétiens et des fils de l'Eglise. (Applaudissements).

Sur le forum et dans la rue, nous combattrons pour nos idées politiques, et nous montrerons que nous ne craignons pas de lutter avec nos adversaires politiques ou sociaux, mais lorsqu'il s'agira d'une question religieuse, d'une haute question morale, nous ne demanderons pas mieux que de nous rencontrer avec tous ceux qui défendent la même cause, et l'on comprendra que cette union religieuse, nous la voulons de tout cœur, mais intégrale.

c'est-à-dire sous l'autorité de l'Eglise et sous la discipline des seuls pasteurs de l'Eglise. (Applaudissements).

Est-ce clair ? L'accent catholique sonne-t-il faux ? Lisez et relisez, M. Charles. C'est bien *aujourd'hui*, comme c'était hier...

C'est en 1909 aussi que Marc Sangnier fit sa campagne électorale de Sceaux. Fut-elle d'un catholique ? d'un catholique au grand jour ? Ah ! laissons les déclarations publiques, les professions de foi catholique, si souvent répétées dans cette circonscription anticléricale s'il en est, et retenons ce simple fait. Jarrousse, le radical maire de Vanves, préféré par plusieurs catholiques en vue et même par quelques ecclésiastiques, parce qu'il avait loué le presbytère à bon marché, Jarrousse, père de quatre enfants dont deux seulement furent baptisés pour plaire à sa femme et dont les deux autres ne le furent pas, jugea bon, après avoir reproché à Marc de prendre l'eau bénite et d'être allé à Rome, de se servir contre lui de sa lettre au cardinal Luçon et voulut l'afficher en dernière heure. Mais notre président n'attendit pas cette « dernière heure », et il afficha sur tous les murs de la circonscription anticléricale, cette lettre qui avait fait après le 18 février 1909 tant d'admiration et où nous lisons ces sublimes sentiments :

« EMINENCE,

« Il n'est pas de sacrifice que je ne me sente, avec la grâce de Dieu, capable de faire pour conserver la foi catholique. Je n'ai jamais craint de rendre témoignage à cette foi devant les hommes les plus irréligieux et dans les assemblées les plus hostiles. Je veux, de toute mon âme, rester docile aux enseignements de l'Eglise, obéissant à l'autorité religieuse des pasteurs légitimes. Je suis dans la volonté absolue de me soumettre à la discipline catholique et je crois avoir toujours essayé de le faire de mon mieux... »

Et comme commentaire, il ajoutait crânement :

« Je suis fier d'avoir écrit ces lignes ».

Il l'avait proclamé quelques jours auparavant, le 28 mars 1909, devant 2.500 auditeurs à Bourg-la-Reine :

« Je vous dis que je suis fier d'être chrétien et catholique. Je suis fier de ma foi, et je le répète devant tous... »

Certes, Marc Sangnier n'aurait pas voulu être député en passant par la petite porte, en faisant des concessions, en faisant sa foi. Il voulait être connu : il le fut.

Que les sillonnistes l'imitent dans tous les actes de leur vie ! En général, ils ne sont pas des victimes du respect humain.

M. Charles, bien informé et dégagé du parti pris le reconnaîtra sans nul doute.

Catholiques avant tout, avant d'être républicains et démocrates, avant d'être coopérateurs ou syndicalistes; catholiques avant tout dans « leurs accointances avec les pires rationalistes : les protestants libéraux (1) », catholiques avant d'être sillonnistes, avant d'être Français, les sillonnistes demandent à Dieu de leur conserver la foi et l'amour de la sainte Eglise, catholique, apostolique et romaine.

Jean FABRE.

Camarades ruraux, faisons des états de lieux !

« Unissons-nous pour obtenir un taux moyen du prix des fermages » telle est la formule qui semble avoir rallié le plus de suffrages parmi nos camarades ruraux. C'était l'idée fondamentale de l'article si vivant que Jean Le Bescond publiait dans l'*Ajanc* du 15 mai dernier et nous la retrouvons très clairement développée sous la plume de M. le Curé-archiprêtre de Châteaulin dans l'*Ouest-Eclair* du 30 mai. C'est donc que le mal est certain, que les cultivateurs reconnaissent qu'on les exploite indignement, qu'il est temps qu'ils se syndiquent et opposent une force de résistance organisée aux exigences toujours croissantes de leurs propriétaires.

Et le champ d'action s'ouvre, très vaste, pour les ouvriers de la Démocratie. Quelques jeunes gens du *Sillon* ont commencé la campagne et déjà obtenu des résultats pratiques à Saint-Pol-de-Léon et à Plouagat. Cette fois les socialistes sont devancés, allons-nous conserver l'avance ? Je le crois, quant à moi, *puisque nous avons suscité des apôtres du syndicalisme rural parmi les cultivateurs eux-mêmes*. Et cependant nous ne devons pas nous dissimuler les difficultés de l'entreprise ; le travail de pénétration sera très lent, les ruraux sont

(1) L'abbé Fontaine reproche au *Sillon* ces « accointances ». Je remercie le prêtre qui m'a procuré son livre « le Modernisme sociologique » : J'y ai lu p. 104, 105 et p. 318-325 passim, sa critique de Marc Sangnier et du *Sillon*. En vérité ce n'est pas en insultant un homme qu'on a raison contre lui. L'abbé Fontaine a le triste courage d'écrire que « ceux qui l'ont lu (Marc Sangnier) et suivi avec quelque attention, savent qu'il travaille à émanciper ce christianisme de la hiérarchie qui l'a désapprouvé... » M. Fontaine serait-il de mauvaise foi ? Car quiconque « a lu et suivi avec quelque attention » Marc Sangnier confesse qu'il a toujours dit et écrit fortement le contraire. (Voir le dernier document cité plus haut).

tous des gens très occupés et surtout éparpillés, nous ne pouvons donc songer les réunir fréquemment. Tout au plus accepteront-ils qu'on leur fasse des causeries le dimanche après-midi et encore ne faudrait-il pas répéter la leçon tous les dimanches. Puis la propagande des idées ne suffit pas, il faut ensuite passer à l'organisation des cadres et ce sera encore là un travail de longue haleine pour les syndicalistes ruraux. Le paysan, en effet, est doué d'une qualité que l'on rencontre à un degré très inférieur chez l'ouvrier des villes, il est extrêmement prudent et il lui faut bien des explications si l'on veut obtenir toute sa confiance.

Aussi ai-je pensé qu'avant de porter tout notre effort vers l'obtention d'un prix moyen des fermages, réforme que nous n'aurons chance de voir aboutir que si nous pouvons opposer aux propriétaires des syndicats de fermiers, il serait utile de faire l'éducation démocratique des cultivateurs et de les inciter à commencer la lutte chacun contre son propriétaire. Avant de penser au contrat *collectif* agricole, il y aurait lieu de démocratiser le *contrat agricole simple*, c'est-à-dire le bail à ferme. Aujourd'hui les propriétaires semblent croire que ce contrat est un contrat de bienfaisance ; ils se figurent vraiment qu'ils font un don à leurs fermiers en mettant seulement à ce don certaines conditions. Or, le cultivateur républicain et démocrate doit avoir suffisamment conscience de ses responsabilités pour exiger que son propriétaire ne le traite plus en inférieur. Nous ne sommes pas les « subalternes de nos bourgeois », me disait il y a quelques jours un brave fermier, nous ne leur devons que « l'honnêteté » : Le bail à ferme doit devenir un véritable contrat synallagmatique et les deux parties en présence, le preneur et le bailleur, doivent pouvoir, sur un pied d'égalité, en discuter les conditions.

Et l'une des principales bases de ce contrat (bases que l'on tend malheureusement trop à négliger) devra être l'état des lieux.

A cet égard nos législateurs se sont montrés injustes pour les fermiers. Ils ont décidé, en effet, que :

« ART. 599, Code Civil, § 2. — De son côté, l'usufruitier (le fermier) « ne pourra, à la cessation de l'usufruit (du bail), réclamer aucune « indemnité pour les améliorations qu'il prétendrait avoir faites, encore « que la valeur de la chose en fût augmentée. »

Alors que dans l'article « 1731, Code Civil. — S'il n'a pas été fait un état de lieux, le preneur « est présumé les avoir reçus en bon état de réparations locatives, et « doit les rendre tels, sauf la preuve contraire. »

Ils se sont montrés favorables aux propriétaires. Il n'en pouvait, d'ailleurs, être autrement, puisque notre Code Civil est l'œuvre de bourgeois capitalistes, qui n'ont pas eu le courage de faire une situation spéciale aux fermiers et ont pensé qu'ils se compromettraient moins en la confondant avec celle des usufruitiers.

Aussi, depuis plus d'un siècle, nos cultivateurs subissent l'oppression tyrannique de leurs propriétaires, oppression renforcée par les armes que la loi a mis entre les mains de ces derniers. Nous rencontrons bien, de ci de là, quelques états de lieux, mais ce sont de simples mesures de prudence prises par quelques propriétaires consciencieux, qui ne voudraient point que leurs fermiers aient des ennuis, si leurs fermes passaient en des mains étrangères. Les autres (c'est-à-dire la presque totalité), louent leurs métairies sans aucune formalité préalable, confiants dans l'efficacité du moyen que la loi leur donne de poursuivre le cultivateur éprouvé par des pertes, en lui reprochant d'avoir laissé sa ferme en mauvais état.

Puisque la loi est si dure pour eux, les cultivateurs doivent s'efforcer de la corriger. Au-dessus de la loi, il y a la convention des parties. Avant d'apposer leurs signatures sur le contrat qui les liera pour neuf ans, ils discuteront les conditions de ce contrat et, avant même d'entamer cette discussion, ils feront constater minutieusement l'état des bâtiments, des terres et des plantations. Et ce ne sera qu'après avoir fait dresser cet état en double que le cultivateur intelligent consentira à agiter les conditions du contrat de fermage, demandera l'insertion dans le bail d'une clause dans le genre de celle-ci : « Les parties s'engagent à faire dresser contradictoirement un nouvel état des lieux, lors de l'expiration du présent bail et en cas de plus-value provenant tant de l'entretien des bâtiments et des terres que des bons soins donnés aux plantations, le bailleur s'engage à payer aux preneurs une indemnité qui sera fixée à dire d'experts. Il sera procédé à cet examen des lieux à l'expiration du présent bail même dans le cas où il serait renouvelé en faveur des preneurs. »

En attendant que nos populations rurales acceptent de se grouper en syndicats, créons un état d'esprit de résistance à l'iniquité légale (le mot n'est pas trop fort) que nous venons de signaler. Suscitons, parmi les cultivateurs que nous aurons pu attirer à nos causeries, quelques énergies particulièrement décidées à agir et obtenons qu'elles prennent l'initiative de la réforme des baux à ferme dans le sens que nous préconisons.

Leur exemple, espérons-le, sera contagieux et tous voudront les

imiter. Nos camarades ruraux auront à cœur de développer autour d'eux le véritable esprit démocratique et ne voudront pas, comme je le disais en commençant, se laisser devancer par les socialistes. Nous avons, d'ailleurs, sur ceux-ci l'avantage d'être nous-mêmes des ruraux et d'exprimer nos propres aspirations. Nous savons que les cultivateurs sont mûrs pour l'action et sont décidés à secouer le joug des propriétaires. Ceux-ci ont assez longtemps exploité l'expression « terre nourricière » pour justifier la hausse constante des fermages, entretenant avec soin ce sophisme intéressé que la terre produisant de plus en plus on devait suivre la même progression dans sa rémunération, oubliant à dessein qu'elle ne produit qu'autant et dans la mesure même où elle est arrosée de nos sueurs.

Pour employer une expression très répandue en Bretagne, ce sont nos efforts répétés qui « abonnisent » la terre. Il n'est que juste que nous en profitions quelque peu. A nous donc d'être les pionniers dévoués et infatigables de la démocratie paysanne. En avant pour la revanche de la justice!

PELAW.

Le Déserteur

Il vint vers moi, sur la place publique où je vendais l'Eveil après la grand'messe. C'était un dimanche.

— Un journal s'il vous plaît !

Je lui remis un Eveil contre un sou verdegrié, tiré d'un vieux porte-monnaie plus sale encore. Alors il s'approcha très près, et se haussant sur la pointe des pieds, me dit d'une voix émue :

— Je casse service.

C'était un jeune homme, 17 ans à peine, malingre, fils d'un tâcheron fendant des cordes de bois l'hiver, se gageant dans les fermes pour la moisson, l'été.

Pendant ses années de classes primaires, il déjeûnait à la maison; plus tard, quand il eut grandi, je le pris comme petit père. Très tôt, après deux années assez bien remplies, il me quitta et s'en fut dans une commune voisine garder quinze vaches, cinq de plus que chez moi, où il supportait difficilement le caractère de ma vieille servante, une domestique comme on n'en rencontre plus guère, hélas ! Une année s'était à peine écoulée qu'un beau jour il reparut joyeux.

« — Je pars, me dit-il. Mon patron et moi, on ne s'accommode pas. Y grogne tout le temps. Je vais me gager ailleurs. »

Il se gagea en effet, tout au fond d'un village chez un brave fermier de ma connaissance, cultivateur intelligent possédant de bons chevaux bretons à la croupe avalée, de véritables percherons afferment les connaisseurs. Il était enfin satisfait : conduire les chevaux et faire basculer le brabant, depuis trois ans ce rêve lui troublait la tête.

— Tu casses service ? lui dis-je, et pourquoi donc ?

— Parce que je ne me plais plus. Et puis, ailleurs, je trouve plus cher, beaucoup plus. Je m'en vais à St-Servan garçon épicier.

— Mais ton patron est prévenu, objectai-je.

— Pensez-vous, me dit-il ironiquement, prévenu ? ah dame, nenni ! il ne me donnerait point mes draps !

— Ce que tu fais là est honteux, repris-je, et contraire à l'honnêteté qui exige une certaine force de caractère, et qui demande que les engagements passés entre fermiers et domestiques soient respectés de part et d'autre. C'est très mal. Vois donc, tu laisses dans l'embarras un fermier qui, à l'époque où nous sommes, ne pourra se procurer un autre domestique qu'à des prix très élevés. Tu lui fais doublement tort. C'est antidémocratique, car c'est injuste.

— Ça m'est égal, reprit-il, j'en quitte et je vais en ville, la galette avant tout.

A quelques jours de là, j'allais informer son patron de ce qu'il se tramait, mais il était trop tard. Mon acheteur d'Eveil, la bricole au cou, et les épaules en sang, comme les chevaux qu'il conduisait naguère, traînait une balladeuse dans les rues de Saint-Servan, où mes camarades le reconnaissaient aisément à ses allures un peu gauches.

C'est ainsi que les ruraux désertent la vie des champs pour la ville où bientôt ils deviennent au contact des plaisirs malsains des tarés de la démocratie républicaine.

Stanislas MÉNARD, cultivateur.

AUX PAYSANS

Paysan, Paysan, ta besogne est sacrée !...
Que ta faux se balance en la plaine dorée,
Que les futurs épis s'épanchent de ta main
Ou que sous tes efforts le sol d'acier sillonne.

Sois fier, ô paysan ! et que ton front rayonne !

Tu fais vivre le genre humain.

André LAMANDÉ.

LE CONGRÈS DE RENNES EN 1910

-- As-tu entendu parler de ce Congrès ? On le veut très réussi.

— Oui, il paraît que Marc Sangnier a insisté à Guingamp dans ce but.

— Et les Rennais travaillent déjà, mon vieux !

— Oh ! c'est un peu tôt...

— Jamais trop... Il faut élaborer le programme, choisir les rapporteurs, qui se documentent et font des enquêtes. L'administrateur de l'Ajonc de son côté, liquide une vieille dette « le boulet de Saint-Brieuc, dit-il », afin de ne point être entravé dans le lancement du Congrès. Il a écrit déjà, paraît-il, une vingtaine de lettres. Son rêve, c'est de trouver cent personnes qui lui donnent au minimum cent sous chacune. Il veut le réaliser : il le réalisera ! Ne va pas le voir !!! il le demanderait cent sous et en plus il voudrait que tu lui trouves cinq fois cent sous...

— Ah ! la barbe ! au Sillon, c'est pis qu'à l'Eglise ; on fait toujours la quête !

— C'est vrai : P. Constant le dit aussi. Mais il faut réussir, et il n'y a que ce moyen à certains moments. Les affiches ne s'afficheront pas toutes seules, la réclame coûte, les lettres sont encore timbrées à deux sous... Et puis, c'est idiot de calculer. Si on marchande son temps, son dévouement, si on craint sa peau, crois-tu que l'Eveil se vende, crois-tu que notre cause puisse faire des progrès ? ! C'est la même chose pour la bourse. L'histoire de « la chausse au fond de l'armoire toute remplie de billets et de louis d'or » c'est point le fait du sillonniste : il doit avoir la main à son gousset, toujours : il a tout donné à la cause. Te rappelles-tu le coup de sonde de Marc Sangnier à propos du quotidien ? Ah ! ça ne fit pas long à vider tous les porte-monnaies ; on ne garda que les deux sous nécessaires pour prendre le métro et rejoindre son home...

— Mais P. Constant a écrit des lettres, dis-tu. Rapportent-elles ?

— Oui, mon cher ; et il est heureux ! hier, il me disait avoir reçu 75 francs. Trois camarades lui ont encore promis quinze francs. Il venait d'envoyer 7 nouvelles lettres... Deux clercs de notaires sont arrivés comme j'étais avec lui. L'un d'eux a donné ses cinq francs : tous les deux ont promis de « taper » leurs amis...

— Alors, ça marche...

— J'en crois...

— Qu'ont-ils décidé pour le Congrès ?

— Oh ! tu es curieux... et puis c'est pas définitif... Ce que je sais, c'est qu'il aurait lieu à Pâques... La veille de Pâques, réunion publique et contradictoire... Il y aurait une soirée artistique le dimanche... Les ruraux seraient à l'honneur : vive la réforme du bail à ferme ! Le congrès se clôturerait par une vaste réunion privée, où serait exposée la situation actuelle du Sillon par... ils ont nommé Kellershohn... Un grand banquet sous les Licées... 2.000 couverts... Ce sera attrayant. Ils feront du travail... mais tout cela, c'est en projet...

— Allons, tant mieux !

— Le Sillon n'est pas mort ! ! mon cher, et si les Bretons veulent, il sera

de plus en plus vivant chez eux. Mais, vois-tu, pour moi, je ne compte que sur les militants, les vrais, ceux qui se font « chiner », ceux qui montent sur la pierre à prêcher, ceux qui burinent une petite âme neuve, la conquérant à la Cause et la faisant une ardente, une enthousiaste, une sacrifiée, une tenace... ceux de la coopérative de Quimper, ceux de Fougères, ceux du syndicat de Saint-Pol, les « révolutionnés » de Pelaw et de Lefèvre...

— Je l'admire : tu es toujours jeune...

— Il le faut bien ; il y en a beaucoup trop qui ont vieilli. Soyons des jeunes, des convaincus.... Et le Congrès de 1910 sera un succès, parce que ceux-là y viendront et en feront la force, parce qu'ils y amèneront les... novices, les ruraux, les curieux... Ne crois-tu pas que ce Congrès de l'Ouest, doit être cet automne et cet hiver un.... objectif pour les gâs bretons ? Pour tous les gâs bretons tu m'entends, pas seulement pour les Rennais ! Adieu, mon vieux. Penses-y.

« Un Congressiste ».

La Vie du Sillon en Bretagne

ILLE-ET-VILAINE

RENNES

A la caserne.

C'est pendant la première partie de l'année militaire, du mois d'octobre au mois de mars, que les réunions du Cercle militaire silloniste sont surtout fréquentées par nos camarades de la garnison de Rennes.

Cette année, elles furent particulièrement vivantes. Elles se tinrent une fois par semaine, le mardi, de 6 heures $\frac{1}{2}$ à 8 heures $\frac{1}{2}$ du soir. Tout en dégustant un verre de thé, nos amis s'entretenaient familièrement des incidents de leur vie morale ou sociale à la caserne, des difficultés de leur apostolat ou des événements importants de la vie du Sillon. Notons qu'en absorbant ces quelques centilitres d'eau chaude colorée, dénommée « thé » par euphémisme, nos amis faisaient un geste des plus démocratiques, puisqu'ils enrichissaient de la sorte une coopérative de consommation que, très humblement, sans éclat, sans statuts, sans déclaration légale, ils avaient formée entre eux. Les bonis, naturellement, devaient recevoir une destination aussi généreuse que sociale.... Mais il n'y en eut pas. Le geste n'en est pas moins beau.

Le Cercle militaire de Rennes a fait mieux encore. Il a organisé au mois de janvier dernier une journée silloniste pour tous les camarades soldats de la région. Il est un peu tard pour en donner le compte-rendu. Disons cependant qu'après avoir étudié les conditions de leur influence à la caserne, nos amis portèrent leurs regards plus loin, au-delà de la vie militaire elle-même, et se préoccupèrent de savoir comment, dès maintenant, ils pouvaient se préparer à la mission qu'il leur faudra remplir, dans la vie civile où ils vont tous rentrer avant longtemps, au triple point de vue familial, économique, politique.

Mais toutes ces initiatives — Cercle d'études. Journée silloniste — n'intéressent que les camarades déjà acquis à nos idées. Et les autres?... On y a pensé. Et fidèles aux vieilles méthodes d'éducation populaire préconisées par le Sillon, nos camarades, à côté de leur Cercle d'études, ont fondé comme une sorte d'Institut populaire. Des radicaux, des anarchistes, des socialistes,

des indifférents s'y sont rencontrés. On a discuté les graves problèmes du patronat et du salariat, du capital et du travail, de la société et de l'état, de la patrie et du militarisme... Bonne foi et courtoisie furent toujours en honneur dans ces libres échanges d'idées qui permirent aux Sillonistes de mieux saisir les objections que l'on peut leur opposer, — qui leur permit surtout de se révéler, souvent au grand étonnement de leurs camarades, incroyants, comme des catholiques que leur foi religieuse, loin d'immobiliser, pousse sans cesse en avant sur la voie des plus généreux progrès moraux et sociaux.

Tant au point de vue de leur formation personnelle qu'au point de vue du rayonnement de leurs idées, l'année que nos camarades viennent de passer à la caserne aura donc été féconde. Aussi engageons-nous vivement les « bleus » qui entrent cette année à la caserne de se faire connaître pour reconstituer ce cercle militaire.

MONTFORT

Un maire... républicain.

Nos lecteurs se souviennent peut-être qu'un journal de Montfort avait cru spirituel de nous consacrer, après le Congrès de Guingamp, un article où l'injure le disputait à la niaiserie.

Nos amis de Rennes voulurent donner à ce journaliste en mal de copie maladroite une leçon dont il se souvint, et demandèrent au maire de Montfort, une salle pour y faire une conférence.

M. le maire répondit que « ne voyant pas l'opportunité d'une conférence du Sillon à Montfort, il ne pouvait mettre à notre disposition aucune salle municipale ».

C'est la première fois qu'un maire républicain nous refuse une salle, c'est-à-dire foule aux pieds l'un des principes dont s'enorgueillit à plus juste titre le régime de la République, la liberté de la parole.

Inutile d'ajouter que celui qui se permet ce geste, est un radical bon teint, qui confond, comme tous ses amis politiques, la République avec les intérêts de son parti. Et comme, en effet, une conférence du Sillon à Montfort serait loin de servir le radicalisme, il en conclut qu'il faut étouffer cette voix, aussent les immortels principes de la Déclaration des droits de l'homme être à jamais écartés et abolis.

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Réunion en plein air.

Le dimanche 22 août nos amis de Rennes et de Fougères décidaient de se réunir à Saint-Aubin pour causer de diverses questions, qui pour être d'ordre pratique n'en sont que plus importantes.

Le succès vint les encourager, puisque 21 camarades représentant cinq centres : Fougères, Livré, Gahard, Saint-Aubin et Rennes se trouvaient au lieu du rendez-vous.

Ce fut charmant cette réunion en plein air. Des décisions très nettes furent prises, et seront tenues.

D'abord aider les sillonistes de Livré à organiser sérieusement le cercle d'études qui sera la Cellule vitale de laquelle sortira leur travail futur.

Ensuite faire à Rennes le 14 novembre prochain une journée silloniste pour l'Ille-et-Vilaine dans laquelle seront jetées les dernières bases du grand congrès interrégional de 1910, et décidées les mesures à prendre pour que son succès soit vraiment énorme. Enfin se préoccuper dès maintenant des moyens pratiques de répandre le futur quotidien.

Et le soir après ce travail fructueux, et aussi après une fraternelle collation où le meilleur plat fut comme toujours composé des toasts et des chansons traditionnelles, chacun rentrait chez soi, le cœur heureux de n'avoir point perdu sa journée.

COTES-DU-NORD

LANNION

Les camarades de la région réunis le dimanche 5 septembre à Plouagat, ont décidé de faire à la fin de ce mois (très probablement le 26 septembre) une journée sillonniste dont le programme est inséré aux feuilles vertes.

Que nos amis se préparent à venir en grand nombre à ce rendez-vous d'étude et d'action. Il est depuis longtemps prouvé que c'est dans de semblables réunions que les hésitants se ressaisissent et que les morts ressuscitent.

Il n'est sans doute pas beaucoup de morts, mais les hésitants ! quelle plaie ! Allons ! qu'on se secoue !

Une mort.

SAINT-BRIEUC

Un de nos amis les plus dévoués, vient de nous quitter pour remonter au ciel. L'abbé Kéranflech est l'une des victimes de l'épidémie de typhoïde qui désola Saint-Brieuc cette année.

C'est une perte cruelle pour le *Sillon* que celle de ce séminariste qui, parce qu'il le connaissait bien, aimait si profondément et si intensément notre mouvement.

Jugeant l'arbre à ses fruits, comme il est dit dans l'évangile, il n'avait pas pu croire que cet idéal démocratique qui jetait dans l'apostolat et le dévouement tant de jeunes gens, qui sans cela eussent peut-être, comme tant d'autres, sombré dans l'inconduite, fût mauvais et dut être condamné.

Aussi pendant l'année de caserne qu'il passa à Saint-Brieuc fut-il le plus ardent dans la propagande de nos idées et de nos méthodes. Dieu l'a rapelé à lui. Inclignons-nous devant sa volonté sainte...

Ce nous sera sans doute un réconfort, dans notre douleur, de penser qu'il jouit là-haut du bonheur réservé à ceux qui furent purs, et qu'il prie maintenant pour ses petits amis du *Sillon*.

FINISTERE

AUDIERNE

Le dimanche 22 août, nos camarades d'Audierne organisaient une conférence publique et contradictoire. Jean Jadé y parlait de l'idéal républicain. Si cette conférence n'a pas eu tout le succès que nous en attendions — et à cause de cela même — elle aura été pour nous toute pleine d'enseignements. Après les belles réunions de l'année dernière, après le triomphe que fut pour le *Sillon*, le meeting des soudeurs, nos camarades pouvaient croire la place conquise, et être tentés de s'endormir sur leurs positions.

Hélas ! les socialistes avaient passé par là ! Ils ont multiplié les discours pompeux au cours du dernier conflit (discours qui évidemment, n'étaient suivis d'aucun travail sérieux), et le résultat ne s'est pas fait attendre. Dans leur esprit simpliste, nos braves Audiernais ont tout confondu, et pour eux désormais, la réunion publique n'est qu'une vaste fumisterie, dont ils se désintéressent complètement. Tout est donc à recommencer.

Nos amis auront à lutter énergiquement, et à prouver par des actes, que

pour eux la parole publique n'a jamais été le but, mais simplement une arme efficace au service de l'action...

Mais revenons à la conférence. Nous ne ferons que mentionner en passant l'obstruction de trois ou quatre individus peu intéressants. Pourtant que de constatactions à faire à leur sujet. Il aurait suffi de l'opposition énergique d'une poignée de bons citoyens pour faire taire ces brailards, et cependant parmi tous ces hommes désireux d'entendre la conférence et qui applaudissaient à tout rompre l'orateur lorsqu'il parlait de la liberté de parole, il ne s'en est pas trouvé dix pour aider nos camarades chargés de la police de la salle. Combien il sera pour nous difficile de les décider à faire des sacrifices plus grands !

Comme Jadé au cours de sa conférence parlait des radicaux, il fut amené à citer l'attitude lors du meeting du 10 janvier d'un certain M. Tostivint anticlérical notoire. Ce fut dans le silence le plus absolu, nos trois brailards se trouvant eux-mêmes impressionnés, que Jadé lança se défiant : Vous avez voulu détruire le mouvement des soudeurs, pour satisfaire vos petites haines anticléricales, et vous vous êtes réclamé du parti républicain !

Je vous somme de monter à cette tribune publique donner des explications !...

Monsieur Tostivint de s'avancer en une pose théâtrale : « Mes chers concitoyens... Vous savez ce que j'ai fait pour vous, j'ai augmenté les pensions des vieillards, et je vais vous donner l'éclairage électrique... Et comme Jadé lui faisait remarquer qu'un réactionnaire en ferait tout autant et réclamait des preuves plus solides de son républicanisme, M. Tostivint continuait... Oui, nous sommes les hommes de lumière, tandis que vous sillonnistes, vous n'êtes que ses éteignoirs ! ! ! Il n'y avait plus rien à répondre... Le plus triste est qu'il se soit trouvé quelques auditeurs pour applaudir de tels arguments !

De tels exemples seraient décourageants, mais il y en a d'autres fort heureusement.... A M. Tostivint, succède un instituteur qui fit une contradiction qui manqua peut-être un peu d'intérêt mais fut du moins très courtoise.

Et à la sortie, un jeune instituteur disait à l'un de nos amis au sortir de la salle : Très bien ! Ce sont tout à fait mes idées !

Prenons donc courage ! N'aurions-nous conquis que celui-là, que le résultat, ne serait point à dédaigner.

Il est bon d'ailleurs, que quelques heurts viennent éveiller le voyageur, lui faire rassembler ses forces, sinon il pourrait se laisser prendre par l'engourdissement du sommeil...

LANDIVISIAU

C'est à Landivisiau qu'aura lieu le prochain congrès trimestriel des cercles d'études du Finistère. Il se tiendra le 17 octobre prochain (voir programme aux feuilles vertes). Tous les militants y seront, cela va sans dire, mais les autres ceux qui regardent toujours en arrière n'y viendront-ils point aussi ?

Le Finistère est le département breton qui toujours a tenu la tête du mouvement. C'est à ses congrès trimestriels qu'il le doit en grande partie. Ce nous est une raison de plus pour faire un sacrifice et assister à cette réunion.

Au surplus pourquoi insister, tous savent si bien qu'ils ont besoin de ce réconfort qu'est pour un sillonniste, toute journée d'ardent travail.

MORLAIX

Nécrologie.

C'est une mort encore que l'*Ajone* nous annonce, camarades de Bretagne, celle de notre si bon camarade Blévin.

A Rennes où son trop court passage avait laissé de si vives sympathies, comme à Morlaix où, arrivé depuis quelque temps seulement, il avait déjà su se faire des amis sur sa route, partout où il vécut il laissera d'unanimes regrets.

C'est un beau caractère qui disparaît, une grande âme qui s'en va. La vie ne lui épargna ni les douleurs ni les tristesses, et pourtant jamais un mot de désespoir ne sortit de ses lèvres, jamais une récrimination ne fut entendue dans sa bouche.

Sans doute Dieu pensa-t-il qu'il avait assez souffert sur cette terre et qu'il était temps de le récompenser de sa foi sans défaillance, et de son énergie dans la souffrance.

Prions pour que ceux qu'il laisse sur cette terre et dont il était l'amour et le soutien gardent en face du sacrifice immense qui leur est demandé, la résignation et l'invincible espérance.

QUIMPER

Sectarisme.

Un de nos amis, Rolland, a été, nos lecteurs le savent sans doute, jeté sur la rue par son patron uniquement parce qu'il s'occupait de notre coopérative.

Le geste ne nous surprend plus : l'égoïsme se défend, le capitalisme regimbe, cela est dans la logique des choses, et il faudrait que nous soyons de formidables naïfs pour nous en étonner encore.

Il est nécessaire pourtant de signaler ce fait particulier parce qu'il met en lumière le principe fondamental du *Sillon* : le sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt général.

Mis en demeure de choisir entre garder sa place chez son patron, et les 175 francs qu'il y gagne, et rester coopérateur militant, Rolland, s'il n'eût pas été sillonniste n'eût point hésité à lâcher la coopérative. Et cela est si vrai qu'un de ses amis, le rencontrant quelques jours après lui dit goguenard : « C'est ça, que ça te rapporte, ton *Sillon* — Mais oui, dit Rolland, c'est ça — Et tu ne le plaques pas ? reprit l'autre, naïf, va ! » Eh ! oui, naïf !

Mais si cette naïveté là ne se répand pas tous les jours davantage dans les rangs des prolétaires de notre pays, c'en est fait de la Démocratie en France....

Il serait fastidieux de donner ici du meeting de protestation un compte-rendu que l'*Eveil* a inséré très complet. Disons seulement que Rœdel a emporté de ce meeting une de ses meilleures impressions de réunion publique. Et cela se comprend car il n'est rien de plus réconfortant pour un démocrate que de voir une ville entière flétrir un acte d'arbitraire et d'injustice.

VANNES

Les journées intimes dans lesquelles nos amis ont pu se rencontrer pour travailler et méditer ensemble ont cet énorme avantage sur les grands congrès qu'on y est plus à l'aise, plus chez soi, qu'on y sent davantage les bienfaisants effets de cette amitié sillonniste dont on a déjà beaucoup parlé sans avoir jamais pu en dire tout le charme et toute la force profonde, voilà pourquoi nous avons décidé cette journée de Vannes qui doit nous en donner pas dater une nouvelle période d'épanouissement pour le *Sillon* dans le Morbihan.

On a médité de notre département, dans lequel le *Sillon* semble se développer plus lentement que dans certaines autres contrées de la Bretagne ;

MORBIHAN

on a eu tort de médire. Vous le prouverez le 26 septembre prochain, en venant nombreux à Vannes.

Le programme (voir les feuilles vertes) est d'ailleurs composé avec un soin tout particulier, et les noms seuls des rapporteurs disent tout le travail pratique qui sera fait dans cette réunion.

Voilà pourquoi les adhésions doivent nous parvenir en masse avant le 22 septembre. Les retardataires sont légion au *Sillon*, nous le savons par expérience, nous insistons donc tout spécialement sur ce point que les organisateurs ont besoin d'être prévenus d'avance. En ne tenant pas compte de cet avertissement c'est un surcroît de travail que vous nous donnez. Songez-y bien !

Mathurin DOUET.

ÇA ET LA

Domine salvam fac rempublicam

Monseigneur Péchenard, évêque de Soissons, vient de faire publier dans la *Semaine Religieuse* du diocèse une instruction prescrivant « d'éliminer immédiatement toute prière par laquelle on aurait remplacé le « *Domine salvam fac rempublicam* » et de le chanter de nouveau ».

Cet acte simple soulève des approbations et des réclamations.

Les « Débats » se livrent à un très bon commentaire pour obtenir même des catholiques qui ne seraient pas républicains la prière pour la patrie :

« Appeler sur la République le secours d'en haut, ce n'est pas implorer du « Ciel la perpétuité de la République telle qu'a pu l'incarner un homme ou « un ministère violateur de la liberté religieuse. Distinguer de l'institution « même un personnel gouvernemental passager et les tendances qu'il représente, est-ce de la subtilité ? Et, sans nul abus de version, sans nulle « extension des sens, ne peut-on pas, en demandant le « salut » de la République, l'entendre par ses progrès même et son amélioration ? »

Le « Radical » approuve l'évêque de Soissons :

« Pour les libres penseurs la chose n'a évidemment pas d'importance à « leurs yeux : la République n'ayant eu besoin d'aucun genre de prières pour « faire son avènement dans le monde peut très bien continuer à s'en passer. « Mais au point de vue des rapports entre le clergé et l'Etat, l'acte cependant « tout simple de l'évêque de Soissons présente un certain intérêt. M. Péchenard, à qui, certes, il n'est pas défendu d'avoir le sens des intérêts véritables de l'Eglise, ne veut pas que la religion puisse être soupçonnée d'entretenir des pensées de révolte contre les institutions et contre la patrie. » mais blâme les « Débats » :

« La vérité est que les catholiques qui ne peuvent pas souffrir le « *Domine salvam* » sont des facieux, des conspirateurs... prudents qui dissimulent « leurs passions politiques sous le masque de la dévotion. En n'ayant pas « l'air de s'en apercevoir, le « Journal des Débats » pousse bien loin la « complaisance à leur égard. »

Pour nous, nous redirons d'un cœur joyeux, avec son plein sens, l'antique prière.

II. — A LA SEMAINE SOCIALE. — Cette *Université ambulante*, suivant la pittoresque expression de je ne sais plus quelle notabilité sociale, a obtenu cette année à Bordeaux un plein succès.

Durant une semaine près de huit cents auditeurs ont suivi les nombreux cours qui y étaient professés.

Chaque mouvement représenté eut son banquet et celui du *Sillon* fut le plus nombreux.

« Nous étions là environ 170, nous dit le Semeur des Landes, il faisait chaud !... Est-ce pour cette raison qu'on fit plus de 25 toasts ?... Non ; c'était malgré la chaleur, parce qu'on avait de la joie de se trouver ensemble et qu'il fallait le dire. Et cela fut fort bien dit par tous et d'autres choses encore : la préoccupation d'étude et le souci de documentation qui nous amenaient à la Semaine Sociale ; notre confiance dans l'avenir du Sillon ; la nécessité non pas seulement de savoir mais de vivre et d'agir, de pétrir de sentiments nobles la société ; notre foi surtout et nos ardeurs religieuses. Il semble que plus le Sillon se concrétise en des œuvres extérieures, plus nous tenons — et c'est avec raison — à approfondir et à proclamer la vie intime de nos âmes.

De Bordeaux et de Paris, de l'Orne, de la Normandie et de la Provence, de la Bretagne et de Montpellier, de Nîmes, de Toulouse et du Centre, des camarades parlèrent ; des dames mêmes, invitées y allèrent gracieusement de leurs toasts ; des prêtres, et certes ils étaient nombreux à ce banquet nous dirent leur affection, leurs encouragements et leur confiance. Si l'abbé Vescesi avait dû, à son grand regret s'excuser, d'autres étrangers étaient là ; un jeune belge M. Von den Hutten d'Anvers, nous porta avec enthousiasme le salut de la Jeune Droite catholique belge ; l'abbé Morral, professeur à l'Université de Salamanque, en sa langue natale, avec flamme et faconde, au milieu d'applaudissements frénétiques, proclama le Sillon « L'ESPOIR DE LA FRANCE ». Pour clôturer ces agapes, R. Pérotin, de la Jeune Garde, fit voter une adresse d'affection confiante à Marc, ainsi que des félicitations à notre ami Rodet.

Le docteur Duvergey chirurgien des Hôpitaux, en un toast remarquable par la forme et les sentiments, porta la santé des prêtres du Sillon ; enfin J. Kellershohn se leva le dernier pour exprimer la pensée de tous et tirer avec éloquence les dernières conclusions.

Le banquet s'acheva aux accents répétés du chant de la Jeune Garde et du chant du Sillon.... »

A. BIGORNE.

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Imprimerie Bretonne
38, rue du Pre-Botté, Rennes

Le Gérant : M. LEBRETON.



L'AJONC

ORGANE DU " SILLON EN BRETAGNE "

45, Rue Saint-Melaine, RENNES.

BULLETIN D'ABONNEMENT ⁽¹⁾

Je soussigné, ⁽²⁾ _____
demeurant à _____ rue _____ n° _____
département d _____, déclare m'abonner
à la Revue l'Ajanc à compter du 15 ⁽³⁾ _____ 19 _____
ci-joint la somme de 5 francs, prix dudit abonnement.

SIGNATURE

(1) A détacher suivant le pointillé et à envoyer à M. l'Administrateur de l'Ajanc.

(2) Nom et prénom.

(3) Janvier, avril, juillet ou octobre.

Avis important

Les camarades qui doivent venir faire des études à Rennes, où y travailler à leur métier, peuvent s'adresser pour trouver chambre et pension convenables, au *Sillon Rennais*, 45, rue Saint-Melaine.

Prière instante aux étudiants de ne pas attendre la fin des vacances.

Pour les Cultivateurs

C'est un tract merveilleux : programme court, précis. Campagne excellente : consulter les Côtes-du-Nord.

Il faut améliorer le sort des fermiers

Comment ?

Par la Réforme du Bail à Ferme

1 exemplaire.....	0.05	Le 1000.....	10 m
100 exemplaires.....	1 50	Les 500.....	6 m

Une occasion merveilleuse

N vendre les 28 fascicules parus

DU

Dictionnaire de Théologie Catholique

en cours de publication, sous la direction de E. Mangenot, professeur à l'Institut catholique de Paris.

Ce Dictionnaire de théologie catholique paraît par fascicules de 160 pages (320 colonnes) représentant la valeur de 3 vol. in-12 de 300 pages. Une gravure hors texte tient lieu de 16 pages de textes.

Le prix de chaque fascicule, vendu franco est de 5 francs net, payables dans la quinzaine qui suit la réception de chaque fascicule.

Par notre occasion, vous pouvez avoir les 28 fascicules, au moins à 100 francs, port en plus, au lieu de 140 francs. Ce sera au plus offrant au-dessus de 100 francs.

Ecrire à l'Administrateur de l'Ajone.

Hôtel Dugueselin
INSTALLATION NOUVELLE (Électrique)

A. JAMIN

5, Place de la Gare, RENNES (I.-&-V.)

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES
Chauffage à la Vapeur — Salles de Bains
GRANDES ALLES POUR NOCES & SOCIÉTÉS
Cabinet noir — Téléphone 3-92

CHAMBRES GARNIES

Sérieusement tenues
& Confortables

Maison BASSET

27, Rue Saint-Melaine, 27
RENNES

Service Antiseptique

J. GOMBERT

Coiffeur-Parfumeur

22, rue d'Antrain, RENNES

Salon pour hommes. — Travail soigné
Postiches en tous genres

Cuirs, Rasoirs, Bistreaux, Parfumerie
Vinaigres — Eaux de Toilette — Dentifrices
Produit infailible pour la destruction des cors et durillons

FOUGÈRES

Coopérative de Production de Chaussures

Solidité et Éléance absolument Garanties

SIÈGE SOCIAL :

“ CHEZ NOUS ”

81, Rue Pinterie, FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine)

A L'HABIT NOIR

6, Rue de la Monnaie — RENNES

Complets depuis 23 à 65 fr.

Pardessus depuis 20 à 55 fr.

Vêtements sur Mesures

Pèlerines, Alpagas, Couils

A LOUER

Tous les Étudiants mangent au

Bouillon Moderne

6, Rue du Lycée, RENNES

Pension : 45 fr. par mois

Déjeuners et Diners à toute heure

Cuisine soignée



Le Sillon



SOMMAIRE

<i>A tous</i>	Le SILLON.
<i>Des paroles aux actes</i>	M. DOUET.
<i>Et les Terreneurs</i>	LOËIZ.
<i>Réponse à quelques critiques</i>	PELAW.
<i>Encore lui</i>	JANOC.
<i>La Vie du Sillon en Bretagne</i>	M. DOUET.
<i>Çà & Là</i>	P. CONSTANT.

Paraît le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS :

ETRANGER	4 fr.	SIX MOIS	2 » »
DÉPARTEMENT : un an ..	3 fr.	LE NUMÉRO	0 25

On s'abonne au siège de la Revue
RENNES, 45, rue Saint-Melaine

6^e ANNÉE N° 11
15 Novembre 1909

SERVICES du SILLON RENNAIS

Secrétariat général } L. BECDELIEVRE.
Eccils }
Propagande } P. CONSTANT.
L'Ajone { Administration } M^{re} DOUET, 10, Rue Bertrand.
Rédaction } P. BECDELIEVRE.
Jeune garde en Bretagne.... }

Siège social : 45, rue Saint-Melaine, Rennes.

Permanence tous les soirs de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, sauf le dimanche.

ENCORE UNE OCCASION EXCELLENTE

DEUX ALMANACHS

pour 0.50

Almanach du SILLON

ET

Almanach Populaire de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme

Prime aux lecteurs et abonnés de L'AJONE

Prix par quantités — nous laisserons encore du 10 0/0, pourvu qu'il y ait un minimum de cinq exemplaires commandés.

C'est un joli cadeau

qui ne vous ruinera pas

qui sera bien accueilli

qui fera une excellente propagande.

Adresser les commandes sans tarder, 45, rue Saint-Melaine.

Journées Rurales de Bretagne

du 5 et 6 décembre 1909

A LANNION

(Côtes-du-Nord)

Crec'h Awel, rue de la Bienfaisance

Samedi 4 décembre, à 8 heures du soir. — *La Coopération en agriculture.*

Dimanche 5. — *Le Syndicalisme paysan.*

Lundi 6. — *Les Conseils de Prud'hommes ruraux, La Réforme du bail à ferme.*

Prix de la pension : 5 francs par jour. Les congressistes verseront en outre la somme de 1 franc, pour frais généraux. Envoyer les adhésions à H. LENOIR, Penvénan (C.-du-N.), avant le 2 décembre. Lui demander le programme in-extenso.

N. B. — Les 7 et 8 décembre (fête de l'Immaculée Conception) auront très probablement lieu dans le même local, et aux mêmes conditions de prix, deux journées sillonnistes pour jeunes ruraux. Nous ne doutons pas que nombreux seront nos camarades qui prolongeront de deux jours leur séjour à Lannion pour profiter des avantages de cette retraite.

Congrès Régional de l'Ouest

tenu les dimanche et lundi de Pâques 1910

Samedi soir. — A 8 h. $\frac{1}{2}$. Réunion privée d'ouverture. Discours de J. KELLERSHOHN, agrégé de l'Université.

Dimanche. — Vente de la Démocratie.

9 heures. — 1^{re} séance de travail. — *Les rapports du Syndicalisme et de la Coopération de production*, par H. TEITGEN, docteur en droit.

Midi. — Repas en commun.

2 heures. — 2^{re} séance de travail. — *Les œuvres sillonnistes.*

Communications sur :

1^o L'Ajonc, organe du Sillon en Bretagne, par M. DOUET, avocat à la Cour d'Appel de Rennes.

2^o La Coopération de production à Fougères, par J. BIARD, directeur.

3^o La Coopération de consommation de Quimper, par Ch. BÉDÉRIC, secrétaire.

4^o La Caisse ouvrière malouine, par E. BÉREST, trésorier.

8 h. $\frac{1}{2}$. — Réunion publique et contradictoire par MARC SANGNIER.

Lundi. — Journée rurale. — 9 heures. 1^{re} séance de travail.

Le Rôles des Syndicats agricoles dans la réforme du bail à ferme et des comices agricoles, par H. LENOIR, ingénieur agronome.

Midi. — Repas en commun.

2 heures. — 2^{re} séance de travail. — *Les Œuvres rurales.*

Communications sur :

La Cidrerie coopérative de Plouagat, par FROMAGER.

Le Syndicat agricole de Saint-Pol-de-Léon, par HIRRIEN.

La Mutuelle-Incendie de La Chèze, par JAN.

La campagne sur la réforme du bail à ferme et les comices agricoles, par PELAW.

7 heures. — Grand Banquet démocratique.

Les frais que nous réduirons autant que possible, seront indiqués ultérieurement, ainsi que les salles où se tiendront les séances.

Nous donnons aujourd'hui le programme pour que nos amis se rendent bien compte de l'intérêt énorme qui s'attachera à ce Congrès, et s'occupent dès maintenant de susciter de futures adhésions.

L'AJONC

ORGANE DU "SILLON" EN BRETAGNE

Red é Trezek ar wirionez

Kerzet gant an ine a-bez.

Il faut aller au Vrai

avec toute son âme.

A TOUS !

Oui, c'est à tous que s'adresse cet appel.

Ouvriers manuels de la charrue ou de l'outil, de la ferme ou de l'atelier ;

Ouvriers intellectuels de la plume ou de la pensée,

Il n'y a pas à distinguer entre vous, puisque vous êtes tous appelés à une tâche identique, puisque vous avez au cœur le même amour, le même dévouement et qu'au Sillon ceux-là sont les premiers qui aiment davantage la Cause, et qui savent davantage se dévouer pour elle.

Un nouvel effort vous est demandé. Tant mieux, n'est-ce pas ?

Nous devons organiser à Rennes, à Pâques 1910, un grand CONGRÈS DE TOUT L'OUEST SILLONNISTE.

Le but est grandiose, car il s'agit de faire mieux que tout ce qui a été fait en Bretagne jusqu'ici.

Mais il est difficile à atteindre, à l'heure où les bourses épuisées par les souscriptions et les abonnements à la Démocratie trahissent l'ardeur du cœur qui lui du moins ne s'appauvrit jamais, Dieu merci.

N'importe !

Vous marcherez une fois encore. Car c'est d'un effort collectif et combiné que doit seulement sortir le succès.

Tous doivent faire cet effort : nos camarades urbains dans leurs villes méfiantes mais ardentes, nos amis ruraux dans les campagnes lentes à se mouvoir, mais tenaces et qui ne se reprennent jamais.

Le Sillon de l'ouest est à l'heure actuelle de forces à peu près égales à la ville et à la campagne.

Voilà pourquoi dans notre programme (voir les feuilles vertes), nous avons une journée urbaine, et une journée rurale.

Laquelle sera la plus belle, la plus conquérante, la plus vivante ?

C'est à vous de répondre.

Le match est ouvert.

Les prix en sont beaux d'ailleurs. Ce seront des âmes à conquérir, des cœurs à gagner.

Et nous savons bien, nous, les fils du Christ, qu'une seule âme humaine, un seul cœur d'homme sont d'un prix infini.

LE SILLON.

DES PAROLES AUX ACTES

Nous faisons rarement de la politique à l'Ajonc. La raison en est bien simple : nous n'aimons pas à nous salir les doigts.

Mais une fois n'est pas coutume.

Et puis, pourquoi ne pas avouer tout naïvement, tout simplement que les paroles de Briand à Périgueux, nous avaient, comme à tant d'autres (et c'est notre meilleure excuse sans doute) fait espérer qu'enfin l'horrible guerre civile allait, pour quelque temps, faire trêve; qu'après avoir tout pris aux catholiques (seule la liberté d'enseignement reste encore debout), on allait enfin se retourner contre les profiteurs de toutes nuances, contre les jouisseurs de toutes coteries.

Nous le croyions d'autant plus facilement, que, quelques jours après le Président du Conseil, un des ministres les plus en vue et les plus intelligents, Millerand, prononçait, en plein Paris, des paroles qui vraiment nous avaient remués d'une grande espérance et d'une grande joie.

Car, si les idées qu'elles développaient ne sont plus au Sillon que des banalités et des lieux communs, tant elles ont été dites et répétées, elles rendaient un son étrangement original et inattendu sur les lèvres d'un orateur du Gouvernement :

« ... Quand il s'agit, disaient-elles, de ces grands intérêts économiques, tout comme lorsqu'il est question de la défense du pays, toutes les discussions politiques peuvent et doivent se taire et tous les partis s'unir dans un commun effort de tous les bons français vers la prospérité et la grandeur de leur pays.

Est-ce un rêve ?...

Pourquoi tous les partis, gardant, c'est leur force et leur honneur, leur idéal particulier et leurs conceptions propres, seraient-ils incapables de subordonner leur action au souci des intérêts généraux du pays ?...

En se formant le nouveau cabinet s'est donné pour programme, selon la forte et juste expression de son chef, de remettre les choses et les hommes à leur place, de donner à l'intérêt général le pas sur la tourbe des intérêts privés. Nous avons convié tous les républicains à entrer dans cette ligne du Bien public...

La République n'a rien à redouter que des fautes de ses partisans....

N'est-ce pas qu'il est doux de songer que ces mots ne sortent point des lèvres de Marc, mais que c'est un ministre de la République Française qui, oubliant un instant les partis qui le tiennent au pouvoir, et les intérêts mesquins et troubles de la majorité apeurée, à la face du pays, jeter ces paroles vengeresses, et cet appel aux sentiments nobles, aux instincts élevés du peuple de France.

Millerand n'était point seulement, en prononçant de telles phrases, un honnête homme qui, sentant les responsabilités qu'il a assumées en montant au pouvoir, essaie de libérer sa conscience, en disant au jour enfin, tout ce qu'il avait tout bas, depuis si longtemps pensé, il faisait en plus, et il importe, pour être juste, de le noter, un acte véritable de courage civique.

« La République n'a rien à redouter que des fautes de ses partisans. »

Oser dire cela, c'est briser avec cette politique de repréailles qui est celle du radicalisme triomphant; politique d'autant plus odieuse qu'elle est le fait d'un vainqueur qui n'ayant depuis longtemps plus rien à craindre de son adversaire, piétine pourtant le vaincu rampant et presque à l'agonie, tant les coups portés ont été rudes et méchamment répétés; c'est affirmer qu'ils mentent, ceux qui disent que la réaction est toujours redoutable; c'est crier qu'ils sont de mauvaise foi, tous les politiciens qui, dans leur impuissance à donner au pays des réformes, — promises pourtant aux jours de consultation nationale, — tournent toute leur activité contre des citoyens auxquels ils ne peuvent reprocher que d'avoir des croyances religieuses, et de n'accepter point le matérialisme immoral.

C'est aller plus loin encore : c'est proclamer que les républicains

au pouvoir trahissent la République, lorsque, par leur sectarisme haineux, ils la rendent odieuse aux masses croyantes; c'est montrer à la majorité radicale et radicale-socialiste que sa politique de secte va détacher de l'idéal républicain tous ceux pour qui les mots de liberté et d'égalité gardent encore quelque sens.

Et quoique les faits semblent chaque jour davantage donner raison à M. Millerand, puisque depuis longtemps nous avons à noter les rapprochements de la réactionnaire *Action Française*, et des syndicalistes anarchistes, disciples de l'antirépublicaine *Guerre Sociale*, il fallait au ministre des Travaux publics une belle et singulière audace pour ne pas craindre de jeter au grand jour ces dures vérités, ces critiques trop justes pour n'être point très sensibles à ceux qu'elles visaient et touchaient si durement.

Nous avons admiré, sans arrière-pensée, l'ampleur de vues, la largeur d'idées du discours de Briand; nous avons applaudi à la liberté d'allure de Millerand.

C'étaient des paroles vraies; et nous saluons toujours avec respect au *Sillon* ceux qui, quoi qu'il leur en puisse coûter, vont « au vrai avec toute leur âme ».

* *

C'étaient des paroles vraies. Mais ce n'était que des paroles.

Les actes n'ont pas suivi : une question se posait tout dernièrement à la Chambre française qui devait permettre à Briand et à Millerand d'appliquer immédiatement les magnifiques paroles qu'ils avaient prononcées : il s'agissait de savoir si l'on maintiendrait pour les prochaines élections législatives, le scrutin d'arrondissement, qui fait du député, non pas le serviteur de la France ni des intérêts généraux du pays, mais l'esclave des gros électeurs et des intérêts de clocher; ou si l'on appliquerait la représentation proportionnelle avec scrutin de liste, qui permettrait de revenir à une politique d'idées, libérée des entraves locales, et ferait de chaque élu le chevalier des principes sur lesquels il aurait bâti son programme.

L'heure était d'autant plus grave que dans tous les partis les idéalistes convaincus s'étaient, pour une fois, donné franchement la main, et que, d'autre part, tous les profiteurs, à quelques nuances qu'ils appartenissent, s'étaient nettement coalisés.

L'action du gouvernement devait être décisive, elle serait en tous cas extrêmement importante.

Mais les radicaux étaient presque tous adversaires de la R. P. et les radicaux composent la majorité (ô ironie) des socialistes Briand et Millerand.

Et Briand et Millerand renacrèrent devant l'obstacle, ils se déroberent.

C'est en vain que pour cacher sa reculade Briand, s'adaptant une fois de plus à la situation, ainsi qu'il le disait sans rire lors de son discours d'avènement, se déclara partisan du principe de la R. P.

J'eusse préféré, comme disait l'autre, qu'il se fût déclaré contre le principe, mais qu'il en eût fait (toujours en s'adaptant aux situations) l'immédiate application.

Il ne le fit pas, il ne le voulut pas, ou plutôt il ne l'osa pas.

* *

Discours de Périgueux, discours de Paris, où étiez-vous pendant qu'on piétinait ainsi vos belles phrases sonores ? Loin, bien loin, sans doute ?... Non ! vous étiez tout près : dans le cœur de Briand, dans le cœur de Millerand, et, tout bas, pendant que leurs lèvres prononçaient d'autres mots, vos grandes idées méconnues se vengeaient en ressuscitant vivantes et nettes dans l'esprit des ministres trembleurs.

Cela est si vrai qu'au moment où le Président du Conseil allait renier son discours de Périgueux, Millerand, honteux, ou peut-être soulevé de dégoût tout simplement, quittait en cachette la salle des séances, et sortait du Palais-Bourbon.

Cette fuite est une première victoire.

Ce ne sera pas la seule. Des discours comme ceux-là, même lorsqu'on n'a pas la force de les réaliser n'en gardent pas moins une vertu réelle.

Nous pourrions, sceptiques, conclure, en évoquant le souvenir de Verlaine qui écrivit, ivre, ses plus belles poésies, et composa sur des feuillets tachés par l'abrutissante absinthe, ses plus pures méditations, que Briand et Millerand trouvèrent eux aussi, dans la surexcitation des banquets finissants, des paroles merveilleuses, mais sans aucun écho, sans aucun lendemain.

Ce ne serait pas exact. De telles idées, par leur vérité et leur profondeur mêmes, s'imprègnent profondément dans les cœurs et dans les âmes; et si la faiblesse humaine, l'intérêt attaqué, l'égoïsme révolté les relèguent pour un temps dans l'étroit réduit que tout homme porte en soi et où il renferme toutes ses petites lâchetés, toutes ses secrètes hontes; un jour vient où elles brisent enfin les liens que le temps a usés.

Briand, Millerand sont jeunes. Ils ont su tous deux évoluer déjà, et pourquoi ne pas noter que cette évolution, en fait, est toute à leur honneur.

Sans voir en eux les champions de la Démocratie future, il est permis d'espérer que les bulletins de Marc, lorsqu'il sera député, se mêleront souvent aux bulletins de nos deux ministres actuels.

Ce sera lorsque, aussi courageux en actes qu'en paroles, ils se seront décidés à traduire en réalités les magnifiques promesses que contiennent les discours de Paris et de Périgueux.

Fasse Dieu que ce temps-là arrive promptement.

Mathurin DOUET.

ET LES TERRENEUVAS ?

Vous n'avez certes point oublié le violent article que l'année dernière l'Ajone publiait pour dénoncer la criante injustice dont sont chaque année victimes les pêcheurs terreneuvais. (Le sort des Islandais ne doit pas être beaucoup meilleur !)

Nous avons pensé que nos camarades allaient du coup prendre en mains la cause des abandonnés. Nous avons même entendu parler de la formation possible et probable d'un syndicat de marins qui pourrait discuter avec les armateurs (qui, eux, sont syndiqués, ne l'oublions pas) les conditions d'engagement, de vie à bord, d'hygiène, d'alimentation des pêcheurs. Et puis, tout d'un coup, le silence s'est fait...

Comme tant de goëlettes islandaises le projet avait-il fait naufrage ?

Ce serait d'autant plus dommage que, cette année, ces milieux maritimes semblent vouloir sortir de leur torpeur et de leur engourdissement.

Les conférences sont annoncées dans toutes les communes de l'arrondissement de Saint-Malo, pour poser le problème et jeter les bases d'une organisation plus rationnelle.

C'est la Bourse du Travail de Saint-Malo qui a pris cette initiative, nous rappelant ainsi très à propos qu'il ne faut pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même, ni à l'année suivante ce que l'on pouvait faire dès l'année précédente. Nos amis de Saint-Malo et Paimpol (les deux grands ports d'armement pour la Grand-Pêche) vont-ils se décider à agir ?

Nous l'espérons fermement. Mais il faut faire vite et bien.

Y a-t-il parmi nos amis des pêcheurs de Terre-Neuve ou d'Islande ? Si oui, qu'ils nous écrivent, ou plutôt qu'ils travaillent. C'est nous qui les premiers avons eu l'idée, c'est à nous de la mettre en pratique. Vite, commencez à déblayer le terrain : conférences, congrès, réunions, tout est bon, pourvu que nous arrivions au but.

LOEÏZ.

Réponse à quelques critiques

Beaucoup d'amis approuvent sans restriction notre programme de réformes du bail à ferme.

Quelques-uns, tout en approuvant l'initiative, font des réserves sur certains articles. Je vais donner tout de suite leurs noms pour n'avoir pas à me répéter au cours de la discussion. Ce sont : M. Paturel, avocat à Pordic (Côtes-du-Nord) qui a consacré à l'étude du programme deux articles de tête de la *Croix des Côtes-du-Nord* (n° du 23 août et du 5 septembre). Un correspondant de l'*Action Populaire* (habitant le Loir-et-Cher) qui critique le programme de la Revue verte de septembre. Docteur Lanery, 37, rue Emery, Dunkerque (Nord). Le camarade Louis Quemeneur, clerc de notaire, à Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Le camarade Yves Lecoq, propriétaire, Plauvara (Côtes-du-Nord). M. Salmon, avocat, 10, rue Bertrand, Rennes. Le camarade Lenoir, ingénieur agronome, Lescabo, Penvenan (Côtes-du-Nord). Le camarade Saik ar Gall, agriculteur, Lezoudestin, Plabennec (Finistère). Le camarade René Duben, diplômé notaire, Amiens (Somme).

N.-B. — Prière aux camarades de suivre la discussion avec le tract-programme publié par l'*Ajone* (voir annonces), celui qui a paru dans l'*Ajone* du 15 août étant incomplet. Qu'ils veuillent bien aussi se payer, s'ils ne les ont pas encore, les Codes français (prime de l'*Ouest-Eclair*).

§ 1. — M. Paturel a peur qu'un propriétaire ne vienne à être lié pendant de longues années à un mauvais fermier. Il craint aussi qu'un fermier ne soit soumis pour trop longtemps à un propriétaire grincheux et avare. Il conclut : Recherchons le long bail, ne le rendons pas forcé.

Le camarade Lenoir est de l'avis de M. Paturel et ne veut pas du tiercement au profit du fermier seul. (Le tiercement est, vous le savez, la faculté de résilier le bail après chaque période de 3 ans).

Les craintes de M. Paturel ne me semblent pas justifiées : Le propriétaire conserve toujours contre son fermier malhonnête (nous le verrons au § 6) l'action de l'art. 1382 et peut demander la résiliation. Le fermier, de son côté, n'est pas lié à son propriétaire, puisque nous lui réservons le tiercement à son profit exclusif.

Quant à la critique de Lenoir au sujet de ce tiercement exclusif, nous ne la comprenons pas. Il est bien entendu, en effet, que cette réforme ne sera obtenue que par l'intervention de syndicats ruraux puissants. Naturellement ces syndicats n'accorderont leur appui qu'à des fermiers intelligents et laborieux. D'autre part si ces fermiers veulent user de leur droit de tiercement ils devront avertir leur propriétaire un an à l'avance. Nous ne voyons donc pas que le propriétaire dût souffrir de cet état de choses. Il sera assuré de retrouver sa terre en meilleur état (le fermier devant recevoir une indemnité de plus-value, car tout s'enchaîne dans notre programme) et la relouera très facilement. Tandis que (et beaucoup de nos amis ruraux nous l'ont écrit) le tiercement au profit du fermier seul est une réforme qui rendra les plus grands services à l'agriculture, en donnant de plus grandes facultés d'exploitation

aux fermiers travailleurs. Elle encouragera aussi les familles nombreuses puisque les fermiers pourront profiter de toutes les occasions favorables pour changer de métairie et prendre des exploitations plus grandes au fur et à mesure que la famille grandira.

§ 2 et 3. — *M. Patrel ne voit dans certaines conditions dont nous voulons la disparition que « de bonnes formules que l'on conserve par respect pour la tradition, mais que l'on applique pas ».*

Le Docteur Lancry n'y voit rien que de très légitime. Ces conditions, dit-il, peuvent marquer des rapports quasi-familiaux.

Lenoir ne voit là que des réformes très peu importantes.

Je demanderai simplement à nos contradicteurs de nous accompagner dans nos tournées de conférences dans les arrondissements de Dinan, de Saint-Brieuc et de Loudéac.

Bien loin de marquer des rapports quasi-familiaux ces exigences des propriétaires déplaisent énormément aux fermiers. Je répéterai à ce sujet une phrase d'une fermière à qui nous promettions de faire notre possible pour la disparition de ces clauses féodales : « Nous ne sommes pas les subalternes de nos propriétaires, nous ne leur devons que l'honnêteté ».

Si nous en croyons Saik ar Gall et Pennarun (clerc de notaire à Brie de l'Odé), le mal est le même dans les arrondissements de Brest, Châteaulin et Quimper.

Je ne sais pas ce que diraient nos contradicteurs, si, par exemple, ils étaient obligés de faire trente lieues de charrois, d'être absents de la ferme pendant 2 jours, de dépenser cinq francs, tout cela pour conduire chez le propriétaire un mètre cube de pierre représentant une valeur de 2 francs.

N'insistons donc pas. Nous avons du reste bien d'autres faits à citer, que ceux qui désirent être édifiés nous écrivent.

§ 5. — *Lenoir trouve ce paragraphe trop concis. Il propose de dire : L'année de fermage sera payable au plus tard 3 mois après la fin de l'année de jouissance.*

Il ajoute encore ici que cette réforme est de minime importance.

Lenoir aurait voulu aussi que nous expliquions ce que nous entendions par prix maximum de location par commune. Il ne faut pas, dit-il, obtenir de la loi la fixation d'un taux unique, mais revendiquer au profit de conseils de prud'hommes ruraux le droit de taxer le revenu maximum de chaque terre suivant sa qualité et sa situation.

Le correspondant de l'A. P. se contente de déclarer la revendication d'un prix maximum une grosse utopie.

Nous reconnaissons que nous avons été peu explicite, mais la forme de tableau synoptique que nous avons adoptée nous y obligeait presque.

La formule de Lenoir est plus générale que la nôtre, nous avions pris le cas le plus ordinaire, celui dans lequel l'année de fermage est payable le 29 septembre. De cette façon nous fixions mieux l'attention des fermiers.

Mais Lenoir a bien tort de déclarer cette réforme benigne. Dans les cantons de Pleneuf, Matignon et Lamballe, par exemple, les fermiers viennent de souffrir considérablement d'une crise dans l'exportation de la pomme de terre. Cette année, ils vont encore être obligés de vendre leur récolte à vil prix. C'est à un tel point qu'il y a lieu de craindre dans cette région la complète disparition d'une culture qui avait procuré à beaucoup de fermiers une

ère de prospérité. Or la raison pour laquelle les prix se sont abaissés ainsi c'est que les fermiers français veulent livrer trop tôt aux fermiers portugais, qui ont besoin de leurs produits et l'emploient comme semence. Et pourquoi les fermiers français sont-ils si pressés ? Bien souvent parce qu'ils ont le terme de la Saint-Michel à payer et que les propriétaires ne sont pas assez raisonnables pour attendre.

Enfin si nous ne nous sommes pas expliqués relativement au prix maximum de location par commune, c'est encore pour la même raison que plus haut. Nous lançons l'idée, qu'on la discute ! Et naturellement nous approuvons Lenoir, nous aimons mieux, comme lui, faire appel à l'initiative individuelle. Nous aspirons à la création de syndicats communaux puissants et nous ne nous faisons pas faute, de répéter aux fermiers, dans toutes nos conférences, qu'ils doivent avant tout compter sur eux-mêmes et s'organiser pour la défense de leurs intérêts.

Je ne répondrai rien au correspondant de l'A. P. sinon qu'il est bon d'être quelquefois utopiste.

§ 6. — *Lenoir croit que nous avons déclaré que le seul moyen de prouver la plus-value d'une terre serait de l'analyser. Il dit que ce serait impossible et que la plus-value d'une terre ne peut se prouver que par l'estimation en valeur des récoltes et par l'examen de l'état du bétail.*

Il trouve ce texte de notre nouvel article insuffisant et voudrait que nous l'agrémentions de longs commentaires.

Salmon propose seulement d'ajouter à ce texte la phrase suivante : « Et ce nonobstant toute clause restrictive du droit à la plus-value, qui serait insérée dans le bail. »

Le correspondant de l'A. P. nous reproche en demandant l'indemnité de plus-value, de mettre dans l'embarras certains petits propriétaires qui seront obligés de vendre leur terre pour payer cette indemnité.

Nous rappelons ici avec plaisir l'étude juridique que Lenoir a présentée dans l'Ajone du 15 octobre sur l'indemnité obligatoire de plus-value en Angleterre réglementée définitivement par une loi qui vient d'être votée au commencement de l'année.

Nous désirons même que notre collaborateur reprenne cette étude dans les colonnes de l'Ajone, tout en s'efforçant d'adopter les applications d'une législation étrangère à des situations envisagées parmi les fermiers français.

Mais tant qu'il ne s'agira que de créer l'opinion agricole, d'intéresser les fermiers à notre mouvement, nous croyons qu'il vaudra mieux garder notre forme un peu concise et présenter la loi nouvelle que nous voulons faire voter sous la forme d'un article du code.

Toutefois nous concédons bien volontiers au camarade Salmon que le paragraphe qu'il nous invite à ajouter à l'art. 1731 est très important. Il ne faudrait pas, en effet, que les propriétaires pussent, par l'introduction de clauses spéciales dans les baux, annihiler tous les effets d'une loi aussi juste que celle qui demande que le fermier sortant soit rémunéré des améliorations qu'il aura apportées tant au sol qu'à la ferme en général.

Au correspondant de l'A. P. nous répondrons par une phrase. La réforme est juste, tant pis si certains intérêts particuliers auront à souffrir, il faut les subordonner à l'intérêt général.

§ 7. — *Lecoq ne voit aucun inconvénient à ce que nous laissions subsister le § 2 de l'art. 1778.*

Lenoir voudrait que l'on proposât le vote d'un nouvel art. 1778, expliquant le § 1^{er}.

Le correspondant de l'A. P. prétend que le fermier entrant sera lésé si nous ne maintenons pas le paragraphe 2 de l'art. 1778.

D'ailleurs, ajoute-t-il, l'expertise exigée par la loi est une garantie suffisante.

A Lecoq et au correspondant de l'A. P. je répondrai qu'il est injuste d'obliger un fermier sortant à laisser sur la ferme plus d'ensouchements qu'il n'en aura trouvé et cela même en lui promettant de les lui faire payer, par le propriétaire, au prix d'expertise.

Cette expertise, en effet, ne peut avoir lieu qu'à la sortie, c'est-à-dire dans la plupart des cas à la Saint-Michel, donc au moment où le marché est encombré puisque tous les fermiers cherchent alors à vendre leurs produits. Elle ne peut, par suite, se faire que dans des conditions désavantageuses pour le fermier.

Quant au désir de Lenoir de paraphraser le paragraphe premier de l'article 1778 je ne crois pas qu'il soit justifié. Ce § 1^{er}, en a dit assez pour sauvegarder les droits du fermier.

Nous remercions M. Paturel et le camarade Quemeneur de nous avoir fait remarquer que l'article 95 bis du projet de loi de l'impôt sur le revenu a été remplacé par un art. 99 moins favorable aux intérêts du fermier.

Mais puisqu'il ne s'agit que de projets de loi, on voudra bien ne pas trouver étrange que nous continuions à faire connaître l'art. 95 bis, cela vaudra peut-être à ce pauvre article de ressusciter, au grand profit de tous les fermiers.

§ 9. — *Le docteur Lancry ne veut pas que nous nous emballions sur le délit d'opinion qui est « le grand levier de toutes les oppositions ». Vous ne loueriez pas votre ferme à un israélite, ajoute-t-il.*

Il faut croire, à lire le docteur Lancry, qu'il n'a jamais rencontré sur son chemin une pauvre famille agricole jetée sur la rue à l'improviste parce que le mari un soir d'élections, un peu « éméché » par de nombreuses libations, a déclaré tout haut qu'il avait voté contre M. le Comte.

Qu'il vienne faire un tour en Bretagne et nous sommes assurés qu'il modifiera son jugement.

Nous lui recommandons particulièrement d'aller voir Saïk ar Gall dont nous lui donnons l'adresse plus haut, il s'en retournera édifié.

Nous regrettons que le même Saïk ar Gall nous transmette une note pessimiste relativement à notre conception du syndicat agricole professionnel communal. Il croit que d'ici longtemps encore nous verrons se fonder plutôt des syndicats mixtes. Soyons quand même plus confiants dans l'avenir et vive le syndicat professionnel.

§ 11. — *Les enchères scandaleuses ? dit le correspondant de l'A. P., je ne vois là aucun scandale.*

Nous préférons, quant à nous, conserver l'expression chère à l'abbé Lemire. Il nous l'écrivait encore le 5 juin dernier : « J'ai toujours poussé les fermiers à se syndiquer et je crois que c'est le seul moyen qu'ils ont pour ne pas se nuire les uns aux autres par des enchères scandaleuses.

J'ajouterai seulement ceci : Il est certain qu'en Bretagne, ainsi que le constatait déjà, il y a 12 ans, Félix Moustier, dans « *Questions rurales* », le pro-

priétaire à tous les atouts dans son jeu. Pour le fermier c'est la carte forcée. Et il n'est pas trop fort de traiter de scandaleuse l'action d'un voisin qui veut par une enchère disproportionnée obliger un fermier à accepter cette hausse de son fermage sous peine de se voir condamner à redevenir journalier et à avoir la vente à la porte.

§ 12. — *Inutile, dit Lenoir, de préciser le nombre de pièces et le mode de parquelage, cela nuit à l'ampleur de notre campagne.*

Il est certain que si notre programme a été examiné par des économistes de faculté, ils ont dû sourire de la précision mathématique de ce paragraphe.

Mais nous nous adressons surtout à des ruraux. Comme nous le disions plus haut nous voulons leur laisser des formules simples.

Tout homme d'action qui a quelque peu discuté avec les paysans s'est toujours vu contraint de parler leur langue pour se faire mieux comprendre.

§ 13. — *Il semble difficile, dit Duhen, de supprimer le contrôle du propriétaire sur le choix de la Compagnie d'assurance, car si un fermier insolvable s'assure à une société insolvable, le propriétaire sera frustré.*

Nous reconnaissons que la remarque de Duhen est très juste. Nous revenons, au profit du fermier, le droit d'assurer son mobilier à la compagnie qu'il lui plaira de choisir, et nous sommes d'avis d'ajouter avec Duhen « sous le contrôle du propriétaire ».

Ce que nous avons voulu viser dans ce paragraphe c'est le droit exorbitant que s'arrogent certains propriétaires d'obliger leurs fermiers à s'assurer à telle compagnie et cela sans permettre la discussion. C'est là une manie qui tend à se généraliser parmi les propriétaires depuis que les grandes compagnies d'assurances, dans le but de recruter des actionnaires, offrent à ces propriétaires nombre de places d'agents et d'inspecteurs.

Certains de nos amis, qui ont fondé des mutuelles-incendie, en particulier Joseph Jan, clerc de notaire à la Chêze (Côtes-du-Nord) ont rencontré dans ces clauses introduites dans les baux par les propriétaires un sérieux obstacle au développement de leurs caisses.

Comme conclusion à ce travail je crois devoir citer aux camarades qui lisent l'*Ajone* un passage d'une lettre que m'a adressée M. Bodin, professeur d'économie politique à la Faculté de Rennes : « Je suis, dit M. Bodin, incon-
« testablement l'adversaire, comme économiste, de tout ce qui, dans le con-
« trat de bail, réduit la liberté d'action et paralyse l'initiative du cultivateur :
« chef d'entreprise, endossant de grosses responsabilités, courant les risques
« de l'affaire, le fermier doit jouir d'une situation de fait et de droit conforme
« au rôle prépondérant qu'il est appelé à jouer. C'est vous dire que je suis
« partisan de toutes les réformes qui ont pour objet de supprimer les traces
« de féodalité dont pourrait être parfois entaché le bail à ferme et de recon-
« naître que le fermier n'est pas un mineur en tutelle du propriétaire. — Ré-
« formes, d'ailleurs, qui ne paraissent nullement incompatibles avec le res-
« pect absolu de la propriété foncière, telle que nous la concevons aujourd'hui.
« — J'ajoute que, par ailleurs, je suis, en toutes circonstances, favo-
« rable aux procédés pacifiques et aux réformes progressives, par la voie de
« l'usage plutôt que par la contrainte législative ».

PELAW.

ENCORE LUI !

Lui, qui ?... Pelaw parbleu ! De qui voulez-vous qu'il s'agisse ! Il nous envoie la lettre très courte, mais combien intéressante ci-dessous rapportée :

CHERS CAMARADES,

Nous avons travaillé ensemble à la démocratisation du bail à ferme. Nos efforts ont déjà porté des fruits. Je viens encore vous demander votre concours. Si vous le voulez bien nous étudierons la démocratisation des comices agricoles. Nous aurons bien des points à élucider et pour nous faciliter la besogne, je propose d'examiner le sujet de façon à répondre au petit questionnaire suivant :

- 1° Quelle place accorde-t-on dans les comices agricoles aux familles nombreuses, aux vieux serviteurs, aux œuvres rurales, à l'hygiène dans la ferme, et quelle place devrait-on leur accorder ?
- 2° Quelles remarques avons-nous à faire relativement à la constitution du jury ?
- 3° La lecture du palmarès est-elle suffisamment solennelle ?
- 4° La distribution des prix se fait-elle délicatement ?
- 5° Les banquets sont-ils démocratiques ?

PELAW.

L'Ajone ne peut qu'applaudir à cette nouvelle initiative de notre ami Pelaw. Nul doute que, sur cette question nouvelle, nos camarades ne s'empressent de se documenter et de faire un colossal effort pour réformer en un sens plus démocratique ces institutions qui revêtent, à l'heure actuelle, un aspect un peu trop politique.

JANOC.

LE PRÊTRE

Belle parole du cardinal Perraud, louée par M. d'Haussonville à la réception du cardinal Matthieu à l'Académie :

« Le Prêtre va de Dieu aux âmes et des âmes à Dieu, sans s'arrêter à soi-même. »

La Vie du Sillon en Bretagne

ILLE-ET-VILAINE

RENNES

A propos du Congrès de Pâques

Nous avions, dans notre dernier numéro, annoncé comme certaine la participation de notre ami Théodore Botrel à notre grand congrès en 1910. Cette nouvelle, exacte au moment où nous la publions, ne l'est malheureusement plus aujourd'hui.

Nous recevons, en effet, la lettre suivante que nous nous faisons un devoir d'insérer.

Pont-Aven, 21 octobre 1909.

Eh bien décidément, chers camarades, il ne me sera pas possible (à mon très vif regret) d'être des vôtres à Pâques. Ma grande tournée Belgique-Hollande battra son plein à cette époque ainsi que je le faisais déjà craindre à Lannion. TRÈS VIFS REGRETS.

Fraternelle poignée de main.

BOTREL.

Nous sommes certes très heureux d'avoir reçu un autographe de Botrel, pourtant, dût cet autographe ne nous être jamais remplacé dans l'avenir, nous aurions préféré la présence de notre ami, d'autant plus que cela nous eût permis d'organiser, ainsi que nous en avions eu tout d'abord l'intention, une soirée artistique. Avec Colas et Botrel, c'eût été magnifique.

Il nous faut en faire notre deuil. Mais ne nous en plaignons pas trop, si cela nous permet de travailler davantage encore ; car c'est pour travailler d'abord et surtout que nous nous réunissons : le plaisir même très pur et très artistique ne doit venir pour nous qu'en seconde ligne.

Voilà pourquoi, tout en regrettant très vivement cette absence, pas un des futurs congressistes ne se décidera à manquer cette importante manifestation de la Vie sillonniste de tout l'ouest.

Institut Populaire.

Le Sillon Rennais a décidé de montrer dans une série de conférences données tous les quinze jours à son local, l'attitude du Sillon en face des groupements divers : Action Française, A. C. J. F., Action libérale, Parti Catholique, Radicalisme, Syndicalisme, Socialisme unifié.

La première de ces conférences étant faite le dimanche 7 novembre par P. Becdelièvre qui libéré du service militaire est revenu prendre sa place au milieu et même à la tête des militants de notre ville.

Disons bien simplement que ce fut un succès : 80 auditeurs ont été à ce point intéressés par l'exposé, à la fois rigoureusement exact, et lumineusement clair de l'orateur, que lors de la contradiction, c'était à qui prendrait la parole, soit pour demander des précisions, soit pour poser de courtoises questions.

Nous ne résumerons point ici cette conférence. C'est le thème ordinaire des réunions du Sillon, car il s'agissait de dire d'abord ce qu'est le Sillon avant de s'opposer aux autres groupes, et les lecteurs de l'Ajone connaissent trop nos idées générales pour que nous y revenions.

CHATEAUBOURG

Réunion intime.

Le dimanche 10 octobre dernier, Faber, Salmon et Becdelièvre partaient de Rennes, pour rejoindre à Chateaubourg, nos camarades ruraux des communes environnantes qui s'y étaient donnés rendez-vous.

Roussel, l'ardent J. G. Fougerais nous attendait. En hommes positifs, désireux de ne pas perdre une seconde nous nous mîmes à cameloter avec enthousiasme. L'étonnement des gens voisins la stupéfaction ; ils montrent sur le pas de leurs portes des mines effarées et... n'achètent pas. Nous sommes tout dépités de voir notre beau zèle si mal récompensé et nous rejoignons Salmon à l'hôtel.

Nos amis nous attendent. Ils nous disent avec quel intérêt croissant chaque mois, ils lisent *l'Ajone*. La campagne de Pelaw surtout les a intéressés ; nous les en entretenons longuement. « En Ile-et-Vilaine, nous disent-ils, on fait bien des états de lieux mais à la sortie seulement et non à la fin de chaque bail ».

Ils se plaignent surtout des clauses antidémocratiques des baux, ils nous signalent les plus fréquentes : « Défense d'avoir des pigeons, défense de chasser sous peine de résiliation, défense d'avoir un chien de chasse ». (Un régisseur de Saint-Melaine a même fait supprimer un chien qui n'était pas un chien de chasse). Enfin ils insistent pour que le choix de l'assurance sur les incendies soit laissé au fermier sous le contrôle du propriétaire.

Dans leur canton et ceux limitrophes, les propriétaires s'assurent aux Compagnies qui leur plaisent (le régisseur est presque toujours agent d'assurance !!!) et forcent les fermiers de s'assurer à la même et de payer même la leur.

Après une causerie de notre ami P. Becdelièvre, à la parole si chaude et si communicative et après une généreuse collation gracieusement offerte par Salmon, les chansons du *Sillon* retentissent gaiement et avant de nous séparer, après avoir décidé pour le 21 novembre l'organisation d'une grande journée rurale pour le canton de Chateaubourg, Salmon nous redit en termes émus la bonne amitié du *Sillon*.

Et pendant que le train nous emportait dans la nuit, nos cœurs s'enflaient d'une joie mâle et fière : de nouvelles énergies s'étaient données à la Cause et dans ce pays que d'aucuns croyaient citadelle inexpugnable de la chouannerie, le fanion démocratique était enfin arboré !!! N. L.

COTES-DU-NORD

LANNION

Journées rurales

Le Congrès trimestriel finistérien, comme *l'Ajone* le relate plus loin, eut lieu à Landivisiau le mois dernier et fut fertile en enseignements de toutes sortes ; à l'issue de la séance sur le syndicalisme paysan, nos camarades ont décidé de se réunir prochainement à Lannion pour étudier ensemble les questions rurales dont notre organe a déjà partiellement cherché la solution.

Ces journées d'études s'imposent pour différents motifs que nos amis vont pouvoir apprécier. Et tout d'abord l'avenir du *Sillon* en Bretagne est intimement lié à notre action rurale ; notre province est terrienne avant tout ; peu d'industries, un commerce négligeable, une vie côtière assez intense, mais surtout une indiscutable activité agricole sur tous les points où le sol se prête à une culture lucrative, et cela en raison même de notre surpeuplement. C'est donc le cultivateur que nous devons avant tout chercher à atteindre, et nous l'atteindrons en nous plaçant sur son terrain familier, le terrain professionnel.

D'autre part, aucun parti, aucun mouvement en France, et plus particulièrement chez nous, n'a formulé de programme rural précis, adapté aux exigences démocratiques conscientes ou non des terriens ; la place est libre, très importante à conquérir, et elle est réservée probablement au *Sillon*, si nos camarades savent préciser leurs aspirations et les rendre conquérantes.

De plus, à la veille de la participation d'un, puis de plusieurs de nos amis à l'élaboration des lois, il importe de hâter ce travail préparatoire qui leur permettra de présenter au pays un programme social et politique défini, reflet de nos communs désirs, fruit de fraternels labeurs.

Enfin, le Congrès de l'ouest de 1910 approche et il ne sera fécond que si nos camarades lui apportent l'expression réfléchie et vécue de leurs pensées et de leurs aspirations.

Voilà pourquoi nous convoquons tous ceux d'entre eux que leurs études, leurs compétences professionnelles et juridiques, appellent à ce travail de précision, aux journées rurales qui auront lieu les 5 et 6 décembre à Lannion. Nous sommes déjà assurés du concours de nombreux amis de toute la France, et nous pensons que l'importance de ce rendez-vous tout intime apparaîtra clairement aux yeux de nos camarades, et que nombreux seront ceux qui ne reculeront pas devant la dépense de temps et d'argent qu'il pourra leur occasionner ; ils profiteront en effet de la proximité relative du lieu de rendez-vous, choisi en Bretagne dans la région de France qui s'est montrée la plus active et la plus pratique dans son travail de propagande rurale.

Voici dans quel ordre nous étudierons les questions insérées au programme de ces deux journées sillonnistes.

1° La *Coopération* en Agriculture. Consommation, vente, crédit, production industrielle agricole, production agricole proprement dite.

Résultats cherchés. Résultats obtenus.

2° Les *Syndicats*.

a) La question syndicale telle qu'elle se pose aujourd'hui dans les campagnes. Notre législation syndicale ; les syndicats actuels. Leur but, leur esprit, les résultats obtenus par eux au point de vue démocratique, leur extension.

b) Ce que le Syndicat devrait être ; l'état d'esprit qu'il faudrait créer dans les milieux ruraux ; l'esprit du syndicat ; son rôle au point de vue démocratique ; rôle matériel, social et législatif. Un exemple syndical : Saint-Pol-de-Léon.

Les conditions de viabilité d'un véritable syndicat. Les liens intersyndicaux et la presse syndicale.

3° A côté du syndicat d'autres organismes sont nécessaires pour orienter les campagnes dans le sens démocratique, entre autres les *Conseils de prud'hommes* dont la création s'impose pour relever la personnalité des fermiers et ouvriers ruraux lorsque des différends s'élèvent entre eux et leurs employeurs propriétaires ou fermiers, et pour régler les conflits professionnels avec toute l'équité et la compétence désirables. Il convient donc d'étudier les Conseils, leur législation, leur organisation, leur situation et leur importance actuelles dans les autres branches de l'activité nationale, le rôle des Conseils désirés par l'Agriculture, leur recrutement, leurs rapports avec les syndicats.

Les questions syndicales et prud'hommales sont intimement liées à des problèmes d'ordre législatif que nos amis doivent aborder. D'une part c'est de l'esprit des lois que dépendra l'éclosion et la viabilité des organismes précédents, et d'autre part ces mêmes organismes auront une action certaine et nécessaire sur notre Code civil. Parmi les réformes primordiales qui s'imposent dans l'esprit et la lettre de la loi nous classerons en tête de toutes les autres celle de notre législation du bail à ferme.

4° La *législation du bail à ferme* telle qu'elle est en principe et dans ses modifications locales ; ses principaux défauts à nos yeux. Critique des idées réformatrices précédemment émises et partiellement analysées par *l'Ajone* l'été dernier. L'esprit de la réforme. Le rôle de l'Etat, des syndicats des

Conseils prud'hommaux dans les rapports normaux du journalier et du fermier, du fermier et du propriétaire, des terriens avec l'Etat. Le rôle du Syndicat, des camarades dans la campagne de réforme ; tactique à suivre.

Pour terminer et résumer l'étude de ces différents points de la plus haute importance pour l'avenir du *Sillon* et pour notre propagande en Bretagne, nous dégagerons de ces séances de travail précis quelques résolutions pratiques qui serviront de base pour la préparation du Congrès de 1910 et l'orientation de notre action.

Nous ne doutons pas que l'annonce de ce rendez-vous prochain soit accueillie avec joie par tous nos amis, et qu'ils viendront nombreux et docilement assister à nos réunions et prendre part à nos discussions. Généralement le temps manque dans nos congrès régionaux pour « vider » les problèmes ruraux qu'on y soulève. Chacun retourne chez lui avec l'impression que mille choses étaient à dire qui n'ont pu trouver place dans de rapides séances écourtées par un repas ou une réunion publique. A Lannion nous prendrons notre temps, réglant notre horaire sur les nécessités de la discussion plus que sur un plan de travail sectionné d'avance d'une façon plus ou moins arbitraire, et ce sera là une de nos meilleures garanties de bon travail.

H. LENOIR,
Ingénieur-Agronome.

FINISTERE

AUDIERNE

La crise sardinière.

J'avais promis à l'*Ajone* pour son numéro d'octobre, un article sur la crise sardinière. Mais à ce moment nous étions en pleine mêlée, les têtes étaient échauffées ; moi-même je craignais de me laisser influencer par les nombreux incidents de cette période de troubles et je préférais attendre avant d'écrire cette étude, qu'un peu de calme soit revenu dans les esprits. La question reste toujours d'actualité, et mon travail aura gagné en impartialité d'avoir été écrit à tête reposée au lendemain de la lutte.

Mon intention n'est pas de faire ici un historique complet de cette crise douloureuse, ni une critique détaillée des événements — le sujet dépasserait notablement le cadre restreint de cette note. — Je me contenterai d'envisager à notre point de vue les phases les plus intéressantes du conflit en y joignant les quelques réflexions qui m'ont été suggérées par les incidents qui se sont déroulés sous mes yeux.

Les causes du conflit sont multiples. La plus importante cependant, celle qui détermina brutalement le choc fut — tout paradoxal que cela puisse paraître — l'abondance du poisson.

Les débuts de la campagne furent merveilleux. Tous les jours, les bateaux apportaient à terre par vingtaines de mille, la frétilante sardine. Nous vîmes des pêcheurs gagner 300 francs et plus dans une seule semaine ! Hélas, cela ne dura guère ! La sardine ne grossissait pas ; elle restait toujours du même *moule*. Les usines en furent surchargées, et les prix vinrent à baisser, et bientôt même, nos pêcheurs ne trouvèrent plus à vendre leur poisson.

C'est peu de temps après que commença la série des incidents que les lecteurs de l'*Ajone* ont encore présentés à la mémoire. L'émeute éclata à Douar-nenez, la troupe chargea, il y eut de nombreux blessés de part et d'autre et une mort à déplorer !...

Voilà certes une question intéressante pour le monde des économistes : Les pêcheurs apportent trop de poisson ; les usiniers ne trouvant pas de débouchés suffisants sont dans la nécessité de le refuser. Les pêcheurs ont-ils

le droit de les obliger à prendre quand même tout leur poisson ? Pour ma part, et sans m'embarrasser d'aucune théorie, je réponds catégoriquement non !

Mais, me dira-t-on, il était inutile d'essayer d'obliger les usiniers à absorber tout le poisson, il suffisait aux marins de limiter leur pêche.

Nos pêcheurs ont essayé de ce moyen. Mais hélas, le sens démocratique le plus élémentaire leur faisait défaut et tous n'ont pas eu assez de conscience, et, disons-le, assez d'intelligence, pour savoir sacrifier leur intérêt immédiat à l'intérêt général qui en la circonstance était aussi leur intérêt particulier bien entendu. Ils n'ont pas été capables de s'accorder mutuellement quelque confiance et il a fallu chercher une autre solution.

L'on n'a pas été évidemment jusqu'à essayer d'appliquer le remède proposé par certains ; à savoir : faire une loi selon laquelle les usiniers seraient obligés de prendre tout le poisson pêché sous peine d'une amende de 1.000 fr. ! ! !, mais cette pression que l'on ne pouvait faire légalement, on essaya de la faire par l'émeute.

Des coups furent échangés ; comme toujours en pareils cas, ce fut le pauvre piquou qui paya pour les autres, et il n'y eut d'autre résultat de toutes ces violences que quelques crânes défoncés et quelques mois de prison copieusement distribués.

Nos marins étaient désespérés lorsqu'apparurent les sauveurs : Les politiciens trouvaient en cette affaire un terrain merveilleusement préparé pour les élections prochaines... Vous n'avez rien su faire par vous-mêmes, disaient-ils à nos marins ? Que ne nous avez-vous appelés ? Vous allez voir comme cela va être simple !

Et gravement, solennellement, cachant un sourire ironique derrière sa longue barbe apparait le facétieux Chéron. Quelques discours, quelques plaisanteries, plutôt grasses et le mal est passé... pff... il a soufflé dessus... plus rien ! Quelle était donc cette idée géniale qu'il nous disait apporter de Paris, quelle était cette solution que tant d'autres avaient cherchée vainement avant lui ? Tout simplement ceci : Messieurs, vous allez signer un contrat par lequel vous vous engagez à essayer de vous arranger ! ! Et voilà tout le monde content ! Monsieur Chéron et ses amis — dont il faut mentionner l'abstention lors de la crise des soudeurs — viennent de sauver la situation... il faudra penser à eux aux élections de mai prochain... Evidemment le lendemain de cette journée de bluff, tout était à recommencer. Pour arriver à quelque résultat nos marins durent revenir à la première solution, celle qu'ils auraient pu appliquer en citoyens éduqués, sans tout ce battage des fumistes de la politique, limiter consciencieusement leur pêche. Ils n'en seraient pas venus à ces violences inutiles et à ces faits écœurants dont nous avons été les témoins. Peu importait aux sardinières que leurs camarades meurent de faim, pourvu qu'ils aient eux la panse pleine ! On les vit obliger de reprendre le large avec leur chargement de thon — représentant le travail de plusieurs semaines — de malheureux pêcheurs comme eux, qui n'avaient qu'un tort, celui de n'être pas assez nombreux pour leur riposter.

J'ai vu, de mes propres yeux, des brutes — comment les appeler autrement — arracher des mains d'une pauvre veuve, mère de 8 enfants, le panier de sardines qu'elle se préparait à aller revendre jusqu'à Châteaulin : on jeta le contenu à la mer, sous prétexte qu'elle n'avait pas le droit de prendre du poisson aux équipages qui avaient déjà vendu 13.000 sardines.

Ces faits odieux et d'autres que je pourrais citer ont certainement dégoûté de la cause des marins-pêcheurs un grand nombre d'hommes d'abord sympathiques. Pour ma part, et bien qu'ayant durement souffert de ces actes d'égoïsme, je ne puis me résoudre à les trop charger. Je me dis qu'il en a été d'eux comme de tous les groupements populaires qui ne sont pas réellement imprégnés du véritable esprit de fraternité.

Déclamations pompeuses, protestations d'union inébranlable, clameurs de solidarité, rien ne leur a manqué lorsque le danger était loin, mais au mo-

ment où il a fallu donner des preuves, l'égoïsme de chacun à de suite pris le dessus, le sauve-qui-peut a été vite proclamé et le résultat a été une débâcle lamentable...

Souvent l'on nous traite d'éternels rêveurs parce que au *Sillon* nous ne cessons de répéter qu'une éducation morale solide est nécessaire à la base de tout mouvement qui veut vivre. Voici encore cependant, en cette dernière manifestation de la crise sardinière une preuve évidente que nous avons raison !

Jean JADÉ.

LANDIVISIAU

Congrès trimestriel.

Les groupes sillonnistes du Finistère ont tenu le dimanche 17 octobre à Landivisiau leur Congrès trimestriel. Les cercles les plus importants du département étaient représentés, Brest, Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Lannilis, Plabennec, Morlaix, etc. Environ 40 camarades étaient ainsi réunis, et parmi eux nos amis Fonlupt et Simon, avocats à Brest, Hirrien, de Trénaouéan, Saik ar Gall, de Plabennec, Dissès, président du *Syndicat Agricole* de Saint-Pol-de-Léon, Trémintin, avocat à Quimper et Conseiller Général. Lenoir, ingénieur-agronome, à Penvénan représentait les Côtes-du-Nord.

La séance du matin qui se tint, ainsi que les suivantes, aux Halles municipales, fut consacrée à la discussion d'un rapport d'Adolphe Le Goaziou, de Morlaix, sur le *Quotidien*. La constitution de caisses de prêts, dans le genre de celles fondées à Brest, et à Morlaix, fut très recommandée, comme particulièrement efficace pour procurer des abonnements immédiats. Il y a aussi le geste personnel, ainsi que le comprirent les rares camarades présents qui n'étaient pas encore abonnés, et qui se hâtèrent de s'inscrire, afin de donner à la discussion une véritable conclusion pratique.

Au banquet, admirablement servi, de nombreux toasts furent portés. Tous proclamèrent leur indéfectible confiance dans le *Sillon* et leur résolution de maintenir dans le département l'unité et l'indépendance du mouvement.

On revint ensuite dans la salle des séances. Après un rapport sur la *Coopération* de Charles Bédéric, secrétaire de la *Fraternelle* à Quimper, qui fut lu en son absence par le camarade Pichon, on s'empessa d'aborder la question qui passionnait le plus nos amis : celle des *Œuvres rurales*. Dans quelle mesure nos camarades doivent s'y absorber sans compromettre le travail d'éducation démocratique qui est le leur ? C'est ce que discutèrent tour à tour, Hirrien, Saik ar Gall, Trémintin, Dissès, Lenoir, avec chacun leur préoccupation personnelle.

Un travail de réalisations pratiques s'impose : c'est ce qu'ont très opportunément compris les camarades qui ont fondé le *Syndicat Agricole* de Saint-Pol-de-Léon, devenu bien vite populaire dans la région par l'action qu'il a suscitée. Mais cette action ne peut faire négliger l'autre tâche (sans laquelle les œuvres ne sont rien qu'une étiquette sans valeur), la propagande de notre idéal, de nos conceptions démocratiques parmi les travailleurs de la terre. « Que sert de gagner l'univers, si l'on vient à perdre son âme ! » Que sert la possession d'organismes syndicaux ou coopératifs, si la vie, l'âme démocratique en est absente. Cette propagande, tous nos camarades sont prêts à la faire.

La discussion porte sur les moyens. Mais que ce soit, comme le voudraient certains, en créant dans le pays une agitation au sujet d'une réforme précise comme celle du bail à ferme, ou bien par une propagande d'idées plus générale, le différend importe peu. L'essentiel est que nos amis ruraux, grâce à la situation prépondérante qu'ils occupent dans leur milieu, agissent résolument et vigoureusement pour conquérir à la Cause démocratique de nombreux militants. Le nouvel organe « *An Hader* », créé par nos amis du *Syndicat agricole* de Saint-Pol-de-Léon, et que tous les congressistes se promettent de propager, leur facilitera la tâche.

Ces viriles résolutions prises, on clôt les séances du Congrès pour laisser entrer les auditeurs de la réunion publique. C'est devant environ 250 personnes que parla le conférencier, notre ami Jacques Fonlupt. Il devait traiter la question syndicale. Tout naturellement devant l'auditoire qui était le sien, et encore imprégné des discussions du Congrès, il se laisse aller à traiter le problème de la Terre, et du remède à l'exploitation paysanne : le syndicat groupement des forces éparses, non pas seulement pour la défense des intérêts matériels, mais aussi de l'indépendance individuelle et de la dignité morale.

Les applaudissements montrent à notre ami qu'on l'a compris. Une interruption sur le cas Ferrer amène une vibrante réplique de l'orateur qui explique à ce propos l'attitude simple et juste à la fois du *Sillon*. Enfin un insubstituteur d'une localité limitrophe monte à la tribune réclamer très courtoisement. Quelques explications à notre ami sur un point de sa conférence touchant le bail à ferme. On les lui donne, et très satisfait, il se retire. Un ordre du jour de confiance est voté à l'unanimité moins une voix.

Ainsi se clôtura ce Congrès, très profitable, croyons-nous pour l'action du *Sillon* dans le Finistère. Nos camarades ont par leurs idées, une force dans le département, une force contre laquelle se brisent les entreprises les plus tenaces et les plus insinuates. Mais ils sont trop souvent, une force qui s'ignore, faute de se voir et de se concerter. Que l'expérience du passé leur apprenne que dans l'action tout entremêlée d'embûches qui est la nôtre, l'isolement est un mal, et que les Congrès qui nous rapprochent sont, non seulement des occasions de se remplir le cœur d'idéal, mais encore des haltes propices pour nous rassembler et préciser notre marche en avant.

J. M.

PLOUGASTEL-DAOULAS

Un syndicat agricole prospère.

Le dévoué secrétaire de la Section économique de l'U. R. B., Jean Choleau, a consacré récemment un opuscule (1) à l'étude de la situation économique de Plougastel-Daoulas. Ce nom aux rudes consonances évoque un bourg haut perché sur les falaises, qui dominent au sud l'estuaire de l'Elorn et au nord celui de l'Aulne ; des costumes où le vert, le blanc, le violet et le rouge s'unissent en d'étranges contrastes ; un calvaire sculpté de 1602 et enfin une culture spécialisée, celle des fraises et des petits pois.

Cambry, lors de son voyage en Bretagne, en 1794, avait déjà signalé l'abondance des fraises dans les champs de la commune ; actuellement 500 hectares sont consacrés à leur culture, alors que le blé est cultivé également sur 500 hectares et l'orge, sur 775 hectares.

D'après la légende, un Jésuite aurait rapporté du Chili, il y a trois cents ans, les premiers plants des fraisiers. Mais ces plants furent en partie remplacés par des fraisiers à fruits hâtifs dont les premiers spécimens auraient été fournis par le jardin botanique de Brest.

Les produits de cette culture maraîchère sont expédiés :

- 1° Sur Brest, où une petite quantité est vendue soit au marché soit à une usine de conserves qui en fait des confitures.
- 2° Sur Paris, où les envois ont perdu de leur ancienne importance par suite de la concurrence des exportations du midi de la France.
- 3° Vers la Grande-Bretagne. Des vapeurs anglais viennent directement mouiller au petit port du Passage, à deux kilomètres du bourg et reçoivent les fraises dans des boîtes en bois à claire-voie.

Un délégué des cultivateurs accompagne les envois en Angleterre pour

(1) Edité à Brest, Librairie Leborgne, rue Emile Zola.

vérifier leur état de fraîcheur à l'arrivée. Ils ont ainsi exporté en Angleterre.

En 1901.....	1.300.000	kilogs de fraises
1902.....	833.000	—
1903.....	1.226.000	—

Les deux tiers des fruits sont livrés à une société commerciale, mais des cultivateurs syndiqués vendent eux-mêmes aux consommateurs l'autre tiers de la récolte. Voici le chiffre d'affaires de ce syndicat :

ANNÉES	ADHÉRENTS	NOMBRE DE KILOGS EXPÉDIÉS	SOMMES RÉPARTIES
—	—	FRAISES	PETITS POIS
1906	158	411.929	158.186
1907	173	385.503	188.948
1908	209	448.385	179.945
			137.204 francs.
			156.736 —
			210.701 —

Donc le chiffre moyen des sommes réparties (tous frais déduits) s'est élevé de 863 francs par adhérents en 1906 à 1.008 francs en 1908.

Ce bel exemple méritait d'être cité à nos camarades ruraux : à eux d'en tirer les conclusions qui s'en dégagent.

Paul MOYNE.

BREST

Réunion publique.

Quand les socialistes organisèrent le 16 octobre à la Bourse du Travail de Brest, un meeting de protestation contre l'exécution de Ferrer, ils y firent surtout le procès du *Sillon* et accusèrent nos camarades d'être responsables du sang versé !... Notre ami Le Page, récemment libéré du service et rendu ainsi à l'action, eut le courage au milieu d'une foule hostile de commenter l'article de Marc paru le matin dans l'*Eveil démocratique* et de justifier l'attitude que nous impose notre ardent amour de la vérité.

Malgré les cris, les injures et les menaces, il réussit à parler et la *Dépêche de Brest*, pourtant si hostile à notre mouvement, a rendu un juste hommage à la bravoure de notre camarade.

Le 2 octobre avait lieu au nouveau local du *Sillon brestois*, 2, place Etienne Dolet, une réunion de propagande. Plusieurs abonnements à la *Démocratie* y furent souscrits. Mais surtout nos camarades, à cause des difficultés très sérieuses que notre mouvement rencontre en ce moment dans le Finistère, crurent bon d'insister une fois de plus sur la situation précise du *Sillon* et sur la nécessaire indépendance qu'il réclame. Afin d'éviter toute confusion, ils décidèrent que désormais nous aurions à Rellecq-Kerluon, un cercle organisé qui serait véritablement et uniquement du *Sillon*.

Il importe, en effet, plus que jamais aujourd'hui que, portant la responsabilité de notre propre action, nous n'apparaissions pas aux yeux du public comme solidaires de certains groupements, simplement sympathiques au *Sillon*, et que l'on ne puisse croire que ces groupements, sous leur forme particulière, ne sont qu'une adaptation locale du *Sillon*. Nous avons toujours pensé que seule une organisation nationale, puissamment homogène, était capable de remplir la tâche démocratique qui s'impose.

En face des attaques et aussi des habiletés de ceux qui voudraient effriter le *Sillon* ou faire croire que les mêmes idées pourraient être plus opportunément servies avec d'autres formations, il importe que nos amis soient inébranlablement fidèles à la tactique qu'ils croient non seulement la meilleure et la plus opportune, mais aussi la seule vraiment efficace.

M. D.

ÇA ET LA

Demi-sceptique.

... Allons Monsieur, circulez !... Je venais d'être en effet jeté sur le trottoir par la trombe qui s'échappait des sociétés savantes à la réunion de clôture du Congrès de la région parisienne. C'était cependant intéressant cette sortie, si intéressante que je me pris à rêver : ce flot ininterrompu d'auditeurs, ces chansons du *Sillon* qui retentissaient dans la chaude atmosphère du vestibule de la salle, cette charmante et irrésistible pression des Jeunes Gardes sur le public pour écouler les derniers tracts et remplir les carnets d'abonnements, ces groupes de banlieue se réunissant pour regagner leur demeure, se poussant mutuellement au paroxysme de l'enthousiasme dans cette douce intimité. J'en étais là, quand tout à coup deux « flics » me prièrent de circuler ; que voulez-vous, contre la force il n'y a point de résistance et j'obtempérais à leur désir.

Le hasard voulut qu'à ce moment, je fis la rencontre d'un vieux monsieur qui l'air étonné, regardait ce joyeux tumulte ; il m'interpella :

— Pardon, Monsieur; quelle est cette réunion qui vient d'avoir lieu ?

— C'est une réunion du *Sillon*, la réunion de clôture du Congrès de la région parisienne, monsieur.

— Ah ! je m'en doutais un peu, ces chants et ce monde étaient pour moi des indices. Vous y assistiez peut-être ?

— Mais j'avais en effet ce plaisir, monsieur, nous allons faire dans quelque temps des choses si intéressantes...

— Ah ! oui... croyez-moi cependant que je ne suis pas hostile au *Sillon*, bien au contraire, jadis j'assistais à ses conférences, à ses promenades artistiques, mais maintenant, je suis usé, bon à rien, je suis un désabusé... oui, monsieur, un désabusé... (il laissa retomber ses bras, puis s'animant soudain) Ah ! si vous aviez été là il y a vingt-cinq ans, nous aurions pu faire ensemble — suivant vos expressions chères — une République Fraternelle, une Cité des Ames !... car il faut vous dire que je suis Republicain, je l'étais sous l'Empire et je n'ai pas changé ; mais lorsque je considère cette bande de profiteurs qui l'exploitent actuellement, je ne puis me défendre d'un certain sentiment de dégoût...

— Je comprends sans peine, monsieur, vos déceptions politiques et je n'hésiterais pas à les partager si je n'avais aucune confiance en l'avenir, mais, et je vous en donne ma parole, ce que vous n'avez pu faire, nous le ferons. Au *Sillon* nous avons au cœur assez d'ardeur et de générosité pour édifier cette société nouvelle objet de nos aspirations et de nos espoirs. Dieu merci, tout n'est pas encore perdu, et, sans être prophète, je puis quand même vous assurer qu'une France nouvelle surgit en ce moment, impatiente de réaliser les beaux rêves qu'elle a conçus. Tenez, monsieur, cette réunion d'il y a

un instant, avait pour but d'indiquer à nos nombreux amis, comment nous ferions et ce que nous ferions du journal quotidien que nous allons lancer. Marc Sangnier, que vous devez connaître, l'a admirablement développé. — J'entrais alors dans les détails de la réunion, puis, à la fin, fixant mon interlocuteur qui paraissait s'intéresser à nos projets. — Eh ! bien, qu'en pensez-vous, monsieur ?

— C'est une entreprise bien hardie que la vôtre, je souhaite qu'elle réussisse, mais ce sera dur... Fonder un journal en dehors de toutes compromissions financières ou politiques !!!...

— Eh oui ! mais permettez, monsieur, j'admire en vous un homme qui est resté fidèle à ses opinions ; mais, dites-moi, quel est le journal qui les reflète, qui en soit la photographie ! les uns ne sont-ils pas vendus aux réactionnaires, les autres subventionnés par le gouvernement !... et combien sont dans votre cas, combien qui avides d'idées et de nouvelles, ne trouvant pas de journaux à leur convenance, achètent n'importe lequel ?

— J'avoue que je suis de ceux-là.

— Alors monsieur, je vois que nous sommes presque d'accord et j'ose espérer que dans quelques semaines, nous pourrions vous offrir quelque chose de vraiment original et surprenant en notre xx^e siècle : un journal républicain, démocrate et indépendant.

Le vieux monsieur s'approche de moi, me prit la main et me dit doucement à l'oreille : « J'y penserai », puis disparut dans la direction de Saint-Sulpice.

A. BIGORNE.

Le clergé et la politique

Le *Temps* a publié ces jours derniers une très intéressante interview de notre excellent confrère, M. Joseph Bois, qui a demandé à Monseigneur l'Evêque de Versailles quel esprit anime en réalité la vaste organisation diocésaine qu'on accuse d'être une sorte de machine de guerre politique.

« Nous ne pouvons pas, nous, clergé, a déclaré Mgr Gibier, remuer une paille sans qu'on crie : « Ils font de la politique ! » En réalité nous n'en faisons pas. Le clergé ferait de la politique s'il combattait la forme du gouvernement ou s'il s'occupait de questions électorales, deux choses que j'interdis formellement à mes prêtres.

« Ils doivent être les hommes de tous. Ils cesseraient de l'être s'ils se lançaient dans l'arène des partis.

« La politique, c'est l'affaire des laïques ; c'est, en tous cas, leur droit. Et chaque fois que la question s'est posée, je leur ai dit : « Messieurs, faites de la politique si cela vous plaît, mais vous en ferez tous seuls, ne comptez pas sur mon clergé.

« ... Toutefois, il faut définir ce qu'on appelle faire de la politique. Est-ce que nous faisons de la politique quand nous dénonçons une loi mauvaise ? Je prétends le contraire. Nous n'en faisons pas davantage que les bouilleurs réclamant la totalité de ce qu'on appelle les privilèges des bouilleurs de cru, ou que les Bordelais protestant contre la délimitation du Bordeaux, etc.

« ... Nous nous plaçons, j'y insiste, sur le terrain sacré de la religion, celui-là seul. Nous groupons les catholiques autour de l'idée religieuse, autour de cette idée-là seule. Et c'est dans ces conditions que, vaincus, nous nous préparons à ressaisir la victoire, sans proférer de malédictions, sans pousser de gémissements. Je les proscriis. Ce sera long, peut-être, Qu'importe ! »

L'antialcoolisme.

Les sillonnistes doivent avoir le souci de la documentation, et de l'étude. L'œuvre morale qu'ils ont entreprise le nécessite.

Ils connaissent sans doute la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme ; beaucoup lisent son organe « l'Etoile Bleue ».

Cette Ligue vient de réaliser un nouveau progrès ; comme chacun de nous doit seconder son action, il faut qu'on le sache. Lisez son histoire : la voici en quelques mots.

« Lorsque le 29 octobre 1903, le premier Congrès national contre l'alcoolisme acclamait, en séance de clôture, la fédération des sociétés de tempérance française, il montrait un sens pénétrant des nécessités de la lutte antialcoolique, mais il n'émettait qu'un vœu et l'œuvre restait à accomplir.

Elle était difficile. Il s'agissait de faire prédominer l'intérêt général sur le particularisme des sociétés et sur l'égoïsme des hommes. Il fallait que la formule qui résoudrait ce difficile problème fût approuvée par l'étroite et jalouse jurisprudence du Conseil d'Etat, maître de refuser à la grande Union naissante la force irrésistible que devait lui donner la déclaration d'utilité publique.

Les hommes qui avaient accepté la lourde mission de triompher de ces difficultés, commencèrent à s'attaquer à la plus ardue : l'année 1904 fut toute entière occupée par des négociations entre le Président et le Secrétaire général du Congrès d'une part, la section administrative du Conseil d'Etat et son rapporteur de l'autre.

Ces négociations aboutirent, on ne saura jamais au prix de quels efforts.

Dès lors les événements se précipitèrent : l'année 1905 vit la fusion entre l'« U. F. A. » et la *Société Française de Tempérance* sous le nom glorieux de *Ligue Nationale contre l'Alcoolisme*.

Le bloc à peine formé était déjà assez fort pour repousser victorieusement une dangereuse tentative de démembrement (octobre 1905). La *Croix Bleue* et la *Croix Blanche* saluaient avec joie la naissance de la *Ligue Nationale* et y adhéraient immédiatement (1906). L'*Etoile Universitaire* suivait en 1907, la *Société antialcoolique des Agents de Chemins de Fer* en 1908.

Ce mouvement d'union et de concentration vient de s'achever heureusement : à son tour, la *Jeunesse Française Tempérante* réalise une fusion féconde avec la *Ligue Nationale* en devenant la fédération de ses sections cadettes dans les écoles primaires de la Seine. Elle

nous apporte les 1.500 abonnés de son journal la *Jeunesse* qui paraîtra à partir du 1^{er} janvier 1910 comme supplément de l'*Etoile Bleue* et que nos abonnés pourront recevoir moyennant un très léger supplément annuel de 50 centimes.

Elle nous assure la collaboration étroite d'antialcoolistes éminents comme le docteur Roubinovitch et M. Bocquillon, dont le désintéressement, la largeur de vues, la sagesse ont préparé cette nouvelle victoire du bon sens et de l'ordre sur l'anarchie.

La nouvelle fusion, enfin et surtout, par une organisation fraternelle et rationnelle du travail, supprime les heurts possibles, les doubles emplois, les prétextes à compétition ou comparaison. Tous face à l'ennemi se soutenant et s'entraïdant pour la préparation de l'assaut : telle est la situation de l'armée antialcoolique six ans jour pour jour après la clôture du Congrès de 1903. Les Congressistes avaient décrété l'union : les dirigeants de la *Ligue Nationale* sont fiers de l'avoir réalisée ».

FREDERIC RIEMAIN.

* *

De grosses nouvelles.

1^o Vous avez bien lu l'*Ajone* ? Ce qu'il est rasant !! par sa réclame pour les abonnements à la *Démocratie* !

Il prétend que tous ses lecteurs doivent s'abonner à la *Démocratie* sans le lâcher lui-même.

Il soutient que les pauvres peuvent s'abonner aussi, grâce à la caisse d'abonnements. La caisse d'abonnements ! Mais oui, c'est une caisse de prêts. Le camarade qui veut s'abonner donne une somme initiale (2 francs par exemple) : la caisse qui possède un capital, fruit d'un emprunt ou d'une souscription, transmet à Paris l'abonnement entier, dès le paiement de la somme initiale. Le remboursement à la caisse se fait suivant conventions — ou par semaine — ou dans un délai déterminé.

2^o Le mois prochain, nous parlerons de la « dette régionale » : aussi des caisses de propagande dans leurs rapports avec l'*Ajone*. Est-ce que les caisses de propagande ne doivent pas donner leur bilan de l'année 1909 pour l'*Ajone* de décembre ? L'envoyer avant le 5 décembre.

3^o La brochure « *Catholiques avant tout* » s'épuise. Sur 3.000 tracts nous en avons vendu et expédié 2.720...

P. CONSTANT.

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Imprimerie Bretonne
38, rue du Pre-Botté, Rennes

Le Gérant : M. LEBRETON.



L'AJONC

ORGANE DU " SILLON EN BRETAGNE "

45, Rue Saint-Melaine, RENNES.

BULLETIN D'ABONNEMENT ⁽¹⁾

Je soussigné, ⁽²⁾

demeurant à rue n°

département de, déclare m'abonner

à la Revue l'Ajone à compter du 15 ⁽³⁾ 19

ci-joint la somme de 5 francs, prix dudit abonnement.

SIGNATURE

(1) A détacher suivant le pointillé et à envoyer à M. l'Administrateur de l'*Ajone*.

(2) Nom et prénom.

(3) Janvier, avril, juillet ou octobre.

Un livre d'actualité

Le Monde des Vivants, de J. DEBOUT, l'auteur des *Lettres d'un Militant*, dédié à tous ceux qui cherchent fiévreusement, dans la nuit mauvaise, l'étoile capable de les guider au Berceau divin... C'est une réponse « au préjugé si commun qui présente l'Eglise de Jésus comme un morne tombeau de la Pensée et de l'Âme. » Franco 2 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50. *Sillon Rennais*, 45, rue Saint-Melaine.

Ayant trouvé dix exemplaires des *Lettres d'un Militant* dans notre bibliothèque (c'est heureux d'être riche), nous en profitons pour offrir une nouvelle occasion d'achat avantageuse :

Les 2 vol. : *Le Monde des Vivants*, *Les Lettres d'un Militant*, 5 francs, franco.

Avis aux dix premiers : les plus pressés. Dans huit jours, il n'en restera plus.



L'Almanach du "Sillon"

Prix : 0.50

paraîtra le 15 novembre

L'*Almanach 1910* sera surtout consacré à la Presse et au journal quotidien que le *Sillon* va fonder.

L'*Almanach 1910* sera, pendant tout l'hiver, le meilleur des instruments de propagande aux mains de nos camarades.

L'*Almanach 1910* se présentera sous une couverture attrayante. Il sera illustré de plus de 130 vignettes, dessins, caricatures, etc., entièrement inédits.

L'*Almanach 1910* est vendu par quantités avec des remises très fortes qui laissent un bénéfice considérable à ceux qui le propagent.

Envoyez immédiatement vos commandes

avec leur montant, à la Librairie du *Sillon*, 45, rue Saint-Melaine, Rennes.

Ne manquez pas la vente de novembre

L'*Almanach 1910*, d'un prix modeste et d'un aspect attrayant, peut aisément être vendu à la porte des églises, dans les réunions, à domicile, etc.

Voir en 1^{re} page : **ENCORE UNE OCCASION**

Vient de Paraître

MARC SANGNIER

DISCOURS

Deux volumes in-octavo de 500 pages chacun. — Chaque volume : 5 francs.

Hôtel Duqueselin

Installation nouvelle (Electricité)

A. JAMIN

5, Place de la Gare, **RENNES (I.-&-V.)**

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES
Chauffage à la Vapeur — Salles de Bains
GRANDES SALLES POUR NOCES & SOCIÉTÉS
Cabinet noir — Téléphone 3-92

CHAMBRES GARNIES

Sérieusement tenues

& Confortables

Maison BASSET

27, Rue Saint-Melaine, 27

RENNES

Service Antiseptique

J. GOMBERT

Coiffeur-Parfumeur

22, rue d'Antrain, **RENNES**

Salon pour hommes. — Travail soigné

Postiches en tous genres

Cuirs, Rasoirs, Bâilleurs, Parfumerie

Vinaigres — Eaux de Toilette — Dentifrices

Produit infailible pour la destruction des cors et durillons

FOUGÈRES

Coopérative de Production de Chaussures

Solidité et Éléance absolument Garanties

SIÈGE SOCIAL :

" CHEZ NOUS "

81, Rue Pinterie, **FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine)**

A L'HABIT NOIR

6, Rue de la Monnaie — **RENNES**

Complets depuis 23 à 65 fr.

Pardessus depuis 20 à 55 fr.

Vêtements sur Mesures

Pèlerines, Alpagas, Couteils

A LOUER

A LOUER



Sillon



SOMMAIRE

<i>Pensons avant d'agir</i>	Célestin ROGER.
<i>Les faits nous donnent raison</i>	L. LOKOURNANIZ.
<i>Un tract</i>	JANOC.
<i>Les Paysans souffrent</i>	Jacques BOULEAU
<i>... en Italie comme en France</i>	Dott. Giuseppe FUMAGALLI.
<i>La Vie du Sillon en Bretagne</i>	M. DOUET.
<i>Cà & Là</i>	P. CONSTANT.

Paraît le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS :

ETRANGER	4 fr.	SIX MOIS	2 » »
DEPARTEMENT : un an	3 fr.	LE NUMERO	0 25

On s'abonne au siège de la Revue
RENNES, 45, rue Saint-Melaine

6^e ANNÉE N° 12
15 Décembre 1909

SERVICES du SILLON RENNAIS

Secrétariat général.....	L. BECDÉLIEVRE.
<i>Ecrits</i>	
Propagande.....	P. CONSTANT.
<i>L'Ajone</i> Administration.....	M ^{re} DOUET, 10, Rue Bertrand.
Rédaction.....	P. BECDÉLIEVRE.
Jeune garde en Bretagne....	

Siège social : 45, rue Saint-Melaine, Rennes.

Permanence tous les soirs de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, sauf le dimanche.

Vient de Paraître

MARC SANGNIER

DISCOURS

Deux volumes in-octavo de 500 pages chacun. — Chaque volume : 5 francs.

Achetez et Vendez

L'ALMANACH

DE LA LIGUE NATIONALE

Contre l'Alcoolisme

franco : 0.15

Réduction par quantités

✉ Ecrire au SILLON RENNAIS



Congrès Régional de l'Ouest

tenu les dimanche et lundi de Pâques 1910

Samedi soir. — A 8 h. 1/2. Réunion privée d'ouverture. Discours de J. KELLERSHOHN, agrégé de l'Université.

Dimanche. — Vente de la Démocratie.

9 heures. — 1^{re} séance de travail. — *Les rapports du Syndicalisme et de la Coopération de production*, par H. TEITGEN, docteur en droit.

Midi. — Repas en commun.

2 heures. — 2^e séance de travail. — *Les œuvres sillonnistes.*

Communications sur :

1^o *L'Ajone*, organe du Sillon en Bretagne, par M. DOUET, avocat à la Cour d'Appel de Rennes.

2^o *La Coopération de production à Fougères*, par J. BIARD, directeur.

3^o *La Coopération de consommation de Quimper*, par Ch. BÉDÉRIC, secrétaire.

4^o *La Caisse ouvrière malouine*, par E. BÉREST, trésorier.

8 h. 1/2. — Réunion publique et contradictoire par MARC SANGNIER.

Lundi. — *Journée rurale.* — 9 heures. 1^{re} séance de travail.

Le Rôle des Syndicats agricoles dans la réforme du bail à ferme et des comices agricoles, par H. LENOIR, ingénieur agronome.

Midi. — Repas en commun.

2 heures. — 2^e séance de travail. — *Les Œuvres rurales.*

Communications sur :

La Cidreterie coopérative de Plouagal, par FROMAGER.

Le Syndicat agricole de Saint-Pol-de-Léon, par HIRRIEN.

La Mutuelle-Incendie de La Chèze, par JAN.

La campagne sur la réforme du bail à ferme et les comices agricoles, par PELAW.

7 heures. — *Grand Banquet démocratique.*

Les frais que nous réquerrons autant que possible, seront indiqués ultérieurement, ainsi que les salles où se tiendront les séances.

Nous donnons aujourd'hui le programme pour que nos amis se rendent bien compte de l'intérêt énorme qui s'attachera à ce Congrès, et s'occupent dès maintenant de susciter de futures adhésions.

Y a-t-il avantage et pour les propriétaires et pour les fermiers à augmenter la durée du Bail à Ferme, à le porter à 9 ou 18 ans au lieu de 5, 6, 9 ?

Le fermier a-t-il le droit d'être indemnisé de la plus-value qu'il a donnée au sol, de n'être pas renvoyé sans motif sérieux, d'être indemnisé pour renvoi sans motif, d'assurer librement son mobilier sans le contrôle du propriétaire, d'avoir ses opinions personnelles ?

La création de Syndicats professionnels démocratiques peut-elle jouer un rôle dans cette réforme ?

Peut-on compter sur l'efficacité d'une action législative ?

Autant de questions que se posent bien des paysans de France et des démocrates sincères. — Les différentes écoles sociales semblent avoir par trop négligé de s'intéresser au sort des travailleurs agricoles pour ne porter leur effort qu'à la transformation de la condition des ouvriers des villes.

Aussi est-ce avec plaisir que nous enregistrons l'apparition d'une brochure de 52 pages, à 0.10 centimes que met en vente L'Ajonc de Bretagne, 45, rue Saint-Melaine, Rennes (Ille-et-Vilaine) et intitulée :

La Réforme du Bail à Ferme

Tous ceux que la question a intéressés dans des partis différents ont par leurs critiques collaboré à ce tract, très documenté, de lecture facile, dû à la plume de PELAW dont le nom suffirait à lui seul pour recommander cet opuscule que voudront lire tous les paysans, propriétaires et fermiers, pour le bonheur matériel et moral desquels il a été composé.

En voici les prix, franco :

L'unité.....	0 fr. 15
Les 25 exemplaires.....	2 fr. 25
Les 50 —.....	4 fr. »
Les 100 —.....	7 fr. 50
Les 1000 —.....	70 fr. »

L'AJONC

ORGANE DU " SILLON " EN BRETAGNE

Red é Trezek ar wirionez

Kerzel gant an ine a-bez.

Il faut aller au Vrai

avec toute son âme.

PENSONS AVANT D'AGIR

Je sortais du cercle, l'autre jour, avec un camarade. Nous causions médecine et hygiène. La question agitée était très banale. Il s'agissait de la vaccination, de son obligation imposée par cette loi du 15 février 1902 qui est actuellement tout notre code d'hygiène. La façon dont mon ami traitait la question m'a suggéré quelques pensées qui, la réflexion aidant, en sont arrivées à être très générales.

Après m'avoir demandé ce que je pensais de la vaccination et sans attendre une réponse, mon camarade m'expliqua que l'an dernier — il a 22 ans — prié conformément à la loi de se revacciner, il ne l'avait pas fait parce qu'il jugeait que la vaccination est « de la blague ». — Notez qu'il est dessinateur chez un grand industriel.

— Je ne veux pas ici défendre la Loi en soi, et je suis de l'avis de Gemalhing, disant, au notaire du foyer coopératif, qu'au-dessus de la Loi se trouve la morale. Je ne défendrai même pas cette loi spéciale. Pourtant l'occasion m'en sera sans doute donnée un jour, car son application changera bien des habitudes invétérées, elle fera donc crier tous ceux, et ils sont nombreux certes, qui se laissent conduire par leurs habitudes.

Mais il est peu de gens, me semble-t-il, qui soient de l'avis de mon ami, et presque tous savent à quel point la variole a diminué dans les pays civilisés depuis que Jenner a trouvé son vaccin. Aussi, l'on trouvera sans peine que mon ami a

tort de ne pas admettre l'expérience universelle. Mais la question est beaucoup plus vaste que cela. Ici l'exemple est typique : c'est un dessinateur qui, en matière d'hygiène, se dresse contre tous les hygiénistes. Que de fois nos camarades, parce qu'ils ont dit qu'ils voulaient être conscients de leurs devoirs, se sont crus obligés d'avoir une opinion arrêtée sur toutes les questions.

Ce n'est pas cela, être conscient. C'est, bien au contraire, savoir douter quand on ne se souvient pas avec certitude et savoir reconnaître son ignorance quand on ne sait pas.

Et voilà que cette maladie est cousine germaine de la formulomanie de Douet. En effet, demandez à mon dessinateur s'il est démocrate, il vous répondra qu'il est conscient puisqu'il a une opinion à lui, et qu'il assume toute la responsabilité de son opinion. Mais se rend-il compte de la réelle responsabilité qu'entraîne pour lui son acte ? Je ne le crois pas. N'ayant pas eu en mains les matériaux nécessaires pour juger la question, il a fait une conclusion erronée, et il reste un péril pour lui-même, certes, mais aussi — je dirai : même surtout — pour les autres.

En l'occurrence le péril est assez réel, car il habite un port, et dans un port les cas de variole (variole importée des pays moins civilisés) se rencontrent malheureusement encore et il en sera longtemps ainsi. Rien que de très naturel, si l'on sait que l'incubation de la maladie est de 15 à 20 jours, et que les vapeurs à passagers font souvent des traversées plus courtes.

J'ai toujours été effrayé par la responsabilité que nous imposent parfois les actes en apparence les plus naturels de notre vie sociale. Et j'aime rencontrer un camarade préoccupé de cette responsabilité. Il ne se lance pas de gaieté de cœur, en aveugle, dans des initiatives qu'il ne se sent pas capable de mener à bien, dont il ne peut pas répondre. Lorsqu'il se rend compte de son ignorance en face de certaines questions, il les étudie si elles sont à sa portée, et s'il en a le loisir il demande un avis compétent dans les cas contraires.

Celui qui croit nécessaire d'accepter toutes les responsabilités, aura hélas ! une opinion sur toutes les questions. Il vous dira si Mme Steinheil est coupable ou si Ferrer fut assassiné.

Certes, il s'agit plus que l'autre, mais quelle différence dans la solidité de leurs œuvres et surtout dans les conséquences. Il énervera les meilleures volontés par la multitude de ses entreprises (dont on ne verra pas toujours l'utilité), froissera ou souvent lésera des innocents par échec des œuvres qu'il aura voulu réaliser ou même simplement par insouciance.

Aussi bien, la démocratie me paraît être non pas le règne de l'érudition obligatoire, mais bien plutôt celui des compétences.

Il est plus important de connaître quelques questions d'une façon approfondie que de vouloir les connaître toutes superficiellement. Et la responsabilité des citoyens se condensant sur un plus petit nombre de questions, est aussi plus intéressante, plus réelle — plus humaine — que celle du roi, obligé par métier de s'occuper de tout ce qui regarde son royaume, mais incapable en réalité d'être compétent en toutes choses.

J'ai dit plus haut que ce défaut que je déplorais était cousin germain de la formulomanie. En effet, cet emploi de formules toutes faites, nous rend paresseux intellectuellement, et nous fait peu à peu oublier la valeur des mots que nous répétons. Certes, les formules ont du bon : elles sont ordinairement très précises. Mais de grâce, expliquons-nous en le contenu, ayons à cœur de ne parler que de ce que nous connaissons, et de n'agir que lorsque nous aurons étudié ce que nous voulons faire. Et donc, étudions beaucoup : devenons des compétences.

Célestin ROGER.

Les faits nous donnent raison

Pour réaliser une œuvre et la développer, un but commun entre ses membres est le moteur premier. — L'œuvre fondée, sa prospérité matérielle seule ne suffit pas pour lui assurer sa bonne marche. Si des considérations morales ne se joignent aux préoccupations pécuniaires, son avenir est douteux. Voilà ce que nous avons toujours dit au *Sillon*. L'expérience a prouvé à maintes reprises que nos vues étaient justes.

Nous allons par trois exemples donner une fois de plus raison à nos théories.

Dinard est connu, depuis de longues années, comme station estivale. Le « high-life » du monde entier s'y donne chaque année rendez-vous. Sa réputation d'ailleurs est méritée.

Ce joli coin de la Côte d'Émeraude est moins connu pour son mouvement social. Il y existe cependant un puissant syndicat du bâtiment et quelques œuvres intéressantes.

* * *

Il y a encore huit jours, vivait l'*Avenir dinardais*, coopérative de peinture et vitrerie. Coopérative ? Le mot est un peu exagéré pour désigner une entreprise que les coopérateurs n'avaient pas de leurs

deniers participé à fonder et qui n'avait vu le jour que grâce à la générosité capitaliste. — Par la suite, la coopérative s'était développée, jusqu'à pouvoir rembourser son bienfaiteur. Mais nous apprenons qu'en pleine prospérité elle vient de disparaître. Elle tombe avec un *actif*. C'est un fait rare et significatif de voir se dissoudre un groupement au moment où il avait acquis un matériel excellent, une clientèle bien assise et une situation financière exempte de dettes. Pourquoi cet échec ?

Les coopérateurs avaient-ils jamais eu d'autre idéal que de se passer des patrons pour réaliser eux-mêmes de jolis bénéfices ? Avaient-ils seulement jamais pensé qu'il pût intervenir des conditions psychologiques et morales ? Avaient-ils pensé encore que leur échec ou leur vitalité servirait d'exemple et prouverait l'aptitude de la classe ouvrière à faire elle-même ses propres affaires ? Leur échec est un succès pour le patronat.

Il a suffi du départ de quelques-uns mieux doués pour la lutte, pour que les énergies se relâchent. Nous nous sommes laissé dire que la confiance réciproque manquait, que les camarades partis avaient oublié leurs devoirs de solidarité et que les manœuvres patronales n'avaient pas été sans accentuer la débâcle. — *La Fourmi*, dont il sera question plus bas, leur tendit une perche bienfaisante : l'*Avenir dinardais* ne se sentit pas de force à vivre.

Aussi donc, voilà une œuvre qui se laisse mourir, qui se suicide.

Une éducation démocratique qui façonne les âmes, leur donne un idéal élevé, les pousse à la confiance et au dévouement et combat l'égoïsme, leur a manqué.

* * *

La Caisse ouvrière de Crédit.

« C'est un peu l'absence d'éducation démocratique, mais surtout la méconnaissance de notre but, nous dit le camarade Robert, qui fait que notre caisse de crédit, encore jeune, ne se développe pas dans des proportions aussi grandes que celle de Saint-Malo sur le modèle de laquelle nous l'avons créée. »

Robert, trésorier de la *Caisse ouvrière*, estime qu'avant de jeter les bases de quelque groupement que ce soit, il faut *tâter* les consciences, trouver les bonnes volontés, les initier individuellement et longtemps d'avance, au but que l'on se propose, aux moyens que l'on veut employer : cette œuvre éducative est primordiale, essentielle.

« Nous avons fondé notre caisse un peu vite, dit-il, sans avoir fait ces conquêtes, croyant répondre à un besoin immédiat. Ce n'est pas à dire que notre caisse ne rende service, au contraire. Elle va lentement. Celle de Saint-Malo a d'ailleurs débuté comme

nous et, aujourd'hui que sa propagande a atteint un plus grand nombre d'individus, elle est prospère. Nous avons confiance, parce que qui va *piano*, va *sano*. Nous n'avons pas été guidés par un intérêt autre que celui de prouver l'efficacité des œuvres, quand elles sont créées et mues par le désir d'améliorer la situation matérielle et morale du prolétariat.

« Pour qu'une telle semence rapporte, il faut que le terrain qui la reçoit soit bien préparé. C'est ce qui fait que *La Fourmi*, coopérative d'entreprise générale du bâtiment, dont notre camarade Trottin est l'âme, réussit à merveille. Elle donne grand espoir pour l'avenir. Nous sommes très heureux d'avoir pu mettre à sa disposition une bonne somme de notre caisse. Nous atteignons ainsi notre but. »

* * *

La Fourmi, coopérative, entreprise générale de bâtiment.

Voulant nous documenter et sachant devoir intéresser les lecteurs de l'*Ajanc*, nous nous sommes rendu aux bureaux de la coopérative où le camarade Trottin nous a donné tous les renseignements que nous sollicitons de lui. Trottin, conseiller municipal, membre du bureau syndical, est persuadé que l'exemple de Dinard peut être suivi par beaucoup d'autres villes et que le rendement démocratique d'une pareille coopérative ne peut qu'être fort élevé et durable en prenant évidemment les précautions indiquées plus haut par notre camarade Robert : l'éducation préalable.

« En février 1908, nous dit Trottin, le Syndicat du Bâtiment de Dinard demanda une augmentation de salaire de 0 fr. 05 par heure. Elle fut accordée. Le nouveau tarif devait s'appliquer en août suivant. Les patrons avaient, de très bonne grâce, accordé cette augmentation avec l'intention bien évidente d'en profiter pour établir une série de prix de leurs travaux augmentée d'une façon disproportionnée et pour se syndiquer à leur tour. « Les propriétaires, pensaient-ils, vont regimber au début, mais la clientèle restera cependant : d'ailleurs nous ne démordrons pas, nous sommes syndiqués, nous invoquerons comme excuse que nous avons dû augmenter les salaires de nos ouvriers. »

« Ce que nous avions prévu se produisit. Les propriétaires ne firent pas construire. Il y aurait donc chômage l'hiver. Je rencontrai le maire quelque temps après ces événements. Il reconnut que les patrons avaient augmenté leurs prix démesurément, et que non seulement les propriétaires en souffriraient, mais la ville elle-même. Ayant envisagé ensemble la question du chômage inévitable et cherché le remède, je fis part au maire de mon idée de fonder une coopérative de production (entreprise de bâtiments). — Je suis sillon-

niste, catholique; il est, lui, d'idées essentiellement opposées; nous nous entendons cependant toujours à merveille. — « C'est une belle chose, me dit-il, mais je crains que les ouvriers ne soient point à la hauteur de leur tâche. Vous pouvez compter sur mes sympathies. »

« L'éducation n'était donc pas faite ! L'idée lancée, nous nous trouvâmes quelques camarades résolus. Nos soirées se passèrent à étudier sérieusement la question. Pour élaborer les statuts, nous nous sommes aidés de ceux de la coopérative sillonniste de Fougères, et même de statuts capitalistes et socialistes. Nous avons préparé les consciences, mené des enquêtes. Ce n'est donc pas à l'aveugle, sans éléments, que nous avons débuté le mardi de Pâques. Nous avons trouvé un premier travail à effectuer; nous pouvions compter sur la municipalité parce que l'intérêt général était compromis.

« Notre coopérative est uniquement ouvrière, c'est-à-dire que nos camarades ont eux-mêmes versé leur action; la *Caisse ouvrière de Crédit* nous a aidés. La *Fourmi* n'est subventionnée ni par l'Etat, ni par la ville, ni par les capitalistes... Tout en payant nos camarades au tarif syndical maximum, en nous fournissant des matières de première qualité, nous avons une série de prix de 10 à 15 % moins élevée que celle des patrons. Nous voulons faire en tout mieux que les patrons. Et je puis dire sans vantardise que nos ouvriers sont professionnellement d'une classe supérieure. Nous avons « écrémé » les chantiers. Nous avons inspiré confiance à tel point que nous avons trouvé crédit chez tous nos fournisseurs.

« Le patronat n'a négligé de se servir d'aucune arme contre nous. Traités de révolutionnaires, de cléricaux même dans un vague journal intitulé le *Rappel républicain*, nous avons tous été compromis, mais malgré la caisse noire de résistance patronale, nous avons réussi et nous avons confiance en un avenir plus beau. Nous nous imposerons par la supériorité de nos travaux et aussi parce que nos camarades ont compris le sens élevé de notre entreprise. Catholiques, anti-cléricaux ou indifférents aux idées religieuses, nous comprenons que chacun puisse s'aider des forces morales qu'il trouve dans ses convictions et qu'il ne manque pas de points sur lesquels nous puissions nous entendre : on ne se jette pas de reproches. On travaille à une tâche commune pour un avenir commun.

« Le *Sillon* a toujours pensé que l'avenir était à cette collaboration fraternelle.

« Ceci a eu cependant pour résultat de faire augmenter le salaire chez les patrons et d'obliger ceux-ci à faire mieux. La *Fourmi* coopérera à l'œuvre d'éducation morale. En effet, elle n'est jamais achevée, cette œuvre ! Elle est même peu comprise par quelques-uns, sans être ignorée. »

C'est sur ces paroles que nous avons quitté notre camarade. Nous avons visité les ateliers et chantiers, admiré le travail intelligent et soigné, et constaté une extrême propreté et un entrain admirable.

*
* *

Nous avons appris d'autre part un essai d'éducation assez original et dont le résultat a été ce qu'il devait être...inefficace.

Et le voici : un patron, pour retenir ses ouvriers au travail le lundi, consent à augmenter le salaire de la quinzaine de 3 francs à tous ceux qui n'auront pas, pendant la quinzaine, manqué un jour de travail. La première quinzaine, 3 ouvriers sur 15 à 20 qu'employait ce patron, bénéficièrent des 3 francs. A la troisième quinzaine, il ne se trouva plus de bénéficiaire.

L'argent ne façonne donc pas les cœurs ? Non. Nous l'avons toujours prétendu. Notre méthode, celle que nous préconisons au début de cet article, est la vraie, la seule bonne : Joindre à toutes les tentatives sociales des préoccupations morales. C'est au cercle d'études, plus spécialement, qu'il appartient de retenir les jeunes et de tremper leurs âmes. On trempe si facilement les âmes des jeunes. Les hommes sont plus rebelles. Gardons-nous de l'oublier !

L. LOKOURNANIZ.

Communiqués importants

1° Que nos amis dont l'abonnement finit EN JANVIER nous envoient de suite, le prix de leur réabonnement ;

2° Que les cercles d'études du *Sillon* désignent chacun un correspondant de l'*Ajone* ! Cela devient nécessaire pour la préparation du CONGRÈS DE 1910 A RENNES : Réception de programmes, d'affiches, travail de propagande.



UN TRACT

En face de l'intérêt vraiment inattendu qu'a soulevé notre campagne sur LA RÉFORME DU BAIL A FERME chez tous les cultivateurs sillonnistes ou autres, nous avons cru qu'il était de notre devoir de permettre à tous de pouvoir se faire un avis motivé sur la question. Aussi nous avons demandé à notre ami Pelaw qui, on peut bien le dire ici, est le créateur de l'idée, de vouloir bien résumer en un tract clair et précis, les principales revendications qu'il formule en faveur des fermiers.

CE TRACT EST AUJOURD'HUI PARU, et nous pouvons, sans exagérer, affirmer qu'il est merveilleusement adapté à la mentalité rurale, et capable de susciter partout des bonnes volontés

Voici d'ailleurs le plan adopté :

- I. — NOTRE FORMULE DU BAIL A FERME.
- II. — LES RÉFORMES QUE NOUS VOULONS.
 - 1° Des baux de longue durée ;
 - 2° Un droit de jouissance plus étendu pour le fermier ;
 - 3° Le droit pour le fermier d'être indemnisé de la plus-value qu'il a donnée au sol ;
 - 4° Le droit pour le fermier d'être indemnisé au cas où il est renvoyé par son propriétaire sans motifs sérieux ;
 - 5° L'hygiène dans la ferme ;
 - 6° Le droit pour le fermier d'assurer librement son mobilier, sans le contrôle du propriétaire ;
 - 7° La liberté d'opinion.
- III. — NOTRE MÉTHODE D'ACTION.
 - 1° Création de syndicats professionnels communaux ;
 - 2° Action législative.
- IV. — CONCLUSION.

Nos camarades ruraux peuvent, par ce court résumé, se rendre compte du travail sérieux et consciencieux fait pour eux dans ce petit tract.

Nous ne saurions donc trop encourager nos camarades ruraux et urbains à se le procurer et surtout à le répandre autour d'eux. Nous savons qu'ils ne sont point riches, c'est pourquoi nous avons voulu QUE LE PRIX EN SOIT VRAIMENT INSIGNIFIANT (voir les feuilles vertes).

Il n'y aurait donc nulle excuse à faire valoir pour se dispenser de l'acheter.

Songeons, au surplus que les socialistes s'agitent déjà, qu'ils commencent une campagne sur la question. C'est à nous de les devancer, de saisir avant eux l'opinion agricole, de garder l'avance que nous avons su acquérir, de faire bénéficier le Sillon de l'initiative de nos amis. Voilà pourquoi tous doivent acheter, lire, faire lire et vendre le tract de Pelaw sur la RÉFORME DU BAIL A FERME.

JANOC.

Les Paysans souffrent.....

Décidément cette question de la réforme du bail à ferme vient à son heure. Depuis longtemps les cultivateurs souffraient sans pouvoir ou sans oser se plaindre. L'initiative de nos amis leur fournit l'occasion d'élever la voix, et chaque jour nous apporte un courrier volumineux de doléances et de plaintes. C'est une de ces lettres que nous publions aujourd'hui. Le ton en est calme, sans passion apparente, mais comme l'on sent à la lecture tout ce que cette placidité cache de souffrances longtemps contenues et souffertes en silence.

Nous sommes heureux que l'Ajone ait fourni aux cultivateurs le moyen de dire enfin leur mot de révolte contre le régime qui depuis si longtemps les oppresse. Nous sommes heureux aussi que les cultivateurs — faisant droit à nos désirs et à nos souhaits souvent exprimés — se décident enfin à prendre eux-mêmes en mains leurs propres affaires, et ne craignent pas de rédiger eux-mêmes les articles qui les concernent. C'est d'un bon augure pour l'avenir. Nous demandons en tous cas ici que de plus en plus ce soient les cultivateurs qui, dans l'Ajone, rédigent eux-mêmes les articles ruraux.

N. D. L. R.

Marpiré (Ille-et-Vilaine), le 27 novembre 1909.

MON CHER CAMARADE,

J'ai lu avec grand intérêt votre article intitulé : « Réponse à quelques critiques » dans l'Ajone du 15 novembre dernier et si vous voulez me le permettre, je vous ferai part de quelques réflexions, qui m'ont été suggérées par cet article.

Malheureusement je n'ai pas en ma possession le tract dont vous parlez, il m'est donc impossible de connaître le programme en entier, aussi mes réflexions ne peuvent porter que sur les articles dont il est question ci-dessus.

Vous parlez du tiercement : je vous dirai, en toute franchise, je suis peu partisan du tiercement, même au profit du fermier seul.

Le propriétaire n'en souffrirait en aucune façon, c'est incontestable, passons. Le fermier en retirerait-il de grands avantages ? Il est permis d'en douter : quand un fermier quitte une ferme, il sait ce qu'il laisse, il ignore quelquefois ce qu'il trouvera.

Pour moi, je demanderais seulement la suppression de la clause, inscrite dans la plupart des baux, interdisant aux fermiers de sous-affermer tout ou partie de ladite ferme. J'ignore ce qui se passe dans les autres régions, ce qui est certain c'est que dans la région de Vitré, s'il y a une ferme à louer, il y a au moins vingt concurrents. Au cas où un fermier trouverait

une occasion vraiment exceptionnelle et que son propriétaire refuserait une résiliation amiable, il n'aurait qu'à user de son droit de sous-location; dans l'état actuel il n'aurait que l'embarras du choix, pour trouver un remplaçant présentant toutes garanties de solvabilité. Il me semble aussi que *l'intérêt général pourrait souffrir de ce tiercement* : si les fermiers pouvaient trop facilement changer d'exploitation, ils pourraient inopportunistement céder à la tentation de chercher de grandes exploitations. Du moment que ce sont les places qui sont rares, qu'il n'y en a pas assez pour notre nombreuse population rurale, qui est forcée d'émigrer vers les villes, il me semble que l'intérêt général exige que les propriétaires ne soient pas excités à fonder deux ou trois exploitations en une seule, comme cela se fait trop souvent. L'intérêt général exige aussi, à mon avis, que les cultivateurs tendent à tirer le plus grand parti possible de l'étendue de leur ferme, quelle qu'elle soit, plutôt que de chercher toujours l'extension. Il serait aussi conforme à l'intérêt général qu'il se créât de petites industries annexes, qui retiendraient les ruraux à la campagne, et c'est précisément aux familles nombreuses qu'il conviendrait d'entrer dans cette voie et qui devraient y être aidées. Il y a beaucoup à dire et à faire dans ce sens, je ne m'y étends pas davantage, parce que cela sort un peu de notre sujet. Pour résumer : je suis partisan des baux de 9 et 12 ans, sans tiercement aucun.

En ce qui concerne les paragraphes 2 et 3, je suis absolument de votre avis.

Vous parlez de *prix maximum de location*, c'est-à-dire de prix limité; c'est là, à mon avis, une réforme indispensable, et, quoi qu'on puisse dire, conforme à l'intérêt général : à l'intérêt des fermiers et même à celui des propriétaires. Cela peut paraître paradoxal, ce n'est pas moins l'exacte vérité. Combien de fois j'ai vu des propriétaires céder à des surenchères scandaleuses et qui, après avoir mis à la porte des fermiers sérieux ou chargés de famille, pour prendre un optimiste ne comptant que sur de bonnes récoltes, que sur des occasions favorables (il y a toujours des gens qui se croient plus malins que les autres), perdent une année, quelquefois plus, de fermages, voient leurs fermes épuisées et deux familles ruinées ou, au moins, l'une ruinée et le petit avoir de l'autre considérablement ébréché. Votre correspondant nie les enchères scandaleuses. De deux choses l'une : ou il est de mauvaise foi ou c'est un ignorant; c'est plutôt une plaie très grave de nos campagnes, source de ruines, de misères matérielles et morales, de haines invétérées et même de crimes. Le maximum de location est le seul remède que je connaisse : reste à étudier les moyens de l'appliquer. Comme le camarade Lenoir, je crois que l'institution de *conseils de prud'hommes* ruraux serait ce qu'il y a de mieux pour résoudre cette grosse question. A mon avis, il faudrait deux *taxations* : l'une pour la terre, l'autre pour les bâtiments; en effet, il ne serait pas juste qu'un propriétaire ayant des bâtiments insuffisants et défectueux puisse louer sa terre le même prix, quoique de même étendue et qualité, qu'un propriétaire possédant des bâtiments suffisants et en bon état.

En sus de l'indemnité de plus-value, il serait de toute justice d'en instituer une autre : je veux parler de *l'indemnité de rupture de contrat*. Il est incontestable qu'un fermier qui change de ferme éprouve, de ce fait, un dommage au moins égal à une année de fermage, sans parler du dommage moral. Etre obligé, malgré soi, de quitter des lieux aimés, des champs que

l'on a cultivés pendant une vie déjà longue, des voisins, des amis auxquels on est lié, une commune que l'on a toujours habitée, quoi de plus cruel ! que de larmes j'ai vu verser dans de pareilles occasions et cela parfois pour des motifs futiles, la politique souvent, comme vous le dites dans votre article.

Dans tous les partis, j'ai vu des propriétaires changer leurs fermiers sans autre raison et aussi, souvent, pour délit de chasse : un jeune homme, enfant de la maison, ou même simple domestique, a-t-il brûlé de la poudre au derrière d'un lièvre ou d'un simple lapin, c'est, pour certains propriétaires, un motif suffisant pour donner congé à un fermier. J'ai vu plus fort que cela encore : un propriétaire refuser de renouveler un bail à un fermier, qui était né dans la ferme, parce qu'un domestique avait tendu un piège et pris le chat du propriétaire; le fermier fut soupçonné (pas de preuves) d'avoir connu le fait et de n'avoir pas prévenu le propriétaire, pas de grâce, et, à la fin du bail, pas de renouvellement. Actuellement ce fermier est dans une toute petite ferme et ses enfants sont domestiques : *une famille jetée hors de sa commune et aux trois quarts ruinée, pour un chat voleur !* Qu'un propriétaire reçoive un billet de mille francs de Pierre, de Jacques ou de François, c'est toujours un billet de mille francs qu'il empoche. Pour le fermier, qui quitte sa ferme pour s'établir dans une autre, c'est un dommage au moins égal à une année de fermage, ainsi que je l'ai dit ; je pense que personne ne me contredira, il serait donc juste, si ce fait arrive par la seule volonté du propriétaire, lorsqu'il s'agit d'un fermier loyal et laborieux, acceptant le maximum de location, que ledit propriétaire répare le dommage qu'il a causé par pur caprice. Cette indemnité ne porterait pas atteinte au droit de propriété, mais à l'abus de ce droit ; elle serait seulement un petit correctif à la situation privilégiée dont jouissent actuellement les propriétaires.

Il me semble aussi qu'en principe les *impôts devraient être payés par les propriétaires et non par les fermiers*, comme cela a lieu ordinairement dans notre région. La suppression de cette clause entraînerait celle de bien des abus, simplifierait beaucoup le travail des percepteurs et même des secrétaires de mairie, éviterait beaucoup d'erreurs de division. Si un propriétaire n'a qu'un seul fermier dans une commune et qu'il n'y habite pas lui-même, les inconvénients sont moindres. Il n'en est plus de même si un propriétaire a plusieurs fermiers dans la même commune, ou s'il y habite. Comment voulez-vous que le percepteur puisse s'y reconnaître ? Il divise à peu près et dans cet « à peu près » il y a souvent des écarts importants; s'il y a erreur d'imposition, le fermier n'a pas qualité pour réclamer, c'est le propriétaire qui est imposé, l'administration ne connaît que lui. Le fermier n'est bon que pour payer, il n'a pas le droit de réclamer ; tant pis si les réclamations sont fondées, si le propriétaire ne se dérange pas pour réclamer, le fermier continuera de payer. Si une commune vote des centimes additionnels pour une cause temporaire quelconque, ces impôts seront supportés en grande partie par des personnes qui ne sont que de passage dans la commune, 2, 6 ou 9 ans peut-être, et les propriétaires, qui ont dans cette commune, des intérêts permanents ne paieront rien, n'est-ce pas anormal ??

Vos remarques sont justes en ce qui concerne les assurances. Il arrive très fréquemment que les propriétaires, non seulement obligent leurs fermiers à s'assurer à une compagnie déterminée, mais leur font encore payer

les primes des bâtiments et ne songent même pas à faire inscrire, dans leurs polices, la clause de renonciation au recours locatif, n'est-ce pas un comble ? Aujourd'hui que tout le monde assure ses bâtiments contre l'incendie ou du moins qu'il est très facile à tout le monde de le faire, croyez-vous que les articles 1733 et 1734 du Code civil ne devraient pas être supprimés ?

Pourquoi un privilège en faveur du propriétaire, privilège que s'arrogent les compagnies en insérant, dans les polices, qu'en cas de sinistres elles seront subrogées dans les droits du propriétaire. Il est vrai que les compagnies consentent à renoncer au recours locatif, lorsque les assurés le demandent, mais combien de propriétaires y songent ? il faut, pour cela, que les agents soient assez consciencieux pour le leur rappeler, agissant ainsi contre leurs propres intérêts. Vous parlez des mutuelles-incendie agricoles ; elles doivent rencontrer de sérieux obstacles. J'ai longuement étudié cette question. Je crois que l'on n'a pas pris les moyens propres à les faire réussir ; je me réserve de développer quelque jour mes idées sur cette question.

Comme votre programme n'est pas en ma possession, j'ignore s'il y est question des arbres. Dans notre région, les champs sont entourés de talus sur lesquels croissent des arbres de haute futaie, qui appartiennent exclusivement aux propriétaires. Si ces arbres ne tiraient leur subsistance que des talus, sans nuire aux récoltes, je n'y verrais pas grand mal, mais ce n'est pas cela, les arbres vivent, en grande partie, des engrais et du travail du fermier, au détriment des récoltes de ce dernier. L'intérêt du propriétaire serait que les talus fussent abondamment plantés d'arbres, celui du fermier serait qu'ils en fussent totalement dépourvus et l'intérêt général exige qu'il y ait des arbres. Ne serait-il pas juste que le fermier profitât d'une partie de ces arbres ? Je ne développe pas cette idée, je l'indique seulement ; elle vaut, je crois, la peine d'être examinée.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur la réforme du bail à ferme, le cadre restreint de cette lettre ne me le permet pas. Je vous adresse toutes mes félicitations au sujet de l'initiative que vous avez prise. Je forme les vœux les plus sincères pour que la réforme projetée aboutisse. Mon intention est d'assister au congrès du *Sillon*, à Pâques 1910, à Rennes.

Veillez, agréer, etc...

Jacques BOULEAU.
Cultivateur.

* * *

..... en Italie comme en France

Nous recevons la très originale lettre suivante que nous reproduisons pour montrer tout l'intérêt que suscite notre campagne en France et hors de France.

Nous avons à dessein laissé quelques incorrections de styles et quelques fautes de français, inévitables pour un italien écrivant le français.

Nos camarades nous sauront gré de leur faire part d'un tel document et sentiront, mieux encore, après cela, toute l'importance du travail qu'ils font en ce moment dans nos campagnes bretonnes.
N. D. L. R.

DOCT. GIUSEPPE FUMAGALLI
VIA BORGHETTO, 12 * * * * *
MILANO * * * * * * * * *

Milano, 4 décembre 1909.

MONSIEUR,

Je suis chargé de la part de M. l'avocat et professeur Angelo Mauri, ex-député à la Chambre Italienne, de répondre à la lettre du 16 novembre que vous lui avez adressée.

Mon but c'est donc de vous renseigner en abrégé « sur la situation du fermier italien. »

En étudiant la crise rurale en Italie, on s'aperçoit que la condition des petits fermiers est sans doute mieux définie, vis-à-vis du droit, que toute autre condition, par exemple celle de la « colonia paragraia » (qui est à peu près un bail à mi-fruits).

Mais la condition des petits fermiers est socialement encore plus déprimée et ployable ; car ces fermiers sont liés par un contrat qui fait clairement ressortir le détachement entre le laboureur et le propriétaire.

En effet, celui-ci trouve dans le petit bail à ferme, le moyen plus sûr plus facile pour vivre en rentier, insouciant des véritables conditions de l'agriculture : il peut aussi spéculer sur la courte durée des bails, sur les éventuelles plus-values de la ferme et sur la concurrence des nombreux cultivateurs désireux de posséder une ferme dans ces contrées où la population rurale est plus dense ; il peut enfin en tirer le « maximum » de rente, en élevant les charges du fermier à l'échéance du contrat.

Contraint par ces dures nécessités, que fait le pauvre fermier ? Il exploite la terre baignée de ses sueurs par une culture qui appauvrit et épuise la productivité du sol, jusqu'à ce que le pauvre homme affaibli par la disproportion entre ses fatigues et le misérable fruit qu'il en a obtenu, se fie à un agent d'émigration, et va chercher dans une nouvelle patrie ce pain qu'il refuse le pays où il est né.

Malgré tout cela, le petit bail à ferme est largement répandu ; il a cependant une fonction très utile à exercer, et il est susceptible de nombreuses améliorations.

En voici les plus importantes :

1° Offrir au fermier la garantie d'un contrat écrit à longue échéance, et une indemnité de plus-value lorsque le fermier laisse sa ferme en meilleur état.

2° Augmenter les titres d'exemption des redevances en cas de désastres imprévus, interdisant toute clause contractuelle de renoncement à cet égard.

3° Affranchir le fermier de la lourde charge des rapaces spoliations des intermédiaires.

4° Abolir la corvée des scandaleuses enchères de bail, qui sont encore en usage pour les possessions des « Corps Moraux ».

A ces remèdes des maux particuliers qui affligent les petits fermiers, il faut adjoindre ces autres remèdes des maux qui affligent en général tous les pauvres travailleurs de la terre ; par ces moyens ils parviendront tous assurément à une condition de travail moins inique, et la vie s'écoulera pour eux aussi, moins sombre.

Voici ces remèdes :

- 1° Répression légale de l'usure.
- 2° Organisation de l'Institut vital des Prud'hommes pour l'agriculture.
- 3° Mesures législatives contre l'insalubrité générale des fermes.
- 4° Favoriser les assurances mutuelles et les caisses de petit crédit coopératives.

5° Organisation des corporations ou syndicats agricoles.

En conclusion, je dois constater, Monsieur, que les conditions des fermiers italiens sont à peu près les mêmes que celles de leurs frères français.

J'ai examiné votre programme de réforme du bail à ferme ; et, à propos du § VI, je vous assure que les choses se passent de la même manière chez nous aussi.

En examinant votre programme vis-à-vis de celui que nos maîtres (1) nous ont tracé et que je viens de vous résumer, vous retrouverez plusieurs points de contact, et la même inspiration.

Cette inspiration qui vient de la commune foi sublime ; laquelle est le ressort de toute notre activité en faveur de nos frères malheureux qui fatiguent dans les champs ou dans les ateliers.

Agréez, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Giuseppe FUMAGALLI.

Docteur en Sciences économiques et commerciales.

La Vie du Sillon en Bretagne

PLUS DE DETTES... Enfin !!!

Ouf !!! LA « DETTE DE SAINT-BRIEUC » EST PAYÉE. Cela veut dire : plus d'entraves à notre action sillonniste, plus de boulet rivé ; l'administrateur de l'*Ajone* ne sera plus mélancolique, rebarbatif, sourcils froncés... Il disait toujours : faites de la propagande pour les brochures, le bénéfice ira pour la dette ; multipliez les abonnements à l'*Ajone*, ça paiera la dette ! L'an dernier, il vendit plus de 200 « Lettres d'un militant », le profit s'engloutit dans la dette !... C'était la « barbe », pardonnez-moi l'expression... Et ça durait depuis 5 ans !

Il fallait en finir, car économiser ainsi depuis cinq ans... être administrateur... d'une dette... cela rend un homme, terre à terre dans ses pensées, dans son action ; cela vous fait traîner de « chineur », de « quêteur », de « lapeur exagéré... », cela vous fait craindre dans une compagnie et elle vous fuit bientôt ou bien elle hausse les épaules avec un sourire moqueur... L'homme méprise le mendiant, parce que l'homme tient beaucoup à l'argent... espèce d'airain sonnant ! »

(1) Lisez : Angelo MAURI.

J'étais malheureux... c'était un cauchemar. Il fallait en finir.

Et puis bientôt, les amis parlèrent d'un congrès à Rennes, d'un grand congrès, même d'un congrès de l'Ouest... « Ah ! dirent-ils sous cape (ça me revint !) c' que l'administrateur va être furieux ! » Il y avait de quoi : c'était folie de faire un congrès avec une dette... mais un bon averti se tient sur ses gardes : je ne me fâchai pas.

Je les laissai rire et dire. Un administrateur doit parler peu et veiller à la caisse, en retenant le plus possible. Que faire ?

Un lundi matin, je commençai une première lettre, j'en écrivis ainsi toute une semaine durant. Les ai-je bien comptées ? je crois que c'est 123... C'est abruti, d'autant que chacune n'était point une reproduction intégrale de la précédente.

Les réponses ne tardèrent point et combien consolantes, et encourageantes ! Lisez la première de toutes, elle est d'un recteur.

« Heureux de voir les jeunes se former au bien, à la vertu, et de travailler au bien de leurs frères, je vous envoie un mandat de 20 francs... »

Puis ce fut un prêtre qui m'écrivit : « Merci d'avoir pensé à moi dans la situation embarrassante où vous vous trouvez ; j'attendais pour répondre d'avoir touché quelques sous : j'étais à sec... Je vous envoie 10 fr... »

Un troisième m'envoie une carte où je lus ces simples mots : « Je ne négligerai rien pour contribuer à cette « bonne œuvre » ma bicyclette s'y emploiera, — et ma plume au besoin, — mon cœur surtout... »

Certes, il n'en fallait point davantage pour me faire croire au succès !

80 lettres chargées m'arrivèrent : 2 opposantes et découragées seulement, toutes les autres me montrèrent de nouveau le cœur du sillonniste, généreux désintéressé, sacrifié.

J'ai gardé cette collection de lettres aux archives, car je vous assure qu'elle est un témoignage après la souscription du *Sillon* au « quotidien » et avant la clôture de la campagne d'abonnements à la « Démocratie ».

528 fr. 15... je compte encore sur quelques souscriptions promises... Et je ne parle point d'un bon ami du *Sillon* qui a cru devoir vendre une partie de sa bibliothèque à notre profit.

Mes chers amis Dieu soit loué et à tous les donateurs, merci.

*
*
*

La dette est donc payée !... L'*Ajone*, organe du *Sillon* en Bretagne vit par sa publicité (malheureusement nos camarades ne travaillent pas à l'étendre) et plus par ses abonnements.

Il est en faveur, *très en faveur*, nous le disons joyeusement, et notre dire est basé sur des lettres multiples qui nous honorent et qui sont à la louange de nos rédacteurs ; il est basé surtout (car cela vaut mieux encore) sur les 98 nouveaux abonnements de l'année 1909.

98 nouveaux abonnements ! Ce chiffre proclame que l'*Ajone* est intéressant, et qu'il prend sa place au soleil — particulièrement au soleil de la campagne agricole. 45 ruraux se sont abonnés en effet. N'est-ce pas encourageant ? Et si les laboureurs bretons nous font confiance, s'ils étudient spécialement le numéro de janvier prochain, compte-rendu complet de la « Réunion d'études de Lannion (1) », nous pouvons croire à une action sillonniste plus profonde dans leurs milieux si réfléchis et si vivants.

(1) Ce compte-rendu sera très soigné. Il pourra même aider beaucoup à l'action rurale sillonniste en France. Aussi nous invitons nos lecteurs à faire dès maintenant la commande de ce numéro de l'*Ajone*, afin de régler son tirage. Disons tout de suite que les abonnés à l'*Ajone* le recevront gratis.

Nous conquérons... mais il faut conquérir davantage à notre idéal !... Et il faut que les ouvriers militants qui y travaillent soient plus nombreux, et que le lien de solidarité qui les unit soit plus fort.

Aussi l'administrateur de l'*Ajone*, délivré de la « dette » estime que l'*Ajone* est à la Bretagne sillonniste. Il sait que des caisses de propagande existent dans tous les départements, et dans presque chaque région ; il croit juste qu'elles bénéficient des abonnements faits par eux à l'*Ajone* : il pose en conséquence ces deux principes de répartition des bénéfices :

1° Tout abonnement à l'*Ajone*, fait par une caisse de propagande coûtera trois francs, mais il ne sera envoyé à l'administration que 2 fr. 50 : les 50 autres centimes seront mises dans la caisse de propagande.

2° Toute publicité faite par une caisse de propagande procurera à celle-ci un bénéfice de 20 p. %.

Améliorations justes, croyons-nous, qui seront appréciées par nos camarades bretons, et qui les solliciteront à une collaboration active.

Plaise à Dieu que les cercles d'études et les individus isolés à la campagne ou en ville s'unissent par l'*Ajone*, pour le progrès sillonniste en Bretagne et même dans tout l'Ouest.

ILLE-ET-VILAINE.

RENNES

Journée Sillonniste.

Le dimanche 14 novembre, les Sillonnistes rennais avaient organisé une journée de travail. Les camarades avaient répondu nombreux à leur appel : les Dolois étaient là avec des Fougereais, des camarades de la Mayenne et des ruraux de Châteaubourg, Domagné, Saint-Didier, etc.

Le dimanche à neuf heures, 1^{re} séance de travail au local du *Sillon*. Pelaw nous donne connaissance d'un rapport très documenté sur les obstacles à la pénétration des idées du *Sillon* en Ille-et-Vilaine, spécialement dans les campagnes.

Tout d'abord, il insiste sur la nécessité pour les Sillonnistes d'être eux-mêmes de parfaits chrétiens ; il faut agir et montrer les sources auxquelles nous puisons les forces qui nous poussent à l'action : ce sera la meilleure manière de détruire l'équivoque qui éloigne du Christ la démocratie française.

Puis, il passe successivement avec nous à l'examen des difficultés que nous rencontrons : dans les villes où quelquefois nous avons gagné en grand nombre les intellectuels au détriment du milieu ouvrier — dans les petites villes. Roussel, de Fougères, préconise les œuvres sociales, la transformation de l'individu par la propagande dans l'atelier — dans les campagnes. Avec les cultivateurs, par nature défiant, à quoi bon les discours généraux sur le *Sillon* que l'auditoire ne comprend généralement pas ! Mettons-nous plutôt en relations avec eux, travaillons à la fois pour leurs intérêts matériels et pour la Justice, fondons des œuvres sociales, et alors — mais seulement alors — nous pourrions parler du *Sillon*. Une autre difficulté est celle de la réunion des éléments que nous voulons gagner : on adopte le système des réunions par villages qui seront moins nombreuses, mais plus régulières que les réunions par communes. Après s'être ainsi fait connaître, après avoir entrepris une campagne comme celle de la réforme du bail à ferme par exemple, on arrivera logiquement à la création de syndicats professionnels...

Salmon invite alors les camarades rennais à un aveu du peu de travail

qu'ils ont fait à la campagne et leur demande une promesse de réparation : on l'applaudit chaleureusement.... Il est plus de 11 heures quand la séance est levée.

Après : une méditation religieuse, le banquet réunit au « Foyer » une quarantaine de convives. Il se prolonge gaiement par de nombreux toasts et des chansons du *Sillon*.

Et l'on se dirige de nouveau vers le local pour la seconde séance de travail. L. Beedelievre lit un court rapport sur la préparation du quotidien : abonnements, vente en province, rédaction.

Le « Central » a le droit de compter pour les informations sur les Cercles de province qui devront désigner chacun un membre à cet effet et rechercher des collaborateurs occasionnels. Les frais faits pour communications urgentes leur seront remboursés.

Quant aux deux autres questions, il était impossible de leur donner une solution générale : il appartient à chaque cercle de décider ce qu'il a à faire pour la recherche des abonnements et la vente du journal. A ce sujet rappelons seulement un point : la suppression autant que possible des intermédiaires.

De cette bonne journée où l'on parla de la Cause et de Celui qui donne le succès, nos camarades ont emporté le meilleur souvenir avec la résolution bien arrêtée de travailler plus sérieusement encore.

J. L.

Institut Populaire.

Le dimanche 21 novembre 1909, notre salle était comble d'auditeurs (plus de 150).

Mathurin Douet critiquait l'*Action française*.

La thèse des néo-monarchistes s'appuie, on le sait, sur l'identification de l'intérêt national avec celui du Roi, sur la sélection opérée par l'hérédité naturelle, sur la nécessité d'une continuité politique.

M. Douet montre que tout homme, et par suite le Roi a d'autres mobiles que l'intérêt. L'orgueil, l'ambition, l'amour dictent souvent la conduite des monarches. Des exemples se trouvent nombreux dans l'histoire de France.

Quant au principe de l'hérédité, on peut voir qu'il n'a pas ici autant de valeur qu'en matière professionnelle. La situation politique du monde changeant assez souvent, le métier de Roi, — si métier, il y a — ne consiste pas à toujours refaire les mêmes combinaisons. Il est d'ailleurs heureux que par hérédité certains rois fous n'ont pas transmis à leurs enfants, leur malheureuse disposition. Si dans ce cas, on leur substitue une régence, et que cette régence est heureuse pour le pays, c'est là un fait infirmant la thèse de l'A. F. puisque des princesses étrangères, ou des hommes n'ayant dans leurs veines aucune trace de sang royal, sont capables comme un prince dynastique ! de bien gouverner le pays. D'ailleurs il n'est pas vrai que la conscience nationale se soit toujours concentrée dans le Roi. Jeanne d'Arc est un exemple, Richelieu également puisque M. Turpaut de l'A. F. l'appelait au secours de la faiblesse débile de Louis XVI.

Quant à la continuité historique, l'histoire des trente dernières années, nous montre la R. F. à assurer des alliances qui lui ont permis une politique coloniale réellement merveilleuse.

Nous n'avons donc rien à gagner à un changement de gouvernement. Et comme en théorie, nous avouons ces messieurs de l'A. F., la thèse démocratique est plus belle que la leur, nous restons démocrates.

Il est facile à M. Douet de nous montrer l'immoralité évidente de l'A. F. qui préconise tous les moyens. La violence, la corruption, le cléricalisme sont dans cette doctrine érigés en principes.

Le livre de M. l'abbé Lugan et le prochain tract que va faire paraître l'*Ajone* donnent les textes nécessaires pour confondre l'A. F. sur ce sujet.

Un contradicteur royaliste, M. de Calan demande alors la parole.

Avec une courtoisie, dont nous fûmes charmés (mais à laquelle nous sommes peu habitués, voir les affiches apposées de temps en temps, 15, rue Hoche à notre sujet), avec une érudition que nous admirions, il nous montra par certains faits historiques interprétés par lui, que la Monarchie ne mérite pas tout le reproche que nous lui adressons mais qu'au contraire dans le rang des royalistes et de l'A. F. on trouve des sociologues éminents dont l'unique souci est de travailler à retirer de l'état de misère imméritée les ouvriers de toute condition ».

M. Douet lui rappelle alors que l'interprétation historique est sujette à erreur — démoins certains livres scolaires condamnés par nos évêques. — Mais que l'A. F. rende sa valeur au fait démocratique, et nous verrons de quel côté se trouve la vérité historique — c'est ce que confirme un auditeur de la salle, étudiant en histoire et membre de l'U.

Enfin M. Douet lui rappelle qu'en matière sociale et politique, il n'est pas permis, si l'on veut mériter le nom de scientifique, d'appliquer intégralement la même méthode qu'en biologie.

L'homme n'est pas seulement un bipède, mais un être libre et moral. Aussi le *Sillon*, tenant compte des conditions psychologiques, morales, religieuses des citoyens, est plus positif que les prétendus positivistes de l'A. F.

Il est 7 heures déjà, le public s'en étonne. L'intérêt si vif porté au débat nous faisait perdre la notion du temps.

Le 5 décembre 1909.

Aujourd'hui c'est P. Becdelièvre qui nous parle du syndicalisme.

Il rappelle qu'au *Sillon* nous sommes d'abord démocrates et ensuite syndicalistes, parce que démocrates. Dans toute question, nous ne rappelons pas seulement que nous sommes ouvriers ; nous avons un souci constant de la Justice, non d'une justice de classe. Le reproche qu'il fait aux syndicalistes soit révolutionnaires, soit réformistes, c'est de tout voir d'un point de vue matérialiste, d'un point de vue purement intéressé.

Il montre comment les révolutionnaires sont illogiques dans leur thèse et leurs moyens, ils se permettent des affirmations et des méthodes qu'ils refusent à leurs adversaires : Exemple, la violence (voir dictionnaire de la conversation, *Almanach du Sillon* 1910, « lorsqu'on l'exerce à son profit s'appelle « action directe, utile propagande, exemple nécessaire, correction méritée, justes représailles, intervention énergique » et quand on est victime, passage à tabac, guet-apens, assassinat, attentat, brutalités policières, sauvagerie révolutionnaire, lâche agression »).

Il conclut en faveur des syndicats professionnels, démocratiques, organe de lutte, de transformation, respectueux de toute opinion philosophique et religieuse.

Un contradicteur parlant du syndicalisme désigne par ce vocable, toutes les questions sur lesquelles le côté avancé de la C. G. T. se trouve d'accord et il déclare avoir le droit d'être syndicaliste avant tout.

Ceci rend la discussion difficile, le contradicteur n'entend plus sous le sens habituel le syndicalisme.

Poulhazan en profite pour lui montrer combien les sillonnistes sont partisans de l'Union ouvrière, et que ce n'est pas de leur côté que viendra la désunion, au contraire les antimilitaristes veulent mettre à la porte ceux qui ne pensent pas comme eux.

Un autre contradicteur prétend qu'il est inutile de s'acharner sur les institutions, mais plutôt travailler à faire des hommes. Il reproche aux syndicats démocratiques d'être des organes de conservation sociale. Reproche contre lequel un de nos amis s'élève immédiatement en rappelant l'œuvre syndicale que tout dernièrement il menait parmi les clercs de notaire.

Le président lève la séance et à la sortie, Becdelièvre récolte quelque argent pour le quotidien qui continue à absorber toute notre propagande.

SAINT-MALO

Pour les Terre-neuvas.

Nous recevons la lettre ci-dessous que naturellement nous publions avec le plus grand plaisir, et qui répond à la question posée dans le dernier Ajonc.

Saint-Malo, le 24 novembre. 1909.

MON CHER CAMARADE,

Permetts-moi quelques mots de réponse à l'article « Et les Terre-neuvas » signé Loëiz. Il y a plus de 3 mois j'ai personnellement fait passer dans les petites annonces de l'*Éveil* une note priant nos amis Bretons de se mettre en relations avec moi pour étudier la question d'un syndicat de marins et préparer une campagne syndicale pour cet hiver. J'ai reçu pour toute réponse une lettre d'un abbé et encore cette lettre sollicitait des renseignements pour préparer une thèse !! La Bourse du Travail de Saint-Malo n'a donc pas eu grande peine à nous devancer. Faut-il trop nous en plaindre ? Je ne le crois pas. Faisant partie du comité de la Bourse j'ai pu aider à la réussite de la première réunion. Le citoyen Gautier de la Fédération des Inscrits maritimes, qui conférençait, est strictement resté sur le terrain professionnel. Le seul reproche que l'on puisse lui faire est de très superficiellement connaître la situation économique toute spéciale des Terre-neuvas.

Près de 1.000 marins de la région sont aujourd'hui syndiqués, déjà un tableau de revendications a été élaboré et il est fort probable qu'une action syndicale tentera de changer dès cette année les conditions d'embarquement.

L'*Ajonc* espère fermement que nos amis vont se décider à agir et faire vite et bien. Cet espoir vague n'est pas suffisant. Il faut savoir comment agir et comment faire vite et bien. Voici quelques avis personnels, ils sont certes critiquables. La critique est parfois le commencement de l'action :

1° Ne rien essayer de créer à côté et surtout contre ce qui a été fait à Saint-Malo. Profiter au contraire de ce début assez fructueux, pour l'étendre.

2° Se renseigner immédiatement sur ce qui a été fait à Saint-Malo. Réunir aussitôt les marins de sa localité et les mettre au courant ; si on est tout à fait nul comme laïus, faire une campagne individuelle.

3° Dès qu'un nombre assez grand (20 par exemple) de pêcheurs semblera sympathique à l'idée syndicale, mettre ces pêcheurs en relations avec le comité du syndicat par l'intermédiaire du secrétaire de la Bourse du Travail de Saint-Malo. M'écrire, si l'on veut, pour tous renseignements complémentaires.

4° Si une conférence sur le sujet à chances de réussir, m'écrire ou demander un conférencier au secrétaire (voir ci-dessus).

5° Lire et travailler le tract intitulé :

« Le Syndicalisme et la République »

afin d'être dans tous les cas « un peu là » pour faire savoir que si les sillonnistes croient de leur devoir de répandre dans le prolétariat les idées syndicalistes, ils ne laisseront pas salir ces idées par des violences stupides, et aussi pour prouver que sur le terrain de revendications ouvrières nous allons aussi loin que n'importe qui.

Et voilà.

J'espère, mon cher Camarade, que je te rencontrerai à Lannion le 5 décembre, il paraît qu'il y a de bon travail à y faire.

Fraternellement.

Eug. BEREST.

FOUGERES

Une Ligue Sociale d'acheteurs.

La vente de l'*Éveil* est de plus en plus dure ici. A quoi cela tient-il ! A la lassitude ? à l'apparition prochaine de la Démocratie ? Nous ne savons... Toujours est-il que les commandes baissent sensiblement.

Ce n'est pourtant pas faute de travailler.

Jamais nous n'avons eu plus de cœur à l'ouvrage : 20 abonnements à la *Démocratie*, nous sont déjà promis, mais nous ne trouvons pas que des promesses soient suffisantes, et nous allons bientôt presser les prometteurs de tenir parole, et de verser entre nos mains l'argent et l'or qui feront vivre notre grand quotidien.

De plus l'hiver sera pris par des conférences de quartier, des soirées artistiques, et aussi par la représentation de l'Holocauste de Jean Jadé.

Voilà pour l'avenir.

En attendant que ces beaux rêves se réalisent — et ils se réaliseront — nous avons pris l'initiative d'une Ligue sociale d'acheteurs.

Les dérogations à la loi sur le Repos hebdomadaire sont ici tellement nombreuses que bientôt si nous n'y prenons garde, tous les magasins vont rester ouverts.

Nous voulons faire cesser cet abus.

Déjà nous avons placardé sur les murs de la ville d'immenses affiches dans lesquelles nous faisons appel à la conscience des consommateurs.

Il est bien certain, en effet, que si personne n'achète le dimanche, nul commerçant n'aura la mauvaise idée d'ouvrir son magasin ce jour-là.

C'est donc aux consommateurs qu'il faut prêcher beaucoup plus qu'aux commerçants eux-mêmes qui, pour la plupart, seraient heureux de profiter une fois la semaine d'une gaie journée de promenade en famille, de délassément bien gagné.

Les résultats obtenus sont déjà appréciables.

Notre ligue, compte à l'heure où j'écris plus de 300 adhérents. Plusieurs négociants nous ont promis leur concours. Les Patronages, la Jeunesse Catholique, la Bourse du Travail semblent disposés à nous seconder dans notre action. Nous avons donc tout lieu d'être satisfaits.

Nous tiendrons, par l'*Aïonc*, nos amis de Bretagne au courant des résultats que nous aurons obtenus.

Au surplus n'est-ce pas déjà un résultat que d'avoir réussi à grouper dans une action commune des groupes politiques confessionnels ou professionnels de nuances et de tactiques si différentes tels que la Jeunesse Catholique, les Patronages et la Bourse du Travail et le *Sillon*.

Ces rapprochements sont bons sur des terrains bien déterminés où chaque mouvement gardant ses principes, ses idées, ses méthodes, — tous, en collaborant à une œuvre et à un but uniques, sentent qu'il est des moyens d'entente et que les fossés qui divisent peuvent avec de la bonne volonté réciproque être partiellement comblés.

CHATEAUBOURG

Journée rurale.

Le dimanche 21 novembre, Fabre et Jestin se rendaient de Rennes à Châteaubourg à la journée rurale qui avait été décidée le 10 octobre dernier. Presque tous les camarades ruraux du canton qui se trouvaient à la réunion d'octobre étaient là, accompagnés de nouveaux camarades.

Fabre assure, dès son arrivée, la vente des brochures et tracts qui s'enlèvent très rapidement : les camarades ruraux veulent lui éviter l'ennui de rapporter quoi que ce soit à Rennes.

Puis sans perdre un instant, il entame la discussion sur la réforme du bail à ferme et annonce l'impression d'un tract sur cette question. Cette réforme intéresse de plus en plus nos amis qui nous signalent d'autres clauses antidémocratiques dans les baux actuellement en cours. La question de l'élague des arbres et de l'hygiène des habitations rurales est examinée avec soin : on fournit des détails très précis.

Un représentant du propriétaire passe chaque année à une époque déterminée et procède au comptage des arbres avec scions qui sont marqués, et qui doivent se retrouver lorsque l'élagueur du propriétaire vient faire l'élague. Le procédé employé constitue une vexation parce que, en faisant les haies de la meilleure foi du monde, on peut fort bien ne pas voir les scions marqués, d'où des contestations incessantes. Aussi certains cultivateurs se servent d'une serpe folle, mais ce moyen répugne à nos amis.

C'est également le fermier qui paye l'élagueur du propriétaire, qui le nourrit et cet employé du bailleur n'est le plus souvent qu'un mouchard que le fermier doit surveiller et choyer pour ne pas s'en faire un ennemi redoutable. Relativement aux plantations d'arbres, nos amis demandent pourquoi on ne tolère pas la plantation des pommiers à moins de 3 mètres de la haie alors qu'on permet au propriétaire d'avoir des arbres sur les talus bordant les routes.

Les habitations mises à la disposition des cultivateurs sont insuffisantes et laissent beaucoup à désirer au point de vue salubrité. Les logements exigus ne permettent pas de coucher les domestiques qui s'en vont dans des loges absolument insalubres. Les tentatives faites par les fermiers près des propriétaires pour améliorer cette situation, se heurtent à des refus continuels et obstinés.

Les fermiers se voient réduits à renfermer les armoires de leurs domestiques dans les celliers ce qui n'est pas sans dommage pour les fermiers et sans accroc à la sobriété des domestiques. Jestin donne des renseignements précis sur la loi de 1902 relative à la protection de la santé publique dans les villes de même que sur les prérogatives des maires des villes en ce qui concerne les maisons menaçant ruines.

Nos amis émettent le vœu que les commissions d'hygiène fonctionnent à la campagne avec les mêmes prérogatives que dans les villes. En terminant l'examen de la législation du bail à ferme un de nos camarades signale la mauvaise foi d'un propriétaire qui, pour obtenir de son fermier une augmentation du prix du fermage, n'a pas craint de mettre faussement en avant le nom d'un tiers qui d'après lui sollicitait la location de cette ferme avec cette augmentation.

Jestin entretient ensuite nos amis des mutuels-incendies qui paraissent les intéresser vivement. Il s'étend longuement sur cette action que l'on doit entreprendre partout et mettant immédiatement l'idée en pratique il prend l'engagement sollicité par les auditeurs de faire une conférence sur la mutuelle-incendie le troisième dimanche de janvier à Domagné et à Cornillé, la première à 9 heures du matin, la seconde à 2 heures de l'après-midi.

Au cours de la collation qui suivit cette importante journée rurale, tour à tour les camarades présents portèrent les toasts d'usage au *Sillon*, toasts où, à travers les modalités des caractères et des individualités se retrouva l'attachement au *Sillon* et à la Démocratie paysanne. On se sépara juste à l'heure du départ des trains en se donnant rendez-vous au 19 décembre prochain.

COTES-DU-NORD.

LANNION

Carnet de congressiste.

Parti de Rennes avec attirail de révolutionnaire, c'est-à-dire avec des tracts à couverture rouge sang ou à couverture blanche avec idées rouges.

En notre esprit pas d'idées noires, mais nous voyons tout en rose. Nous sommes accompagné — des vœux des camarades pour réussite des journées de Lannion et — d'espoir que ces vœux seront exaucés.

L'Ajone, dont nous sommes mandataire, se réjouit en notre personne. Il est beaucoup lu parce qu'intéressant, il sera, après Lannion encore, plus lu parce qu'il sera plus intéressant. Notre revue évolue vers une action rurale intense non de par son comité, mais par la force des choses : Impulsion donnée par la vie. Sa clientèle augmente dans les proportions de 60 % de ruraux.

Les militants de l'action rurale du *Sillon* en Bretagne sont tous à Lannion. Il y a là Le Dissès, président du syndicat du Léon ; Bellec, directeur de la revue syndicale bretonne Am Hader, Fromager de Plouagat, Loth, Pelaw, Saik ar Gail, Bervet, Quefeulou, Jan, Cherel, Quemener, Cozanet, etc. Les villes de Rennes, Saint-Malo, Morlaix, Guingamp, Brest sont représentées par Berest, LeGoaziou, Minguy, Foniup. Des le dimanche matin l'infatigable Du Roure débarque venant de Paris.

La famille, ainsi au complet, abattit une besogne que jamais réunion du *Sillon* ne s'était vu distribuer. Lenoir, qui avait assumé l'organisation de ces journées, doit être heureux que le programme proposé ait pu être réalisé. Il va de soi que Lenoir était là.

Sous le toit d'un ami, d'un vieil et fidèle ami, nous avons vécu des heures agréables, besogneuses, et dont le résultat sera nous en sommes persuadés le point de départ d'une vaste propagande de nos idées non pas seulement en Bretagne mais dans la France entière. Les séances ont présenté un vif intérêt tant par les rapports présentés que par les idées émises et discutées à leur occasion.

Le prochain *Ajone* celui du 15 janvier sera exclusivement réservé à ces rapports et discussions. Nous apporterons tous nos soins à ce numéro exceptionnel, qui fera date dans l'histoire des idées rurales du *Sillon*. Qu'on se le dise ! mais qu'on se dise surtout qu'il ne contiendra rien de ce qui regarde la propagande proprement dite, mais seulement ce qui se rapporte aux questions générales du Congrès : Coopératives, syndicats, bail à ferme.

Du Roure a rapporté de Lannion peu d'abonnements au quotidien et ce, pour la raison qu'il se trouvait dans un milieu de militants, dans un Congrès fermé.

Seul le tract sur la *Réforme du bail à ferme* s'est vu honorer de fortes commandes, les camarades étant, probablement persuadés, qu'il peut jouer un excellent rôle dans l'extension de nos idées et méthodes sans compromettre l'unité du mouvement.

Et à propos de ce tract revêtu d'une couverture à l'S du *Sillon*. Du Roure a recommandé à tous de ne pas abuser, « trop s'en servir friserait l'indépendance » de cet S qui est aux yeux du public, comme un *label* qui empêche que l'unité du mouvement soit compromise. L'usage de cet S doit donc être prudent. Il a sa place plus particulièrement marquée au dos de la Revue.

Le cas s'est déjà vu, en effet, où son absence au dos de tracts eût été très heureuse.

Dans une séance réservée au rôle du quotidien et de la presse en général dans le mouvement du *Sillon* à la campagne, les camarades ont été unanimes à demander qu'il n'y eut pas un jour fixe par semaine où la Démocratie s'occuperait des ruraux dans ses colonnes. Ils ont rejeté également la proposition de créer un hebdomadaire agricole du *Sillon* en France. Rien de cela a dit Bervet : nous voulons notre place dans le quotidien au jour le jour selon les événements. Le quotidien sera lu par tous les militants qui sauront ensuite faire pénétrer nos idées dans les masses.

Il ne sera pas technique, évidemment, mais tant pis ; nous voulons l'unité dans l'élaboration de nos idées. Le *Sillon* pourra se vanter d'être ainsi le seul mouvement englobant toute la vie sociale. D'autant, ajoute-t-il, que ce

serait nous diminuer que d'accepter toute autre combinaison. Nous voulons une place dans la maison commune.

Le rôle du quotidien sera d'instruire les ruraux de ce qui se passe à l'extérieur, de leur donner une culture de l'esprit générale et en même temps de compléter l'œuvre des Congrès, en élaborant une doctrine rurale.

Ce rôle est compatible avec celui de l'*Ajone* : notre revue est « régionale », elle est un lien entre les camarades bretons, et un instrument de propagande (préparation de congrès, de journées, diffusion du quotidien) les entretenant des questions propres à intéresser ses lecteurs et que, à coup sûr, le quotidien ne pourra aborder. Il n'empiétera pas sur le rôle de ce dernier en traitant de questions générales.

Toujours sur le même sujet ! on a envisagé le rôle d'Ann Hader. Ceci intéressant ses rédacteurs, nous ne nous étendons pas sur la discussion à laquelle la question a donné lieu. Disons simplement qu'on a proposé que les idées générales, les questions de principe, celles qui peuvent engager la responsabilité du *Sillon* tout entier soient exposées en français. Pour pouvoir exercer un contrôle ! !

Les questions de métier seraient traitées en breton. A notre humble avis le breton devrait alimenter à lui seul un organe fait pour des bretonnants. Et à quoi bon cette distinction pour une revue qui n'est pas un organe sillonniste ?

Les rédacteurs sont dépositaires assez scrupuleux de notre doctrine pour qu'on leur accorde confiance. Et puis Ann Hader ne se lancera sur aucune idée de doctrine qui n'ait déjà été envisagée.

Du Roure résume la discussion sur le rôle des organes régionaux du *Sillon*. « L'importance des termes employés dans une question d'intérêt général est considérable ; les polémiques doivent être évitées. Les questions ayant un intérêt particulier au milieu où pénètre l'organe peuvent y être traitées. La Revue le *Sillon* où le journal doit rendre compte de tout ce qui a un intérêt général. Ainsi la question de la plus-value ne peut qu'intéresser tous nos camarades de France, dès lors qu'une revue traite de la plus-value en breton, elle ne fait pas avancer la question et n'intéresse plus tous les sillonnistes ».

— Entre temps les deux Grindorge arriveront. Des lettres d'excuse nous sont parvenues de nos excellents amis de l'Yonne. Massot était représenté par... un rapport dont vous pourrez apprécier la haute valeur dans le compte-rendu des journées de Lannion.

Un autre camarade de Bretagne s'excusait par ce mot :

« Mes très chers Camarades,

« Ce n'est pas cette pauvre feuille, qui aurait dû être en ce moment auprès de vous, c'est celui qui l'a écrite. Quel bonheur pour moi si j'avais pu être à sa place pour collaborer au bon travail qui vous occupe en ce moment.

Pendant toute cette semaine un violent combat s'est livré en moi. Fallait-il manquer à mon devoir de sillonniste qui sans doute m'appelait à ce congrès, au vif intérêt que j'avais à entendre discuter l'idée qui m'est chère entre toutes (la question rurale) et pour cela aller contre la volonté formelle de mes parents auxquels on a fait croire que mon travail était néfaste et qu'il ne valait pas le sacrifice qu'il m'imposait ?

Ils ne comprennent pas facilement les raisons de mon apostolat. Pour ne pas leur faire de la peine, je m'impose le rude sacrifice de ne pas assister au congrès. Je laisse passer l'orage. La Cause y gagnera après tout.

Je vous dis ma peine sans détours. Vous m'excuserez. Je prie les camarades et Lenoir qui s'est particulièrement dévoué, de vouloir bien croire à toute ma bonne volonté et j'espère qu'un jour, s'il plaît à Dieu, nous trouverons encore assez de bon travail à faire ensemble. »

« Celui qui est de cœur avec vous ».

Nous prions nos camarades d'excuser le laisser-aller un peu décousu de ces notes de congrès. Le 15 est proche et le 15, vous devez recevoir votre *Ajone*. Au 15 janvier ! le numéro spécial !

LE VAL-ANDRE

LOËZ.

Bilan de la caisse de propagande.

Il est tout naturel à la fin de l'année de faire un inventaire, de dresser un bilan. Cela est surtout nécessaire quand toutes les ressources ont été fournies par tous, et quand toutes les dépenses ont été faites pour tous.

Voilà pourquoi l'administrateur a voulu mettre, par l'*Ajone*, ses camarades au courant des opérations faites au cours de l'année, et en même temps remercier ceux qui ont contribué, même dans la plus faible mesure au développement de la Caisse.

D'ailleurs la même générosité qui s'est rencontrée l'année dernière, se fera jour aussi, nous n'en doutons point, cette année, et même sans attendre la lettre de rappel, il est certain que, comprenant tout le bien que l'on peut faire en centralisant les petites sommes (lesquelles seraient sans utilité si elles restaient isolées) nos amis vont s'empressez dès la lecture de la présente note de nous envoyer leur offrande.

Voici donc notre bilan :

Encaissé : 49 cotisations à un franc, 4 à deux francs, 2 à trois francs	
11 à cinq francs, 1 à deux francs, 1 à quinze francs, 2 à vingt francs, 2 à vingt cinq francs. Vente de brochures.....	260 fr.
Dépensé : pour correspondance, achat de brochures et journaux, conférence Teitgen à Dinan et Pierguer, journées de Lamballe, Plouagat, Saint-Trimoël, Saint-Alban, La Chèze, Vannes.....	250 fr.
En caisse.....	10 fr.

N.-B. — Le détail des opérations sera fourni, sur demande, à tous ceux qui ont envoyé leur obole. Nous faisons un nouvel appel de fonds et comptons bien recevoir nos éternes de propagande.

PELAW.

FINISTÈRE.

QUIMPER

Nous recevons à l'*Ajone* un petit bulletin fort intéressant que nos amis de la coopérative de Quimper publient depuis quelque temps.

Nous en extrayons le passage suivant qui montre la progression de leur œuvre et les excellents résultats matériels déjà obtenus.

« Nous n'avons pas à nous plaindre des débuts de *La Fraternelle*, bien au contraire, le développement régulier et rapide de notre Coopérative nous fait espérer beaucoup.

À l'ouverture du magasin 50 familles à peine s'y approvisionnaient et le capital social n'était que 1.200 fr. La fin de la première année marquait déjà des résultats satisfaisants; le nombre des consommateurs dépassait 200 avec un capital de 5.500 fr. La deuxième année constatait encore un développement plus important, les consommateurs étaient au nombre de plus de 400 et le capital s'élevait à 8.300 fr.; depuis l'Assemblée générale du 31 juillet 1909, de nombreuses adhésions ont été recueillies qui nous font prévoir pour cette année une augmentation aussi forte que les années précédentes, naturellement les avantages n'en sont que plus appréciables pour les consommateurs; alors que pour la première année, les bénéfices s'élevaient à 1.330 fr., donnant du 7.50 % à répartir, à la deuxième année, ils se sont élevés à 2.016 fr.,

faisant du 8 % à répartir; nul doute que si la vente augmente, les bénéfices soient encore plus élevés.

Nous devons donc nous efforcer de faire tout notre possible pour augmenter la puissance de consommation de notre organisation puisque nous voyons que dans la mesure où le chiffre d'affaires augmente, chacun y bénéficie en particulier.

Quels n'auraient pas été les résultats obtenus si les 400 familles s'approvisionnant à *La Fraternelle* avaient tout acheté à la Coopérative et s'étaient attachées à faire de la propagande pour gagner de nouveaux consommateurs ?

Ce n'est pas le chiffre de 30.000 fr. d'affaires que nous avons fait l'année dernière que nous aurions atteint, mais bien le double et le triple.

Nous sommes persuadés que les consommateurs de *La Fraternelle* comprendront que le succès de l'œuvre dépend et de leur fidélité et de leur activité de propagandistes ».

Ch. BÉDÉRIC.

Puisque nous sommes à l'époque des bilans n'était-il pas intéressant de donner celui-là ?

SAINT-POL-DE-LEON

Conférence et contradiction.

Le citoyen Lemoux, délégué de la C. G. T. venait le 13 décembre dernier faire à Saint-Pol une conférence sur l'action syndicale.

Ce furent les tirades habituelles : anticléricalisme, antimilitarisme, néomathusianisme, et même syndicalisme.

Naturellement tout ce que la salle comptait de radical, applaudissait avec fureur, d'autant plus que cette fois le plat antireligieux et immoral était servi par un syndicaliste. Une fois de plus l'union des gauches s'était faite sur le dos des curés. Comment ne pas se réjouir d'un fait qui par le temps qui court devient de plus en plus rare, et qui même le deviendra davantage encore...

Mais lorsque notre camarade Le Page, put (à grand peine d'ailleurs) obtenir la parole, et qu'il redit une fois de plus les paroles de bon sens qu'il ne faut jamais se lasser de répéter, l'attitude de nos braves radicaux changea.

Affirmer cet axiome, que les curés ont droit à la liberté comme tous les autres citoyens, que l'égalité est faite pour tous même pour ceux qui croient, et agissent conformément à leur croyance, que penser le contraire, c'est faire un acte antirépublicain, en voilà assez pour jeter loin de ses gonds tout radical conscient. Aussi notre ami fut-il traité de réactionnaire, puisqu'il voulait qu'on mette en pratique enfin en France la devise de la troisième république : Liberté, égalité, fraternité.

Ajoutons pour être justes et complets que les tirades anticléricales et immorales du citoyen Lemoux ne furent point d'ailleurs du goût de tout le monde. Certains jeunes gens, révoltés, manifestèrent à haute voix leur dégoût. Nous ne pouvons évidemment leur tenir rigueur de cette manifestation d'honnêteté et de propreté morale, pourlant il eut été plus digne et plus démocratique d'écouter en silence, et de répliquer ensuite au conférencier.

Nous demandons la liberté de la parole pour nous, sachons la laisser aux autres. Au surplus c'est dans la mesure seulement où nous savons la laisser aux autres que nous avons le droit de la réclamer pour nous.

CONCARNEAU

Depuis quelque temps déjà l'*Ajone* n'a pas eu l'occasion de causer du cercle de Concarneau. Il ne faut pas pour cela croire que le *Sillon* est mort dans

cette ville ! Non, il est bien vivant et actuellement nos camarades s'occupent de recruter des jeunes, de leur indiquer un peu ce que nous voulons et, si possible, en faire des propagateurs zélés et dévoués à la Cause. Mais tout cela ne se fait pas sans difficultés, car peu de jeunes gens sont disposés à nous écouter, sur tout parmi les marins, où malgré tout nos efforts depuis deux ans nous n'avons pu enregistrer une seule conquête.

Au Patronage, également, nos camarades qui le fréquentent rencontrent beaucoup d'obstacles. On ne veut pas les mettre à la porte, mais on a eu soin de prévenir les jeunes, que s'ils se laissaient entraîner par les Sillonnistes, ils auraient à choisir entre le Patronage et le *Sillon*.

Ainsi l'hostilité ne désarme pas. Nous avons beau donner d'indiscutables preuves de notre foi, nous avons beau être des catholiques pratiquants, dévoués, sans respect humain ! la défiance nous environne de toutes parts, la suspicion pèse sur nous plus déconcertante que jamais.

Ce serait pourtant si facile de mettre en pratique le précepte de l'Evangile : On juge de l'arbre à ses fruits....

Faut-il nous désespérer ?

Non certes !... et nous nous désespérons si peu que nous profitons de la publicité gratuite de l'*Ajone* pour rappeler à tous nos amis que la permanence du *Sillon Concarnois*, transférée place de l'Eglise, 3, est ouverte tous les soirs, sauf les dimanches et jours fériés, de 4 h. à 9 heures.

BREST

Le 13 novembre, le citoyen Jaurès appelé à Brest pour y lancer la candidature d'un socialiste unifié aux prochaines élections, parlait salle de Venise, devant 2.500 auditeurs. Il promit d'abord aux ouvriers du Port qu'ils construiraient toujours des vaisseaux, même au lendemain de la Révolution sociale, et qu'en attendant l'Etat devait monopoliser la construction de ses navires de guerre. Ayant ainsi flatté son public, il développa ses idées, — si nuageuses ! — sur la nationalisation de tous les moyens de production ; il montra comment les travailleurs devraient se grouper pour défendre contre l'étranger la Révolution sociale une fois accomplie et justifia ainsi, dans une digression inattendue, l'idée de Patrie et la nécessité de la paix armée ; après avoir reproché aux capitalistes de nous avoir entraînés dans l'aventure marocaine, il termina par un couplet anticlérical. Notre ami Jacques Rœdel, dans une vigoureuse riposte qui lui mérita l'attention sympathique de toute la salle, montra l'impuissance du parti socialiste unifié qui fait appel aux intérêts de classes et préfère leur sacrifier la cause de la justice. C'est pour cela que nous, sillonnistes, nous nous dévouons corps et âme à quelque classe que nous appartenions, parce que selon le mot de Thiers « la Démocratie sera morale ou ne sera pas ». Le parti unifié n'incarne d'ailleurs pas tout le prolétariat : la C. G. T., malgré les efforts de Guesde a refusé de solidariser avec l'action parlementaire du parti, ses aspirations syndicalistes, et le citoyen Jaurès ne ferait pas admettre par Hervé sa conception de la défense nationale.

Quant à nous, nous continuerons à persévérer dans la voie où notre action a, jusqu'ici si bien réussi, jusqu'à ce que se soit constitué le grand parti démocratique « qui ferait appel à toutes les bonnes volontés, qui habilement réformerait, saurait respecter les sources où les hommes puisent le courage, le dévouement, le désintéressement c'est-à-dire les innombrables forces morales et religieuses ».

A part quelques vociférations de farouches anticléricaux, la salle écouta dans un silence remarquable pendant une demi-heure le discours de notre ami. Jaurès crut en ruiner l'effet en fonçant sur l'adversaire et en s'écriant : « Je vous connais. Vous avez 18 siècles d'existence et vous n'avez encore « rien réalisé. Le parti socialiste n'a que 30 ans et déjà il a fait une œuvre

« considérable. » Il laissa d'ailleurs sans réponse les questions si nettes que lui avait posées Rœdel, préférant accuser sans preuves le *Sillon* de duplicité et nier notre dévouement à la cause prolétarienne.

Minuit a déjà sonné, — et l'auditoire est encore si attentif que Jaurès a rendu un juste hommage à son calme, — lorsque Rœdel redemande la parole : il prouve la fausseté des perfides accusations du tribun socialiste et démontre que le *Sillon* fait réellement œuvre émancipatrice, tout en servant la cause suprême de la Justice.

Le lancement de notre quotidien, complètement indépendant, vivant de ses propres ressources et soutenu par notre fraternel effort, suffira pour justifier notre conduite.

Rœdel avait rappelé l'attitude de l'*Humanité* lors de la grève des Galeries Lafayette : c'est par « surprise » (le mot est joli) que selon Jaurès l'annonce des Bader et Kahn, directeurs de ce magasin, y avait paru le même jour que le compte-rendu du meeting de protestation des employés.

Dans le bruit de la sortie des auditeurs. Goude lut (malgré Jaurès) un ordre du jour contre le *Sillon* qualifié « d'annexe politique de l'Eglise ».

Malgré tout, ce fut une bonne soirée où nos idées furent clairement exposées et notre idéal démocratique nettement affirmé, en face du matérialisme socialiste.

M. DOUET.

ÇA ET LA

Deux camarades de Vouillé (Vienne) convaincus de la nécessité pour tous les sillonnistes ruraux d'une sérieuse formation morale en même temps que d'une véritable capacité professionnelle acquise par l'étude et l'expérience, se proposent de susciter dans leurs villages au moyen du cercle d'études l'élite rurale que les besoins actuels réclament plus que jamais.

« Un silloniste, nous écrit Ernest Pichard, a le devoir d'être le premier partout : en tant que cultivateurs, nous devons, sur ce terrain, nous révéler des valeurs. A ce prix seul, nous acquerrons de l'influence et serons écoutés... »

« Aussi nous appliquons-nous à avoir de notre métier des connaissances techniques. Le Cercle d'Etudes nous sera d'une grande utilité pour cette nécessaire formation professionnelle. Par lui, nous préparerons les esprits au syndicat ou à toute autre organisation sociale... »

* * *

Nous apprenons que le vaillant journal *La Démocratie du Sud-Est*, organe des Cercles d'Etudes de la région du sud-est, vivant à côté de la *Chronique sociale de France*, va s'appeler désormais *Le Social*.

Pourquoi ce changement ? Est-ce un progrès ?

Un nouveau journal... pas logique.

C'est la *République syndicale*, tribune des services publics et des intérêts économiques. « Notre journal, y écrit-on, n'est l'organe d'aucun parti politique et n'est pas davantage l'instrument de quelques personnalités ambitieuses. Son titre est sa profession de foi; il s'offre en toute indépendance, à ceux dont il est décidé à soutenir les intérêts, convaincu que les intérêts de cette armée de 800.000 fonctionnaires, employés, agents et salariés de l'Etat, des départements et des communes qui prennent une si grande part à la vie nationale, sont intimement liés à l'intérêt de l'Etat lui-même et de la République... »

C'est très bien, et nous avons lu son « programme » excellent.

Mais quelle a été notre surprise, quand nous avons parcouru sa réclame ! Réclame antireligieuse, anticatholique, s'il en fut, en faveur d'un livre qui parle du « délire, des hallucinations de Jésus, paysan juif atteint de folie systématisée ».

Et cela, dans un journal « syndicaliste » qui réclame « l'établissement du statut des fonctionnaires ».

« Leur assurant la liberté complète d'opinion !! »

Vraiment, la direction se moque-t-elle encore de ses lecteurs catholiques ? Croit-elle qu'il n'y en a pas parmi les 800.000 fonctionnaires ? A-t-elle néanmoins comme but de faire de la propagande antireligieuse ? « La liberté complète d'opinion » serait-ce la licence antichrétienne ?

Pourquoi perdre ainsi la besogne syndicale ? et faire croire mensongèrement à ce préjugé : *République* = *Antireligion* ?

P. CONSTANT.



Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Imprimerie Bretonne
38, rue du Pre-Botté, Rennes

Le Gérant : M. LEBRETON.



L'AJONC

ORGANE DU " SILLON EN BRETAGNE "

45, Rue Saint-Melaine, RENNES.

BULLETIN D'ABONNEMENT ⁽¹⁾

Je soussigné, ⁽²⁾

demeurant à rue n°

département d déclare m'abonner

à la Revue l'Ajanc à compter du 15 ⁽³⁾ 19

ci-joint la somme de 5 francs, prix dudit abonnement.

SIGNATURE

(1) A détacher suivant le pointillé et à envoyer à M. l'Administrateur de l'Ajanc

(2) Nom et prénom.

(3) Janvier, avril, juillet ou octobre.

Un livre d'actualité

Le Monde des Vivants, de J. DEBOUT, l'auteur des *Lettres d'un Militant*, dédié à tous ceux qui cherchent fiévreusement, dans la nuit mauvaise, l'étoile capable de les guider au Berceau divin... C'est une réponse « au préjugé si commun qui présente l'Eglise de Jésus comme un morne tombeau de la Pensée et de l'Ame » Franco 2 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50, *Sillon Rennais*, 45, rue Saint-Melaine.

Ayant trouvé dix exemplaires des *Lettres d'un Militant* dans notre bibliothèque (c'est heureux d'être riche), nous en profitons pour offrir une nouvelle occasion d'achat avantageuse ?

Les 2 vol. : *Le Monde des Vivants*, *Les Lettres d'un Militant*, 5 francs, franco.

Livres à Acheter d'Occasion

1. *Discours du Comte Albert de Mun*

2 volumes. 5 fr. 50

2. *Revue du Clergé Français*

Années complètes : 1905, 1906, 1907, 1908

1904. — 1^{er} septembre à 15 décembre.

1903. — 1^{er} janvier à 15 août.

3. *Dictionnaire de Théologie Catholique*

Vacant. — Mangelot

Les 28 fascicules parus.

Ecrire à l'Administration du *Sillon Rennais*

Hôtel Dugueselin

Installation nouvelle (Electricité)

A. JAMIN

5, Place de la Gare, RENNES (L.-&V.)

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES
Chauffage à la Vapeur — Salles de Bains
GRANDE SALLE POUR NOCES & SOCIÉTÉS
Cabinet noir — Téléphone 3-92

CHAMBRES GARNIES

Sérieusement tenues
& Confortables

Maison BASSET

27, Rue Saint-Melaine, 27
RENNES

A L'HABIT NOIR

6, Rue de la Monnaie — RENNES

Complets depuis 23 à 65 fr.

Pardessus depuis 20 à 55 fr.

Vêtements sur Mesures

Pélerines, Alpagas, Couils

Service Antiseptique

J. GOMBERT

Coiffeur-Parfumeur

22, rue d'Antrain, RENNES

Salon pour hommes. — Travail soigné

Postiches en tous genres

Cuirs, Rasoirs, Blaireaux, Parfumerie

Vinaigres — Eaux de Toilette — Dentifrices

Produit infallible pour la destruction des cors et durillons

L'Almanach du Sillon

ne sera pas réédité

 0.60 franco

FOUGÈRES

Coopérative de Production de Chaussures

Solidité et Éléance absolument Garanties

SIÈGE SOCIAL :

“ CHEZ NOUS ”

81, Rue Pinterie, FOUGÈRES (Ille-et-Vilaine)

